D. Castagneo

f. 16.–

[illegible]
grouillé travailler [illegible] depuis
deux ans et demi agée de 25 ans
fille de feu Alexandre Fabre fustanier
et de Susanne Castillon.

1239

PARAPHRASE SVR LES ACTES DES SAINTS APOSTRES.

SECONDE PARTIE.

amyraut.



A SAVMVR,

Par IEAN LESNIER, Imprimeur & Libraire, Au Livre d'Or.

M. DC. LIII.

CHAP. XIV.

QVAND les Apoſtres Barnabas & Paul, & ceux qui les accompagnoyent, furent venus en Iconie, ils monſtrerent bien que le mauuais traittement qu'on leur auoit fait à Perge, ne les auoit pas découragés, & qu'ils ne ſe retiroyent pas là pour s'y repoſer ou pour s'y cacher, mais pour continuer conſtamment, à trauers toutes ſortes de difficultés, dans les fonctions de leur charge. Car ſans aucun retardement ils entrerent tous enſemble dans la Synagogue des Iuifs, pour y prendre l'occaſion d'annoncer la Parole de l'Euangile. Ce qu'ils firent auec tant de zele, d'euidence, & d'efficace par la benediction de Dieu, qu'vne grande multitude de Iuifs & de

Verſ. 1.
Or aduint en Iconie qu'ils entrerent enſemble en la ſynagogue des Iuifs: & parlerent en telle maniere, que grande multitude des Iuifs & des Grecs creurent.

deux, les vns estans du costé des Iuifs, qui estoyent par tout les portenseignes de la persecution, & les autres estans du costé des Apostres, admirans leur doctrine & leurs actions. C'estoit, ce semble, vn grand mal de voir vne ville ainsi diuisée, n'y ayant rien de plus agreable à Dieu ny aux hommes, que la paix & la concorde des concitoyens entr'eux. Mais bien que l'Euangile en fust l'occasion, il n'en estoit pourtant pas la cause. Car de soymesme il est le lien de la paix & de la vraye vnion, & n'y a point de si tendre & de si cordiale amitié, qui se doiue comparer à la charité dont s'entr'embrassẽt ceux qui le reçoiuent. Mais c'est à la haine que le monde luy porte, & à l'opposition qu'il fait à son cours, qu'il faut imputer les diuisions & les brouilleries qui en naissent. En

vers. 5. *Parquoy les Gentils & les Iuifs auec leurs Gouuerneurs s'esmouuãs pour leur faire outrage, & pour les lapider.*

effect les fidelles y sont toujours ceux qui souffrent, & les ennemis de l'Euangile sont ceux qui les font souffrir ; comme il parut en cette occurrence. Car les aduersaires de la verité, tant Gentils, que Iuifs,& Gouuerneurs ou Magistrats de la ville, s'eschaufferent de telle façon, qu'ils estoyent prests d'exciter vne émeute contre les Apostres, & de faire que le peuple se iettast sur eux auec impetuosité & furie, pour lés outrager & les lapider. Ce qu'eux ayant entédu, & ayant consideré les circonstances du temps & des choses, ils iugerent à propos de se retirer, tant pour se conseruer aux fonctions de leur charge, qu'ils auoyent à exercer en beaucoup d'autres lieux, que pour n'attirer point de calamité sur les Disciples qu'ils auoyent faits dans la ville. Ils s'enfuirent donques aux villes

Vers. 6. *La chose entenduë, ils s'enfuirent aux villes de Lycaonie, Lystre & Derbe, & aux quartiers d'alentour.*

de Lycaonie, asçauoir Lystre, & Derbe, & aux quartiers d'alenuiron : Et quand ils y furent arriués, ils se mirent incontinent à y euangeliser, afin que leur fuite mesme leur fust vne occasion de conqueste. En effect elle se presenta belle incontinent. Car il y auoit là vn certain homme de la ville de Lystre, impotent de ses deux pieds, non par accident qui luy fust suruenu depuis peu de temps, mais parce qu'il estoit venu ainsi boiteux ou estropié du ventre mesme de sa mere, tellement qu'il n'auoit iamais marché. Ainsi il n'y auoit personne qui le connust, qui ne iugeast qu'il estoit absolument incurable, non à l'art de la Medecine & de la Chirurgie seulement, mais à toute cause creée. Cet homme là donc se tenant assis en lieu public comme font ordinairement ceux qui sont

Vers. 7. *Or vn homme de Lystre impotent de ses pieds, estoit assis, boiteux dés le ventre de sa mere, lequel iamais n'auoit cheminé.*

vers. 8. *Iceluy ouyt parler Paul, lequel ayant fiché ses yeux sur luy, & voyant qu'il auoit foy d'estre guery.*

Vers. 9 *Dit à haute voix : Leue-toy droit sur tes pieds. Et iceluy saillit, & cheminoit.*

en ce miserable estat, afin d'émouuoir la compassion des passans, & s'estant rencontré que Paul auoit tenu diuers propos du saint Euangile en sa presence, il l'auoit escouté attentiuement, & auoit conceu vne fort haute opinion tant de sa doctrine que de sa personne. Paul donques venant à ietter les yeux sur luy, & le regardant attentiuement, Dieu luy donna de reconnoistre, non pas seulement en en son visage, mais mesmes iusques dans son cœur, (car le Seigneur, quand il estoit expedient, donnoit de telles reuelations à ses Apostres) qu'il auoit conceu cette persuasion, qu'il receuroit deliurance par son ministere. Si vous regardés à la nature de la chose, il y a bien de la difference entre la foy par laquelle on embrasse les promesses qui concernent le salut e-

ternel, & celle qui naist de l'admiration de la puissance que Dieu déployé dãs les miracles qui sont faits par ses seruiteurs, d'où vient l'espérance certaine d'vne deliurance temporelle. Et comme ces deux choses sõt distinguées, aussi peuuẽt elles estre separées, de sorte que tel a la premiere, qui n'a pas la seconde pourtant: & tel au contraire aura la seconde, en qui la premiere ne se rencontrera pas. Neantmoins, en ce temps-la, comme d'ordinaire Dieu presentoit aux hommes ces deux objets conjointement, l'vn de sa misericorde à salut, l'autre de sa puissance à faire miracles, la vertu de son esprit les faisoit pareillement receuoir conjointement, au moins certes en la pluspart de ceux en qui il en déployoit l'efficace. Tellement que cette persuasion viue & profonde d'estre gueri par les mains de Paul, n'estoit pas

dans ce pauvre impotent destituée de l'autre foy, qui embrasse les promesses de vie eternelle. Mais quand cela n'eust pas esté, la dispensation de Dieu est icy singulierement remarquable. Car d'vn costé, Dieu prend si grand plaisir que les hommes ayent vne souverainement haute opinion de sa misericorde, & de sa vertu à nous sauver, qu'en consideration de ceux qui ont cette premiere sorte de foy en vn degré fort eminent, il fait quelquesfois des choses tout à fait extraordinaires en ce qui regarde le bien temporel. Et de l'autre, quoy que l'on n'eust que cette seconde sorte de foy; il ne laisseroit pas de faire des miracles estonnans en faveur de ceux qui l'ont, pour donner à conjecturer de là combien il a en recõmandation qu'auec vne vraye & vive foy on embrasse ses promesses salutaires. C'est pourquoy vers. 10. *Et les troup-*

pes ayãs veu ce que Paul avoit faict, esleuerent leurs voix, disans en langue Lycaonique: Les dieux faicts semblables aux hommes, sont descendus vers nous.

S. paul le voyant en cette bonne disposition, luy cria à haute voix, afin que tout le monde l'entendist, & que chacun voyant puis apres l'effect qui s'en ensuiuroit, fist reflexion sur sa cause. Au nom du Seigneur Iesus Christ, (car estoit la formule ordinaire de ces seruiteurs de Dieu quand ils faisoyent des miracles) ie te dis & te commande, leue toy droit sur tes pieds. Cette parole n'eut pas esté si tost prononcée, que le pauvre homme sentant vne force & vne allegresse extraordinaire en ses membres, ne se leua pas en se traisnant, & en ahannãt, cõme font ceux qui reuiennent d'vne longue infirmité par quelque assistance naturelle, mais saillit en l'air tout d'vn coup, comme feroit vn homme extremement dispos & vigoureux, & puis se mit à marcher en la presẽce de tous, aussi bien que si iamais il n'eust esté in-

commodé de ses iambes. Alors on ne sçauroit dire quelle emotion cela causa parmy la multitude qui estoit là assemblée. Rauis donques qu'ils estoyent en admiration, & neantmoins n'ayant point encore dans l'entendement de forte idée d'autre Divinité sinon des fausses, que iusques là ils auoyent seruies & adorées, ils reconnurent bien que c'estoit la puissance de la Divinité qui auoit agi dãs ce miracle là, mais ils ne manquerent pas de l'attribuer à leurs Dieux, & de leur en dõner la louange. Ils s'écrierent donc comme on fait en pareils transports d'esprit. Et d'autant que dans les Fables il est fait quelque mention de la conuersation des Dieux auec les hommes en figure humaine, ils creurent voir quelque chose de pareil, & dirent en langue Lycaonique, qui, parce qu'elle leur estoit naturelle, leur vint, en ce

Vers. 11 Et appeloyent Barnabas Iupiter & Paul Mercure, pource qu'il portoit la parole.

mouvement impreueu, la premiere dans l'eſprit; Les Dieux eſtans deuenus ſemblables aux hommes,
Verſ. 12. *Auſſi le ſacrificateur de Iupiter qui eſtoit deuant la ville, ayant amené des taureaux & des couronnes iuſques à l'entrée de la porte, vouloit ſacrifier auec la foule.*
ſont deſcendus vers nous. Et comme ils auoyent ces vieilles erreurs profondement enracinées en l'ame, cette imagination ne fut pas vne ſaillie qui ne duraſt qu'vn moment; ce fut vne fureur permanente, & dans laquelle meſme ils vouloyent paroiſtre eſtre bien fondés en raiſon. Car premierement ils appelloyent Barnabas Iupiter, ſoit q'uil euſt quelque choſe de venerable & de majeſteux au viſage, & dans la preſtance de ſon corps, ſoit pour quelque autre raiſon; & nommoyent Paul, Mercure, parce que c'eſtoit luy qui portoit preſque toûjours la parole, & que les Payens eſtimoyent que Mercure
Verſ. 13. *Mais quãd les Apoſtres*
eſtoit eloquent & le meſſager des Dieux. Puis apres, comme ſi ce n'euſt pas eſté aſſés de leur en don-

ner les tiltres, ſi on ne leur en euſt auſſi rendu les honneurs, ils en vindrent meſmes à ce point, que le Sacrificateur de Iupiter, dont ils auoyent vn Temple celebre, & vne ſtatuë conſacrée hors de la ville, ayant amené des taureaux ornés, & couronnés de bandeaux, comme ils ont accouſtumé d'eſtre quãd on en faiſoit des victimes, iuſques à l'entrée de la porte du logis où les Apoſtres Barnabas & Paul eſtoyent logés, vouloit auec la foule qui l'accompagnoit, les ſacrifier à leur honneur. Iuſques là tout ſe faiſoit au deſceu de ces ſaints hommes, à qui il ne fuſt pas volontiers tombé dans la penſée, & moins encore dans la volonté, qu'on les euſt traittés comme des Dieux; tellement qu'ils ne s'eſtoyent point oppoſés à cette entrepriſe. Mais quand ils eurent entendu cela, ils ne furent

Barnabas, & Paul eurent entendu cela, ils deſchirerent leurs veſtemens & ſaillirent au milieu de la troupe, crians.

Verſ. 14

Et diſans hommes, pourquoy faites vous ces choſes? Nous ſõmes auſſi hõmes mortels ſemblables à vous, vous annonçans que de telles choſes vaines, vous

vous conuertiſiez au Dieu viuãt, qui a fait le ciel & la terre, la mer & toutes les choſes qui y ſont.

pas ſeulemẽt ſurpris d'eſtonnemẽt, à cauſe de la freneſie de ce peuple, mais ils furent comme tranſportés d'indignation, à cauſe de ſon idolatrie, & du ſacrilege qu'il commetoit. Ils deſchirerent donc leurs habillemens, ainſi que l'on fait quand on eſt exrraordinairement émeu de colere & de triſteſſe meſlées enſemble, & comme en ces grandes émotions de l'eſprit, le corps eſt auſſi beaucoup plus incité que de couſtume en ſes mouuemens, ils n'allerent pas au deuant de cette multitude pas à pas, ils n'y coururent pas meſme doucement, comme on fait quand on a quelque peu de haſte, où qu'on veut témoigner quelque vehemence d'affection, ils ſaillirent au milieu de la foule, & s'y ietterent comme par tranſport, & s'écrians à haute voix, ils leur tinrent ce langage. O pauures mi-

verſ 15. Leſquels és

serables hommes, pourquoy faites vous cela ? Quelle opinion aués vous de la Divinité, que vous nous estimiés dignes des honneurs qu'il luy faut rendre ? Il n'y a point dans les cieux de creatures, quelles qu'elles soyent, qui meritent ny Temples, ny Sacrifices, ny autels, & vous voulés offrir vos victimes à ceux qui rampēt sur la terre ! Nous sommes aussi hommes comme vous, mesmes passions nous agitēt, mesmes infirmités nous enuironnent, nous sommes sujets à mesmes conditions. Que trouvés vous donques en vostre nature qui peust estre vn objet capable de ce que vous nous deferés ? Or tant s'en faut, que nous le receuions, ou que nous soyons venus vers vous pour rechercher quelque chose de semblable, qu'au contraire, nous vous annonçons, & vous exhortons,

temps passez a laissé tous tous les Gentils cheminer en leurs voyes.

que de toutes ces fausses divinités que vous aués adorées, & qui ne sont que de vaines imaginations & de vaines inuentions de l'entendement humain, vous vous conuertissiés à celuy qui est vrayement le Dieu viuant eternellement, dont l'estre subsiste de par soy mesme, & dont la puissance infinie a creé le ciel, & la terre, & la mer, & toutes les autres choses qui sont contenuës en celles-là. Et vous le deuriés auoir connu par la contemplation de l'vniuers, dans lequel il a engraué tant de beaux enseignemens de ses vertus émerueillables. Mais ny vous ny vos peres n'aués point employé vos entendemens à la consideration de ses œuvres, & aués adoré chacun les Dieux que vous vous estes faits à vous mesmes, ou qui ont esté forgés & consacrés par vos deuanciers. Tellement

ment que vous vous eſtés perdus, en ſuiuant les extrauagances de vos penſées, & vous eſtes abandonnés à toutes ſortes d'idolatries & de ſuperſtitions. Vray eſt qu'il ne vous a point rappellés de vos égaremens par ſa Parole, & qu'il ne s'eſt point reuelé à vous ny par oracles ny par Prophetes, pour vous ramener à le ſeruir. Il a eu vn ſoin particulier de ſon peuple ſeul en cet égard, & a laiſſé aller toutes les autres Nations en leurs voyes, pendant tous les temps paſſés. De ſorte qu'elles ont ſuiui leurs propres mouuemẽs, ſans eſtre radreſſées par ſa cõduite, & n'ont rien eu que leurs fantaiſies pour reigle en leurs religions. Mais neantmoins il ne les a pas tellement abandonnées, qu'elles ſe puiſſent iuſtement plaindre de ſa Providence en leur endroit. Car il ne s'eſt iamais laiſſé ſans témoi-

Verſ. 17. *Nonobſtant qu'il ne s'eſt point laiſſé ſans teſmoignage en biẽ faiſãt, nous donnant*

pluyes du ciel, & ſaiſons fertiles, & rëp'iſſant nos cœurs de viande & de ioye.

gnage au milieu d'elles, & le gouvernement du Monde leur a toûjours eſté vn témoin fort autentique qui depoſoit bien hautement de ſa Clemence & de ſa Bonté. Quoy qu'elles fuſſent meſchantes, il n'a ceſſé de leur bien faire en toutes manieres, & comme s'il euſt voulu fondre & détremper la dureté de leurs cœurs, il leur a toûjours en temps fauorable envoyé les pluyes des cieux. Il a tellement maintenu l'ordre eſtabli dans la Nature des choſes, que les ſaiſons de l'année, qui portent les fruits neceſſaires pour la nourriture des hõmes, ont eu leurs revolutions regulieres, & n'ont point manqué à leur tour. Par ce moyen il a rempli leurs cœurs d'abondance de nourriture, & de la joye que donnẽt les delices des bons vins. De ſorte que tous ces biens faits eſtoyent

autant d'aduertissemens de se retourner vers luy, pour reconnoistre la perseuerance de sa benignité enuers eux, nonobstant leur indignité, & pour luy en rẽdre actiõs de grãces. Ainsi ces saints hommes faisoyent tout ce qui leur estoit possible en paroles & en actions, pour desabuser ces miserables ; & pour les ramener à meilleur sens : & toutesfois, nonobstãt tout ce qu'ils disoyent, ils eurent bien de la peine à empescher que cette multitude ne leur sacrifiast. Et l'inclination à l'idolatrie est si forte en l'hõme, que ce peuple s'estant vne fois imaginé que les Apostres estoyent Dieux, il le vouloit croire malgré qu'ils en eussent, & ne les vouloit pas croire quand ils le nioyent. Mais il n'y a rien de si commun que de voir vn peuple passer en vn moment d'vne extremité à l'autre

Vers 18. *Et en disant ces choses, à peine appaiserent-ils les trouppes qu'elles ne leur sacrifiassent.*

Vers. 19. *Adonc aucuns des Iuifs suruin*

rent d'Antioche & d'Iconie, leſquels gaignerent le peuple, & ayans lapidé Paul, le traiſnerent hors la ville, cuidans qu'il fuſt mort.

ſans en auoir de raiſon. Comme les Apoſtres ſéjournoyent à Lyſtre, il y ſuruint des Iuifs, venus d'Antioche de Piſidie, & de la ville d'Iconie, qui y apporterent la paſſion dont ils eſtoyent animés contre eux. Ceux-là donques s'eſtant inſinués parmy cette multitude, luy inſpirerent leur venin, & au lieu qu'elle les tenoit pour des Dieux auparauant, ils les firent paſſer enuers elle, par leurs artifices ordinaires, pour des hõmes ſeditieux, & pour des perturbateurs du repos public. Tellement que ceux qui eſtoyent nagueres tranſportés de l'amour & de l'admiration des Apoſtres iuſques à les deïfier, deuinrent en vn moment ſi furieux de haine contr'eux, qu'ils lapiderent Paul, & le traiſnerent hors de la ville, & le laiſſerent là ſur vn fumier à la voirie, s'imaginans qu'il

estoit mort. Si les disciples eussent peu le garentir de la main de ces barbares, ils ne s'y fussent pas épargnés. Mais leur fureur estant si violente, qu'il n'y auoit pas moyen d'en arrester le torrét, tout ce qu'ils peurent faire ce fut de l'enuironner quand ils l'eurent ietté là, de peur qu'on ne seuist dauantage sur son cadavre. Neantmoins il n'estoit pas en l'estat auquel ils le pensoyent tous. Car Dieu qui l'auoit destiné à d'autres actions, & encore à d'autres souffrances, auoit tellement rebouché l'impetuosité des coups de pierre qu'on luy donnoit, & auoit apporté par sa bonté vn si pront remede à ses playes, que toute cette multitude qui l'auoit traisné là s'estant écoulée, il se leua incontinent sur ses pieds, & r'entra dans la ville sans estre connu. Puis voyant qu'il n'y auoit point d'ap-

Vers. 20. Mais les disciples estans assemblez à l'entour de luy, il se leua & entra en la ville: & le lēdemain s'en alla auec Barnabas en Derbe.

parence de demeurer là plus long-
temps, sinon qu'on voulust tenter
Dieu, dont on auoit exprimenté la
Providence si fauorable, il sortit
dés le lendemain au matin auec
Barnabas, & se retira à Derbe. Et
là ils ne demeurerent pas les bras
croisés non plus qu'ailleurs. Car
ils rendirent cette ville là partici-
pante du saint Euangile, & y for-
merént bon nombre de Disciples à
nostre Seigneur, & puis, quand ils
sceurent que la fureur de ceux de
Lystre estoit vn peu appaisée, &
qu'ils y pouuoyent aller auec quel-
que seureté, ils y retournerét quel-
que temps apres, & de là en Iconie,
& en Antioche de Pisidie. Et leur
dessein estoit, de rendre comme ils
firent, de plus en plus les ames des
disciples fermes & inesbranlables,
en les exhortant de perseuerer en la
Foy, & en leur faisant entẽdre qu'ils

vers. 21. *Et apres qu'ils eurẽt annoncé l'Euangile en ceste ville là & enseigné plusieurs, ils retournerẽt à Lystre, & en Iconie, & Antioche.*

vers. 22. *Confirmans les courages des Disciples, & les exhortans de demeurer en la Foy, & que par plusieurs tribulations il nous faut entrer au Royaume de Dieu.*

ne deuoyẽt point prendre de ſcan- dale de la perſecution qu'on faiſoit à leurs perſonnes, ny meſmes s'e- ſtonner s'il leur en arriuoit autant. Dautant que c'eſtoit bien leur vo- cation particuliere à eux, d'eſtre expoſés à la haine des ennemis de l'Evangile, & à ſouffrir mille tra- uerſes & mille vexations en le preſ- chant : mais que c'eſtoit auſſi no- ſtre condition generale, de nous tous, di-je, qui ſommes les fidelles de Ieſus Chriſt, d'entrer dans le royaume de Dieu à trauers diuerſes tribulations qu'il faut que nous en- durions en la terre. Et dautant que leur Commiſſion n'eſtoit pas ſeulement de conuertir les hom- mes à Chriſt par l'efficace preſente de leur predication & de leurs mi- racles, mais auſſi de pouruoir à l'ad- uenir par l'eſtabliſſement des Egli- ſes en vn bon ordre, à ce que la bõne

au Seigneur, auquel ils auoyent creu.

ſemence de l'Evangile s'y conſeruaſt & ſi prouignaſt, ils eſtablirent des Anciens, c'eſt à dire, des Paſteurs ordinaires en chaque Egliſe quils auoyent dreſſée en ces lieux-là. Et la façon dont ils y procederent eſt conſiderable. Car ils auoyent bien le pouvoir, en qualité d'Apoſtres de I. Chriſt, de choiſir premierement ceux qu'ils trouveroyent propres pour cela; puis apres de leur donner l'ordination, ſans y prendre l'aduis de perſonne. Comme Dieu leur auoit donné des graces incomparables pour faire de telles ordinations en ſorte, qu'il n'en pouuoit reüſſir que tout bien pour la gloire de noſtre Seigneur, & pour l'édification des ſiens, auſſi les auoit-il reueſtus d'vne autorité ſouueraine en ſon Egliſe pour le pratiquer. Neantmoins, pour monſtrer qu'ils ne

vouloyent point vſer de leur puiſſance abſoluë ſinon où la neceſſité le requeroit, & pour donner exemple aux autres Paſteurs, qui leur deuoyent eſtre infiniment inferieurs, de la maniere delaquelle ils ſe deuoyent comporter en telles choſes à l'aduenir, ils vſerent de cette condeſcendance, que de prendre les ſuffrages des aſſemblées en l'eſtabliſſement de ceux qu'ils auoyẽt eſleus. Et comme c'eſtoit la couſtume de conſacrer les miniſtres de l'Euangile par des actions extraordinaires de pieté, ils firent pour cela des prietes ſolennelles auec ieuſnes, & puis recommanderent & Paſteurs & troupeaux à noſtre Seigneur Ieſus auquel ils auoyent creu. Car il eſt & le Paſteur des Paſteurs, & le Protecteur de ſes fidelles. Cela fait, ils eſtimerent à propos de ſe rapprocher de la Iudée, afin

Verſ. 23. Et apres qu'ils eurẽt ordonné des Preſtres par chacune Egliſe, ayans prié auec ieuſnes, ils les recommanderent

Verſ. 24. Puis ayans trauerſé Pi

sidie, ils vin rent en Pam phylie. de consoler les fidelles par la connoissance qu'ils leur donneroyent du succés de leur voyage en la vocation des Gentils. C'est pourquoy ils trauerserent la Pisidie, & s'en vinrent en Pamphylie, qui est vn peu plus Orientale que la Pisidie,

Vers. 25 *Et quand il eurent an noncé la parole en Perge, descendi rent en Atalie.* vers le mont Taurus. Puis apres auoir annoncé la Parole de l'Euangile dans la ville de Perge, autant que l'occasion le permettoit, ils descendirent en Attalie, qui est vn port de la mer de Pamphylie, afin de s'y embarquer.

Vers 26. *Et de là na uigerent en Antioche, d'où ils a uoient esté recõmandez à la grace de Dieu põur l'œuure qu'ils auoient accomplie.* Et de là ils firent voile en Antioche de Syrie, qui est le lieu où nous auons dit cy dessus qu'ils auoyent esté recommandés à la grace de Dieu par les prieres des fidelles, pour aller entreprendre ce grand œuure dont ils venoyent de s'acquiter.

vers. 27. *Et quand ils furent ve-* Et quand ils y furent arriués, & qu'ils eurent assemblé l'Eglise, ils y

raconterent fort exactemen t toutes les choses que le Seigneur auoit faites & par eux & auec eux. Car ils estoyent ouvriers auec Dieu : eux preschant exterieurement la Parole de l'Evangile, & le Seigneur fournissant de sa part, tant les vertus & les miracles, qui en confirmoyent la verité, que la grace interieure de l'Esprit, qui rendoit leur predication efficace. Ainsi toute l'assemblée apprit par leur bouche, que Dieu s'estoit aussi manifesté & communiqué aux Gentils, & qu'il leur auoit ouvert la porte pour entrer auec les autres en la communion de la Foy & du Sauveur. Et d'autant que l'edification de l'Eglise le requeroit, & que d'ailleurs la Providence de Dieu disposoit tellement les choses, que leur presence deuoit estre à quelque temps de là necessaire dans la ville de Ierusa-

nus, & eurét assemblé l'Eglise, ils raconterent toutes les choses que Dieu auoit faictes por eux, & qu'il auoit ouuert aux Gẽtils l'huys de la Foy.

Vers. 28.
Et demeurerent non point peu de temps auec les disciples.

lem, ils demeurerent en celle d'Antioche aſſés long-temps, attendãs les occurrences qui leur ſeroyent fournies par la preuoyance de leur Maiſtre.

CHAP. XV.

Verſ. 1. *Or aucũs qui eſtoient deſcendus de Iudée, enſeignoient les freres : Que ſi vous n'eſtes circoncis, ſelon la maniere de Moyſe, vous ne pouuez eſtre ſauuez.*

OR il ne ſe paſſa pas fort long-temps qu'il ne s'offriſt vne occaſion bien ſignalée de déployer le zele qu'ils auoyent pour la pureté de la verité, & pour la liberté de l'Egliſe. Non contre les ennemis de dehors, dont ils auoyent ſouſtenu les aſſauts auec vne inuincible magnanimité, mais contre les faux freres & les faux Prophetes du dedans, dont les attentats contre la doctrine du Seigneur, ne ſont bien ſouuent pas moins à craindre. Car

il y eut certains Iuifs d'Antioche, qui ayans fait profeſſion d'embraſſer l'Euangile, s'en allerent en Iudée pour viſiter les Apoſtres, & l'Egliſe de Ieruſalem, dont la celebrité eſtoit grande parmy tous les freres. Là ils trouuerent, ce leur sembloit, vne fort grande difference entre les Chreſtiens du lieu, & ceux qui eſtoyent en Antioche. Car en Ieruſalem ils eſtoyent tous circoncis, parce qu'ils eſtoyent tous Iuifs de nation. En Antioche il y en auoit pluſieurs de prepuciés, parce qu'ils eſtoyent nés Gentils. En Ieruſalem ils obſeruoyent tous les ordonnances ceremonielles que Moyſe auoit données, & s'y ſentoyent obligés. En Antioche la pluſpart s'en diſpenſoyent, parce qu'eſtans Gentils de naiſſance, la Loy de Moyſe ne leur auoit pas eſté donnée. Et en Antioche Paul & Barnabas n'aſ-

treignoyent point les fidelles d'entre les Gentils à ces choſes, mais les laiſſoyent en leur liberté. En Ieruſalem les Apoſtres ne deſtournoyēt point les fidelles de ces obſeruations, parce que l'abolition n'en auoit point encore eſté publiée. Ces Iuifs d'Antioche donques ayant veu cette pratique de l'Egliſe de Ieruſalem, ſe porterent incontinent deux meſmes, par quelque faux zele qu'ils auoyent pour la Loy de Moyſe, & de plus, furent induits par quelques autres ſuperſtitieuſement zelateurs cōme eux, à penſer que ce que les Iuifs faiſoyēt, deuoit pareillemēt eſtre impoſé aux Gentils, & que ce qui ſe pratiquoit en Ieruſalem par la condeſcendance des Apoſtres, eſtoit vne choſe de neceſſité. Tellement qu'eſtans reuenus, ils ſe mirent à enſeigner les fidelles d'entre les Gentils en cette

sorte. C'est bien vne chose necessaire pour obtenir le salut, que de croire en Iesus Christ, & de le reconnoistre pour le Messie. Mais ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille laisser en arriere ce qui est ordonné par la Loy. L'Euangile n'a point esté reuelé pour aneantir la Loy : Christ n'est point venu pour oster l'autorité à Moyse. Si donc vous n'estes circoncis selon la coustume inuiolable des Iuifs, dont la Loy de Moyse est le fondement, vous ne pouués iouïr du salut que l'Euangile de Iesus Christ vous propose. Cette doctrine ne pût pas estre mise en auant, qu'elle ne rencontrast incontinent deux obstacles. L'vn, de la part des Gentils fidelles, qui ne consentoyent pas volontiers à subir vn ioug auquel ils n'estoyent point accoustumés, & qu'ils ne croyoyent pas estre tenus de por-

vers. 2. *Et grand debat estant suruenu à Paul & Barnabas à l'encontre d'eux, on ordonna que Paul & Barnabas, & quelques autres d'entr'eux monteroient en Ierusalem*

vers les Apostres & Prestres pour cette question.

ter. L'autre, de la part des Apostres Barnabas & Paul, qui ne pouuoyent souffrir qu'on apportast cette insigne alteration à la verité de Christ, & à la liberté de son Eglise. S'estant donc émeu vn fort grãd debat entre les Iuifs & les autres fidelles à cette occasion, & s'estant fait vne fort grande dispute de la part de Paul & de Barnabas contre ces pretendus Docteurs, enfin ils s'accorderent entr'eux d'vn expedient : c'est que parce que ceux qui apportoyent ces nouueautés en l'Eglise d'Antioche, se preualoyent de l'exemple de celle de Ierusalem, & de l'autorité des Apostres qui y estoyent, on iroit les voir là dessus, pour sçauoir quelle en estoit leur creance. Il fut donc ordonné d'vn commun consentement, que Paul & Barnabas d'vne part, & quelques autres du nombre de ces innoua-

teurs

teurs de l'autre, monteroyent vers les Apoſtres & les Anciens qui eſtoyent en Ieruſalem, pour auoir leur aduis ſur cette queſtion, afin que chacun ayant deduit ſes raiſons dans vne aſſemblée formée pour cela, on ſe tint à la reſolution qui y ſeroit priſe. Et Paul & Barnabas conſentirent à cette deputation; non que leur autorité, à la regarder en elle meſme, ne deuſt eſtre ſuffiſante pour terminer ce different: mais parce que ſe trouuans d'vn ſentiment diſſemblable à celuy que l'on imputoit aux autres Apoſtres qui eſtoyent en Ieruſalem, & qui d'ailleurs auoyent beaucoup d'autorité en l'Egliſe de Dieu, il eſtoit expedient pour la conſeruation de la pureté de l'Euangile, pour la paix de l'Egliſe du Seigneur, & pour l'efficace que deuoit auoir leur Apoſtolat, de faire

voir qu'il n'y auoit point de tel dis-
sentiment entre eux, & que la pre-
tention de ces broüillõs estoit mal
vers. 3. fondée. Ils partirent doncques
d'Antioche, & furent accompa-
gnés vn certain espace de chemin
par toute l'Eglise du lieu, non pas
seulement comme Apostres & fi-
delles ministres de Iesus Christ,
mais encore comme defenseurs de
la Verité, & protecteurs de la li-
berté des Gentils en cette occurren-
ce. Puis quand ils eurent pris con-
gé les vns des autres, ils vinrent
trauerser en Phenice & en Samarie,
en continuant leur droit chemin,
& racontans, où ils trouvoyent des
Iuifs fidelles, comment les Gentils
s'estoyent conuertis par leur mini-
stere à l'Evangile de Iesus Christ.
Ce qui donna par tout vne grande
joye à tous les Freres, de ce que l'E-
glise croissoit ainsi plãtureusemẽt,

Iceux donc enuoyez de par l'Eglise, trauerserent Phenice & Samarie, racontans la conuersion des Gentils: & donnerent grãd ioye à tous les Freres.

& que Dieu auoit aussi rendu les Nations participantes de sa grace, pour les amener à salut. Quand ils furent arriués en Ierusalem, ils furent receus auec toute sorte de demonstration de charité cordiale, & de dilection fraternelle, tant par l'Eglise en general, qu'en particulier par les Apostres & par les Anciens, & apres les embrassemens mutuels, ils leur raconterent auec beaucoup de soin & d'exactitude d'vn costé, & beaucoup d'attention & de consolatiõ de l'autre, les choses que Dieu auoit faites par eux & auec eux en la vocation des Gentils. Le sujet de leur voyage fut incontinent diuulgué, & eux mesmes ne celoyent pas quelle estoit la principale raison qui les auoit fait venir de la ville d'Antioche. Car apres auoir raconté quel auoit esté le succés de leurs voyages & de

vers. 4. *Puis estant arriuez en Ierusalem, ils furent receus de l'Eglise & des Apostres & Anciens, & annoncerent toutes les choses que Dieu auoit faictes auec eux.*

Vers. 5. *Mais aucuns de la secte des Phariseens, qui auoyent creu, se leuerent, disans qu'il les falloit circoncire & leur*

commander de garder la Loy de Moyſe.

leur predication, & comment Dieu auoit beni leur miniſtere en l'eſtabliſſement de quantité de belles Egliſes à Antioche, en l'Iſle de Chypre, en Piſidie, en Pamphylie, & entre les Lycaoniens meſmes, ils firent entendre les difficultés qui depuis peu de temps eſtoyent ſuruenuës à ce bon œuvre, & les trauerſes qu'on leur y donnoit. Car diſoyent-ils, il s'eſt éleué certains perſonnages, qui ont eſté de la ſecte des Phariſiens autrefois, & qui depuis ont fait profeſſion de croire, leſquels retenans ce zele feruent & immoderé qui eſt comme particulier à ces gens pour les ordonnances de la Loy, & pour les traditions de leurs Peres, enſeignent hautemēt qu'il faut que les Gentils ſoyēt circoncis, & qu'il leur faut commander de s'aſſujettir à l'obſeruation des ceremonies que Moyſe

nous a ordonnées. Ce qui cauſe beaucoup de trouble, & met vn grand achoppement au cours de l'Evangile parmy les Nations. Cela donc ayant eſté iugé, comme en effect il eſtoit, d'vne merveilleuſement grande importance, les Apoſtres & les Anciens s'aſſemblerent, pour voir ce qu'il faloit ordonner ſur ce ſujet, & c'eſtoit proprement aux Apoſtres à en determiner. Car là où ils eſtoyent, ny les dons, ny l'autorité des Anciens, qui n'eſtoyent rien ſinon des Paſteurs ordinaires, ne pouvoyent paroiſtre. Mais ces ſaints ſerviteurs de Dieu, qui eſtoyent ſouverainement eſloignés de tout deſir de domination & de tout faſt, ne dédaignerent pas de leur donner place & ſuffrage dans l'aſſemblée où cela ſe deuoit decider, & de s'abaiſſer iuſques là que de s'égaler en quelque façon à

℣. 6. Adonc les Apoſtres & Anciens s'aſſemblerẽt pour regarder à ceſte affaire.

ceux qui leur estoyent de si loin inferieurs en graces du S. Esprit, & en eminence de charges. Quant au commun des fidelles, on ne les y admit pas, tāt pour euiter la confusiō, que par ce que la decisiō des Points de doctrine appartient à la charge d'enseigner, qui ne peut cōuenir aux personnes purement privées. L'assemblée estāt ainsi formée, la premiere chose qui s'y fit apres l'inuocation du Nom de Dieu, (dequoy il n'est pas necessaire que ie fasse mention, chacun pouvant iuger de soy-mesme qu'elle ne fut pas oubliee dans vne telle congregation) ce fut de proposer la question dont il s'agissoit, & d'entendre les raisons de part & d'autre. Et dautant qu'ils n'estoyent pas tous Apostres, ny par consequent tous parfaitement ny mesmes également illuminés, les raisons qui s'alleguoyent pour

vers. 7. *Et apres grāde dispute, Pierre se leua, & leur dit Hommes freres, Vous sçauez que des long tēps Dieu a esleu d'entre nous que les Gentils ouyssent par ma bouche la parole de l'Euangile, & crussent.*

obliger les Gentils à l'obſeruation de la Loy, firent pour vn temps quelque impreſſion dans l'eſprit de pluſieurs des aſſiſtans, tellement qu'il y eut là vne diſpute grande & conſiderable ſur cette matiere. S. Pierre, qui auoit toûjours eſté eſtimé le premier en ce qui eſtoit du rang, & à qui par conſequent appartenoit, pour la conſeruation de l'ordre, de moderer en cette aſſemblée, laiſſa aller cette diſpute autant auant qu'il eſtoit neceſſaire, non pas ſeulement pour entendre les raiſons, mais auſſi pour donner à chacun vne raiſonnable liberté d'expoſer ſes ſentimens, & de dire ce qu'il penſoit neceſſaire pour éclaircir la matiere. Mais apres que la choſe eut eſté aſſés diſcutée par la diſpute, il ſe leua au milieu de l'aſſemblée, & tint ce propos à tous ceux qui la compoſoyent. Hom-

mes freres; car nous sommes tels de consanguinité, de participation en mesme adoption en Iesus Christ, & en quelque sorte, de communiō en mesme charge : Nous ne sçaurons mieux vuider cette question qu'en prenant pour reigle de nos sentimens l'exemple des actions de Dieu mesme. Or si nous y sommes attentifs, & si nous faisons reflexion sur les choses passées, nous verrons que par sa conduite il a prejugé quelle deuoit estre la nostre en ce qui concerne les Gentils. Car vous sçaués tous qu'il y a déja long-temps, que Dieu choisissant d'entre nous, non à cause de nous mesmes, ny pour quelque qualité qui soit en nous, mais selon la liberté de sa volonté, qui seroyent ceux qu'il employeroit à ce ministere, a voulu que ç'ait esté par ma bouche que les Gentils ouïssent la Parole de

l'Evangile, & qu'ainſi ils fuſſent a-
menés à croire en noſtre Seigneur
Ieſus Chriſt. Deſia c'eſt vne cho- *verſ. 8.*
ſe digne de tres-grande conſidera- *Et Dieu qui*
tion, que ſans qu'ils euſſent oüi par- *cognoiſt les*
ler de la Loy de Moyſe, & ſans qu'il *cœurs leur en*
leur euſt eſté fait aucune mention *a rendu teſmoignage, leur donnãt le S. Eſprit, come à nous.*
de la Circonciſion, Dieu nous ait
commandé de leur offrir le ſalut
en Ieſus Chriſt, moyennant que
par vne vraye foy ils embraſſent
l'Evangile. Car ce qu'il leur a fait
ainſi preſenter ſous cette condition
ſans la Loy, qui peut douter qu'il ne
le leur ait voulu donner, en accom-
pliſſant la condition, ſans la Loy
de meſme? Mais il y a bien dauan-
tage. Premierement, luy-meſme
leur a dõné d'accomplir cette con-
dition en croyant, & cela ſans qu'ils
fuſſent circoncis. Ce qui les a mis
dans vn droit infaillible & indu-
bitable de la poſſeſſiõ du ſalut. Puis

apres, afin que perſonne ne doutaſt de la ſincerité de leur foy, luy, qui connoiſt les cœurs, & qui ne s'y peut pas tromper, leur en a rendu le témoignage le plus autentique & le plus irrefragable qui ſe peut. Car non ſeulement ſans auoir eſté circoncis, mais meſmes auant que d'auoir receu le Bapteſme, qui eſt vne ceremonie Euangelique, qui ſe pratique ordinairement auant que nous donnions aux fidelles l'impoſition des mains qui attire le S. Eſprit, il le leur a donné, ainſi qu'il fait à nous autres Iuifs, comme vn ſeau qu'il les

verſ. 9. auoüoit pour ſiens, à qui ſes promeſſes appartiennent. Encore donques qu'ils ne fuſſent ny Circoncis, ny ſoumis à l'obſeruation du reſte des ceremonies de la Loy, Dieu n'a point mis de difference entre eux & nous, & les a traittés en leur Pre-

Et n'a point fait de difference entre nous & eux, ayant purifié leurs cœurs par foy.

puce tout de mesme qu'il nous traitte en nostre Circoncision. Car quant à ce que par le passé nous les auons tenus pour pollus, & que nous auons estimé qu'ils ne pouvoyent estre purifiés que par la Circoncision, Dieu nous a monstré que desormais il en faut auoir vne opinion bien differente. La Circoncision est vne ceremonie exterieure, qui ne les pouvoit purifier, pour estre introduits dans l'alliance de Dieu, sinon quant au corps. Au lieu qu'en leur donnant la Foy, Dieu les a purifiés quant au cœur & quant à l'esprit, ce qui est vne chose incomparablement plus auantageuse. Or quand il n'y auroit que cela, ce seroit assés pour nous induire à laisser les Gentils en leur liberté. Mais il y a quelque chose de plus encore. C'est que ceux qui leur veulent imposer la necessité d'estre

Vers. 10 Maintenant donc, pourquoy tentez vous [illegible] *pour* [illegible] *vn ioug* [illegible] *le col de* [illegible] *ni nos Peres* [illegible]

circoncis, les veulent par ce moyen engager dans l'obseruation de toute la Loy, pour obtenir la Iustification par l'accomplissemēt de ses ordonnances. Car ils disent qu'il n'y a pas moyen d'estre sauvé sans cela. Et quoy qu'ils font profession de mesler la foy en l'Evangile de Christ, auec l'obseruation de la Loy, si est-ce que l'introduction de l'vne est l'exclusion de l'autre; ces deux façons d'obtenir la iustification deuant Dieu, estant absolument incompatibles. Puis donc que pour estre iustifié par la Loy, il faut executer ponctuellement tous ses commandemens, tant moraux, que ceremoniels, & politiques, ces gens veulent adstreindre les Gentils à cette obligation, de laquelle qui est-ce d'entre les hommes qui s'acquitte? Maintenant donc pourquoy tentés vous

Dieu, pour mettre vn ioug ſur le col des Diſciples, lequel ny nous ny nos peres n'auons peu porter? Car quelle promeſſe aués vous, ou meſmes quelle apparence y a-t-il, que Dieu leur donne pour l'accompliſſement de la Loy, ce qu'il n'a iamais donné à homme du monde? Vous le reduiſés donc à la neceſſité, ou de manquer à leur donner le ſalut, lequel neantmoins il leur a promis, ou de leur donner d'accomplir ſa Loy, ce que vous n'aués nul ſujet de vous promettre qu'il faſſe. En effect, nous meſmes qui ſommes circoncis, & qui gardons, autant que faire ſe peut, les ordonnances de la Loy, n'eſperons pas neantmoins d'eſtre iuſtifiés par là, mais croyons que nous ſerons ſauvés par la ſeule grace de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ſans que la vertu de la Loy & de la Cir-

verſ. 11. Ains nous croyons que ſerõs ſauuez par la grace du Seigneur Ieſus Chriſt, comme eux auſſi.

conciſion y intervienne, non plus qu'au ſalut & en la iuſtification de ceux-là. Pourquoy donques voudrions nous qu'ils eſperaſſent le ſalut d'où nous ne l'attendons pas nous meſmes? Bien que l'autorité de l'Apoſtre S. Pierre fuſt grande, ce ne fut pas tant elle pourtant qui induiſit l'aſſemblée à acquieſcer ſans contredit à l'aduis qu'il auoit donné, comme l'évidence de la verité. Mais elle y parut telle & ſi manifeſte, qu'au lieu qu'auparauant il y auoit, non pas ſeulement quelque diuerſité de ſentimens, mais meſmes quelque conteſtatiõ, toute la multitude ſe teut alors, & approuua vnanimement ce qu'elle venoit d'entendre. Et parce que Pierre auoit parlé fort auantageuſement de la grace de Dieu enuers les Gentils, & qu'il auoit fondé là deſſus vne bonne partie de ce qu'il

Verſ. 12 Lors toute la multitude ſe teut, & eſcoutoient Barnabas, & Paul, racontans quels ſignes & merueilles Dieu auoit faites par eux entre les Gentils.

auoit mis en auant, Paul & Barnabas creurent que c'eſtoit vne choſe qu'il falloit confirmer par la haute experience qu'ils en auoyent faite eux-meſmes. Ils ſe mirent donc à raconter combien de ſignes & de merueilles Dieu auoit faites par eux entre les Gentils, ce qu'il n'euſt pas fait à l'occaſion de la predication de l'Evangile qu'ils leur addreſſoyent, s'il n'euſt approuvé leur vocation, & s'il ne l'euſt voulu rendre efficace. Et tous ceux qui eſtoyent là preſens les écoutoyent attentivement, & auec vne ſatisfaction incroyable. Cependant, la queſtion de ce qu'il faloit faire en cette occaſion, n'eſtoit pas encore abſolument reſoluë. Car S. Pierre en auoit bien determiné le droit, à conſiderer la choſe dans la theſe, comme on parle, & en general: & de ſon propos il reſultoit neceſſai-

vers. 13. *Et apres que ils ſe furent tous, Iaques reſpondit, diſant, Hõmes freres, oyez moy.*

rement que les Gentils ne deuoyent
estre asseruis à aucune ceremonie
legale. Mais à regarder cette ma-
tiere entant qu'elle estoit reuestuë
de certaines circonstãces de temps,
& de lieux, & de personnes, qui fõt
bien souvent que ce qui nous est
permis n'est pourtant pas expediét,
saint Pierre n'en auoit rien dit, &
auoit laissé à ceux qui parleroyent
apres luy, à proposer là dessus ce
qu'ils iugeroyent raisõnable. Quãd
donques Paul & Barnabas se furent
teus, Iacques, qui estoit dans cette
assemblée le plus respecté apres
Pierre, print la parole, & proposa vn
aduis dans lequel il gardoit vn cer-
tain sage temperament entre cette
absoluë liberté que l'opinion de S.
Pierre auoit donnée aux Gentils se-
lon le droit, & ce ioug pesant &
insupportable que les autres leur
vouloyent imposer contre toute
sorte

ſorte de iuſtice. En quoy il tendoit à faire que Iuifs & Gentils peuſſent viure enſemble fraternellemẽt, ſans que les Iuifs oſtaſſent aux Gentils la ſainte liberté dont noſtre Seigneur leur eſt auteur, & ſans que les Gentils s'en preualuſſent plus qu'il ne faloit, en donnant ſcandale aux Iuifs, en des choſes dans leſquelles ils ne deuoyent pas tant regarder à leur contentement particulier, qu'à l'edification commune. Il dit donques, Hommes freres, écoutés moy : car i'ay à vous dire choſe de laquelle ie ſuis aſſeuré que vous la trouverés trempée dans la charité, & dans la prudence Chreſtienne tout enſemble. Simon, noſtre frere, a raconté comme Dieu a premierement ietté les yeux de ſes compaſſions ſur les Gentils, pour en prendre vn peuple ſacré à ſon Nom, & ſur qui re-

Verſ. 14.
Simon a raconté comme Dieu a premierement regardé les Gentils pour en prendre vn peuple à ſon Nom.

Vers. 15
Et à cela s'accordent les paroles des Prophetes, ainsi qu'il est escrit.

luise sa gloire. Et comme c'est chose que l'experience met hors de contestation, veu ce que nous en sçauons de longue-main, & ce que nos freres Paul & Barnabas en viẽnent encore de deduire en cette assemblée, aussi ne doit-elle pas estre trouvée estrãge par qui que ce soit, veu qu'elle s'accorde si parfaitemẽt auec les paroles des Prophetes. Car qu'y a-t il de si estõnant quand on void arriuer ce qui a esté predit ? Et qui peut estre raisonnablement choqué que les Propheties s'accomplissent ?

Vers. 16.
Apres cecy, ie retourneray, & reédifieray le tabernacle de Dauid qui est cheut, & reédifieray ses ruines, & le redresseray.

Or sçaués-vous ce qui en est escrit entr'autres endroits, au chapitre neufieme des revelations d'Amos, où Dieu est introduit parlant en cette sorte. *Apres cecy ie retourneray, & rebastiray le tabernacle de Dauid, qui est decheu & rebastiray ses ruïnes, & les redresseray:*

Vers. 17.
Afin que le

Afin que le residu des hõmes recherche

le Seigneur, & toutes les Nations sur lesquelles mon nom est reclamé, dit le Seigneur qui fait toutes ces choses. Ie ne m'arresteray point à monstrer comme la Maison de Dauid, laquelle estoit venuë en vne piteuse decadence, est maintenant restaurée d'vne façon plus que magnifique en la personne de nostre Iesus. Ie n'insisteray point sur ce qui est dit du residu d'entre les hommes qui recherche le Seigneur, de peur que quelcun ne formast icy des difficultés sur la difference qui se trouue entre le texte originel, & quelques anciennes Versions des Ecritures en ce passage. Ie diray seulement qu'il est clair que le Seigneur Eternel y dit que son Nom est reclamé sur les Nations. Quand donques est-ce que cela a esté accompli dans les temps passés? Et qui peut nier qu'il ne le soit au tẽps

residu des hommes requiere le Seigneur, & tous les Gẽtils, sur lesquels est inuoqué mon Nom, dit le Seigneur, qui fait ces choses.

preſent, que tant de peuples ſe conuertiſſent à noſtre Seigneur, & que c'eſt entre les Gentils meſmes qu'a commencé le nom de Chreſtiens, comme qui diroit, les peuples ſur qui le Nom de Chriſt ſe reclame?

Verſ 18. *De tout tẽps Dieu cognoiſt ſes œuures.*

Au temps auquel le Prophete a predit cela, il n'y auoit dans les choſes du monde aucune apparence qu'il ſe fiſt. Et depuis, quand nos peres l'ont leu, ils ne l'ont point entendu, comme nous ne l'entendõs pas bien, auãt l'execution des choſes meſmes. Mais Dieu, à qui toutes ſes œuvres ſont connuës de tout temps, & meſmes auant le temps, ayant ordonné de faire celle là, l'auoit preueuë, & la preuoyant l'auoit predite, & en auoit mis & dãs ſes paroles, des preſignifications, & dans les choſes meſmes qu'il faiſoit alors, des repreſentations, que les euenemens ont en fin renduës fort

intelligibles. Ie suis donc d'advis que l'on ne donne aucun trouble ny aucune fascherie à ceux des Gentils qui se conuertissent à Dieu, & qu'autant que la charité Chrestienne, & l'edification publique le permetra, on les laisse iouïr de la liberté de l'Evangile. Mais dautant que les circonstances des lieux, des personnes, & des temps, changent quelquesfois vn peu la nature des choses indifferentes, & que le desir de la paix nous oblige en diuerses occasions à reserrer l'vsage de nostre liberté, & que d'ailleurs nos freres d'entre les Gentils ont besoin de quelques serieux aduertissemens de la part de cette assemblée, pour ce qui est de la conduite de leur vie & de leur conuersation, mon opinion est, premierement qu'on leur écriue, afin qu'il leur conste plus clairement quel est

Vers. 19. *Parquoy ie suis d'aduis de ne fascher ceux des Gentils qui se conuertissent à Dieu.*

Vers. 20. *Mais de leur escrire qu'ils s'abstiennent des souilleures des idoles, & de paillardise, & de chose estouffée, & de sang.*

noſtre ſentiment, & que la me-
moire en demeure plus certaine à
la poſterité. Puis apres, que dans la
lettre qu'on leur écrira, l'on parti-
culariſe exactemẽt les choſes dont
ils ſe doiuent abſtenir, tant pour ſa-
tisfaire à leur deuoir enuers Dieu,
que pour condeſcendre aux deſirs
de leurs freres d'entre les Iuifs, a-
fin qu'ils puiſſent viure entre
eux fraternellement & ſans ſcan-
dale. Les choſes donques dont ie
deſire qu'ils s'abſtiennent ſont,
premieremẽt les ſoüillures ou con-
taminations des idoles. Car nous
auons accouſtumé d'appeller ainſi
les choſes qui leur ſont ſacrifiées.
Et la raiſon de ce que ie deſire en
cet égard eſt euidente. C'eſt que ſi
les Gentils conuertis en mangent
dans les Temples meſmes des faux
Dieux, aux banquets qui ſe font en
leur honneur, ils ne peuvent euiter

qu'ils n'ayent quelque cōmunicatiō auec les idoles meſmes; ce que la Religion Chreſtienne ne peut ſouffrir. Et s'ils en mangent hors des Temples, aux feſtins que les amis ſe font ordinairement les vns aux autres, & où les Chreſtiens peuuent eſtre conuiés, bien qu'ils n'ayent point de communication auec l'idole en ces lieux là, ils ne peuuent euiter qu'ils ne ſcandaliſent les Iuifs, à qui ces choſes ſont toûjours en abomination, en quelques lieux qu'ils les voyent. Apres cela, il leur faut enioindre qu'ils s'abſtiennent de toute ſorte de paillardiſe, non par condeſcendance à leurs freres, mais parce qu'ils y ſont obligés par la Nature deuant Dieu. Bien eſt vray qu'ils ſont pareillement obligés à diuerſes autres choſes. Mais de celles là ie ne parle point; parce que d'vn coſté la Nature leur enſeigne

ſi clairement qu'il eſt neceſſaire de s'en abſtenir, & de l'autre les Loix politiques denoncent de telles punitions à ceux qui les commettent, qu'il y a bien d'autres motifs que ceux d'vne charitable condeſcendance, & du ſoin que l'on doit auoir de ne ſcandaliſer pas ſon prochain, qui doiuent empeſcher les Gentils conuertis de s'y abandõner. Tel eſt le meurtre, & le larcin, & l'adultere, & l'amour des maſles, & meſmes le ſubornement des filles, qui ſont en puiſſance de pere & de mere, pour en abuſer. Car ou bien toutes ces choſes là ſont punies par les Magiſtrats, ou la lumiere de la Raiſon les fait auoir en horreur, ſi elle n'eſt horriblement corrompuë. Mais quant à la paillardiſe qui ſe commet auec des femmes qui ſe proſtituent comme publiquement à prix d'argent, non ſeulement les

loix publiques ne la chastient point entre les Gentils, mais elle est tenue presque vniuersellement entr'eux pour vne chose indifferente. Et ie crains que l'Euangile n'ait pas encore tellement illuminé ceux d'entr'eux qui se sont conuertis à nostre Seigneur, qu'il leur ait fait assés clairement reconnoistre la turpitude de ce peché, à le considerer en luy mesme. C'est pourquoy ie desire que quant il n'y auroit point d'autre sujet de haïr ce vice là, ils s'en abstiennent pour cette consideration, qu'il choqueroit & scandaliseroit les esprits des fidelles Iuifs, qui sont de tout temps esleués sous vne discipline plus honneste. Enfin, ie suis d'aduis qu'on les oblige à ne manger point de choses estouffées ny de sang. Ce n'est pas qu'au fonds ie tienne qu'il y ait en la nature de la chose, à la considerer en elle

meſme, de l'offenſe contre Dieu.
Car toute creature de Dieu eſt bonne, auſſi bien le ſang que les autres, pourueu qu'on en vſe auec action de graces, & qu'on en rapporte l'vſage à la gloire du Createur. Mais c'eſt que les Iuifs porteront en quelque ſorte plus impatiemment la tranſgreſſion de la Loy qui leur deffend l'vſage des choſes eſtouffées & du ſang, que la violation de toute autre ordõnance legale. de cela il y a double raiſon. L'vne eſt, que ce commandement eſtant plus ancien que la Loy de Moyſe, & donné à Noë des incontinent apres le Deluge, ils eſtiment qu'il eſt aucunement naturel. De ſorte que quand toutes les autres ceremonies n'obligeroyent ſinon les Iuifs, auſquels ſeuls Moyſe a eſté donné pour Legiſlateur, ils eſtiment que celuy là doit eſtre obſerué par tous les peu-

ples de la terre. L'autre eſt, que l'interpretation ſymbolique en doit eſtre perpetuellement inculquée à toutes nations; c'eſt qu'il ne faut pas prendre plaiſir à la vengeance. Car la vie eſt eſtimée eſtre dans le ſang, & Dieu meſme eſt celuy qui a donné cette interpretation à ſa defenſe. Or ſoit qu'on mange le ſang à part, ſoit qu'on le mange auec la beſte, l'ayant eſtouffée ſans la ſaigner, c'eſt en cet égard vne meſme choſe. Voila tout ce que ie croy que l'on doit exiger des Gentils, & dont il faut auſſi que de leur coſté les Iuifs ſe contentent. Car quand à vouloir que les Nations ſubiſſent la Loy de Moyſe; cõme ſi c'eſtoit abolir ſon autorité que de ne les y aſtreindre pas, c'eſt ne pas bien prendre la choſe. C'eſt aſſés conſeruer l'autorité de Moyſe, que de la luy laiſſer toute entiere ſur

Verſ. 21
Car Moyſe d'ancienneté a des gẽs par chaſque ville qui le preſchent és Synagogues, où il eſt leu par chaque Sabbat.

ceux de qui il eſt Legiſlateur. Or tant s'en faut que nous la luy oſtiõs, que ceux meſmes qui ſont ſes plus grands zelateurs ne ſçauroyent nier qu'on la leur preſche continuellement,& que le Chriſtianiſme n'y a point iuſques icy apporté d'empeſchement. De puis fort long-temps on le lit dans les Synagogues,& cela ſe fait reglément par chaque Sabbat. Puis donc qu'il y a des Synagogues,non pas ſeulement en Ieruſalem & en Iudée,mais meſmes dãs toutes les contrées de la diſperſion des Iuifs,qu'eſt-ce autre choſe cela ſinon preſcher Moyſe par chaque ville, & recõmander l'obſeruation de ſes ordonnances à ceux là qui s'y croyent obligés ? Et quant à moy ie ſuis d'aduis qu'on ne les empeſche point,& qu'on ſouffre qu'ils les pratiquent, iuſques à ce que Dieu leur ait donné plus de connoiſſance,tãt

de ſa volonté en ces matieres, que de leur propre liberté. Car c'eſt vne choſe enracinée de trop longue main dans leurs eſprits, & qui ſe cultiue encore trop ſoigneuſement par la lecture continuelle de ce Prophete, pour pouuoir eſtre abolie en ſi peu de temps. Cet aduis ayant eſté écouté auec beaucoup d'attention, il fut vniuerſellement approué par les Apoſtres, par les Anciens ou miniſtres ordinaires, & meſmes par toute l'Egliſe, à laquelle on permettoit d'eſtre preſente, bien que les particuliers n'euſſent point de part dans la deliberation. Et comme Iacques auoit adjouſté à l'opinion de Pierre, qu'on ne ſe contenteroit pas de faire ſçauoir de viue voix la reſolution de l'aſſemblée aux Gentils, l'on adiouſta encore à celle de Iacques, & cela du commun conſentement des Apoſtres, des

verſ. 22. *Lors il pleut aux Apoſtres & aux Anciens auec toute l'Egliſe d'enuoyer gẽs eſleuz d'entr'eux en Antioche, auec Paul & Barnabas, Iudas ſurnommé Barſabas, & Silas, hõmes principaux entre les freres.*

Anciens,& de l'Eglise, qui pouuoit bien donner son aduis dans les choses de prudence & qui touchent l'ordre seulement, d'enuoyer en Antioche auec Paul & Barnabas , des personnages esleus d'entr'eux , afin qu'on ne dist pas que ce fussent des lettres subrepticement obtenuës, ou extorquées par quelque importunité, mais que tout le mõde ouïst le sentimẽt de toute l'Eglise de Ierusalem , parlant par la bouche de ses deputés. Ils choisirent donc Iudas surnommé Barsabas,& Silas, hommes principaux entre les freres, tant par leur charge publique , que par la qualité de leurs dons, afin que la deputation estant notable , le té-

Vers. 23. *En escriuãt par eux: Les Apostres & les Anciens freres, aux freres, qui sõt des Gentils en Antioche.*

moignage en eust plus de poids. Et écriuirent par eux des lettres que ie rapporteray icy tout du long, afin d'en conseruer la memoire. Les Apostres,& les Anciens,& les Fre-

res, aux Freres qui sont des Gentils à Antioche, & en Syrie, & en Cilice, Salut. Pource que nous auons entendu que quelques vns qui sont partis d'entre nous, & qui se vantoyẽt à fausses enseignes de sçauoir bien nos sentimens, vous ont troublés par quelques propos qu'ils vous ont tenus, & au lieu d'edifier vos ames, ont tasché à les renuerser, en vous ordonnant d'estre circoncis, & de vous obliger à l'obseruation de toutes les institutions de la Loy: gens à qui nous n'en auions donné aucune charge, quoy qu'ils disent. Nous auons esté d'aduis, estans assemblés d'vn accord, d'enuoyer vers vous des personnages que nous auons esleus d'entre nous, & dont la mission de nostre part ne vous peut estre suspecte, afin qu'ils accompagnent nos tres-chers & tres-aimés freres Barnabas

& en Syrie, & en Cilicie, salut.

Vers. 24. *Pource que nous auons entendu qu'aucuns, partis d'entre nous, vous ont troublez par aucuns propos, renuersans vos ames, ausquels n'en auions point donné charge.*

Vers. 25. *Nous auons esté d'aduis, estans assemblez d'vn accord, de vous enuoyer des personnages qu'auons esleus, auec nos tres-chers Barnabas & Paul.*

vers. 26. Hommes qui ont abādonné leurs vies Pour le Nom de nostre Seigneur Iesus Christ.

& Paul. Non que la fidelité du rapport que ces deux derniers vous feroyent de nos sentimens, d'eust estre reuoquée en doute par qui que ce soit. Car estans personnages qui ont maintesfois abandonné leurs vies pour la confession du Nom du Seigneur Iesus, & pour la verité de son Evangile, la verité de leur parole doit desormais estre au dessus de tout reproche & de toute exception. Mais nous auons creu qu'il falloit ainsi fermer la bouche aux contredisans, & leuer des esprits des simples & des infirmes tous les scrupules qui y pourroyent naistre. Nous auons donc enuoyé Iude & Silas, qui vous feront aussi entendre de bouche & vous expliqueront de vive voix les raisons de ce que nous vous mandons par escrit, afin que vous en ayés vne certitude toute entiere. C'est qu'il a semblé

vers. 27. Nous auons donc enuoyé Iudas & Silas, lesquels aussi vous raconteront le mesme de bouche.

Vers 28. Car il a sé-

ble bon au S. Esprit, & à nous de ne mettre plus grande charge sur vous que ces choses necessaires.

ſemblé bon au Saint Eſprit, qui
nous accompagne toûjours, & qui
nous a particulierement aſſiſtés en
cette occurrence ; & ſi vous voulés
que nous parlions encore ainſi, afin
de vous atteſter de la verité de nos
ſentimens, que ces gens qui vous
troublent vous ont deguiſés ; il a
ſemblé bon à nous meſmes, de ne
mettre point ſur vous de charge
plus grande que celle-cy, que nous
ne vous impoſons pas de gayeté de
cœur, pour vous tenir ſous le
ieug, mais qu'en partie la nature
de la choſe, en partie la circonſtā-
ce du temps, & le ſoin que vous
deués auoir d'entretenir paix auec
vos freres, vous rendent d'vne ob-
ſeruation inviolable & neceſſaire,
afin que perſonne d'entre vous ne *vers. 29.*
s'en eſtime diſpenſé. C'eſt que vous
vous abſteniés de manger des cho-
ſes ſacrifiées aux idoles, & du ſang,

Que vous vous abſteniez de choſes ſacrifiées aux idoles,

& de sang, & de chose estouffée, & de paillardise: desquelles choses si vous vous gardez vous ferez bien. Bien vous soit.

& des choses estouffées, & que vous vous donniés garde de la paillardise, qui est maintenant tenuë comme indifferente entre les Nations. Si donc vous vous contregardés de ces choses-là, vous ferés ce qui conuient d'vn costé à la pureté, & de l'autre à la charité du saint Evangile. C'est tout ce que nous auons à vous dire sur ce sujet; Bien vous soit. Cette lettre estant écrite, & mise entre les mains des quatre qui la deuoyent porter, ils prirent congé de ceux qui les enuoyoyent, & s'en vinrent sans retardement, & tout le droit chemin, à Antioche, afin de ne tenir pas en suspens les esprits des fidelles qui les attendoyent. Puis aussi tost qu'ils furent arriués, ils assemblerent toute l'Eglise, comme estant celle à qui les lettres appartenoyẽt, & qui en deuoit receuoir l'instru-

vers. 30. *Iceux donc ayans pris congé, vinrẽt en Antioche: & ayans assemblé la cõpagnie, baillerẽt l'epistre.*

ction, & ayant dit quelque choſe
touchant leur deputation, ils les
rendirent aux Paſteurs ordinaires
du lieu, en la preſence de tout le
peuple. Là donques elles furent ou- ℣ſ. 31.
uertes, & leuës publiquement; & *Laquelle eſtant leuë, ils furent reſiouïs de la consolation.*
cela fait, Iudas & Silas s'eſtendirẽt
à expliquer de viue voix à toute la
multitude, quels auoyent eſté les
motifs de cette reſolution, cõment
elle auoit eſté priſe vnanimement
& ſans qu'il y euſt aucune voix diſ-
ſentante, & que ceux qui leur a-
uoyent apporté ce trouble, auoyẽt
eſté deſaduoüés. Tellement qu'a-
pres la lecture de ces lettres, & l'ouïe
de ces propos, les freres témoigne-
rent vne grande ioye de la conſola-
tion que cela leur apportoit. Car
ils voyoyent par ce moyen leur
trouble appaiſé, & leur liberté con-
ſeruée, & l'autorité de Paul & de
Barnabas; que les faux docteurs

auoyent voulu eſbranler, mieux eſtablie qu'auparauant, & la doctrine de l'Euangile expliquée, & neantmoins la charité ſi bien gardée, & les choſes reduites à vn ſi ſaint & ſi ſage temperament, qu'il n'y auoit deſormais plus d'empeſchement à ce que les Iuifs & les Gentils s'aſſociaſſent en vn meſme corps, & veſcuſſent enſemble en concorde fraternelle. Et dautant que Iudas & Silas auoyent outre leurs autres dons, celuy qu'on appelle de Prophetie, c'eſt à dire, qu'ils eſtoyent du nombre de ceux qui apres les ſaints Apoſtres auoyent le plus de connoiſſance des myſteres de la Religion Chreſtienne, & le plus de faculté de bien entendre & de bien expliquer les oracles du Vieux Teſtament, ce qui leur donnoit le ſecond rang entre les miniſtres de l'Egliſe ; ils ne ſe contenterent pas

vers. 32 *Pareillemẽt Iudas & Silas, leſquels eſtoient auſſi Prophetes conſolerent les freres par pluſieurs paroles, & les confirmerẽt.*

des choses qu'ils auoyent dites en qualité d'Enuoyés par l'Eglise de Ierusalem, ils se mirent à parler en l'Eglise d'Antioche de leur chef, & à exhorter les freres par plusieurs saintes paroles, par lesquelles ils les confirmerent en la foy de nostre Sauueur. Quand ils eurent demeu-ré là autant de temps que le reque-roit l'edification de l'Eglise, ils luy demanderent congé; ce qu'elle leur octroya, en faisant toutes sortes de bons vœux pour eux, afin que quād ils voudroyent, ils peussent retour-ner en Ierusalem vers ceux qui les auoyent enuoyés. Et de fait Iudas se mit quelque peu de temps aprés en chemin. Mais quant à Silas, iugeant sa commission expirée par ce qu'il auoit fait en Antioche, & qu'il n'estoit pas necessaire qu'ils retournassent tous deux pour faire le rapport du succés qu'elle auoit

vers. 33. *Et quand ils eurent demeuré là quelque espace de tēps, ils furent renuoyez en paix par les freres vers ceux qui les auoient enuoyez.*

vers. 34. *Toutesfois il sembla bon à Silas de demeurer là. Et Iudas seul retourna en Ierusalem.*

eu, il demeura là pour y seruir nostre Seigneur, selon que les occasions s'en presenteroyent. Quant à Paul & Barnabas, ce qu'ils estoyẽt allés en Ierusalem, ce n'estoit que pour le sujet que ie viens de raconter. C'est pourquoy, non seulemẽt ils ne s'estimerent pas obligés d'y retourner, comme Iude, mais mesmes ils creurent qu'ils deuoyent demeurer en Antioche, pour l'edification & l'affermissement de l'Eglise qui y estoit. Ils s'y arresterent donc quelque temps, enseignans, & annonçans, auec plusieurs autres fidelles ministres de l'Euangile, la Parole de nostre Seigneur. Et veritablement il estoit aucunement necessaire qu'ils y sejournassent quelque tẽps, afin d'esteindre tout à fait par leur presence toute semence de discorde, l'exemple de cette grande & celebre Eglise estant pour

Vers 35. Et Paul & Barnabas demeurerent en Antioche, enseignans & annonçans auec plusieurs autres la parolle du Seigneur.

eſtre d'efficace en toutes les circonvoiſines, ſoit pour le bien, ſoit pour le mal. Neantmoins, Paul ſçauoit bien qu'il n'eſtoit pas deſtiné à eſtre paſteur d'vne Egliſe particuliere, mais Apoſtre, dont les fonctions s'eſtendoyent par tout l'vniuers. De plus, comme l'experience auoit monſtré que ſa preſence eſtoit neceſſaire pour affermir les fidelles d'Antioche dans la profeſſion de la Verité, & pour conſeruer l'ordre & la tranquillité parmy eux, il preuoyoit bien que les Egliſes qu'il auoit plantées en diuers lieux d'Aſie, auroyent beſoin d'eſtre viſitées, & par maniere de dire, arrouſées par vne nouvelle predication. Pour cette cauſe, apres auoir paſſé là vn tẽps raiſonnable, il dit à Barnabas, ſon compagnon d'œuvre, dont il auoit eſprouvé le zele & la fidelité en toutes occaſions : Ce n'eſt pas aſſés,

Verſ. 36. *Quelques iours apres Paul dit à Barnabas: Retournons, & viſitons nos freres par toutes les villes, eſquelles nous auons annoncé la parole du Seigneur, pour voir comme ils ſe portent.*

Barnabas, que d'edifier auec affe-
ction & auec courage, si l'on n'a soin
de la conseruation de son bastimẽt.
Et de soy-mesme l'esprit de l'hom-
me est sujet à tant de foiblesses, que
quelque beaux cõmencemẽs qu'ait
eus nostre predication en Asie,
il est à craindre que les Eglises n'y
perseuerent pas en l'estat auquel
nous les auons mises, si on ne les as-
siste pour les confirmer. Retournõs
donc visiter nos freres par tou-
tes les villes ou nous auons presché
la Parole de l'Evangile, pour voir
comment ils se portent, & pour
leur communiquer quelque don
spirituel. Or trouva-t-il en Barna-
bas vne disposition toute entiere
pour vne resolution si sainte, & si
digne des Apostres de nostre Seig-
neur; de sorte qu'il ne restoit plus
que d'aduiser aux moyens de l'exe-
cuter. I'ay dit ailleurs que les A-

Vers. 37. Et Barnabas estoit d'aduis de prendre auec eux Iean qu'on appelloit Marc.

postres n'alloyent pas seuls,& qu'ils prenoyent auec eux d'autres ministres de l'Evangile pour les assister. Et d'ordinaire c'estoyent des Euangelistes, ou d'autres personnages fort recommandables, qui les accompagnoyent, afin de suppléer à leur absence & à leur deffaut en toutes sortes d'occasions importantes. Car ils estoyent comme des seconds Apostres ; non egaux en dons ny en autorité aux premiers; mais de beaucoup superieurs aux ministres ordinaires des Eglises. Paul & Barnabas donques se disposerent à en prendre, comme ils auoyent fait auparauant : mais quād ce vint à les choisir, il leur arriua vne chose que le respect de leurs personnes,& quelques autres considerations pourroyent me conuier à dissimuler ; mais l'Esprit de Dieu, qui veut que l'Eglise en tire du fruit,

ne me permet pas de la passer sous silence. Ce Iean surnommé Marc, qui les auoit laissés à Perge, ville de Pamphylie, pour s'en retourner en Ierusalem, estoit venu en Antioche, ou il preschoit l'Evangile auec les autres dont i'ay parlé. Car ce qu'il les auoit abandonnés, ce n'estoit pas qu'il voulust quitter ny la profession du nom de Christ, ny mesmes la charge d'evangeliser: seulement auoit il craint de s'exposer à tant de fatigues & de perils qui deuoyent accompagner leur voyage. Tellement que Paul luy laissoit exercer son ministere dans l'Eglise d'Antioche, sans témoigner de ressentiment contre luy pour ce qui s'estoit passé. Cela fit esperer à Barnabas, qui d'ailleurs estoit son parent, que s'il mettoit son nom en auant pour cette charge, Paul ne le rejetteroit pas;

joint qu'il le voyoit mieux disposé qu'auparauant à subir courageusement toutes les incommodités qu'ils auroyent à supporter en leur entreprise. Il conseilloit donc qu'on le prist, & monstroit quelque affection à cette affaire. Mais Paul auoit d'autres considerations. Que Iean preschast l'Evangile à Antioche, c'estoit chose qu'il ne vouloit pas empescher. Son ministere y pouvoit estre fructueux, & Paul n'ayant pas planté cette Eglise là, il n'y prenoit pas tant d'autorité qu'ẽ celles qu'il auoit fondées. Mais quant à le mener auec luy aux lieux où il auoit destiné d'aller, il ne le trouvoit pas raisonnable. Ses raisõs estoyent, qu'il ne falloit pas qu'il moissonnast aux lieux où il n'auoit point trauaillé, ny qu'il eust la gloire de contribuer quelque chose à la conseruation d'vn ouvrage, au

Vers. 38. *Mais Paul le prioit que celuy qui s'estoit departi d'auec eux, dés Pamphylie, & n'estoit point allé auec eux en en cette oeuure là, ne leur fust adioint.*

baſtiment duquel il auoit refuſé de mettre la main. Qu'il les auoit abandonnés dans le peril, & qu'il n'eſtoit pas iuſte qu'il vint recueillir le fruit qui leur couſtoit tant de ſang & tant de playes. Qu'au fonds, celuy qui les auoit vne fois quittés par l'apprehenſion des dangers, pourroit bien encore leur faire le meſme tour dans les occaſions où il faudroit faire paroiſtre de la reſolution. Que ſi cela arriuoit, ce ſeroit vne grande triſteſſe aux gens de bien, & vn grand achoppement aux progrés de l'Evangile. Qu'il importoit pour l'exemple, de monſtrer quelque ſeuerité en cette occaſion. En vn mot, qu'il eſtoit plus à propos de le laiſſer en vn lieu où il pouvoit faire du fruit ſans beaucoup de danger, que de le mener en des lieux où il pourroit donner du ſcandale, faute de courage. En

Barnabas l'affection combattoit pour Iean; en Paul, le zele & la prudence combattoyent à l'encontre. Et iusques là il n'y auoit rien à blasmer dans les inclinations de l'vn, & y auoit quelque chose à loüer dans la ferueur de l'esprit de l autre. Mais quelques grands & saints personnages qu'ils fussent, l'infirmité de la nature, dont il reste toûjours quelque chose en l'homme, vint à s'y mesler. Barnabas deuoit ceder aux raisons de Paul, parce qu'il regardoit à la gloire de Dieu, & qu'il estoit desinteressé, & qu'il luy deuoit du respect, & qu'en toute contestation où nostre interest nous donne quelque engagement, nos propres inclinations nous doiuent estre suspectes. Et neantmoins il se roidit à perseuerer en son aduis, & n'en voulut pas démordre. Paul apres auoir representé ses raisons,

voyant que Barnabas s'affermiſſoit en ſon deſir, pouvoit bien condeſcendre à ſes inclinations, parce qu'au fonds elles n'auoyent rien de criminel, & qu'en telles occaſions il faut donner quelque choſe aux affections de ſes amis; joint que leur conteſtatiõ pourroit donner de la triſteſſe, & meſme du ſcandale aux gens de bien, & qu'il valoit mieux remettre à la Providence de Dieu vn mal qu'il craignoit ſeulement pour l'auenir, que de tomber dans vn inconuenient preſent par vne ſeuerité inflexible. Et toutesfois il ne voulut point relaſcher, & demeura inexorable. D'où il naſquit vne telle aigreur entre ces deux ſeruiteurs de Dieu, qu'ils aimerent mieux ſe ſeparer, que non pas ceder l'vn à l'autre. Ainſi pour vne choſe qui ne ſembloit pas de telle importance qu'elle deuſt di-

uiser deux mediocres amis, il arriva diuorce entre deux hommes qui estoyent auparauant grands amis d'inclination, collegues en l'Apostolat, compagnons d'œuvre & de voyages, conjoints par les cõmunes souffrãces ausquelles ils auoyẽt esté exposés, & qui plus est, liés ensẽble par vne vocation extraordinaire de Dieu, pour la vocation des Gentils & la conuersion du Monde. Barnabas donques prenant Marc auec luy, s'embarqua pour aller en Chypre. Mais Paul ayant choisi Silas pour l'accompagner, prit sa route par terre d'vn autre costé, estant fort affectueusement recommandé à la grace de Dieu par les freres. Il trauersa donc la Syrie & la Cilicie, confirmant les Eglises par où il passoit, & semble qu'encore qu'en certe separation il y eust quelque tort des deux costés, le iuge-

Vers. 39. Il y eut donc telle contention qu'ils se separerent l'vn de l'autre, & que Barnabas prenãt Marc nauigea en Cypre.

Vers. 40. Mais Paul ayant esleu Silas, se partit, estant recommandé à la grace de Dieu par les freres.

Vers. 41. Et trauersa Syrie & Cilicie, confirmant les Eglises : commandãt garder les commandemens des Apostres & des Anciens.

ment des hommes, qui accompagnerent Paul de tant de temoignages d'affection à son depart, & la benediction de Dieu, qui s'espandit puis apres si abondamment sur ses labeurs, dont la memoire est icy consacrée à l'eternité, rendent sa cause la plus fauorable.

CHAP. XVI.

Vers. 1. Or il paruint à Derbe & Lystre & voicy, vn disciple estoit la, nõmé Timothée, fils d'vne femme Iuifue fidele mais d'vn pere gentil.

LE passage de S. Paul par la Syrie & la Cilicie, n'ayant rien eu de particulierement remarquable, fors qu'il y confirma les Eglises de Dieu, ie me suis contenté de le toucher comme en passant. Maintenant ie raconteray les choses plus signalées qu'il a faites, ou qui luy sont arriuées, dans le reste de son voyage. Il vint donc premierement à Derbe

& à

& à Lystre, villes de Lycaonie, dans la derniere desquelles il auoit gueri vn homme impotent. Et il y auoit vn certain personnage nommé Timothée, disciple, c'est à dire, qui auoit creu en nostre Seigneur; ieune homme, mais doüé de dons signalés; fils d'vne certaine femme Iuifue de naissance, & Chrestienne de profession, du nombre de celles qui auoyent les premieres creu en Christ, laquelle auoit nom Eunice. Mais le pere de ce personnage estoit Grec, c'est à dire, Gentil, proselyte, & toutesfois incirconcis, comme estoyent pour lors tous ceux qui auoyent passé du Paganisme à la connoissance du Dieu d'Israel. Or comme ce ieune homme auoit esté nourri par sa mere, femme d'vne pieté singuliere, en la profession de la verité de Christ, aussi s'estoit il fort auancé, non seulement en con-

vers. 2. *Duquel disciple les freres qui estoiēt à Lystre & Iconie rendoyent bon témoignage.*

noissance, mais aussi en sanctifica-
tiõ. Tellement que tous les freres qui
estoyent à Lystre & en Iconie, luy
rendoyent vn excellent temoigna-
Vers. 3. ge. Paul donques, qui le connois-
noissoit de longuemain, & qui
d'ailleurs voyoit qu'il auoit l'appro-
bation des gens de bien, qualité
absolument necessaire en vn mi-
nistre de l'Euangile, voulut qu'il
l'accompagnast en son voyage
comme Euangeliste, afin de l'assis-
ter de la mesme façon que faisoit
Silas. Il le prit donc auec luy pour
le mener où il auoit destiné d'aller;
mais afin de leuer les empeschemẽs
qui se pourroyent opposer au bon
succés de son ministere, il le circon-
cit auant que de l'emmener. Sa
raison estoit, que la Circoncision, à
la considerer en elle mesme, & de-
uestuë de toute autre consideratiõ,
est vne chose corporelle, & par cõ-

Parquoy Paul voulut qu'il allast auec luy; & l'ayant pris le circoncit, à cause des Iuifs qui estoient en ces lieux là; car tous sçauoiẽt que son pere estoit Gentil.

sequent indifferente. De sorte que son vsage dépend des diuerses circonstances des lieux, des temps, & des personnes, qui ont accoustumé de déterminer & de rendre bonnes ou mauuaises les choses que leur propre nature ne determine pas. Pendant donques que la Dispensation de la Loy a duré, la pratique de la Circoncision a esté absolument necessaire parmy le peuple d'Israël, parce qu'elle estoit de l'institution de Dieu. Depuis que la Dispensation legale a esté abolie par la volonté de Dieu, & que l'Eglise a passé tout ouvertement & sans reserue sous l'économie Evangelique, l'vsage de la Circoncision est defendu, parce qu'elle est considerée comme vn sacrement de la Loy, dont l'alliance est abrogée. En cet espace de temps qui a duré depuis l'ascension de Christ au Ciel,

iusques à la destruction du Temple de Ierusalem, l'vsage en a esté libre, pour la pratiquer ou ne la pratiquer pas, selon qu'on le iugeroit expedient par la charité & par la prudence. Car il estoit permis de s'en abstenir, parce que nostre Seigneur Iesus estant monté dans le ciel, auoit mis fin aux institutions de la Loy, par l'introduction de l'alliance de Grace, qui nous en a affranchis. Et neantmoins il estoit permis d'en vser, parce que tandis que Dieu a laissé son Temple debout, il a témoigné que le Culte qu'il y auoit estabi, & toutes les dependances de la Loy sur laquelle il estoit fondé, ne luy estoyent pas absolument desagreables. En effect, comme dans la Nature il dispense tellement les choses, que le Monde ne passe pas d'vne saison dans vne directement opposée, si-

non par l'entrejet d'vne autre qui tient quelque chose de la participation des deux, dautant que tout passage subit d'vne extremité à l'autre, sans le temperament de quelque milieu, est mal propre pour la generation, & pour la conseruation des corps composés des elemens; dans la Religion il n'a pas voulu que l'Eglise ait esté transportée de dessous l'alliance de la Loy sous celle de l'Evangile, sinon par le moyen de cet entredeux, pendant lequel elle se deschargeast doucement & peu à peu du ioug qu'elle auoit porté auparauant, & s'accoustumast insensiblement à la liberté que la mort de Christ luy auoit acquise. L'vsage donques ou l'abstinence de la Circoncision, pendant ce temps-là, a dependu des occasions, lesquelles il a fallu obseruer auec beaucoup de circonspection, pour ne

rié faire qui peust apporter achop-pement à l'Evangile de Christ, & ne rien obmettre qui peust seruir à l'edification des fidelles. C'est pourquoy S. Paul, à qui Dieu auoit dõné & vne grande illumination d'ẽtendement en la connoissance de la liberté Chrestienne, & vn merueilleux discernement pour bien iuger des occurrences, & pour s'en preualoir à l'auantage de l'Evangile du Seigneur, en vsa de la sorte enuers Timothée. Car il consideroit que les Iuifs non encore conuertis, lesquels estoyent en ces quartiers là, sçauoyent tous que le pere de Timothée estoit Grec, & que luy par consequent n'estoit pas Circoncis, dautãt que l'autorité du mary l'auroit emporté dans sa famille, par dessus les inclinations de la femme. Preuoyant donc qu'ils ne manqueroyent pas de s'offenser de voir vn

homme prepucié, non dans sa conuersation seulement, mais dans sa compagnie ordinaire, à mesme table & sous mesme toict, & que cela les choqueroit dautant plus en luy, qu'il estoit déja parmy eux en reputation d estre peu affectióné à leur nation, & peu amy des ordonnances de Moyse, il voulut obvier au scandale qu'indubitablement ils en prendroyent. Ioint que d'entre les Iuifs fidelles il y en auoit plusieurs, qui ne se pouvant encore défaire de la reverence qu'ils auoyent pour cette institution, troueroyent estrange qu'il employast au ministere de la Parole, dans vne charge si eminente qu'est celle d'vn Evangeliste, vn Gentil incirconcis, attendu que iusques alors ils n'auoyent veu aucun dans ces fonctions, qui ne fust de la nation Iudaïque. Et ce ne fut pas seulement

Vers. 4. Eux donc

passans par les villes, les instruisoyét de garder les ordonnances decretées par les Apostres, & par les Anciens de Ierusalé.

en cette occasion que Paul monstra l'affection qu'il auoit à conseruer la concorde entre les fidelles. Car bien qu'il fust tres-entendu en la nature des choses indifferentes, & outre cela grand zelateur tant de la liberté de l'Eglise en general, que particulierement de celle des Gentils, à qui Dieu auoit consacré son ministere, si est-ce que comme luy & ses compagnons passoyent par les villes de ces contrées-là, où il y auoit des Eglises meslées des Iuifs & de Gentils, il enseignoit & recommandoit fort soigneusemét à ceux-cy, d'obseruer les ordonnances qui auoyent esté decretées par les Apostres, & par les Anciés, dans le Concile de Ierusalem.

Vers, 5. *Ainsi les Eglises estoyét confirmées en la foy, & croissoit le nombre par chacun iour*

Ce qui ne contribuoit pas peu au fruit que leur voyage produisoit; tellement que les Eglises estoyent confirmées en la Foy par le moyen de

leur predication, & que de iour en iour elles s'accroiſſoyent notablement en nombre de perſonnes. De Lyſtre ils paſſerent en Phrygie, & dans la contrée de Galatie, parties de l'Aſie Mineur ainſi proprement appellée, leſquelles ils trauerſerent; & leur deſſein eſtoit de ſejourner quelque temps en cette Aſie pour y planter la Croix de Chriſt. Car ils auoyent commandement de preſcher l'Evangile par tout, & de n'exclurre ny peuple ny homme de la participation de l'eſperance du ſalut, pourveu qu'ils creuſſent au Sauveur du Monde. Mais bien que Dieu leur euſt donné cette charge, ils ne pouvoyent pourtant l'executer en tous lieux en vn meſme temps, & falloit neceſſairement qu'ils paſſaſſent de l'vn à l'autre ſucceſſivement, pour y eſpandre la ſemence du ſaint Evan-

℣ſ. 6. Puis ayant trauerſé la Phrygie, & la contrée de Galatie, il leur fut deffendu par le ſainct Eſprit d'annoncer la parole en Aſie.

gile. Ils estoyent donc obligés de choisir les endroits par lesquels ils commenceroyent, & puis apres encore ceux là où ils auroyent à continuer leur course. Or est-il bien vray que le Seigneur auoit en quelque sorte remis cela à la conduite de leur prudence, & de cet Esprit de sapience qui les accompagnoit ordinairement. Mais neantmoins Dieu s'estoit reserué de leur donner quand il le iugeroit à propos, leur route dans cette grande mer du Monde, où ils auoyent à nauiger, & bien souvent il addressoit leur ministere, par des moyens extraordinaires, en des lieux fort differens de ceux où ils auoyent eu inclination d'aller. Et cela parut en cet endroit. Car comme ils estoyent là, il leur fut defendu par vne inspiration du saint Esprit, d'annoncer la Parole de l'Evangile en Asie. Ce-

r Vers. 7. *Estans donc*

pendant, Dieu s'estant contenté de leur faire cette defense, sans leur donner de commandement touchant le lieu vers lequel ils deuoyẽt tourner, ils suiuirent leurs propres mouvemens, & passerent en Mysie, d'où leur intention estoit de trauerser en Bithynie, & de fait ils s'en mirent en deuoir. Mais ce mesme Esprit de nostre Seigneur Iesus, qui par de secrettes inspirations les incitoit ou les retenoit en l'execution de leurs resolutions, ne le leur permit point. Quelques vns pourroyent demander pourquoy Dieu ne vouloit pas qu'ils annonçassent le salut en ces contrées, veu qu'il l'auoit destiné indifferemment à tous. Et ne faut pas douter qu'il ne vienne en la pensée de beaucoup de gens, que les Asiatiques & les Bithyniens n'estoyent pas dignes de cette grace, & qu'à cette occasion

venus en Mysie, ils essayoient d'aller en Bithynie: mais l'Esprit de Iesus ne leur permit point

Dieu les en a voulu priuer. Mais ce n'en est pas là la vraye raison. Car les autres peuples , où ils furent enuoyés puis apres, n'en estoyent pas moins indignes qu'eux, & à le prendre par la dignité, il n'y auroit aucune nation qui ne deust estre priuée de cette lumiere. Ceux qui soupçonneront que ces regions n'estant pas fort éloignées de la Pamphylie & de la Pisidie, où il y auoit desia des Eglises establies, d'où l'Euangile se pouvoit prouigner dans les lieux voisins, ne s'écarteront pas tant de la verité: mais encore doiuen-ils considerer que cette raison n'a pas empesché qu'ils n'ayent presché en Lycaonie, qui n'en est pas essloignée non plus, & qu'ils n'ayent planté des Eglises de proche en proche, selon qu'ils en ont eu la commodité. Ioint que leur prudence leur pouvoit suffire pour

iuger de ce qu'ils deuoyent faire ou laisser selon l'éloignement ou la proximité des lieux, sans que Dieu y interposast sa volonté par des moyens extraordinaires. Il n'appartient pas aux hommes de connoistre toutes les causes des actions de la Diuinité, & quand nous ne pourrions approfõdir celles de cette defense là, il ne faudroit pas laisser de la considerer auec reverence. Il y a certaines choses que Dieu veut en telle façon, qu'il nous decouvre les motifs qui l'induisent à les vouloir, & il y en a d'autres dont il ne nous manifeste point d'autres motifs que sa volonté toute seule. Ce n'est pas qu'il n'en ait de bonnes & sages raisons; car il ne peut rien faire que sagement; mais c'est qu'il ne luy plaist pas que ses creatures penetrent dans tous les replis de sa sagesse. Neantmoins il est certain

que comme la predication de l'Evangile eſt deſtinée à conuier vniuerſellement tous les hommes au ſalut, auſſi n'agit-elle efficacement que dans les eſleus, en qui Dieu déploye la vertu interieure de ſa grace. De plus, il a determiné ſes momens auſquels il appelle ſes eſleus, les vns pluſtoſt, & les autres plus tard, ſelon qu'il le iuge expedient; & l'heure de venir au monde par les voyes de la Nature, n'eſt pas plus certainemét prefixe à chacun dans le conſeil de Dieu, qu'eſt celle d'entrer en ſon Egliſe par la diſpenſatiõ de la Grace. Si donc l'Evangile ſe preſchoit en vn lieu où il n'y euſt point encore d'eſleus, ou que s'il y en a, le temps deſtiné à leur vocatiõ ne fuſt pas encore venu, il ſe preſcheroit abſolument ſans effect; ce qui n'eſt pas de l'inſtitution du Pere celeſte. Car ſi la pluye qu'il fait

tomber des cieux sur la terre, ne
vient iamais sans quelque fruit, biẽ
qu'elle n'en produise pas par tout, &
qu'elle laue intutilement les dures
testes des rochers ; beaucoup
moins veut-il que la Parole de sa
Grace distile dans vne contrée,
qu'elle n'y conuertisse quelcun,
quoy que tous n'en sont pas con-
uertis pourtant, & qu'il y a quan-
tité de cœurs qui resistent à son
operation par vne opiniastreté in-
uincible. Paul, & Silas, & Timo- vers. 8.
thee, ayant donc receu ce com- *Parquoy ayans passé Mysie, ils descendirent en Troas.*
mandement de Dieu, ils se depor-
terent de leur dessein, & estant sor-
tis hors des frontieres de la Mysie,
ils entrerent dans la contrée de
Troas, & dans la ville de Troas
mesme. Car, comme chacun sçait,
la contrée & la ville ont vn mes-
me nom. Leur intention estoit, si Verst 9.
Dieu ne leur declaroit point plus *Où vne vision apparut de nuict à*

Paul; Vn homme Macedonien se presenta deuant eux, le priant, & disant: Passe en Macedoine & nous ayde.

expressément sa volonté, de tascher à conuertir là quelcun: mais Dieu ne les y laissa pas long temps sans leur faire sçauoir ce qu'il vouloit, par vne voye miraculeuse. Car vne nuict, comme Paul veilloit en prieres & en meditation, il s'apparut visiblement à luy vn personnage vestu à la Macedonienne, qui se tint debout deuant luy, & qui auec le ton de voix, & la contenance d'vn homme qui demande quelque chose auec beaucoup d'affection, luy dit; Passe en Macedoine, ie te prie, & nous

Vers. 9. y donne secours. Si cette vision

Quand il eut veu la vision incontinent nous taschames d'aller en Macedone, nous asseurans que le Seigneur nous auoit appellez pour

eust esté addressée à Paul en dormant, il eust creu que c'eust esté vne idée de la nature de celles des songes, mais qui eust esté formée en sa fantaisie par la vertu de l'Esprit de Dieu, comme il est souuent arriué aux Prophetes autresfois.

fois. Mais dautant qu'il eſtoit éueillé, & que toutes ſes facultés, & interieures, & exterieures, faiſoyent toutes leurs fonctions, il prit cette viſion pour l'apparition d'vn Ange. En effect elle en auoit toutes les marques; & cet habillement Macedonien donnoit aſſés à connoiſtre que c'eſtoit l'Ange de Macedoine, c'eſt à dire, celuy que Dieu auoit préposé à la protection de cette Prouince, comme chacun ſçait que Dieu en employe pour la defenſe des Eſtats. Comparant donques les mouuemens de l'Eſprit qu'il auoit ſentis auparauant, quand il luy auoit eſté defendu de paſſer en Bithynie, auec cette apparition, qui auoit tous les caracteres d'vne viſion de Dieu, il la nous raconta comme telle, & ſur cela, ſans perdre temps, nous nous miſmes en effort de paſſer en Ma-

leur Euangeliſer.

cedoine. Car nous en tirions auec luy cette conclusion, que Dieu nous auoit appellés à aller porter la connoissance de l'Evangile à cette nation-là. Et comme il sembloit qu'elle fust, pour le dire ainsi, venuë elle-mesme toute entiere nous chercher, & qu'elle eust passé la mer pour cela, nous conceusmes vne fort grande esperance du succés de nostre voyage. La suite monstrera comment Dieu en auoit

Vers. 11. *Nous donc estans departis de Troas, allasmes droict en Samothrace: & le lendemain à Neapolis.*

disposé. Nous nous embarquasmes donc à Troas, ville située au lieu où l'on croit qu'estoit cette celebre Troye dont les Poëtes Grecs ont tant parlé, & estans partis de là, la premiere route que nous tinsmes ce fut droit vers l'Isle de Samothrace, où nous ne séjournasmes point, parce que la vocation de Dieu nous tiroit ailleurs; & le lendemain nous

Vers. 12. *Et de là à*

arriuasmes à Neapolis. De là nous

vinſmes à Philippes, qui eſt vn peu plus auant en terre ferme, dans cette partie de la Macedoine qui s'appelle communemẽt Edonide, & qui à venir du Golfe que l'on nomme Strymonien, eſt la premiere ville que l'on rencontre qui ſoit Colonie. Car Paul cherchoit volontiers les villes de cette ſorte, aux lieux où il s'en rencontroit, parce qu'il y auoit d'ordinaire grand abord de gens de toutes nations & de toutes langues. Arriués que nous fuſmes en cette ville, nous y demeuraſmes quelques iours, en attendant l'occaſion de parler. Le iour du Sabbat donques eſtant venu, nous ſortiſmes hors de la ville, & deſcendiſmes vers vne petite riuiere qui coule au pied, ſur le bord de laquelle il y auoit, non pas vne Synagogue baſtie, mais vn lieu où on auoit accouſtumé de s'aſſembler

Philippes, qui eſt la premiere ville du quartier de Macedone, & eſt colonie: & ſeiournaſmes quelque temps en la ville, conferans.

Verſ. 13.
Et au iour du Sabbat nous ſortiſmes hors la ville aupres du fleuue, là où l'oraiſon ſembloit ſe faire, & nous aſſiſmes, parlans aux femmes qui eſtoyent

là assemblées.

pour faire quelque Priere publique, & commune à ceux de la nation des Iuifs qui se trouvoyent là. Car la religion des Iuifs estoit ou en tel mespris ou en telle haine entre les habitans de Philippes, qu'on ne leur permettoit pas mesmes de s'assembler dans la ville pour prier. Et quand nous fusmes entrés au dedans, nous nous assismes selon la coustume, & parlions aux femmes qui estoyent là assemblées, & qui s'y estoyent renduës de bonne heure, comme il y en a toûjours en ce sexe qui preuiennent les autres en deuotion. Quelques vns pourroyent s'estonner que S. Paul se fust arresté à parler de l'Evangile à des

vers. 14. *Adonc vne femme nommée Lydie marchande de pourpre, de la ville de Thyatire, seruant à*

femmes. Mais outre l'exemple qu'il en auoit en la personne de son Maistre, qui s'estoit arresté auec la Samaritaine autrefois, il sçauoit que Dieu n'a point d'égard au sexe

en ce qui eſt du ſalut, & que le Seigneur eſt redempteur également de l'vn & de l'autre. En effect, nous en viſmes là vne preuve qui merite d'eſtre connuë à la poſterité. Peu d'hommes nous ouïrent alors, parce qu'il n'y en auoit gueres; & d'entre ceux qui nous ouïrent, aucun ne creut en noſtre Seigneur. D'entre les femmes il y en eut vne certaine, nommée Lydie, natifve de la ville de Thyatire, Iuifve d'origine, marchande de pourpre quant à ſa profeſſion, au reſte pieuſe enuers Dieu, ſelon la meſure de connoiſſance qu'elle auoit en ce qui eſt des choſes divines. De toutes les autres les oreilles eſtoyent bien ouvertes pour écouter ce que Paul diſoit; de celle-là le Seigneur ouvrit le cœur, non pas ſeulement pour y preſter vne plus grande attention que les autres, mais auſſi pour en

Dieu, ouyt: de laquelle le Seigneur ouurit le cœur, pour entendre aux choſes que Paul diſoit.

receuoir vne si vive & si profonde impression, qu'elle creut, & qu'elle le declara hautement. Et dautant que ceux qui ont receu de Dieu la connoissance salutaire du Seigneur Iesus, ne la possedent pas cōme les hommes possedent ordinairement les tresors de la terre, en les voulant auoir tous seuls, mais font tout ce qu'ils peuvent pour en donner la participation aux autres, cette femme ayant creu, instruisit ceux de sa famille, qui profiterent tous de son instruction par la benediction de Dieu. Tellement que quand elle receut le saint Baptesme, tous ses domestiques le receurent auec elle, apres auoir aussi fait profession de leur foy. Et telle fut la ferueur du zele de cette femme, telle l'affection qu'elle portoit à l'Evangile du Seigneur, que quād elle & sa famille eurent esté bap-

Vers 15. *Et quand elle eust esté baptisée, & sa famille, elle nous pria, disant: si vous m'auez estimée estre fidelle au Seigneur, entrez en ma maison, & y demeurez. Et nous contraignit.*

tisés, elle ne pût souffrir de nous voir logés ailleurs que chés elle. Elle nous pria donques, & pour le dire ainsi, nous adiura en disant; Si vous m'aués estimée estre fidelle au Seineur, & si vous aués cette opinion de moy que c'est dans le fonds de mon cœur que i'ay receu son Evangile, ie vous prie entrés en ma maisod, & y demeurés, afin que ie puisse auoir la consolation de vos propos & de vostre presence, & qu'il ne soit pas dit que là où il y a vne personne Chrestienne, vous soyés obligés de demeurer auec ceux qui ne le sont pas. Et quoy que nous nous excusassions, retenus entre autres considerations, parce qu'estans tant de gens, nous luy causerions de l'incommodité & de la despense, si est-ce que nous n'en pûsmes estre les maistres, & qu'elle vsa de telles instances enuers

nous, que c'estoit comme vne espece de violence qu'elle nous faisoit.

vers. 16 *Or aduint comme nous allions à la priere, qu'vne fille ayant l'esprit de Python, vint au deuant de nous, laquelle gaignoit beaucoup à ses maistres par deuiner.*

Ce fut là le premier effect de nostre predication en Philippes, & nous nous attendions que ce seroit comme vne semence qui pulluleroit bien tost plus auant. Mais ce bon œuvre fut incontinent trauersé par vn accident memorable, lequel arriua ainsi. Comme nous retournions vne autre fois au lieu où se faisoit la Priere, & qui en auoit pris le nom, nous rencontrasmes vne certaine chambriere esclaue, qui auoit vn esprit de Python. Car on appelle ainsi communement cette sorte de demons familiers à quelques personnes, par le moyen desquels elles parlent comme du ventre, & deuinent quantité d'euenemens à venir. Et dautant que la connoissance des choses futures, soit qu'on l'ait par conjecture, ou

bien par quelque autre moyen, eſt extrememeut auantageuſe dans les affaires de la vie, & principalemẽt aux marchans, à peine ſçauroit-on dire combien d'vtilité les maiſtres qui la poſſedoyent, (car pluſieurs, ſelon le Droict ciuil, pouuoyent auoir vn meſme eſclaue par indiuis) tiroyent de ſes deuinemens. Et Dieu, qui dans les temps paſſés auoit laiſſé les Nations cheminer en leurs voyes, auoit ſouffert que le Diable eſtabliſt ſon regne au milieu d'elles, & qu'il s'y fiſt admirer & adorer à cauſe de ſes predictiõs. Parce qu'encore qu'il n'y ait que Dieu qui voye certainement dans les euenemens à venir, ſi eſt-ce qu'il permettoit alors, & qu'il permet encore quelques fois, que le Malin en flaire quelque choſe par ſes coniectures, en quoy la viuacité naturelle de ſon intelligence, & la

lõgue experiẽce qu'il a des choſes, le fait penetrer beaucoup plus auant que les hommes ne peuvent aller. Ioint qu'ayant vne ſi grande puiſſance dans l'air & ſur les cauſes de la Nature, & vne ſi grande part dans les conſeils de la pluſpart des hommes, & dans l'adminiſtration de leur actions, ce n'eſt pas grande merueille s'il predit ce qu'il a deſtiné de faire, & en quoy il reüſſiroit preſque toûjours ſi Dieu ne l'en empeſchoit. En fin, parce qu'il en dit de beaucoup de ſortes, il eſt malaiſé qu'il n'en arriue quelques vnes, comme ſi en tirant quantité de fleſches, en fin on touchoit au but par haſard. Quoy qu'il n'arriue rien par haſard au monde, & bien ſouuent la iuſte Prouidence de Dieu permet que ce que le Diable n'a predit qu'à l'auanture, reüſſiſſe bien certainement, afin de

chastier la vaine & temeraire curiosité des hommes qui veulent cognoistre les choses occultes, & punir cette manie desesperée auec laquelle ils se portent au seruice des Demons. Cette chambriere donc en ayant vn de cette nature, venoit au long du chemin apres Paul & apres nous, & crioit disant; Ces hommes que vous voyés, (& en parlant ainsi elle nous monstroit auec le doigt) sont seruiteurs du Dieu souverain, qui vous annoncent la voye pour paruenir à salut. Parce que c'estoit le Demon qui parloit en elle, ce n'est pas de merueille s'il disoit *vous*, & non pas *nous*. Car il sçauoit bien que le Redempteur n'est venu que pour les hommes, & que les esprits malins sont eternellement forclos de la misericorde de Dieu. Mais on pourroit trouver estrange comment le

Vers. 17. *Icelle suiuãt Paul nous crioit disant Ces hommes sont seruiteurs du Dieu souuerain lesquels vous annoncent la voye de salut.*

Diable eſtant ennemy iuré de Ieſus Chriſt, & mettant tout ce qu'il pouuoit d'achoppemens au cours de ſon Evangile, il luy rendoit neantmoins vn tel temoignage, & aduertiſſoit les hommes, que ſon Evangile eſt la ſeule ſalutaire Verité. C'eſt bien ſans doute vn effect de la Toutepuiſſance de Dieu, qu'il contraigne l'aduerſaire de ſa gloire, à reconnoiſtre la divinité de ſa doctrine malgré qu'il en ait. C'eſt encore vne grande gloire à la Verité celeſte, que le Pere de menſonge ſoit obligé de la reconnoiſtre, & de luy rendre témoignage à ſa propre confuſion. Et cela eſt arriué ſouvent à l'occaſion de noſtre Seigneur, pendant le temps de ſon économie en la terre. Mais il y auoit en cette occurrence vne ruſe du Malin. Ne pouvant nous empeſcher de preſcher auec évidence,

& de confirmer nostre doctrine par des actions signalées, il vouloit en nous rendant témoignage, faire accroire à ceux de Philippes que nous estions d'intelligence auec luy, & que ce que nous faisiōs d'vn costé, & luy d'vn autre, c'estoit par quelque collusion. C'est pourquoy il ne se contenta pas de le faire vne fois ou deux, mais il continua par plusieurs iours, afin de faire plus d'impression dans les ames. Pour les deux ou trois premieres fois, Paul l'endura sans s'en émouuoir, & quoy qu'il ne voulust point se preualoir du témoignage d'vne bouche si immonde, si est-ce qu'il le laissa faire tandis qu'il creut qu'il ne portoit point de prejudice à la verité. Mais quand il vid que cela continuoit, il s'en ennuya à la fin, & craignit qu'en effect quelcun ne s'imaginast qu'il y

Vers. 18. *Et fit cela par plusieurs iours : mais Paul en estãt fasché, se retournant dit à l'esprit Ie te cõmande au nom de Iesus-Christ que tu sorte d'icelle. Et il sortit au mesme instant.*

euſt quelque communication entre luy & nous, & que nous ne vouluſſions nous ſeruir du credit qu'il pouvoit auoir dãs la ville. Paul ſe retourna donc vers l'eſprit, & parlant auec vne autorité Apoſtolique, à laquelle non les hommes ſeulement, mais les Diables meſmes eſtoyent ſoumis, il luy dit ces propres paroles. Eſprit malin, qui que tu ſois, ie te commande au nom du Seigneur Ieſus Chriſt, que tu ſortes hors de cette femme. Et la parole fut tout auſſi toſt ſuiuie de l'effect; car il ſortit veritablemẽt, & ne retourna plus en elle. A-

verſ. 19 *Adonc les maiſtres d'icelle, voyãs que l'eſperãce de leur gain eſtoit perduë, empoignerent Paul & Silas, & les tirerent en la place du*

lors il parut bien qu'il n'y auoit point de colluſion entre Paul & les Demons; car autrement s'il y en euſt eu, ſe diuiſer & s'entr'expulſer ainſi, n'euſt pas eſté le moyen d'eſtablir leur regne. Mais quand il y euſt eu quelcun ſi obſtiné que de

ne vouloir pas ceder à vn argument si euident, ce qui suiuit estoit capable de forcer l'opiniastreté la plus inuincible. Car quand le Diable se vid debouté de l'esperãce d'affoiblir l'efficace de nostre predication, il entra en rage contre nous, & se mit à nous susciter vne persecution, par ses artifices ordinaires. Sçachant donc combien il est sensible & insupportable aux hommes auares, de perdre les moyens de leur gain, il se seruit de la passion des maistres de cette chambriere, & de la douleur qu'ils receuoyent, de voir qu'auec le Demon l'esperance de leur profit s'en estoit allée. Irrités donc qu'ils estoyent d'eux mesmes, il les instigua & les enflãma encore plus par ses malheureuses suggestions; de sorte que transportés de courroux, ils vinrent sans autre forme de procés ietter les

Marché aux Magistrats.

mains ſur Paul & ſur Silas , & les traiſnerent auec toute ſorte d'indignité en iugement, en la place du marché, deuant les Magiſtrats de

verſ. 20 *Et les preſenterent aux Gouuerneurs, diſans: Ces gens icy eſtans Iuifs troublent noſtre ville.*

la ville. Si leur violence fut grande, leur procedé pourtant ne laiſſa pas d'eſtre fort artificieux. Car ils virent bien que de nous accuſer d'auoir chaſſé vn eſprit de Python du corps d'vne eſclaue, par la force d'vne parole ſeulement, c'eſtoit choſe qui ne pouvoit pas ſucceder à leur contentement, & que cela eſtoit pluſtoſt pour donner de l'admiration de nos perſonnes. A cette cauſe ils n'en parlerent du tout point, de peur meſmes qu'on ne les ſoupçonnaſt de nous accuſer par paſſion, à cauſe de leur intereſt: mais ils ſe mirent à forger des calomnies pour rendre nos perſonnes & noſtre doctrine odieuſes. Ils preſenterent donc Paul & Silas aux

Decurions ou Gouverneurs, & parce que la nation & la religion des Iuifs estoit en mespris & en execration aux Romains, ils commencerent par ces mauvais preiugés, pour preocuper les esprits, & formerent leur accusation en cette sorte. Seigneurs, dirent ils, ces gens que nous vous amenons, sont Iuifs, ce qui vous rendra d'abord assés vray-semblable tout le mal qu'on vous dira d'eux. Mais quand vous ne feriés point de reflexion sur les inclinations naturelles de cette nation turbulente; & que vous ne considereriés que leur action, puis qu'ils apportent du trouble dans nostre ville, ils ne peuvent qu'ils ne soyent coupables deuant vous, qui estes amateurs & gardiens de la tranquilité du pays. Or pour vous prouver qu'ils y apportent du trouble, il n'est pas besoin que

Vers. 21. Et annoncent vne maniere de viure, laquel.

le il ne nous est point loisible de receuoir, ne de garder, veu que nous sommes Romains.

nous vous disions que tout le monde y est en rumeur à leur occasion. Peut estre qu'ils diroyent que cela ne leur doit pas estre imputé, & que c'est la legereté du peuple qui en est la cause. Quoy qu'il est certain que d'estre occasion de rumeur dãs vne ville, quand on n'en seroit pas le vray suiet, c'est toûjours vne chose qu'à peine peut-on exempter de blasme. Ce qu'ils ne sçauroyent pas nier, & qui cause veritablement le desordre, dont, si par vostre autorité vous ne reprimés leur insolence, nous verrons bien tost de fort funestes & fort pernicieux effects, c'est qu'ils annoncent des ordonnances, & veulent introduire des façons de faire en matiere de religion, qu'il ne nous est pas permis de receuoir, à nous, di-je, qui sommes Romains; parce qu'elles tendent manifestement à subuertir la

tranquillité du Public, & à rabaiſſer l'autorité & la Majeſté du Prince. Car vous ſçaués trop mieux; que c'eſt vne maxime des Politiques, que le changemẽt en la religion en apporte auſſi dans l'Eſtat, & que toutes ces congregations, toutes ces aſſemblées particulieres qui ſe font ſous pretexte de prier; toutes ces confederations & ces confreries que l'on fait & que l'on ſeelle par certaines ceremonies qui portent le tiltre de deuotion, doiuent eſtre ſuſpectes à l'autorité des Monarques. Cette accuſation ſe faiſant en lieu public, & où il y auoit grand concours de peuple, elle fut entenduë par beaucoup de menuës gens, qui ſelon la fougue qui eſt naturelle aux peuples, s'en eſchaufferent incontinent, & puis, par quelque eſpece de contagion, ils communiquerent leur colere à tous les

Verſ. 22. *Auſſi le populaire s'eſleua enſemble contr'eux: & les Gouuerneurs leur deſchirans leurs robbes, commanderent qu'ils fuſſent foüetez.*

autres qui en estoyent plus éloig-nés : de sorte qu'à peine ces accusateurs eurent ils acheué de parler, qu'il se fit vne subite émotion du populaire contre ces deux hommes, chacun témoignant qu'il prendroit luy mesme la vangeance de leur crime, si les Gouverneurs n'en faisoyent le chastiment. Les Decurions donques voyans cette émeute, & craignans quelque plus grande sedition, ils penserent qu'il valoit mieux appaiser cette populace mutinée, aux despens de deux hommes qui n'auoyent là ny connoissances ny support, que de laisser les choses aller plus auãt, en danger de quelque tumulte. Voila pourquoy ils s'auancerent eux mesmes, & ayans despouillé Paul & Silas auec violence, tellemẽt qu'ils leur deschirerent leurs habillemens, ils cõmanderent à leurs Sergens qu'ils

les foüetassent en la presẽce de tout le monde. Et parce qu'entre les Romains la flagellatiõ estoit bien souuent plustost vne espece de questiõ, que non pas vn supplice appliqué selon les loix pour l'expiation d'vn crime, apres qu'ils leur eurent fait donner plusieurs coups de foüet, ils les mirent en prison, comme pour leur faire puis apres leur procés auec plus de formalité, & commanderent au geolier qu'il en fist vne seure garde. C'estoit vne constitution du Droit Romain, que quãd vn criminel eschappoit, le geolier à qui il auoit esté donné à garder, subissoit sa condamnation, comme s'il eust commis son crime. C'est pourquoy celuy là ayant receu ce commandement si exprés de la bouche mesme des Magistrats, il mit ces deux saints personnages dans le lieu le plus profond,

Vers. 23. *Et apres leur auoir fait plusieurs playes les mirent en prisõ, commandãs au geolier qu'il les gardast seurement.*

℣. 24. *Lequel ayãt receu tel commandement les mit au fond de la prisõ, & leur enferra les pieds aux ceps.*

& par consequent le plus seur de la
prison ; & pour leur oster tout mo-
yen & toute esperance d'euasion, il
leur fit passer les pieds & le col en
certains engins de bois, qui quand
ils venoyent a estre serrés, ostoyét
absolument la liberté du mouue-
ment, de sorte que le prisonnier ne
vers. 25. pouuoit bouger d'vne place. La
Or à minuit Paul & Silas prioyent, & loüoyent Dieu, tellement que les prisonniers les oyoient.
douleur de leurs playes, la honte &
l'infamie auec laquelle on les leur
auoit fait souffrir, l'ennuy de la
prison, la dureté de leurs ceps, l'at-
tente qui sembloit inevitable d'vn
supplice tres-rigoureux, eust esté
capable de les accabler de tristesse,
& de les engloutir dans le deses-
poir, si Dieu ne les eust soustenus.
Mais la vertu de son Esprit les en-
couragea tellement, que non seule-
ment il leur fit porter toutes ces ca-
lamités patiemment, mais mesmes
qu'il les en fit triompher, en rem-

plissant leurs ames de joye. Car enuiron la minuit, comme tout le monde estoit endormy, ils veilloyent quant à eux, se consolans & se fortifians en prieres meslées d'hymnes & de loüäges qu'ils donnoyent à Dieu, de ce qu'il les auoit fair dignes de souffrir pour la gloire de son Vnique. Et leurs cœurs estoyent si pleins de la consolation du Tout-puissant, que ne se contentans pas de prier, ils chantoyẽt, & ne chantoyent pas seulement, ils éclattoyent en leur chant, de sorte que les autres qui estoyent en mesme prison auec eux, les ouïrent & s'en éveillerent. Vne si grande foy qu'estoit la leur, ne pouvoit qu'elle ne produisist vn grand effect, tant pour la gloire de leur Seigneur, que pour leur propre delivrance. Aussi se fit il subitement vn grand tremblement de terre, marque certai-

Vers. 26. *Et soudainement fut fait vn grand tremblement de terre, de sorte que les fondemẽs de la prison crouloient, & incontinẽt tous les huis furẽt*

ouuers, & les liens de tous furent laschez.

taine de la presence extraordinaire de Dieu, & presage de quelque singuliere operation de sa puissance. La prison en crossa depuis le faiste iusqu'aux fondemens, toutes les portes s'en ouvrirent en vn moment, & les liens & les ceps de tous les prisonniers, se lascherent tout d'vn coup, & s'écoulerent de leurs membres. Afin qu'il parust que si le Seigneur auoit permis qu'on maltraitast & qu'on emprisonnast ses seruiteurs, c'estoit par quelque bōne & sage dispensation de sa volonté, & non parce qu'il manquast de puissance pour les garentir, puis qu'à leur occasion il donnoit ouverture de prison à tous les autres.

Vers 27. *Adonc le geolier estant esueillé, & voyant les huis de la prison ouuerts, desgaina son*

Le geolier dont la demeure estoit contiguë à la prison, s'estant éveillé au bruit & à la secousse de ce tremblemēt, craignit quelque chose de ce grand effect, quoy qu'il

n'en deuinaſt pas la cauſe. Il ſe iet- *glaiue & ſe vouloit tuer pensant que les prisonniers s'en fussent fuis.*
ta donc en place pour reconnoiſtre
ce que c'eſtoit, & ayant veu que les
portes de la priſon eſtoyent ouuer-
tes, il s'imagina que les priſonniers
s'en eſtoyent fuïs. De ſorte que ſe
repreſentant la ſeuerité du com-
mandement que les Magiſtrats luy
auoyent fait, & l'horreur du ſup-
plice qui l'attendoit, il entra en tel
deſeſpoir, qu'il prit ſon eſpée, & la
tira du fourreau pour s'en donner
dans le corps, & ſe racheter par
cette ſorte de mort, d'vne plus ig-
nominieuſe & plus cruelle. Car plu-
ſieurs d'entre les Payens croyoyent
qu'il eſtoit permis de ſe tuer, quand
on ſe void expoſé à quelque choſe
de pis que n'eſt vne mort ſans tour- verſ. 28.
ment & ſans infamie. Cependant *Mais Paul cria à haute voix disant: Ne te fais point de mal car nous sommes tous icy.*
les priſonniers n'auoiẽt bougé. Car
quant aux autres, la nuict, l'eſton-
nement du tremblement, la crain-

te d'eſtre repris & plus mal traittés, & ſur tout, quelque efficace particuliere de la Prouidence de Dieu, les en auoit empeſchés : parce que Dieu vouloit bien faire paroiſtre ſa vertu, & le ſoin qu'il prenoit de ſes ſeruiteurs ; mais non procurer aux criminels l'impunité de leurs crimes. Et pour ce qui eſt de Paul & de Silas, ils ſçauoyent bien pour qui cela ſe faiſoit, & s'aſſeuroyent que Dieu les tireroit de là, non comme des gens qui fuyent le ſupplice qu'ils ont merité, mais comme des innocens, à qui les ſouffrances & les priſons deuiennent en fin glorieuſes. Le geolier eſtant donc en cet eſtat ſur la porte de la priſon, & Paul le voyant preſt de ſe tuer, s'eſcria à haute voix & dit, Ne te fai point de mal, mon amy ; car nous ſommes tous icy, de ſorte que tu
Verſ. 29. *Lors iceluy* n'as rien à craindre. Iuſques-là

tout s'estoit passé sans autre lumiere que celle que peuvent donner les flambeaux ordinaires de la nuit. C'est pourquoy Paul qui estoit dãs le dedãs de la prison, pouvoit bien, quand Dieu ne luy eust point fortifié les yeux extraordinairement, entreuoir le geolier sur le sueil de la porte: au lieu que le geolier ne pouvoit naturellement rien discerner au dedans; c'est pourquoy il ne pouvoit rien soupçonner sinon que la prison estoit vuide. Mais quand il eut ouï la voix de Paul, & qu'il se fut vn peu rasseuré, il demanda de la lumiere à ses seruiteurs, & sauta plustost qu'il ne descendit dans la prison, tant il estoit transporté, soit de joye, soit de desir de sçauoir s'il estoit vray qu'ils fussent tous là, soit de tous les deux ensemble. Puis quand d'vn tour de ses yeux il eut reconnu que tout estoit en

ayant demandé de la lumiere, saillit dedans, & tremblant se ietta aux pieds de Paul & de Silas.

bon eſtat, il luy vint en vn momẽt beaucoup de choſes en la penſée. Il ſe rememora ce qu'il auoit ouï dire de Paul & de Silas auparauant, & qu'ils enſeignoyent vne religion nouvelle. Il ſe reſſouuint de l'indignité qu'ils auoyent ſoufferte le iour precedent, & de la diſpoſition en laquelle il auoit veu les Magiſtrats, de les traitter encore plus mal, pour gratifier le peuple. Il voyoit deuant ſes yeux la merueille qui s'eſtoit faite par le tremblemẽt. Il faiſoit reflexion ſur ce qu'eſtans en liberté de ſortir s'ils euſſẽt voulu, ils eſtoyent demeurés là pourtant, & meſmes qu'ils auoyent eu la bonté de l'empeſcher de ſe forfaire. De tout cela, comme l'eſprit de l'homme va viſte en telles émotions, il recueillit incontinent que ces deux perſonnages eſtoyent quelque choſe de grand, & que par

consequent, quelle que fust la Religion qu'ils enseignoyent , il falloit, puis que la Divinité se declaroit si hautement en leur faveur, qu'elle fust celeste & divine. Et la dessus suruint quelque efficace de la grace de Dieu en luy, qui luy imprima ces idées dans l'entendemēt, incomparablement plus fortemēt que la simple application de son imagination n'eust peu faire. Tout sentiment donques de la presence de Dieu donnant de la frayeur aux hommes, & particulieremēt à ceux qui ne sont point encore persuadés de sa bonne volonté, & ce que celuy-là auoit contribué à la vexation de ces innocens, luy causant quelques remords qui adjoustoit beaucoup à sa crainte , il se ietta tout tremblant aux pieds de Paul & de Silas, comme s'il eust voulu implorer leur secours contre la ven-

Vers 30. Et les avans menez hors, leur dit: Seigneurs que faut il faire pour estre sauué.

geance diuine. Puis s'estant vn peu rasseuré, il les prit & les mena dehors dans la cour de la prison ; & leur dit auec beaucoup de ferveur & de respect ; Seigneurs, que faut il que ie fasse pour estre sauvé ? Car ie voy que la Divinité est auec vous, & que vous estes ses ministres. En autres occasions les Apostres auoyent accoustumé de reprendre les choses vn peu de haut, pour amener les hommes par degrés à la connoissance du Messie. En celle-cy, ils penserent qu'il estoit plus à propos de respondre directement à cette interrogation, voyans la conscience de cet homme toute preparée par la crainte. Parce donc que les mysteres de l'Evangile aboutissent tous à ce point, que Iesus Christ a esté livré pour nos offenses, & qu'il est ressuscité pour nostre iustification, ie me contente-

vers. 31. Ils luy dirēt Croi au Seigneur Iesus; & tu seras sauué toy & ta maison.

ray de dire qu'ils respondirent ainsi : Croy au Seigneur Iesus Christ que nous annonçons, & dont nous preschons la mort & la resurrectiō pour la redemptiō de tout le monde. Puis quand tu auras creu, fais ton deuoir d'amener tous ceux de ta famille à connoistre ce mesme Sauveur, & lors qu'ils auront receu tes instructions, tu seras sauvé quāt à toy, parce que tu auras creu, & eux le seront pareillement, parce qu'ils auront suiui ton exemple. A cette responſe il témoigna bien qu'il auoit de bonnes dispositions à la foy, mais pour en faire vne salutaire profession, il falloit de l'instruction dauantage. Il fit donc venir tous ceux de sa maison à l'entour de luy, & alors Paul & Silas luy annoncerent la Parole de nostre Seigneur, & à tous ceux de sa maison auec luy, & leur explique-

Vers. 32. Et luy annōcerent la parole du Seigneur & à tous ceux qui estoient en sa maison

rent autant que le temps le permit, & que la necessité l'exigea, les points essentiels & fondamentaux de la Religion Chrestienne. L'excellen-ce des choses qu'il ouït, & l'évidē-ce de leur verité, accompagnées qu'elles furent de la grace de l'Esprit de Dieu, firent qu'elles se persuaderent incontinent à sa conscience. C'est pourquoy ne doutant plus que ces deux saints personnages ne fussent ministres du Dieu viuant, & ambassadeurs de de nostre commun Sauveur, il les receut comme tels, & tascha de leur en donner toutes sortes de témoignages. Il les prit donc en cette mesme heure de la nuict dans laquelle ils se trouvoyent, parce que l'ardeur de son affection enuers eux ne luy permit pas de differer ce bon office plus long-temps, & se mit à lauer leurs playes. Puis apres

vers. 33. Apres cela les prenant en ceste mesme heure de la nuict, il laua leurs playes : puis incontinent il fut baptisé & tous ses domestiques.

que

que cela fut fait, il fit vne solennelle profession de sa foy, & fut incontinent baptisé, luy & tous ceux de sa maison, dautant qu'ils en firent de mesme. Car aussi de leur costé Paul & Silas estans en estat de les pouvoir baptiser, ne voulurent point receuoir d'autres preuves de son affection enuers eux, qu'ils ne l'eussent introduit en la communiõ du Fils de Dieu, par l'administration du Baptesme. Par ce moyen, de sa part il les nettoya du sang dont estoyent pleines les playes qu'ils auoyent receuës au corps; & eux de la leur le nettoyerent & le guerirent aussi de celles que le peché auoit faites en son ame. Outre que Paul & Silas auoyent esté emprisonnés vers la matinée du iour precedent, (car c'estoit ordinairement à ces heures là que les Magistrats tenoyent leur siege) & qu'ainsi ils a-

vers. 34. Et les ayant menez en sa maison; il leur mit la table, & s'esiouit, pource toute sa maison auoit creu en Dieu

uoyent esté long-temps sans manger, c'est vne coustume aucunement naturelle, de monstrer son affection enuers ceux pour qui on en a, en leur faisant bonne chere. Quand doncques il ne manqua plus rien à ce geolier pour faire que luy & ses domestiques fussent tous Chrestiens, il prit les seruiteurs de Dieu par la main, & les fit entrer dans son appartement, où il leur fit dresser la table, afin de leur faire prendre leur refection, & de la prendre auec eux : & tant en cette action là, qu'en toutes les autres qui vinrent apres, il n'oublia aucun moyen de faire voir qu'il auoit l'ame pleine de ioye & de consolatiõ, de ce que luy & toute sa maison auoyent creu en Dieu, & au Nom du
Vers. 35. *Et le iour venu, les Gouuerneurs y enuoierẽt des* Sauveur du Monde. Cependant, soit que d'elle mesme la colere des Decurions de la ville se fust appai-

ſée, comme il arrive aſſés ſouuent quand les hommes ont eu du temps de reuenir à eux, ſoit qu'ils euſſent appris quelque choſe de la conduite de Paul & de Silas en Philippes, qui leur fiſt connoiſtre leur innocence, & qui leur donnaſt quelque remords & quelque honte de les auoir ſi fort maltraittés ; ſoit en fin qu'ils eſtimaſſent que ce qu'ils auoyent fait ſuffiſoit pour contenter la populace, & pour empeſcher la ſedition ; dés que le iour fut venu ils enuoyerent des huiſſiers auec la baguette en la main, vers le geolier, qui luy dirent ; Laiſſe aller ces priſonniers qui te furent hier baillés : Meſſieurs te le mandent ainſi, & nous ont envoyés vers toy pour t'en donner la deſcharge. Ce meſſage apporta beaucoup de contentement au geolier : car il luy eſtoit bien faſcheux de retenir en priſon

ſergens, diſãs Baille congé à ces gens là:

vers. 35. *Adonc le geolier annonça ces paroles à Paul diſant Les Gouuerneurs ont ẽu.*

noyé, qu'on vous baillast congé maintenant donc sortez, & vous en allé en paix.

des personnes innocentes, à qui il auoit de si grandes obligations: & il ne luy estoit pas moins perilleux de les laisser évader sans en auoir la permission de ceux qui les luy a-uoyent baillés en garde. De peur donques qu'il n'arrivast quelque changement en la deliberation des Magistrats, il alla incontinent porter cette nouvelle à Paul, & luy dit: Nos Gouverneurs ont envoyé pour me commander de vous delivrer. Or est il bien vray que ie ne sçaurois auoir plus d'honneur ny de contentement que de vous voir en ma maison. Mais neantmoins, de peur qu'ils ne changent d'aduis, sortés maintenant ie vous prie, & vous en allés à la bonne heure, auec la grace de Dieu, où sa Providence vous conduira. Il est mal-aisé de dire lequel est plus à remarquer, ou la bonté dont Paul auoit vsé enuers

Vers. 37. *Mais Paul leur dit: Apres nous auoir foüettez*

Silas le iour precedent, ou la generosité qu'il fit paroistre à l'endroit des Decurions en cette occurrence. Car le iour precedent, quand on vint à luy pour le foüetter, s'il eust dit qu'il estoit citoyen Romain, il s'en fust indubitablement garenti, parce que les loix Porcienne & Sempronienne defendoyent à toutes sortes de Magistrats de battre vn citoyen Romain à coups de verges. Mais parce que Silas n'auoit pas la mesme qualité, si on l'en eust interrogé, il eust fallu dire la verité: & ainsi en se tirant du peril il y eust laissé son frere. Or c'estoit chose qui ne pouvoit s'accommoder auec les mouvemens de sa bonté, & qui au reste estant sujette à quelque mauvaise interpretation, eust apporté du ternissement à l'hõneur de son ministere. Mais en l'occurrence de leur liberation, il esti-

publiquemẽt sans forme de iugement, nous qui sommes Romaĩs ils nous ont mis en prison & maintenant nous mettent ils hors secretement? Il ne sera point ainsi mais qu'ils viennẽt eux mesmes.

ma que s'il mettoit son privilege en auant, non seulement il ne feroit point de tort à Silas, mais mesmes qu'il luy seruiroit, & que d'ailleurs il obligeroit ceux qui les auoyent traittés si iniustement, à reparer en quelque façon l'outrage qu'ils auoyent receu par leur precipitatió & par leur violence. Sçachant donc que les huissiers attendoyent encore à la porte, afin de pouvoir rapporter aux Magistrats qu'ils les auoyent vêus sortir, il les fit venir, & leur dit. Apres que ces Messieurs nous ont fait foüetter en public, pour adjouster tout ce qu'ils pouvoyent d'ignominie à leur outrage, & cela sans forme de procés, & sans auoir esté condamnés, ce qui est contre le droit de toutes les Natiõs, & particulierement de la Romaine, nous au reste qui sõmes Romains, (car il pouvoit parler de luy en

plurier comme il vouloit) ce qui eſt expréſſement contre les loix & de l'ancienne Republique & des Empereurs, ils nous ont mis en priſon de la façon la plus eſtroitte & la plus rigoureuſe qu'il ſe peut. Penſét ils en eſtre quittes apres cela pour nous enuoyer en cachette? Veulent ils qu'apres auoir eſté ſi vilainemẽt outragés en ce qui eſt de nos corps, la fleſtriſſure en demeure encore apres cela toute entiere à noſtre honneur, ſans reparation de leur part, ou au moins, s'ils ſont de telle qualité que nous n'en puiſſions pas eſperer d'autre ſatisfaction, ſans qu'ils ſe mettent en deuoir de reſtablir en quelque façon noſtre bõne eſtime entre les hommes? Il n'en ſera pas ainſi. Qu'ils nous laiſſent en priſon, & que nous nous pouruoyions comme nous pourrons enuers celuy qui nous en peut faire

la raison : ou s'ils veulent que nous sortions, & que cette affaire meure icy, qu'ils viennent eux-mesmes nous delivrer, & qu'ainsi ils témoignent en public que c'est iniustement & auec precipitation qu'on nous a traittés de la sorte. Les huissiers ayant ouï ces propos les rapporterent aux Gouverneurs, qui n'ayant point pensé auparauant à la condition de leurs prisonniers, furent bien estonés quand ils sçeurent qu'ils estoyent Romains, & en craignirent la consequence. Car encore que l'estat de la Republique fust changé depuis l'establissement des loix faites en faveur des citoyés Romains, & qu'on ne dist plus que la Majesté du peuple Romain estoit blessée en leur violation, si est-ce que les Empereurs les faisoyent obseruer tres exactement, & chastioyent tres-seuerement ceux qui les

Vers. 38. *Et qu'ils nous mettent hors. Et les sergẽs rapporterent ces paroles aux Gouuerneurs, lesquels craignirent, ayãs ouy qu'ils estoient Romains.*

auoyent enfraintes. Ils vinrent donques tout aussi tost eux mesmes à la prison, & prierent Paul & Silas d'excuser si on n'auoit point eu d'égard à leur condition, qu'il estoit en quelque sorte permis d'ignorer, puis qu'ils n'en auoyent point dõné de connoissance. Puis apres les auoir contentés par cette petite espece de satisfaction, ils les tirerent hors de là, & les requirent instamment que pour éviter le bruit ils sortissent hors de la ville. Or eussent ils bien peu auoir des raisons d'y demeurer nonobstant, parce que la demeure estoit permise aux personnes libres, & nommément aux citoyens Romains, en tous lieux, pourveu qu'on s'y assujettist aux loix publiques. Mais ils virẽt que s'ils y demeuroyent, ils attireroyent la persecution sur eux, qui puis apres se répandroit sur tous les

Vers. 39. Parquoy ils vinrent & les prierent: & les ayans mis hors, les requirent de partir de la ville.

Vers. 40. Adonc estãs sortis de prisõ ils entrerent chez Lydie: & aians veu les freres, ils les consolerẽt & se departirent.

autres fidelles. Pour donques éviter ces deux inconveniens, dont l'vn eust arresté le cours de leur ministere que la vocation de Dieu attiroit ailleurs, & l'autre eust arraché les semences de l'Evangile, qui commencoyent à germer en ce lieu là, ils se resolurent d'en partir. Et neantmoins, ils ne voulurent pas le faire si tost, qu'ils n'eussent premieremẽt visité les Disciples qu'ils auoyent faits en la ville. Estans dõc sortis de la prison, ils entrerent dans la maison de Lydie, où ils demeuroyent auparauant, & où le reste de la compagnie de Paul estoit demeuré. Puis quand ils eurent visité les freres, & qu'ils les eurent exhortés de perseuerer en la foy de nostre Seigneur, nonobstant toutes tentations, ils sortirent de cette ville-là pour voir les autres de la Macedoine. Tels ont esté les com-

mencemens de l'Egliſe de Philippes, que Paul planta pour lors, & qu'il cultiua & arrouſa depuis fort ſoigneuſement, comme il ſe void par la diuine lettre qu'il luy a eſcrite.

CHAP. XVII.

Vers. 1. *Puis aiant paſſé par Amphipolis, & Apollonie, ils vinrent en Theſſalonique, où il y auoit vne synagogue des Iuifs.*

DE la ville de Philippes, où Paul & Silas auoyent tant ſouffert, ils vinrent en celles d'Amphipolis & d'Apollonie, où ils ne firent que trauerſer. Non qu'ils y craigniſſent quelques dangers, & que ceux dont ils venoyent de ſortir les euſſent deſcouragés : car ils eſtoyent reſolus à ſuiure leur vocation à trauers toutes ſortes de rencontres : mais parce que Dieu ſous la conduite duquel ils marchoyent, ne leur y

preſẽta pas l'occaſiõ de preſcher De là ils vinrent en Theſſalonique, ville celebre, ſituée au bout d'vn grand Golfe de la mer Egée, où il y auoit grãd abord de toutes ſortes de perſonnes, & vne Synagogue de Iuifs.

verſ. 2. Et Paul ſelõ ſa coûtume, ẽtra vers eux & par trois Sabbats diſputa auec eux des Eſcriture,

Quoy que Paul euſt declaré aux Iuifs d'Antioche de Piſidie, qu'à cauſe de leur obſtination il abandonnoit le ſoin de leur conuerſion, & qu'il ſe tournoit vers les Gentils, ce n'eſt pas à dire pourtant qu'il euſt renoncé à preſcher au reſte de la nation, où il en trouueroit le moyen & les occurrẽces. Au cõtraire, c'eſtoit toujours à elle qu'il s'adreſſoit premierement pour la conuier au ſalut, & c'eſtoit d'elle qu'il eſſayoit de former les premiers cõmencemens des Egliſes de ville en ville. C'eſt pourquoy eſtant arriué en Theſſalonique, il ne manqua pas, ſelon ſa couſtume, de s'adreſſer premiere-

ment aux Iuifs du lieu, & par trois Sabbats consecutifs il disputa auec eux par les Escritures. Nous verrons ailleurs comment ayant affaire auec les Gentils, il prenoit dans la Nature, & dans les auteurs mesmes dont ils faisoyẽt quelque estat, les premiers principes de ses raisonnemens, parce que n'en ayant point d'autres qui luy fussent communs auec eux, s'il eust disputé autrement, toutes ses ratiocinations eussent esté inutiles. Mais quant aux Iuifs, deux choses l'obligeoyent à disputer auec eux par la Parole de Dieu. L'vne est, que la reconnoissant, comme ils faisoyent, pour estre la Parole de Dieu, il ne pouuoyẽt pas resister aux argumens qu'il en tiroit pour leur prouuer sa doctrine. L'autre, qu'estãt telle effectiuemẽt, & au reste, pleine d'oracles, de predictions, de doctrines, & de types,

vers. 3. *Leur declarant, & proposant qu'il auoit fallu que le Christ souffrit, & ressuscitast des morts & qu'iceluy Iesus estoit le Christ, lequel ie vous annonce.*

qui regardoyent directement au Meſſie comme à leur but, il n'y auoit point de ſi courte ny de ſi certaine voye de prouuer ce qu'il pretendoit, que l'explication de ces ſaintes Ecritures. Il les expliquoit donques, & s'il faut ainſi dire, il les ouuroit, afin d'en tirer ce quelles contenoyent de raiſons dont il ſe pouuoit ſeruir, & apres les en auoir tirées, il les leur mettoit deuant les yeux pour les conuertir, ou pour les conuaincre par leur euidence. Et ſa diſpute, qu'il conduiſoit fort methodiquement & fort ſagemét, ſe reduiſoit principalement à deux points. L'vn, de la theſe en general, que le Chriſt, que les Prophetes promettoyent, deuoit ſouffrir & reſſuſciter des morts : ce que leurs reuelations prediſent aſſés nettement ; mais les preiugés dont les Iuifs auoyent l'eſprit preoccupé, a-

noyent empesché qu'ils ne les entendissent. L'autre, de l'hypothese en particulier, que ce Iesus, lequel, disoit-il, ie vous annonce, est veritablement le Christ; ce que les mesmes Ecritures n'enseignent pas moins clairement, tant elles l'ont exactement caracterisé, mais l'enuie, & la haine, & les autres passions de cette nature auoyent empesché qu'ils ne le reconnussent. Or quoy qu'il se seruist de mesmes preuues enuers tous, & qu'estant toujours également fortes & euidentes en elles mesmes, elles deussent produire vn mesme effect de persuasion en tous, si est-ce que parce qu'ils auoyent les entendemens fort diuersement disposés, l'impression que la Verité y fit, & les mouvemens qu'elle y excita, furent aussi merveilleusement dissemblables. Il y en eut donc quelques vns d'entr'eux, à qui

Vers. 4. Et aucuns d'eux creurent, & furét adioints à Paul & Silas & grande multitude seruans à Dieu, & de femmes nobles non petit nombre.

Dieu donna les yeux de leurs esprits illuminés, pour apperceuoir cette verité, qui creurent. Et ceux là s'adioignirent incontinent à Paul & à Silas comme s'ils se fussēt donnés à eux. Mais comme la predication faisoit toûjours plus de fruit entre les Gentils qu'entre les Iuifs, il y eut grand nombre de ces Grecs, qui auoyent renoncé aux Idoles pour seruir au Dieu d'Israël, qui s'y adjoignirent aussi ; & auec eux vn nombre assés considerable de ces femmes de qualité que nous auons dit cy dessus auoir en diuers endroits abandonné le Paganisme.

Vers. 5 *Mais les Iuifs esmeus d'enuie prirent aucuns du peuple gēs meschans, lesquels ayant fait amas de peuple esmeurent toute la ville: & fai-*

Mais il y eut grande quantité d'autres Iuifs qui resisterent opiniastrement à la doctrine de la Foy, & ceux-là ne manquerent pas là non plus qu'ailleurs, de faire incontinent paroistre leurs mauuaises passions contre elle. La plus ordinai-

re qui

re qui les agitoit, estoit celle de l'envie. Car ils ne pouvoyent supporter ny que les Apostres acquissent vne si grande reputation par leur doctrine & par leurs actions, à quoy leurs Docteurs de Synagogue, & leurs Rabbins, n'auoyent rien à comparer; ny que les Gentils qui se conuertissoyent à la foy, fussent tant estimés qu'ils les voyoyēt estre par les Apostres, au lieu que quant à eux ils s'estimoyent mesprisés. Vray est qu'il y en auoit quelques vns d'entr'eux en qui cette passion ne regnoit pas tant que faisoit ie ne sçay quel zele qu'ils auoyent pour les traditions de leurs peres, & pour les institutions de Moyse, qu'ils croyoyent que les Apostres vouloyent renuerser. Mais quoy qu'il en soit, c'estoit vn zele sans connoissance, qui degeneroit en haine & en fureur contre Christ.

sans effort à la maison de Iason, cherchoient de les amener au peuple.

Ceux-là donques, les vns aveuglés de leur zele, les autres transportés de cette autre malheureuſe paſſion, chercherent incontinent le moyen de perſecuter l'Evangile. Or d'y aller tout droit eux-meſmes, en accuſant iuridiquement les Apoſtres deuant les Magiſtrats du lieu, comme ennemis de Moyſe, ou comme Docteurs d'vne nouvelle religion, c'eſtoit vne affaire de trop longue haleine, & du ſuccés de laquelle ils n'eſtoyent pas bien aſſeurés. Parce que les Magiſtrats eſtans Romains, ils ne ſe mettoyent pas beaucoup en peine des diſputes de la Loy des Iuifs, & que pour ce qui concernoit la nouveauté des Religions, qui pouvoit eſtre ſuſpecte à l'Eſtat, les Iuifs n'eſtoyent pas bien receus à en intenter l'accuſation, comme eſtans en cet égard odieux & ſuſpects eux-meſmes. Ils s'ad-

viſerent donc de cette maudite in-
uẽtion, de cauſer les premiers dans
la ville de la ſedition & de la ru-
meur, & puis d'en faire tomber le
blaſme ſur Paul & ſur ceux de ſa
compagnie. Ce qu'ils executerent
en cette ſorte. Il y auoit en Theſſa-
lonique, comme dans toutes les vil-
les populeuſes, certaine ſorte de
gens qui n'ont autre occupation
que de battre le pavé, & de tour-
noyer cà & la dans les ruës & dans
les places des marchés, à chercher
les occaſions d'affronter quelcun
comme des filous, ou de faire quel-
que inſolence. Ces Iuifs donques
en apoſterent quelques vns des plus
garnemens, qui par leur inſtructiõ,
ayant fait amas de menuës gens,
comme ſont les portefaix, & ſur les
ports de mer les matelots, & autre
telle lie de la ville, la mirent toute
en confuſion. Puis ils s'en vinrent

à la maison d'vn certain personnage nommé Iason, comme s'ils eussent voulu la prendre d'assaut, cherchans Paul & Silas, qu'ils croyoyent s'y estre retirés, pour les amener par force vers cette multitude mutinée. Quand la porte leur eut esté ouverte, & qu'ils ne les eurent point trouvés, mais seulemēt Iason mesme, & quelques vns des freres qui estoyent là auec luy, ils n'oserent pas les exposer à la fureur de la populace, parce qu'ils estoyēt habitans, & connus; mais ils les tirerent comme par force vers les Gouverneurs de la ville, & se mirent, non à se plaindre modestement, comme font les gens sages & moderés, non à accuser auec quelque ordre, comme font ceux qui bien qu'ils soyent animés, sçauent neantmoins ce que c'est de la Iustice & du respect qu'il luy faut

Vers. 6. *Et ne les ayans trouuez tirerent Iason, & aucuns freres aux Gouuerneurs de la ville, en criant.*

porter, mais à crier à pleine teſte, comme des ſeditieux & des inſenſés; & dirent ſans autre preface: Ces gens qui ont remué toute la terre habitable par le moyen de leurs nouveautés, ſont auſſi venus en cette ville, pour y eſtablir leur Egliſe, & y changer la religion. Et Iaſon les a receus chés ſoy, & leur a donné retraitte; & eux, & luy, & tous les autres qui ſont de cette meſme ſecte, contreviennent aux ordonnances de l'Empereur, & choquent ſon autorité. Car dans toute l'eſtenduë de l'Empire il n'eſt pas permis de prendre la qualité de Roy, ny de la donner à qui que ce ſoit, ſans le conſentement de ſa Majeſté; & cependant ils enſeignét qu'il y a vn autre Roy qu'ils nomment Ieſus, dont on n'auoit point encore oüi parler, & dont l'Empereur n'a point eu de connoiſſance.

Verſ. 7. *Ceux cy, qui troublent le monde, ſont auſſi venus icy: Leſquels Iaſon a receus: & eux tous font cõtre les decrets de Ceſar, diſans, qu'il y a vn autre Roy qui eſt Ieſus.*

vers. 8 *Ils esmeurẽt donc le peuple, & les Gouuerneurs de la ville, qui oyoient ces choses.*

Le peuple s'émeut donc à l'instigation de ces gens, parce qu'il est naturellement inconsideré, & porté à la violence : & les Gouverneurs de la ville s'émeurent pareillement quand ils entendirent ces propos, parce qu'ordinairement les choses qui ont apparence de nouveauté, sont odieuses à ceux qui ont l'autorité, & qu'ils voyoyent la ville pleine de rumeur & de tumulte ; mais sur tout y faisoyent-ils consideration de l'interest de l'Estat, dautant que ce qui touchoit le moins du monde les Empereurs, estoit extrémement chatouïlleux. Et cette affaire leur paroissoit de tant plus grande importance, qu'il sembloit que la royauté que l'on attribuoit à Iesus, alloit directement à la ruïne de celle des Cesars. Car les Chrestiens l'appelloyent ordinairement le Seigneur, qui estoit le tiltre qu'on

donnoit aux Empereurs depuis le regne d'Auguste ; & ce qu'il y a-uoit ainsi des gens qui alloyent de ville en ville & de Province en Province pour épandre la connoissance de son Nom, on le prenoit pour vne sollicitation à vn soulevement vniuersel, qui ne tendoit pas à establir Iesus Roy de la Judée seulement, mais à le faire Dominateur de toute la terre. De sorte que ces gens n'ayant aucune connoissance d'autres regnes que des terriens, & n'estans pas capables de conceuoir ce que ce pouvoit estre que ce royaume spirituel que les Apostres taschoyent d'auancer, ce n'est pas de merveille si les Magistrats se monstroyent par tout susceptibles des mauvaises impressiōs qu'on leur donnoit contre l'Evangile. Neantmoins, ceux-cy n'a- ℣s. 9.
yans point Paul & ses compagnons

Mais apres auoir receu

satisfaction de Iason, & des autres ils les laisserent aller.

entre leurs mains, & Iason & les autres qu'on auoit amenés deuant eux, estans des bourgeois de la ville, contre lesquels on n'auoit rien à dire sinon qu'il les auoyent receus, ils se contenterent de les constituer pour cautions de les representer en iugement toutes fois & quantes que besoin seroit, & puis ils les laisserent aller où bon leur sembla.

Vers. 10. *Et incontinent les freres mirent hors de nuict Paul & Silas pour aller en Beroé: lesquels estans là venus entrerent en la Synagogue des Iuifs.*

Il estoit aisé de iuger par là qu'il n'y auoit plus de seureté pour Paul ny pour ses compagnons en Thessalonique, de sorte qu'ils se contenterent du fruit qu'ils y auoyent fait pour lors, lequel n'estoit pas petit pour si peu de temps. Ils prirent donc resolution de s'en retirer, & n'y auoit point de difficulté qu'ils ne le deussét ainsi faire, si ce n'estoit que peut estre on donneroit de la peine à leurs cautions. Mais ils sçauoyent bien que pour-

veu qu'ils ſortiſſent de la ville, les Magiſtrats demeureroyent aſſés ſatisfaits. C'eſt pourquoy les freres prenans ce ſoin & ce peril-là ſur eux, ils prirẽt de nuit Paul & Silas, & les mirent hors de Theſſalonique, ſur le chemin qui mene à Bérée; où ils auoyent deſſein d'aller. Ainſi la perſecution ſuiuoit Paul de lieu en lieu, & neantmoins cela ne luy faiſoit rien relaſcher de ſon zele ny de ſon courage. Et quoy que tous les maux qu'il ſouffroit luy eſtoyent ſuſcités par les Iuifs, ſi eſt-ce que cela ne l'empeſchoit pas de procurer leur ſalut par tout, tãt par l'affection qu'il portoit à la nation, & qui eſtoit tout à fait inextinguible en ſon eſprit, que pour s'acquitter de ſa charge. Ce qu'il fit paroiſtre en Berée comme il auoit fait par tout ailleurs. Car tout auſſi toſt que lüy & Silas y furent venus,

ils entrerent en la Synagogue des Iuifs, afin d'y annoncer l'Evangile.
vers. 11. Or trouverent-ils en ce lieu-là plus de disposition à le receuoir, qu'ils n'auoyent fait en Thessalonique. Car bien que quelques vns d'entre les Iuifs y eussent creu, ils estoyent en petit nombre pourtant. Tous les autres s'estoyent laissés emporter ou à leur zele ignorant, ou à la passion de leur envie. De sorte qu'ils s'estoyent non seulement laissés aller à persecuter des innocens, ce qui est déja vne lascheté, principalemẽt quand c'est par jalousie qu'on le fait, mais mesmes ils y auoyent suivi des voyes tout à fait indignes de gens de qui ont tant soit peu l'honneur en recommandation, & qui ont quelque reste de generosité en l'ame. Mais ceux-cy furent beaucoup plus genereux qu'eux. Car non seulement ils ne firent point

Or ceux cy furent plus genereux que les Iuifs qui estoyent en Thessalonique, entãt qu'ils receurent la parole auec toute promptitude, iournellement cerchans les Escritures, pour sçauoir s'il estoit ainsi.

de laschetés de cette sorte, mais ils receurent la Parole de la predicatiõ, & la receurent auec toute prontitude de courage. Ce qui monstre qu'ils n'auoyent pas l'ame engagée dans ces vilaines passions dont les autres estoyent possedés, & qu'ils n'auoyent point d'autre affection que de connoistre la verité; ce qui est la plus belle & la plus noble disposition en laquelle vne personne puisse estre. En effect, ils le firent paroistre par le soin qu'ils auoyent de s'y auancer. Car ils reconnurét bien d'abord à la predication des Apostres, que c'estoit la voye de salut qu'ils annonçoyent. L'ingenuité de leur conduite, la sainteté de leur vie, la pureté de leur zele tout à fait des-interessé, & sur tout, l'évidence & la force de ce qu'ils disoyent, ayans trouvé des esprits ainsi bien preparés par la grace de

l'Eſprit de Dieu, firent qu'ils ſe laiſ-
ſerent incontinent perſuader, ſans
beaucoup de reſiſtẽce. Mais neant-
moins , parce que d'vn coſté la
creance qu'ils auoyent de la divini-
té des Eſcritures , auoit dans leurs
conſciences vne plus ancienne ra-
cine, & vn fondement plus affer-
mi que l'autorité des Apoſtres,
qu'ils ne connoiſſoyẽt ſinon depuis
peu de iours ; & que de l'autre les
Apoſtres faiſoyent vne haute pro-
feſſion de ne rien mettre en auant
ſoit du Meſſie en general , ſoit en
particulier de ce Ieſus lequel ils le
diſoyent eſtre, qui ne fuſt conte-
nu dans les livres de Moyſe & des
Prophetes, & qui ne s'y peuſt recõ-
noiſtre par ceux qui les liroyent at-
tentivement, il ne ſe paſſoit iour
que ces fidelles de Berée ne confe-
raſſent fort ſoigneuſement les ſain-
tes Ecritures, auec ce que Paul en-

ſeignoit, pour ſçauoir s'il eſtoit ainſi. Ce qui ne procedoit pas de quelque mauuaiſe opinion qu'ils euſſent, ſoit de la fidelité des Apoſtres, ou de la verité de leur predication, mais d'vn extremement grand deſir de ſe confirmer de plus en plus en ce dont ils auoyent déja vne perſuaſion vive & profonde. Il y en eut donc pluſieurs d'entr'eux qui creurent au Nom de noſtre Seigneur, & des femmes de qualité, comme nous en auons déja veu ailleurs diuers exemples, & d'hommes d'entre les Gentils, vn nombre fort conſiderable. Mais en quelque lieu que Paul allaſt, la perſecution luy eſtoit inevitable. L'Evangile prenant là vn fort favorable cours, & ſon ennemy ne trouuant pas dans l'eſprit des Iuifs du lieu, la diſpoſiton qu'il deſiroit pour le trauerſer, il alla ſolliciter la fureur

Verſ. 12. *Pluſieurs dõc d'entr'eux creurent: & de femmes gentiles, honneſtes, & d'hommes nõ petit nombre*

verſ. 13. *Mais quant les Iuifs de Theſſalonique ſceurent que la parole de Dieu eſtoit annõcée, par Paul en Beroé, ils vinrent là, & eſmeurent & troublerent le peuple.*

des Iuifs de Thessalonique de s'en venir en Berée, qui n'en estoit pas fort loin, pour y mettre empeschement. Et quand ils eurent ouï dire que la Parole de Dieu estoit aussi annoncée par Paul en ce lieu là, ils y avolerent incontinent, & se mirent à émouvoir la populace contre luy, par leurs artifices & calomnies ordinaires.

Vers. 14 *Mais incontinent les freres enuoyerent Paul dehors, pour aller iusqu'à la mer: mais Silas & Timothée demeurerent*

Les mesmes raisons qui l'auoyent induit à partir des autres lieux en de semblables occasions, le firent resoudre à sortir encore de celuy-là; à quoy il estoit vivement porté par les prieres des fidelles de l'Eglise. Ils enuoyerent donc incontinent Paul dehors, & luy donnerent des personnes pour l'assister & pour le conduire au chemin qu'il luy faudroit tenir vers Athenes, où il auoit dessein d'aller. Mais sa resolution estant d'y aller par terre, ils luy firent

faire semblant d'y vouloir aller par eau, & de fait il prit sa route comme s'il eust voulu aller vers la mer, afin que s'il estoit suiui, comme ils y voyoyent ces Iuifs Thessaloniciés merveilleusement animés, on l'allast chercher à Pydne, ou en quelque autre port proche de Berée. Cependant Silas & Timothée, contre qui la persecuion n'estoit pas si chaudement allumée, demeurerent là quelque temps, auec charge de la part de Paul de le venir trouver quand ils sçauroyent le lieu où il seroit arriué. Et tel fut le succés du voyage que Paul auoit entrepris en Macedoine par la vocation expresse & extraordinaire de Dieu. Où il parut d'vn costé que le Seigneur ne remplit pas toûjours les esperances que ses serviteurs ont conceuës du fruit de leur ministere, & que de l'autre il ne les employe pourtant

iamais inutilement & ſans effect.

Verſ. 15. *Et ceux qui accõpagnoiẽt Paul, le menerent juſqu'en Athenes; & apres auoir receu mandement de luy à Silas & Timothee qu'ils reuinſſent bien toſt vers luy, ils partirent.*

Ceux qui auoyent pris la commiſſion de mener Paul en ſeureté, l'ayant toſt apres ſon partement détourné du chemin de la mer vers celuy de terre, ils le conduiſirent au trauers de la Theſſalie, & de la Beoce, ſans qu'il s'arreſtaſt en aucun lieu, parce qu'il n'en trouva point de propre à y ſemer la Parole du Seigneur : puis en fin ils le rendirent à ſauveté dans Athenes. Cela fait, ils s'en retournerẽt incontinent, auec commandemẽt de la part de Paul enuers Silas & Timothée, qu'ils le vinſſent trouver le pluſtoſt qu'ils pourroyent.

verſ. 16. *Or comme Paul les attendoit en Athenes, ſon eſprit eſtoit eſmeu en luy voyãt la ville adonnée à idolatrie.*

Or eſtoit la ville d'Athenes celle peut eſtre de tout le monde où il y auoit ſelon ſa grandeur, le plus de Temples & d'autels conſacrés à divers Dieux. Ce qui eſtoit d'vn coſté vne preuue de l'inclination de ce

peuple

peuple au service de la Divinité, dequoy il affectoit la loüange, & de l'autre, vn témoignage bien certain du regne que Satan auoit acquis en ce lieu-là. Car l'idolatrie & la superstition ne prennent racine que dans les ames imbuës de cette commune notion, qu'il y a vne Divinité, qu'il faut que les hõmes adorent. Paul donques estant à Athenes, & se promenant de costé & d'autre, en attendant ses cõpagnons à venir, s'émeut & s'aigrit extraordinairement en son esprit, de voir cette ville si adonnée à l'idolatrie. Car il auoit bien quelque compassion de ce qu'vn peuple si fort porté à la deuotion, erroit si estrangement au chois de l'objet qu'il s'y proposoit, ne sachant à quoy s'arrester entre tant de diuerses fausses divinités, sans connoissance de la vraye. Mais il ne se pou-

voit aussi que le zele qu'il auoit pour Dieu ne s'irritast iusques à l'indignation, contre ceux qu'il voyoit abandonnés à ce qui flestrit & obscurcit si estrangement sa gloire.

Vers. 17. Parquoy il parloit en la synagogue auec les Iuifs, & auec ceux qui seruoyent à Dieu, & tous les iours en la place du marché auec ceux qui estoyent presens.

Cependant, selon sa coustume, il frequentoit la Synagogue des Iuifs, & disputoit auec eux, & auec les Grecs deuots, c'est à dire, convertis au Iudaïsme. Et parce que la la ville d'Athenes estoit pleine de Philosophes, qui depuis le temps de Socrate, & à son exemple, prenoyent la liberté de parler de la Philosophie, & particulierement de la Morale, dans les ruës & par les places, à tous venans, il se voulut aussi seruir de cette occasion, de sorte qu'il ne se passoit iour qu'il ne se trouvast sur la place du marché, & qu'il ne parlast, non de la Philosophie humaine, mais de l'Evangile de Iesus Christ, auec ceux qui

se rencontroyent. Car il estimoit que si les Philosophes le faisoyent pour donner quelque politesse aux Atheniens par la connoissance des sciences, ou tout au plus pour apporter quelque amendemẽt & quelque reformation à leurs meurs, beaucoup plustost le devoit il faire quant à luy pour le salut eternel de leurs corps & de leurs ames. Or s'estoit la Philosophie divisée en plusieurs sectes: mais les deux qui avoyent le plus de vogue alors estoyent celle des Epicuriens, & celle des Stoïques; dont ceux-là nioyent la Providence de Dieu, & l'immortalité de l'ame de l'homme, & soustenoyent que le monde ne s'estoit point autrement composé que par le concours fortuit d'infinis petis atomes, & que le souverain bien des hommes n'est en autre chose qu'en la Volupté: ceux-cy recon-

Vers. 18. *Lors aucuns des Philosophes Epicuriẽs & Stoïques, s'addressoyent à luy, & les uns disoiẽt: Que veut dire ce semeur de paroles: Et les autres disoient: Il semble estre annonceur de nouveaux dieux; pource qu'il leur annonçoit Iesus, & la resurrection.*

noissoyent la Providence, & l'immortalité de nos esprits, & mettoyent le souverain bien en la Vertu; mais ils gastoyent toute la doctrine de la Providence de Dieu par leurs fantaisies touchant le Destin, & corrompoyent tous les bons sentimens de la vertu par leur orgueilleuse presomption, & par l'audace qu'ils auoyent de se comparer & de s'égaler en cet égard à la Divinité mesme. Du reste, les Epicuriens estoyent assés diserts en leur langage, & assés agreables en leur façon de disputer: fors qu'ils se mocquoyent de ceux qui n'estoyét pas de leurs sentimens. Les Stoïques affectoyent vne grande gravité, & neantmoins vsoyent de fort petites & fort inutiles subtilités en disputant, & s'amusoyent beaucoup à épiloguer sur les paroles. Quoy qu'il en soit, c'estoyent ces

deux sectes qui estoyent alors sur les rangs, & qui se faisoyent le plus valoir dans les conuersations & dãs les rencontres. Il s'en presenta dõc de l'vne & de l'autre, qui se mirent à raisonner auec luy, & comme ils estoyent de fort differentes humeurs, aussi firent ils de luy vn iugement fort dissemblable. Car quant aux Epicuriens, parce qu'il leur parloit d'vn Christ crucifié pour satisfaire à la iustice de Dieu à cause des pechés des hommes, lequel Christ il enseignoit estre ressuscité d'entre les morts ; & que d'ailleurs il leur parloit d'vne beatitude immortelle, reservée aux fidelles dans le ciel, & de l'esperance d'vn autre siecle où nous reprendrons nos corps, ils s'imaginoyent que c'estoyent des grotesques de sa fantaisie, & demandoyent, Mais que veut dire ce babillard ? Pour

le regard des Stoïciens, dautant qu'il parloit fort auantageusement & fort magnifiquement de la pieté & de la vertu, ils ne le rebutoyent pas de la façon ; joint qu'ils n'estoyent pas éloignés de ce sentimẽt, que Dieu peut ramener les morts en vie, & qu'il leur estoit advis que ce qu'il enseignoit du dernier iugement, ne s'écartoit pas beaucoup de l'opinion qu'ils auoyent touchãt la conflagration future de tout l'vniuers. Neantmoins, par ce qu'il leur proposoit Iesus pour l'objet de leur foy & de leur pieté, & que d'ailleurs il promettoit la resurrection de tous les morts au dernier iour, choses dont ils n'auoyent iusques alors eu aucune connoissance, il disoyent : Tout ce que cet homme là enseigne n'est pas vniversellement mauvais : mais quoy qu'il en soit, il semble estre annon-

ciateur de Dieux estranges. Il y a- vers. 19
uoit à Athenes vn certain endroit Et l'ayans
nommé la Colline de Mars, & en pris le mene-
Grec l'Areopage, où estoit basti le rent en la ruë
Palais, dans lequel s'assembloit cet- de Mars di-
te celebre Cour souueraine qui s'ap- sans: Pourrõs
pelloit du mesme nom. Et là de- nous sçauoir quelle est ces te nouuelle doctrine que tu nous an- nonces.
dans, tant à cause de la beauté, que de la commodité, & de la celebrité du lieu, se rendoyent tous les iours quantité de gens de toutes sortes, Magistrats, Iuges, Philosophes, Capitaines, Marchans, & autres, pour discourir de toutes choses, & particulierement de la Philosophie, & des affaires publiques, tant de la ville que de la Grece, dont les Atheniens se messoyent plus qu'aucun autre des peuples Grecs. Ceux donques qui auoyent ainsi discouru auec S. Paul, n'estant pas satisfaits de sa doctrine, & neantmoins desirans de s'en informer plus par-

inclinaton aux hommes. De sorte que les vns & les autres ne vacquoyent ordinairement à autre chose, qu'à ouïr quelque nouvelle, ou bien à en debiter. Paul donques rencontrant cette occasion fort favorable, se mit au milieu de l'Areopage, afin d'estre ouï de tous, & se tenant debout, pour estre veu de l'assistance, & pour se pouvoir tourner de costé & d'autre en parlant, il tint vn propos dans lequel on ne sçauroit dire si l'on doit plus admirer, ou sa prudence & sa dexterité à s'insinuer dans l'esprit de ses auditeurs, ou sa merveilleuse suffisance à poser premierement les principes de la Nature, dont les Atheniens estoyent imbus, pour en tirer puis apres ses raisonnemens à l'auantage de la Grace, dont ils n'avoyent point ouï parler; ou enfin, son efficace à toucher les lieux qui

vers. 22. *Adonc Paul estant au milieu de la rue de Mars dit: Hommes Atheniens ie vous vois en toutes choses comme superstitieux.*

ſont capables d'émouvoir,& de ſaire impreſſion dans la conſcience. Ie n'en rapporteray que les principaux points, parce que le propos fut fort long; mais de ce que i'en rapporteray, il ſera aiſé de iuger qu'il fut diſpenſé auec vne ſinguliere ſapience. Il commença donc en cette ſorte. Hommes Atheniens;En quantité d'autres lieux il y a ſujet de s'eſtonner & de ſe plaindre, du meſpris qu'on y fait de la Divinité. En celuy-cy, tant s'en faut que l'atheiſme ſoit ſouffert, que l'on y paſſe pluſtoſt dans l'extremité contraire. Car pour vous dire franchement le iugement que ie fais de la diſpoſition de vos eſprits en cet égard, ie vous apperçoi en toutes choſes comme par trop devotieux. De quelque coſté qu'on iette les yeux en cette ville, on ne void autre choſe que Temples, que

verſ. 23. *Car en paſſant & contemplant vos idoles, i'ay*

aussi trouué vn autel, auquel estoit escrit, AV DIEV INCONNEV. Ie vous annonce donc celuy lequel vous honorés sans le cognoistre.

Chapelles, qu'Images de diverses divinités, & qu'autels qui leur ont esté consacrés ; de sorte que non seulement vous en avés pour vos propres Dieux, que vos ancestres ont adorés, mais encore pour tous les Dieux des autres peuples des environs, autant qu'il en est peu venir à vostre connoissance. Mais ce que i'ay trouvé de plus remarquable en allant & en venant par cette ville, & en contemplant attentivement les lieux & les obiets de vos devotions, c'est que mesmes i'ay trouvé vn autel sur lequel i'ay leu cette inscriptiõ, AV DIEV INCONNV. Car par là il paroist manifestemẽt, que toutes ces pretenduës divinités lesquelles vous pensés connoistre, ne sont pas capables de dõner vne solide satisfaction à vos esprits, puis qu'apres en avoir tant amassé, vous ne vous en contentés pas, & ne sçaués pas

mesmes à laquelle vous arrester. Et
de plus, il séble que par là vous con-
fessiés que vous aués bien quelque
sõbre & vague idée qu'il y en a quel-
que autre qui merite vostre pie-
té, & de laquelle vous pourriés a-
uoir plus de secours & de consola-
tion si vous sçauiés où & quelle el-
le est; mais parce que vous ne la cõ-
noissés point, vous ne la serués &
ne la venerés qu'incertainement &
à l'auanture. Si vous me voulés é-
couter, ie vous enseigneray qui est
le vray Dieu que vous ne connois-
sés point, & lequel il paroist par
ces autels & par leurs inscriptions,
que vous taschés de le seruir sans
le cõnoistre. Tous les autres Dieux
que vous servés, ont esté faits par
les hommes, qui ont premieremẽt
deïfié les creatures, ou leurs propres
imaginations, & puis apres ont es-
sayé de les representer par les ou-

Vers. 24. *Dieu qui a faict le monde, & toutes choses qui y sont, comme ainsi soit que il soit Seigneur du ciel & de la terre n'habite point és tẽples faits de main*

vrages de la main. Et dautant qu'ils ont bien reconnu que ce ne pouvoyent estre des natures infinies, & que l'on trouvast indifferemmẽt en tous lieux, ils leur ont érigé des Temples, ont pensé les y attacher par leurs consecrations, & puis ont porté de ce costé-là tous les mouvemens de deuotion qui se sont formés en leurs ames. Le Dieu que ie vous annonce, & lequel iusques icy vous n'aués nullement connu, non seulement n'a point esté fait par les hommes, mais à luy mesme fait le monde, & toutes les choses qui y sont; & si vous considerés attentivement l'Vniuers, vous reconnoistrés aisémẽt qu'il ne s'est point fait de soy mesme, ny par la rencontre du hazard, mais que c'est l'ouvrage de Dieu, à qui aussi plusieurs d'entre vous en rapportent l'origine. De cet effect, vous pou-

vés conjecturer quelle est la grandeur de la cause, & la puissance du Createur; & de sa puissance, vous pouvés monter à la connoissance de sa Majesté, & de l'autorité infinie qu'elle luy donne sur toutes choses. Puis donc qu'il est le Seigneur & le Dominateur du ciel & de la terre, & qu'il est necessaire qu'il les conserue & qu'il les gouverne, comme c'est luy qui les a formés, il faut qu'il ait vne essence qui remplisse tout l'Vniuers. Estant tel, il n'a point sa demeure determinée dans les Temples faits des mains des hommes, & s'il a quelque domicile particulier de sa gloire, ce doit estre le Sanctuaire du Ciel, que luy mesme il s'est basti. Il est vray que quelques vns d'entre vous ont bien cette opinion, que la Divinité est dans les cieux, & que toutes les consecra-

Vers. 25. Et n'est point serui par mains d'hommes ayãt necessité d'aucune chose,

veu qu'il dõne à tous vie & reſpiratiõ & toutes choſes.

tions qu'on fait de ſes repreſenta-tions, ne la font pas deſcendre de là, & ne la fixent pas dans les Temples. Mais ils penſent que tout ce ſervice qu'on luy rend en magnificence de baſtimens, en dedicace d'autels, en honneur qu'on fait aux images, en offrandes de preſens, en pompe de ceremonies, & en toutes choſes ſemblables, contribuẽt quelque choſe à ſa grandeur, & rendent ſa gloire plus éminente. Or ils ſe trompent encore en cela. Car cette meſme benite eſſence qui rẽplit tout l'Vniuers ſon immenſité, poſſede toute ſa gloire & toute ſa felicité en elle meſme. Tellement que ce n'eſt pas dans les choſes qui procedent des mains des hommes que conſiſte le vray Culte qui luy eſt deu, & ce ne doit pas eſtre en intention de rien adjouſter à ſon bon-heur, mais ſeulement

pour s'acquitter de leur deuoir, que les hommes le luy rendent. Car quant à luy, il n'a besoin de personne, & n'a necessité de rien. Au contraire, c'est luy qui est la source de tout bien, & qui donne à tous, & vie, & respiration, & toutes choses. Comme i'ay desja dit du Monde, que c'est ce vray Dieu que ie vous annonce, qui le conserue, & qui le gouuerne, ainsi que c'est luy qui l'a formé; ie vous dis aussi que c'est luy qui fournit & la vie & la respiration aux humains, comme il leur a au commencement donné leur estre. Les sentimens des hommes touchant leur origine, ont esté fort differens. Quelques vns ont estimé que les premiers se sont formés du limon de quelque marais dans lequel le ciel auoit versé de particulieres influences. Les Fables ont rapporté cela aux pierres de Deuca-

vers. 26. *Et a fait d'vn seul sang tout le gẽre humain pour habiter sur toute l'estenduë de la terre, determinant les saisons ordõnées, & les bornes de leur habitation.*

lion & de Pyrrha; & vos anceſtres ont eſtimé qu'ils eſtoyent iſſus de leur terre meſme. Toutes ces erreurs là viennent de l'ignorance de l'hiſtoire de la creation, dont par la negligence de l'eſprit humain la memoire s'eſt perduë au monde. C'eſt ce meſme Dieu qui a fait le premier homme & la premiere femme de ſa main, & qui puis apres a tiré tous les autres de ce commun eſtoc, & les a formés de ce meſme ſang, afin que comme il y a vne conſanguinité vniuerſelle entr'eux tous, il y euſt auſſi des affections cordiales & fraternelles. Parce qu'encore qu'il ait formé tout le genre humain pour habiter ſur toute la face de la terre, en des lieux, ce ſéble, fort éloignés & fort ſeparés, ce n'eſt que comme vne meſme famille pourtant, laquelle eſt deſcenduë d'vn meſme pere. Il eſt vray

qu'vne generatiõ viẽt apres l'autre, & vne nation ſuccede à l'autre au lieu de ſon habitation. Et il ſemble à la pluſpart des hommes qu'il n'y a rien qui domine en cela ſinon, ou la Nature, ſelon les reigles de laquelle les hommes s'engendrent les vns les autres, & ſe font place l'vn à l'autre par la naiſſance & par la mort: ou ce qu'on appelle la Fortune, qui porte tantoſt deçà tantoſt delà des colonies & des peuplades, par des routes & pour des cauſes que l'œil de l'homme n'apperçoit point. Mais c'eſt la Prouidence de ce grand Dieu qui preſide ſur tout cela, & qui a de tout temps determiné les ſaiſons auſquelles chaque generation doit venir en eſtre, & qui arriuent à point nommé ſelon qu'il en a ordonné, comme il a auſſi planté les bornes des regions & des contrées qu'il a de tout temps

Vers. 27. Afin qu'ils cerchét Dieu si d'auenture ils eussét peu l'attoucher en tastonnãt & trouuer: iaçoit qu'il ne soit point loing d'vn chacun de nous.

destinées pour leur habitation. Au reste c'est vne chose tout à fait estrange, combien les hommes ont erré à iuger de la fin pour laquelle ils ont esté ainsi produits. Les vns, qui croyent estre nés pour eux mesmes, pensent n'estre venus au monde que pour s'y procurer toutes sortes de contentemens. Les autres, qui ont l'esprit vn peu plus noble & plus esleué, pensent que la Nature leur a donné les facultés desquelles ils sont pourveus, pour vacquer à la contemplatiou des diuers Estres de l'Vniuers, & consument tout leur temps à l'estude des merueilles de la Nature. Enfin, les autres qui iugent encore vn peu mieux de la fin de leur creation, font professiõ de croire que l'homme a esté formé pour contempler les choses qui sont dignes de sa connoissance, & pour faire celles qui

tombent ſous ſon action, & qui conuiennent à l'excellence de ſa Nature. Mais au fonds, tout cela ſe termine à l'acquiſition des ſciences ſpeculatiues, & à la practique telle quelle de la Morale, ſans ſe donner aucune peine de chercher ce Dieu inconnu. Et neant-moins la fin naturelle de la production des hommes au Monde, eſt la legitime connoiſſance de la cauſe qui les y met. Bien eſt vray qu'ils ſe plaignent qu'ils n'ont point de lumiere qui les éclaire en cette recherche, & qu'ils s'excuſent de leur ignorance ſur le defaut des enſeignemens. Mais quand le Seigneur n'auroit pas aſſés mis de clarté dans ſes ouurages, pour addreſſer les yeux des hommes à le trouuer auec la meſme facilité que l'on fait les choſes qui ſont dans vn plein iour, au moins le deuroyent ils chercher comme

quand on tastonne en tenebres, pour voir s'ils ne le trouveroyent point, & s'ils ne le discerneroyent point par l'attouchement. Car si en luy mesme il n'est pas visible à l'œil, il est en ses œuvres palpable à nos mains, & n'y a creature dans laquelle, pour ainsi dire, il ne se laisse manier. Mais certes c'est à tort que l'on se plaint qu'il s'est tenu si caché & si reculé de nous que nos facultés n'y peuvent atteindre. Il ne faut pas aller bien loin pour le rencontrer, puis que nous le pouvons trouver en nous mesmes, & qu'il n'y a pas vn de nous, qui, s'il fait quelque reflexion & quelque application de son entendemét sur soy, n'en puisse rencontrer de beaux & manifestes enseignemens dans

vers 28. *Car en luy nous viuons, & auõs mouuement, &*

toutes les parties de son estre. Vous voyés les erreurs que les hommes commettent au iugemẽt qu'ils font

des principes de leurs actions, & des causes de leur existence. Les vns attribuent cette vie laquelle nous viuons entant qu'hommes, à la conduite de nostre raison, & ne donnent point à la raison d'autre guide en ses operatiõs qu'elle mesme, & la force de son franc arbitre, par laquelle elle domine sur les influences des astres, & sur la puissance de la Destinée, & regne absolument sur les passions. Les autres attribuent les mouuemens que nous auons entant qu'animaux, à la puissance de la Nature, qu'ils estiment estre le grand ressort d'où dependent toutes ses operations. Et les autres finalement, rapportent l'origine de nostre estre, que nous auons commun auec toutes choses, ou aux seuls principes de la Nature, ou à la rencontre du Hasard. Toutes choses qui tiennent

sommes; comme aussi aucuns de vos poe'es ont dit: Car aussi nous sommes son genre.

plus de l'extravagance ou de l'impieté, que du vray vsage de la Raison mesme. Quant à moy, ie vous dis que c'est Dieu qui fait en nous toutes ces choses, & que nous n'y sçaurions estre tant soit peu attentifs, que nous ne reconnoissions que c'est luy qui preside en nous sur tout cela par l'efficace de sa Providence. C'est luy qui nous a donné l'intelligence pour produire des actions raisonnables, & nous faire vivre vne vie incomparablement plus noble que n'est celle des animaux, en illuminant tous les iours cette intelligence, laquelle seroit fort tenebreuse autrement; de sorte que nous ne faisons chose aucune digne de loüange sinon par son induction & par son instinct. C'est luy qui nous a donné les facultés animales desquelles dependent nos mouvemens; qui les sou-

ſtient, & qui les conſerue, & qui de moment en moment, par ſon concours inperceptible, leur fournit des forces pour agir; de ſorte qu'elles ne produiſent aucune operation ſinon par ſon aſſiſtance. C'eſt luy en fin qui nous a donné l'eſtre & qui l'entretient; la meſme vertu de ſa Prouidence qui a influé dans les cauſes de noſtre generation, influãt encore continuellement dans celles de noſtre ſubſiſtence. Et ce que ie vous dis n'eſt point apporté de ſi loin, & n'eſt point ſi nouueau entre vous, qu'auant moy pluſieurs ne vous ayent enſeigné des choſes à peu pres ſemblables. Ie ne vous allegueray point les oracles, qui diſent que *Tout eſt plein de Dieu;* parce que la vraye Diuinité ne veut point de leur témoignage. Ie ne vous diray pas ce que quelques vns de vos Prophetes, & les chefs meſ-

mes de vos Stoïques ont prononcé, que *l'entendement diuin penetre vniuersellement dans toutes les parties du Monde.* Outre qu'ils ont puis apres corrompu ces belles sentences par de bizarres opinions, elles n'expriment pas encore assés bien la communication qu'en quelque façon Dieu nous donne de son estre. Ie vous allegueray l'vn de vos poëtes, c'est à dire, de ceux qui sont en reputation entre vous, qui en parlant de Dieu, dit ces mots : *Car aussi sommes nous sa race.* Car vous sçavés que ce sont les propres termes d'Aratus, que vous aues parmy vous en vne estime singuliere.

Vers. 29. *Commeainsi soit donc que nous soyons le genre de Dieu, nous ne deuõs pas estimer la Diuinité estre semblable à or, ou argent,*

C'est donc de par luy que nous sõmes, comme de par l'estre souverain : c'est de par luy que nous auõs mouvement, comme de par celuy qui est l'auteur & le conservateur de la Nature : c'est de par luy que nous

vivons de la vie de Raiſon, comme de par celuy qui a mis en nous, lors qu'il nous a engendrés, vne image & vn rayon de ſa ſupreme intelligence, qu'il entretient & qu'il fomente de iour en iour. Ainſi, eſtans, comme nous ſommes, le lignage du grand Dieu, nous ne deuons pas eſtimer que la Divinité ſoit ſemblable ny à or, ny à argent, ny à quelque pierre que ce ſoit, de marbre, de iaſpe, ou de porphyre; non ſeulement quand ces matieres ſont brutes & ſans façon, mais meſmes quand l'art de vos excellens ſculpteurs y a emprainct l'image des plus grands heros, ou les plus belles idées qui ſe forment dans l'eſprit des hommes. Car nous prendrions à deſhonneur que l'on s'imaginaſt que ce qui eſt le plus excellent en nous, à ſçavoir la raiſon & l'entendement, fuſt materiel & cor-

où à pierre taillée par art, & par inuention d'hômes.

porel. Beaucoup moins donques deuons nous auoir cette opinion de ce qui est tout Entendement, & dont nostre raison n'est que comme vn rayon ou vne estincelle. Ie sçay bien que vous me demanderés incontinent, pourquoy la nature & la prouidence de ce Dieu que ie vous annonce, estant telle, qu'il n'y a moment de nostre vie où elle ne se fasse sentir, il n'a point esté connu parmy vous iusqu'à maintenant, & n'a point donné quelque plus expresse revelation de soy & de sa volonté aux hommes. En effect, c'est vne chose qui semble digne d'estonnement, que tant de Nations ayant depuis si longtemps transporté l'honneur qu'elles luy deuoyent, à leurs fausses divinités, & ayant ainsi provoqué sa colere en tant de manieres, il n'en a point témoigné de plus notable

Vers. 30. *Dieu donc ayant dissimulé le temps de l'ignorance, denonce maintenant aux hommes que tous en tous lieux facent penitence.*

reſſentiment. Mais il a eu de tres-bonnes raiſons de laiſſer paſſer toutes ces choſes pendant le temps de l'ignorance des peuples, ſans en faire preſque aucun ſéblant. Comme les ſervices que les hommes luy rendent, n'accroiſſent point ſa felicité, auſſi les pechés qu'ils commettent contre luy, n'apportent point de diminution à la gloire eternelle de ſon eſſence. Que ſi ſa iuſtice l'encline, comme ſans doute elle fait, à les punir ſeverement, ſa ſageſſe ſçait bien diſpenſer les téps auſquels il eſt expedient de differer ou de le faire. Il auoit donc prefix vn certain nombre de ſiecles, pendant leſquels il diſſimuleroit les crimes des hommes & ſa propre indignation, ſe contentant de ſe reveler à vne certaine nation auec laquelle les autres n'ont point de cõmerce. Mais maintenant il denon-

ce à tous hommes en tous lieux, ſans diſtinction de nation, ſans difference d'habitation ny de naiſſance, qu'ils ſe repentent de leurs pechés, & qu'ils ayent recours à ſa grande miſericorde. Car s'il a ſupporté leurs crimes en patience, ce n'eſt pas à dire pourtant qu'il les vueille laiſſer impunis, & de ce que tant de ſiecles ont accumulé, on verra prononcer le iugement en vne ſeule iournée. Dautant qu'il a eſtabli vn certain iour, auquel il doit iuger le monde vniverſel en iuſtice, & rendre à vn chacun, ſans acception de perſonnes, ſelon ce qu'il aura fait, ou bien ou mal. Et afin que vous ne vous mettiés point en peine de ſçauoir comment vn Dieu que ie vous ay repreſenté infini, & inviſible, & dont l'eſſence n'eſt particulierement determinée à aucun certain lieu, exercera ce

verſ. 31. Pource qu'il a ordōné vn iour, auquel il doit iuger le monde en equité, par l'homme qu'il a determiné : donnant foy à tous, l'ayant reſſuſcité des morts.

iugement, & prononcera iuridiquement les Arrests dont dependra puis apres la bonne ou mauvaise condition des hommes à iamais, ie vous diray qu'il a ordonné vn personnage pour cet effect, lequel apparoistra plein de gloire & de magnificence quand il sera temps. Et de cela, quelque estrange & inouï qu'il vous paroisse, vous ne devés pas douter pourtant, Dieu en ayant donné vne preuve si autentique à tout le monde, qu'il en doit estre pleinement persuadé. Car ceux parmy lesquels ce personnage a conversé en la terre, l'ayant mis à mort, parce qu'entre autres choses il auoit dit qu'il estoit le iuge de tout l'vnivers, & qu'il viendroit quelque iour, accompagné des Anges de la puissance du Pere celeste, pour ce grand & terrible Iugemét, Dieu l'a réssuscité des morts, & par

ce moyen, en caſſant la ſentence de condamnation qu'on auoit donnée contre luy, il a rendu vn autentique témoignage à la verité de ſa parole. Pendant que S. Paul ne propoſoit aux Atheniens ſinon les choſes qui conuenoyent manifeſtement aux notions communes & ordinaires de la Nature, ou qui y auoyent vn evident attachement, & vne manifeſte proportion, ils l'écouterent attentivement, parce que leur Raiſon ny trouvoit pas à l'abord choſe qui la choquaſt beaucoup, ou qui luy paruſt fort eſtrange. Mais quand ils vinrent à ouïr ce mot de reſurrection des morts, leur attention ſe perdit, de ſorte que S. Paul ſe teût, n'y ayant plus perſonne là qui luy preſtaſt audience. Car les vns, qui penſoyẽt que c'eſtoit vne fable, ſemblable à celle que les poëtes auoyẽt forgées,

vers 32 *Et quand ils ouyrent parler de la reſurrection des morts, les vns s'en mocquoyẽt, & les autres diſoyent: Nous t'oyrõs derechef ſur cela.*

dont

dont les theatres auoyent retenti, s'en mocquoyent tout ouvertemẽt. Les autres qui auoyent pris goust au reste de ce qu'il disoit, & qui l'auoyent iugé raisonnable, n'osoyent pas absolument le condamen ce qu'ils ne goustoyent pas. C'est pourquoy, prenans du temps pour s'en informer encore plus particulierement, ils disoyent; Nous t'orrons derechef sur cela. Ainsi Paul voyant qu'ils se retiroyent, sortit de l'Areopage, & se retira aussi. Et là parut bien que ce n'est pas de la subtilité naturelle de l'esprit, ny de tous les autres auantages de la Nature, mais du seul don de la grace de Dieu, que la foy depend. Car dans vne ville si celebre, où estoit le domicile des lettres, & la source de toute la politesse du monde, & dans le lieu de l'Areopage, où s'assembloit l'elite de ce

Vers. 33. Ainsi Paul sortit du milieu d'eux.

Vers. 34. Aucuns toutesfois se ioignirent à luy & creurent: entre lesquels estoit aussi Denis Areopagite, & vne féme nommee Damaris, & autres auec eux.

qu'il y auoit de beau, de poli, & de sçauant dans Athenes, vne telle predication produisit fort peu de fruit. Neantmoins, non plus qu'ailleurs, elle n'y fut pas tout à fait destituée de succés. Car quelques vns se ioignirent à Paul, & creurent en l'Evangile. Et entre ceux là fut Denys, qu'on appelle l'Areopagite, parce qu'il estoit l'vn des Conseillers de cette auguste Cour là, & partant personnage de grande consideration; & vne féme nommée Damaris, dont ie fais mētion nommément, parce qu'elle estoit de condition : & quelques autres auec eux, qu'il seroit trop long de specifier, & qui aussi n'estoyent pas personnes si signalées. Voila quels furent les premiers commencemens de l'establissement de l'Evangile dans la plus illustre ville de la Grece.

CHAP. XVIII.



Velque temps apres que ces choſes ſe furent ainſi paſſées, Paul voyant que deſormais ſon miniſtere ſeroit plus vtile ailleurs qu'il ne pouvoit eſtre à Athenes, il en partit, & s'en vint à Corinthe, l'vne des plus conſiderables villes de l'Achaïe, & qui en eſtoit eſtimée le chef. Vray eſt qu'elle auoit eſté ruinée il n'y auoit pas fort long-tẽps par le Conſul Mummius. Mais depuis, Iules Ceſar la rebaſtit, & la commodité de ſa ſituation, la celebrité de ſon nom, le courage de ſes habitans, & le grand abord de gens qui s'y faiſoit ordinairement, la remirent ſi bien en peu de temps, que quand S. Paul y alla, elle eſtoit re-

Verſ. 1. *Apres ces choſes Paul ſe partant d'Athenes vint à Corinthe.*

deuenuë floriſſante. Et comme d'vn coſté elle auoit toujours eſté renommée par l'eſtude des ſciences & de l'eloquence, auſſi n'y en auoit il point en toute la Grece où le peuple fuſt plus adonné à ſes voluptés. Tellement que ce ſeruiteur de Dieu auoit à ſe propoſer d'y combattre la ſapience humaine par la ſimplicité de la Croix de Criſt, & la corruption du ſiecle par l'efficace de l'Evangile, & par la pureté extraordinaire de ſa conuerſation. Or comme la difficulté de ſon entrepriſe ne le découragea point, Dieu luy fit voir par le ſuccés, que rien ne ſe peut oppoſer à ſes conſeils, que ſa puiſſance ne ſurmonte. Eſtant donc venu là, où il eſtoit inconnu, la Providence de Dieu fit qu'il y rencontra vn certain Iuif nommé Aquile, qui eſtoit natif de Ponte, region en laquelle il y auoit plu-

Verſ. 2. *Et ayãt trouué vn Iuif nõmé Aquile de la nation de Pont qui vn peu auparauant eſtoit venu d'Italie, & Priſcile ſa fẽme (pource*

ſieurs Iuifs eſpars, & qui s'eſtant allé habituer à Rome, où toutes ſortes de perſonnes couloyent de toutes parts, eſtoit venu depuis peu d'Italie, auec ſa femme nõmée Priſcille, parce qu'ils n'auoyent pas trouvé lieu ailleurs où demeurer commodément. Car l'Empereur Claude auoit nagueres fait vn Edict, par lequel il eſtoit enjoint à tous les Iuifs de ſortir de Rome, ſoit qu'en effect ils y cauſaſſẽt quelques tumultes, soit ſeulement qu'il l'apprehendaſt. Et cette rencontre ayant ſemblé favorable à Paul, parce que leur converſation luy plaiſoit, il ſe joignit volontiers à eux. C'eſtoit la couſtume des Iuifs, quoy qu'ils fuſſent de bonne naiſſance, & élevés honneſtement, & meſmes entre ceux qui vacquoyent à l'eſtude des lettres & des ſciences, pour tenir rang entre les Docteurs,

que Claude auoit cõmandé que tous les Iuifs ſe partiſſent de Rome) ils'adreſſa à eux.

Verſ. 3. Et pource qu'il eſtoit de meſme meſtier, il demeura auec eux, & beſongnoit. Et leur meſtier eſtoit de faire des tabernacles.

d'apprendre quelque mestier de ceux qu'on appelle mécaniques, afin de s'en pouvoir servir pour le soustenement de leur vie en cas de besoin. Paul donques en ayant appris vn, il s'en servoit quand l'occasion le requeroit, soit qu'il se trouvast en lieu où il n'y eust point encore de Chrestiens qui eussent soin de luy administrer ce qui luy estoit necessaire, soit qu'il iugeast expediét de fournir par le travail de ses mains à ses propres necessités, là mesmes où il y auoit des Chrestiés. Tellement que parce que ces deux personnes estoyent de mesme mestier que luy, il demeura auec eux, & travailloit, leur travail reüssissant mieux ainsi, que s'ils l'eussent fait separément. Et leur mestier estoit de faire des tentes de peaux, pour
vers. 4 *Et disputoit* l'vsage des gens de guerre à la campagne. Cependant il ne se passoit

aucun Sabbat qu'il ne ſe trouvaſt dans la Synagogue où les Iuifs de Corinthe faiſoyent leur ſervice à Dieu, & qu'il n'y traittaſt de la Parole, ſoit tant forme de propos qu'il tenoit deuant le peuple pour expliquer les Ecritures, comme on auoit accouſtumé, qu'en diſputant contre ceux qui ſe preſentoyent, & qui formoyent des difficultés leſquelles il falloit reſoudre. Et ainſi de raiſonnement en raiſonnement il venoit aux choſes ſur leſquelles vne plus diſtincte connoiſſance du Meſſie eſtoit fondée, & taſchoit de les perſuader aux Iuifs & aux Grecs qui ſe trouvoyẽt en ces aſſemblées par devotion ou autrement. Mais dautant qu'il attendoit Silas & Timothée, qui n'eſtoyent point encore venus, il meſnageoit ſa predication auec beaucoup de prudence, pour n'exciter pas contre luy quel-

en la ſynagogue par chaſque Sabbat, & induiſoit tant les Iuifs que les Grecs, entre-mettãt le nom du Seigneur Ieſus.

verſ. 5. *Et quand Silas & Timothée furent venus de Macedone, Paul perſeueroit à la parole, teſtifiant aux Iuifs que Ieſus eſtoit le Chriſt.*

que telle persecution qu'il en a-uoit esprouvé en diverses autres villes, & pour n'estre pas obligé de quitter Corinthe auant que d'auoir esté rejoint auec eux. C'est pourquoy il se contentoit de dire les choses que ses auditeurs pouvoyent ouïr sans offense, comme sont celles qui concernent la nature du peché, celle de la Iustice divine, la necessité de la Grace, la promesse qui en estoit faite au Messie, la nature de la delivrance que l'on auoit à attendre de luy. Qui sont toutes choses qui estant traittées generalement, sans en faire application à aucun sujet particulier & determiné, estoyent écoutées auec patience, & preparoyent les esprits à receuoir puis apres la doctrine de la Foy. Mais quand Silas & Timothée, à qui il auoit fait sçauoir d'Athenes, où ils le deuoyent

aller trouver, furent venus de Macedoine, & qu'ainſi il ne craignoit plus de les égarer, adonc, cõme s'il euſt eſté tout de nouveau ſaiſi de la vertu de l'Eſprit, il ſe mit à annoncer la Parole de l'Evangile auec vne inſiſtance & vne aſſiduité extraordinaire, témoignant hautement & ſans circuit aux Iuifs, que le Meſſie eſtoit venu, & que c'eſtoit ce Ieſus lequel il preſchoit au Monde. Et alors parut leur malice, qui s'eſtoit tenuë cachée tandis qu'il ne leur tenoit que des propos plus generaux. Car quand il eut vne fois mis en auant le nom de Ieſus, & qu'il eut ainſi affirmé qu'il eſtoit celuy que les Prophetes auoyent promis, ils s'oppoſerent de toute leur puiſſance à ce que cette doctrine ne priſt cours, & en partie par la fureur dont ils eſtoyent poſſedés, en partie afin d'en dé-

Verſ. 6. Et comme ils s'oppoſoiẽt & blaſphemoiẽt il ſecoüa ſes veſtemens & leur dit: Voſtre ſang ſoit ſur voſtre teſte, i'en ſuis net: dés maintenãt ie m'en irai aux Gẽtils.

tourner tous les autres par l'exemple de l'auersion extréme qu'ils y auoyent, ils ne se contenterent pas de s'y opposer & de disputer, ils en vinrent iusques à la detester & à blaspheiner à l'encontre. Paul donques voyant non seulement leur obstination iuvincible, mais la rage dont ils estoyent animés contre le Seigneur, iugea bien qu'ils estoyent desesperés, & qu'ils ne pouvoyét éviter vne terrible vengeance. De sorte que pour témoigner que desormais il ne vouloit auoir aucune cōmunion auec eux, de peur que la punition qui les talonnoit, ne vint à s'estendre iusques sur luy, pour s'estre, par maniere de dire, frotté à leurs robbes, il secoüa ses habillemens, & leur dit: Si ie ne vous auois point annoncé cet Evangile si clairement & auec tant d'assiduité, l'on me pour-

roit imputer voſtre incredulité, & il ſeroit raiſonnable qu'ayant receu le commandement de le vous preſcher ainſi, ie portaſſe vne partie de la peine de voſtre crime. Mais m'en eſtant acquitté comme par la grace de Dieu i'ay fait, c'eſt ſur vous que doit tomber tout le blaſme & toute la peine de voſtre peché, & ſi vous venés à perir, vous n'en devés attribuer la faute ſinon à vous meſmes. Pour moy, i'en ſuis entierement net & innocent deuant Dieu & deuant les hommes. Et voyant que vous rejettés auec tant d'obſtination la bonne nouvelle de ſalut dans laquelle vous deviés auoir la premiere part, dés cette heure ie m'en vay vers les Gentils, qui ſuccederont en voſtre place. Sur ces paroles il partit de là, & au lieu qu'auparauant il demeuroit auec Aquile & Priſcille, qui eſtoyent

Verſ. 7. Adonc eſtãt party de là, il entra en la maiſon d'vn nommé Tite le Iuſte, ſer-

uant à Dieu duquel la maison te- noit à la Sy- nagogue

Iuifs de nation, il s'en alla dans la maison d'vn certain personnage nommé Iuste, qui estoit du nombre de ces Gentils lesquels auoyent renoncé au Paganisme pour servir & honorer le vray Dieu. Ce n'est pas qu'il eust aucun mécontentement de ses anciens hostes, ny qu'il leur en voulust donner de sa part; mais c'est qu'il vouloit effectivemēt faire connoistre à ceux de sa Nation, qu'ils s'estoyent rendus indignes de la faveur de nostre Seigneur, & que Dieu transportoit sa grace vers les autres peuples; & cela pour voir si en quelque façon il les pourroit provoquer à jalousie. Pour cet effect, il choisit plustost pour sa demeure la maison de ce personnage là, que celle d'aucun autre d'entre les Gentils, parce qu'elle estoit si pres de la Synagogue qu'elle y touchoit, & qu'ainsi

les Iuifs qui s'y assembloyent, sçauroyent plustost & plus certainemẽt qu'il auoit renoncé à leur commerce. Neantmoins, son ministere ne fut pas tout à fait sans fruit enuers eux. Car Crispus, qui estoit le chef de la Synagogue, c'est à dire, le premier & le principal docteur qui y enseignoit, creut, luy & toute sa maison; exemple qui deuoit estre de grand effect, à cause de la qualité du personnage. Et toutesfois il ne fut suiui d'aucun autre d'entre les Iuifs; mais bien y eut il quantité de Grecs, habitans de la ville de Corinthe, qui ayans ouï la predication de Paul, creurent, & apres en auoir fait vne ouverte profession, receurent le saint baptesme au nom du Seigneur Iesus. Ainsi donc ayant formé là vne Eglise, & preuoyant au reste que de l'animosité des Iuifs se formeroit incontinent vn orage,

Vers. 8. Et Crispe, principal de la Synagogue, creut au Seigneur auec toute sa maison: plusieurs autres aussi des Corinthiens l'ayans ouy creurent & furent baptisez.

℣. 9. Lors le Seigneur dit de nuict par vision à Paul: Ne crains point mais parle, & ne te tais point,

qui tõberoit sur les fidelles en ge-
neral,& qui traverseroit le cours de
son ministere en particulier, il se
disposoit à s'en aller de Corinthe en
quelque autre lieu, pour y faire aussi
fructifier la Parole de l'Evangile.
Mais comme il estoit en cette pen-
sée, Dieu, qui vouloit qu'il demeu-
rast là plus long-temps, luy fit voir
de nuict vne vision, dans laquelle,
soit qu'il s'apparust luy mesme vi-
siblement, ou non, tant y a qu'il
parla à luy en ces termes. Paul, ne
crain point la persecution que l'on
te prepare, & que cela ne te face
point taire,& ne te face rien relas-
cher de ta vigueur & de tõ alegresse
Vers. 10 ordinaire: mais parle hardiment en
toutes occasions. Car quand il y
auroit encore beaucoup plus de gés
que tu ne t'en imagines, qui eussẽt
coniuré contre ta vie, & contre ma
Verité, tu ne t'en dois point don-

Car ie suis auec toy, & nul ne mettra les mains sur toy pour te mal faire: car i'ay vn grand peuple en ceste ville.

ner de peine, puis que ie ſuis auec toy pour te defendre contre leurs complots. Ils ont de la mauvaiſe volonté tant & plus, mais l'execution n'en eſt pas en leur puiſſance. Ie te ſçauray ſi bien garentir de leurs machinations, qu'aucun ne mettra les mains ſur toy pour te malfaire, & que tu auras tout autant de liberté de me ſervir que tu en as eu par le paſſé. Ie t'ay permis de partir des autres lieux où tu as planté des Egliſes, parce que ceux que i'y voulois pour lors appeller efficacement à ma connoiſſance, eſtoyent convertis. Icy ton miniſtere n'a pas eſté infructueux; mais il y eſt encore neceſſaire; car i'ay vn grand peuple en cette ville, lequel n'eſt point autrement à moy que par l'election & la deſignation que i'en ay faite dans mon conſeil eternel, & que ie me veux acquerir effec-

tiuement, en l'amenant à la foy par la vertu de mon Esprit, & par l'entremise de ta parole.

Vers 11. Parquoy il demeura là vn an & six mois, enseignant entr'eux la Parole de Dieu.

Paul donques adverti de la volonté de Dieu par cet oracle, & fortifié par cette promesse contre la crainte de la persecution, & de plus, accouragé par l'esperance du grand succés que Dieu donneroit à son labeur en cette ville là, y sejourna vn an & demy, & pendant tout ce temps là, qui est le plus long sejour qu'il ait fait en aucun endroit, il vacqua sans relasche à enseigner la Parole de Dieu parmy les habitans de Corinthe.

Vers. 12. Mais du temps que Gallion estoit Proconsul d'Achaie, les Iuifs d'vn accord s'éleuerent contre Paul, & l'amenerent au siege iudicial.

Sur la fin de ce temps là, Gallion, qui s'appelloit auparauant Nouatus, & qui estoit frere de Seneque le Philosophe, estant venu en Achaïe pour la gouverner en qualité de Proconsul, il establit sa principale demeure à Corinthe, qui estoit la ville, comme i'ay dit, la plus

conside-

considerable de cette Prouince là. Et dautant que les nouveaux gouuerneurs sont plus susceptibles de soupçons & de mauuaises impressions, parce qu'ils ne connoissent pas encore ny les choses ny les personnes, les Iuifs du lieu s'imaginerent qu'il falloit prendre cette occasion. Ayant donc fait complot ensemble, ils s'esleuerent tous d'vn accord contre Paul, & l'ayant amené deuant le siege Iudicial du Proconsul, ils intenterent leur accusation en cette sorte. Si celuy-cy, dirent-ils, estoit ou Grec ou Romain, & qu'en matiere de Religion il suiuist vostre creance, ce ne seroit pas à nous de nous mesler des innouatiōs qu'il y pourroit apporter. Vous y pouruoiriés selon ce que vous verriés bon estre. Mais estant Iuif de naissance, il est obligé de suivre nostre Loy; car vous nous aués bien

vers. 13. Disans : cestuy-cy induit les gens de seruir à Dieu contre la Loy.

permis de vivre selon les institutions de Moyse, & selon les coustumes de nos peres ; mais vostre intention n'est pas qu'aucun abuse de la liberté que vous nous aués donnée, pour faire des sectes entre nous, & pour y instituer de nouvelles formes de servir Dieu à sa volonté. Or celuy-cy ne fait autre chose iournellement que corrompre les esprits des hommes, & les induire à rendre à Dieu ie ne sçay quelle sorte de service, qui ne s'accorde nullement auec celuy qui est ordonné par nostre Loy. C'est pourquoy nous te supplions d'y donner ordre, & de reprimer par tõ autorité la temerité de ce broüillon.
Vers. 14. Il est de l'equité naturelle, & du droit des Gens, d'écouter vn accusé en sa defense, auant que de rien prononcer. Et c'estoit bien la coustume des Romains, qui estoy-

Et comme Paul vouloit ouurir sa bouche, Galion dit aux Iuifs : O Iuifs, si c'e-

ent fort conſcientieux en cet é-gard, en l'adminiſtration de leur iuſtice. C'eſt pourquoy Paul ne doutant pas que Gallion ne luy donnaſt permiſſion de reſpondre à ſes accuſateurs, ſe diſpoſoit à par-ler. Mais comme il eſtoit preſt d'ouvrir la bouche, Gallion le pre-uint, & s'addreſſant aux Iuifs ſes accuſateurs, il leur dit ainſi. Les Magiſtrats Romains ne refuſent iuſtice à perſonne, quand il y va de la tranquillité publique, ou des vrais & réels intereſts des particu-liers. Mais leurs tribunaux ne ſont pas dreſſés pour reigler les differẽs qui naiſſent des opinions diuerſes de celuy-cy ou de celuy-là en ma-tiere de Philo ſophie ou de Religiõ. Si donc il s'agiſſoit icy d'vne action de la nature de celles que les Loix puniſſent, comme ſont les meur-tres, & les larcins, & les autres in-

ſtoit quelque outrage, ou malefice, ie vous ſouſtiẽ-drois autant que le droit le veut.

permis de vivre selon les institutions de Moyse, & selon les coustumes de nos peres; mais vostre intention n'est pas qu'aucun abuse de la liberté que vous nous aués donnée, pour faire des sectes entre nous, & pour y instituer de nouvelles formes de servir Dieu à sa volonté. Or celuy-cy ne fait autre chose iournellement que corrompre les esprits des hommes, & les induire à rendre à Dieu ie ne sçay quelle sorte de service, qui ne s'accorde nullement auec celuy qui est ordonné par nostre Loy. C'est pourquoy nous te supplions d'y donner ordre, & de reprimer par tõ autorité la temerité de ce broüillon.

Vers. 14. *Et comme Paul vouloit ouurir sa bouche, Galion dit aux Iuifs: O Iuifs, si c'e-*

Il est de l'equité naturelle, & du droit des Gens, d'écouter vn accusé en sa defense, auant que de rien prononcer. Et c'estoit bien la coustume des Romains, qui estoy-

ent fort conſcientieux en cet é-gard, en l'adminiſtration de leur iuſtice. C'eſt pourquoy Paul ne doutant pas que Gallion ne luy donnaſt permiſſion de reſpondre à ſes accuſateurs, ſe diſpoſoit à parler. Mais comme il eſtoit preſt d'ouvrir la bouche, Gallion le preuint, & s'addreſſant aux Iuifs ſes accuſateurs, il leur dit ainſi. Les Magiſtrats Romains ne refuſent iuſtice à perſonne, quand il y va de la tranquillité publique, ou des vrais & réels intereſts des particuliers. Mais leurs tribunaux ne ſont pas dreſſés pour reigler les differés qui naiſſent des opinions diuerſes de celuy-cy ou de celuy-là en matiere de Philoſophie ou de Religiō. Si donc il s'agiſſoit icy d'vne action de la nature de celles que les Loix puniſſent, comme ſont les meurtres, & les larcins, & les autres in-

ſtoit quelque outrage, ou malefice, ie vous ſouſtiēdrois autant que le droit le veut.

justices de cette nature ; ou de quelque dol, de quelque faux testamēt, de quel que crime de stellionat, ou autre telle sorte de fraude, qui soit defenduë par le droit civil, ie supporterois, ô Iuifs, autant que la raison le pourroit permettre, toutes vos plaintes, & toutes les accusations que vous voudriés intenter.

vers 15 *Mais s'il est question de paroles & de mots, & de vostre Loy, vous y regarderez vous mesmes : car ie ne veux point estre iuge de ces choses.*

Mais quand il ne sera question que de vos disputes de paroles, & de l'interpretation ou application de certains noms à cette personne-là, ou à celle-cy, & des subtilités de vostre Loy ou des controverses de vostre creance, vous y adviserés vous mesmes, & vuiderés vos differens ainsi que bon vous semblera. Pour moy, ny ie ne suis point d'humeur, ny ma charge ne m'oblige point à estre iuge de telles choses.

vers. 16. *Et les chassa du siege iudicial.*

Cela dit, il les chassa de deuant son siege iudicial, pour n'en

estre pas dauantage importuné, & pour donner place à ceux qui y a-uoyent d'autres affaires. Et parce qu'il les auoit chassés assés rudement, les Grecs qui estoyent là presens, en prirent occasion de leur faire de l'outrage. Car ils se ietterent incontinent sur Sosthenes, qui estoyent deuenu principal de la Synagogue depuis que Crispus s'estoit fait Chrestien, & qui auoit parlé là pour les Iuifs, & le battirẽt deuant le Siege iudicial de Gallion, en partie parce que naturellement ils haïssoyent cette nation, qui estoit en mespris par tout l'Empire, en partie pour gratifier à Gallion, en secondant ainsi le mauuais traittement qu'il leur auoit fait en paroles. De fait, il le veid ainsi outrager deuant ses yeux sans s'en émouuoir, & sans y donner aucun ordre. Paul donques n'estant point

Vers 17. Lors tous empoignerent Sosthenes, principal de la Synagogue, & le battoyent deuant le siege iudicial: & n'en chaloit rien à Gallion.

Vers. 18. Mais quãd

Paul eut encore esté là assez long temps, il prit congé des freres, & nauigea en Syrie, (& auec luy Priscille & Aquile) apres qu'il se fut faict raire la teste en Cenchrée, car il auoit de vœu.

necessairement obligé de partir si tost, parce qu'il ne luy estoit point commandé par la puissance politique, & que les Iuifs n'auoyent pas le moyen de luy faire du mal, il demeura encore à Corinthe vn assés considerable espace de temps. Puis quand il y eut suffisamment establi l'Eglise, & mis toutes choses en bon ordre, il prit solennellement congé des freres, & s'embarqua pour faire vn voyage en Syrie, & de là en Ierusalem. Et auec luy Priscille, & Aquile s'embarquerét à Cenchrée, qui est le port de Corinthe, situé vers le bout du Golfe qu'on appelle Saronique. Mais il ne faut pas passer sous silence vne chose assés considerable qu'il y fit auant que de désancrer. Dans toute l'histoire precedente nous auons veu la haine que ceux de sa nation luy portoyent, & qu'ils la fon-

doyent principalement ſur ce qu'ils s'imaginoyent qu'il ne tendoit qu'à ruïner toutes les inſtitutions de Moyſe. Or eſt-il bien vray qu'il n'en impoſoit nullement l'obſervation aux Gentils, & ne les obligeoit à rien qu'à ce que les autres Apoſtres & luy auoyent ordonné en Ieruſalem. Mais quant aux Iuifs, il ne leur defendoit nullement de vivre en cet égard comme ils auoyent fait par le paſſé, ſçachant bien que le temps viendroit qu'vne plus claire connoiſſance de l'Evangile de Chriſt, jointe auec le grand & terrible changement qui arriveroit au Temple & à la ville de Ieruſalem, les delivreroit de tous ces ſcrupules. Et pour leur monſtrer que ce n'eſtoit pas ſon intention que de toucher pour lors à la Loy de Moyſe en cet égard, il s'y aſſujettiſſoit meſme quelques fois, & ce

que les autres faisoyent par scrupule de religion, il le faisoit quant à luy par quelque condescendāce de charité,& par vne prudence Chrestienne. Car comme il dit en quelque lieu,il s'est fait Iuif aux Iuifs,& tout à tous , afin d'en amener au moins quelques vns à la foy du Sauveur du Monde. C'est ce qui fit que comme il estoit à Corinthe, où on l'accusoit d'introdui e vn service contraire à la Loy,il fit vn vœu à la façon Iudaïque ; en vertu duquel il deuoit laisser croistre ses cheveux iusques à ce qu'il fust accompli, selon l'institutiō de la Loy. C'estoit vne obligation expresse, & de l'ordonnance de Dieu, touchāt cette sorte de vœu que l'on appelle, *du Nazareat*, que celuy qui l'auoit fait, & qui s'en estoit acquitté, se faisoit raire la teste à l'entrée du Tabernacle d'Assignation, &

prenoit ses cheveux, & les mettoit sur le feu qui estoit sous le sacrifice de prosperités, en quelque endroit soit du Desert, soit de la terre de Canaan, que se trouvast le Tabernacle. Depuis, le Temple ayant esté basti en Ierusalem, ceux qui demeuroyent dans la Iudée, y alloyent se faire raire la teste, & offroyent là vn sacrifice auec leurs cheveux. Mais quant à ceux qui estoyent espars dans les regions éloignées, le temps de leur vœu estãt passé, ils se rasoyent où ils vouloyẽt, & estoyent dispensés de toutes les autres solennités ausquelles ceux qui estoyent en Iudée estoyẽt obligés en cette occurrence. Le temps du vœu de Paul estant donc écheu lors qu'il estoit à Cenchrée, il s'y fit tondre la teste, comme estant desormais quitte de ce qu'il auoit voüé. Et ainsi ayant fait voile, il Vers. 19. *Puis arriua*

en Ephese, & les laissa là. mais luy estant arriué en la Synagogue, disputa auec les Iuifs.

vint en Ephese, où il laissa Aquile & Priscille, parce que n'ayant point de dessein de s'en aller en Iudée, ils voulurent demeurer là. Quant à luy il ne manqua pas, selon sa coustume, d'entrer dans la Synagogue du lieu, & de disputer auec les Iuifs qui s'y rencontrerent, pour tascher à en convertir quelques vns.

Vers. 20. *Lesquels le prians qu'il demeurast plus long temps auec eux, ne s'y voulut accorder.*

Et ceux là ne se monstroyent pas du tout si farouches que beaucoup auoyent fait en d'autres endroits. Mais le peu de sejour qu'il fit là, ne permit pas que sa parole y eust alors beaucoup d'efficace. Car encore qu'Aquile, & Priscille, & quelques autres du lieu, le priassent de demeurer plus long-temps auec eux, le desir ardent qu'il auoit de se rendre bien tost en Ierusalem, l'empescha de condescendre à leur demande.

℣. 21. *Ains prit congé d'eux,*

Tellement qu'il prit congé d'eux, en leur faisant neâtmoins

esperer qu'il leur donneroit encore vne fois le contentement de sa presence. Car il leur dit. Absolumẽt ie suis & resolu & obligé de faire la prochaine feste de Pasque en Ierusalem. Il faut que i'aille là visiter ceux de ma nation, & leur donner de toutes autres impressiõs de moy que celles qu'ils en ont voulu prendre. Et peut estre que le grand concours qui s'y fera de toutes parts, me presentera quelque occasion d'annoncer le regne du Seigneur Iesus. Quoy qu'il en soit, ie ne puis pas me dispenser de ce voyage. Mais mon dessein est de n'y demeurer pas long-temps, & de retourner derechef vers vous, s'il plaist à Dieu de m'en donner le moyen. Car c'est de sa volonté, & de la conduite de sa Prouidence, que toutes nos resolutions dependent. Cela dit, il s'embarqua, & cingla

disant, Ie retourneray encore vers vous, s'il plaist à Dieu Et se partit d'Ephese.

Verſ. 22. Et quand il fut deſcẽdu en Ceſarée, il monta & ſalua l'Egliſe, puis deſcendit en Antioche.

vers la Syrie. Son voyage ayant reüſſi ſelon ſon ſouhait, il prit terre à Ceſarée, & de là ſans perdre tẽps il monta en Ieruſalem, & la premiere choſe qu'il y fit ce fut de ſaluer l'Egliſe, & de s'enquerir de ſon eſtat. Mais apres y auoir paſſé le temps de la Feſte, il en partit incõtinent, pour les raiſons que le ſaint Eſprit luy ſuggera, & deſcendit en Antioche, qu'on appelle de Syrie, ou, ſur l'Oronte, où il s'eſtoit ſeparé d'auec Barnabas. Puis ayant ſéjourné là quelque temps, pour voir l'eſtat de l'Egliſe qui y eſtoit fort populeuſe & fort floriſſante, & pour contribuer quelque choſe à ſa conſolation & à ſon affermiſſemẽt, il en ſortit, & prit ſa route droit vers les Prouinces de l'Aſie où il auoit déja paſſé, trauerſant tout d'vne ſuite la contrée de Galatie & de Phrygie, & confirmant là par ſes

Verſ. 23. Et ayant ſejourné là quelque tẽps, il s'en alla trauerſant tout d'vn train la contrée de Galatie & de Phrygie, confirmant tous les diſciples.

paroles les Disciples qu'il y auoit déja auparauant acquis à nostre Seigneur. Or quelcun pourroit trouver estrange que Paul ayant rencontré à Ephese la matiere, ce sembloit, mieux disposée à receuoir l'Evangile du Sauveur, qu'il n'auoit fait en beaucoup d'autres endroits, & ayant esté prié de demeurer là plus long-temps, il auroit neantmoins abandonné l'occasion d'y faire fructifier la Parole, qu'il recherchoit par tout ailleurs auec tant de zele & d'auidité. Mais outre que son voyage estoit fondé sur de bonnes raisons, & qu'il sçauoit estre agreables à Dieu, il semble que Dieu luy eust donné quelque pressentiment qu'il auoit resolu de suppléer par vn autre moyen au defaut de son absence. En effect, pendant ce peu de temps qu'il mit à faire le voyage de Ierusalem, Dieu

Vers. 24. *Mais vn Iuifs nommé Apollo, Alexandrin de race, homme eloquẽt, & puissant és Escritures, vint en Ephese.*

y pourveut d'vne façon qu'il ne faut pas passer sous silence. Il vint donc en ces entre faites à Ephese vn certain Iuif de nation, lequel auoit nom Appollos, natif de la ville d'Alexandrie en Egypte, personnage fort eloquent, & de plus, si versé dans les Escritures anciennes, que soit qu'il falust disputer par elles, ou les interpreter & les appliquer efficacément, on pouvoit dire qu'il y estoit veritablement puissant. Quant aux connoissances qui sont au delà, & que l'on ne peut acquerir sinon sous vne Dispensation plus éclairée, il ne sçauoit encore que les rudimens de la doctrine de l'Evangile, & de la voye claire & ouverte par laquelle le Seigneur Iesus nous addresse à l'esperance du salut. Mais il auoit vn zele qui passoit la mesure de sa connoissance, & estoit fervent d'esprit,

vers. 25. Lequel estoit instruit en la voye du Seigneur, & en ferueur de l'Esprit parloit & enseignoit deligemmẽt les choses qui sont du Seigneur, cognoissant seulement le Baptesme de Iean.

& parloit & enſeignoit auec vne affection merveilleuſe, les choſes qui ſont du Seigneur, autant que le pouvoit permettre la meſure de ſa revelation. Car il ſçauoit bien tout ce que cette Economie de Iean Baptiſte & de ſon Bapteſme auoyét revelé de la perſõne & de la charge du Meſſie, & de la nature du royaume qu'il deuoit eſtablir icy bas. Mais il s'eſtoit arreſté là, parce qu'il n'auoit encore rencontré perſonne qui luy en enſeignaſt dauantage. La couſtume donc eſtant, ainſi que ie l'ay monſtré ailleurs, de permettre à ceux qui en eſtoyent capables, de parler dans les Synagogues, il vſa de cette liberté, & y parla fort franchement de toutes les choſes qu'il auoit appriſes, & qui eſtoyent vn tres-beau & tres-vtile preparatif à la connoiſſance diſtincte de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.

Verſ. 26. *Il commẽça donc à parler franchement en la Synagogue. Et quand Priſcille, & Aquile l'eurent ouy, ils le prirent auec eux, & luy declarerent plus auãt la voye de Dieu.*

Or comme Aquile & Priscille ne manquoyent pas à se trouver dans ces assemblées, ils l'ouïrent comme il parloit, & iugerent incontinent que ce seroit vn fort puissant instrument de la gloire de nostre Sauveur, s'il estoit plus particulierement instruit de ce que les Apostres preschoyent des mysteres de l'Evangile. Eux donques, qui les auoyent appris dés qu'ils estoyent encore à Rome, & qui auoyent extrémement profité dans la conversation de Paul, s'accosterent incontinent d'Apollos, & l'ayant pris auec eux pour pouvoir conuerser plus commodement, ils l'instruisirent en particulier, & luy declarerent plus exactement & par le menu cette voye de Dieu, & ce moyen de salut, qui consiste en la connoissance de la croix & de la resurrection du Sauveur du Monde. Tel-

lement

lement qu'y ayant fait de fort considerables progrés, l'on peut aisément iuger combien son sejour fut vtile à provigner la doctrine de la Verité dans la ville d'Ephese. Sur ces entrefaites la Providence du Seigneur, qui sçait employer ses serviteurs où il est expedient pour sa gloire, & pour le salut de ses enfans, luy fit naistre vne occasion sur laquelle il prit la resolution de passer la mer, & de s'en aller en Achaïe. Ce que les fidelles d'Ephese sembloyent auoir beaucoup de sujet d'empescher par leurs prieres, eu égard à la consolation qu'ils receuoyent de sa presence parmy eux. Mais parce que la communion des Saints veut que quand l'occasion le requiert, nous rendions nos freres participans de nos avantages, & mesmes que nous nous en privions pour les leur donner tous en-

vers. 27. *Et comme il vouloit passer en Achaïe, les freres l'exhortans escriuirent aux disciples qu'ils le receussent: lequel estant arrivé là profita beaucoup à ceux qui auoient creu.*

tiers lors qu'il est ainsi expedient pour la gloire de nostre commun maistre, & pour l'edification du public, tant s'en faut qu'ils s'opposassent à son depart quand ils en eurent ouï les raisons, qu'au contraire ils l'y exhorterent. Et dautant qu'il n'estoit pas encore si bien connu en Achaïe que parmi eux, ils luy donnerent des lettres pour les Disciples de là, par lesquelles ils le leur recommandoyent, & les prioyent de le receuoir comme vn personnage singulierement digne de leur estime & de leur affection. Quand donc il y fut arriué, & qu'il y eut esté receu comme il meritoit, il seruit beaucoup, par la Grace que le Seigneur luy cõmuniquoit, à l'auancement & à l'affermissement de ceux à qui il auoit fait celle de croire. Car il disputoit publiquement contre les Iuifs auec

Vers 28. Car il conuainquoit publiquement

vehemence, & les conuainquoit auec evidence de verité, faiſant voir par des demonſtrations certaines, tirées des anciennes Ecritures, que ce Ieſus, que les Apoſtres annonçoyent, eſtoit veritablement le Chriſt que les Prophetes auoyent promis.

le, Iuifs en grande vehemence mõſtrant par les Eſcritures que Ieſus eſtoit le Chriſt

CHAP. XIX.

OR pour reprendre la ſuite de la principale hiſtoire que ie me ſuis propoſé d'écrire icy, comme Apollos eſtoit à Corinthe, Paul traverſant les parties de l'Aſie qu'on appelle hautes, c'eſt à dire, celles qui ſont du coſté du Septentrion, comme Ponte & Bithynie, revint en Epheſe, ainſi qu'il l'avoit fait eſperer à ſon depart. Et là il trouva quel-

Verſ. 1. Aduint comme Apollos eſtoit en Corinthe, que Paul apres auoir trauerſé tous les quartiers d'enhaut, vint en Epheſe: où ayant troué aucuns Diſciples.

ques Diſciples, qui auoyent eſté premierement inſtruits dans les rudimens du Royaume des cieux par les Diſciples de Iean Baptiſte, & baptiſés de ſon bapteſme ainſi qu'Apollos, & puis apres auoyent eſté auancés en la connoiſſance des myſteres de la Religion Chreſtienne, par Aquile & par Priſcille, & par Apollos encore, iuſques à faire vne ouuerte profeſſion de l'Euangile de Chriſt.

verſ. 2. *Il leur dit: Apres que vous auez creu auez vous receu le S. Eſprit? ils luy dirent: Nous n'auõs pas meſmes ouy dire, s'il y a vn S. Eſprit.*

Et dautant qu'ils faiſoyent là cõme vne forme d'Egliſe, & qu'il n'y auoit alors aucune ſocieté Chreſtienne legitimement formée, où Dieu n'euſt fait en quelque ſorte experimenter la verité des promeſſes données par les Prophetes touchant l'effuſion du S. Eſprit en dons extraordinaires & miraculeux, Paul voyant ces perſonnages en cet eſtat, leur parla en cette ſorte. Ie voy que depuis

mon depart Dieu a beni la ſemence de ſon Euangile en ce lieu icy, puis qu'il vous a donné de croire en ſon ſaint Fils Ieſus. Et quels que ſoyent ceux qui vous ont donné les connoiſſances leſquelles ie voy que vous aués, aſſeurémenr c'eſt le Seigneur qui les y a employés, puis qu'il a accõpagné leur inſtruction de ſon efficace. Mais dautant que toutes les Egliſes qui ſe fondent par noſtre miniſtere, reçoiuent de Dieu cette gratificatiõ, qu'outre les graces ordinaires de ſon Eſprit, eſquelles la conuerſation & la ſanctification des hommes conſiſte, il leur en donne encore d'extraordinaires, comme eſt le don des langues, & celuy de la Prophetie, ie vous demande, Freres, aués vous auſſi receu cet Eſprit là quand vous aués creu, & voſtre Egliſe ſe peut-elle vanter d'auoir eſté en cet egard

autant fauorisée que les autres? Car encore que ce ne soit ny moy ny aucun autre des Apostres qui vous ait appellés à la connoissance de nostre commun Sauueur, il n'est ny de nostre zele à sa gloire, ny de nostre charité enuers vous, de souffrir qu'il vous defaille rien de ce dont les autres Eglises ont esté auantagées. Quoy que ces disciples fussent veritablement fidelles, & qu'ils fissent profession du Nom du Seigneur Iesus, si est-ce qu'ayant esté instruits par Aquile & par Apollos, dont l'vn n'auoit point du tout de charge publique en l'Eglise, & l'autre n'y en auoit point d'autre que celle que pouvoyent donner les Disciples de Iean, ils n'auoyent point esté baptisés au Nom exprés de Iesus Christ, lequel n'estoit point encore distinctement connu sous cette Dispensation. Or ce n'estoit

pas à cette Economie de Iean, mais à celle de l'Euangile de Iesus Christ, que cet Esprit qui consiste en dons miraculeux, auoit esté promis. De sorte que non seulement ces fidelles là ne l'auoyent pas receu, mais mesmes ils ne sçauoyent pas qu'il se communiquast comme il faisoit à ceux qui estoyent conuertis par les Apostres. C'est pourquoy ils respondirent ainsi à Paul. Tant s'en faut que nous ayons receu aucun tel Esprit qu'est celuy que tu nous décris, que mesmes nous n'auons point encore appris ny en quoy consistent ses dons, ny qu'il se distribuë à personne. Paul auoit appris qu'ils auoyent esté baptisés. Mais ne luy ayant point esté disertement expliqué de quel baptesme c'estoit, il auoit conceu que c'estoit du Baptesme de Iesus Christ, parce qu'il les voyoit fort auancés en sa

Vers. 3. *Adonc il leur dit En quoy donc auez vous esté baptisés: lesquels dirent: Au baptesme de Iean.*

connoiſſance. Car ceux qui n'eſtoyent baptiſés que du bapteſme de Iean ſeulement, n'auoyent point d'ordinaire d'autre connoiſſance du Meſſie, ſinon fort cõfuſe & fort imparfaite, en comparaiſon de celle que la claire predication du ſaint Euangile donnoit. Cette reſponſe donc le ſurprit aucunement. Parce qu'il n'y auoit point d'apparence que des gens ſi auancés en la connoiſſance du Seigneur Ieſus, n'euſſent point receu le bapteſme qui ſe donnoit en ſon Nom ; & y en auoit encore moins qu'ils euſſent eſté baptiſés en ſon Nom, & qu'ils n'euſſent du tout point ouï parler de ces dons du ſaint Eſprit qu'il diſtribuoit à ſes fidelles. Car les miniſtres de l'Evangile ne baptiſoyent perſonne alors, ſans luy donner quelque connoiſſance de la promeſſe que le Seigneur en a-

uoit faite auant que de monter au Ciel, & n'y auoit point d'Egliſes dreſſées en ſon Nom, qui les vnes plus, & les autres moins, n'en euſſent fait quelque experience ſignalée. Y ayant donc alors deux bapteſmes de l'inſtitution de Dieu, l'vn de Iean Baptiſte, qui obligeoit, en le receuant, à la profeſſion de ſa doctrine, laquelle contenoit les commencemens de la Religion ſalutaire en l'attente du Meſſie qui deuoit bien toſt arriuer, l'autre, de Ieſus Chriſt, qui obligeoit à la profeſſion de l'Evangile, lequel contenoit la perfection de cette meſme Religion en la Foy du Meſſie effectiuement arriué & manifeſté, Paul voulant faire expliquer à ces Diſciples lequel des deux bapteſmes leur auoit eſté adminiſtré, il leur parla en cette ſorte. En quoy donques aués vous eſté baptiſés? A la-

quelle de ces deux Economies, de Iean Baptiste, ou de Iesus Christ, est-ce que le baptesme que vous aués receu, a determiné la profession que vous faites de la Religion salutaire? Et à cela ils respondirent ainsi. Si le baptesme attache la profession que l'on fait de la Religion, à quelque dispensation particuliere, c'est à celle de Iean Baptiste que nostre profession a esté determinée : car nous n'auons esté baptisés sinon du baptesme qu'il administroit, & que ses disciples administrent encore apres luy, tant en Ierusalem & dans la Iudée, qu'en diuers endroits de nostre dispersion. Et sur cela S. Paul leur repartit en cette maniere. Ie ne blasme pas la conduite de ceux qui vous ont instruits & baptisés de la façon, puis que quant à eux ils n'a-uoyent point d'autre vocation en

Vers. 4. *Adonc Paul dit : Iean a baptizé au baptesme de penitence le peuple, disãt qu'ils creussent en celui qui venoit apres lui, c'est à sçauoir en Iesus.*

l'Eglise de Dieu que celle qui estoit deriuée de la Mission de Iean Baptiste. Et cette Economie a esté comme vn passage de l'alliance de la Loy à celle de l'Evangile, & vn commencement de la manifestation du regne de nostre Sauveur. Car il est bien vray que Iean a baptisé du baptesme de repentance en remission des pechés ; ce qui estoit vn preparatif & vn auant-goust de la grace que le Seigneur deuoit apporter au monde. Et de fait, il disoit hautement à ceux du peuple d'Israel, vers lequel il auoit esté enuoyé, qu'il falloit qu'ils creussent en celuy qui deuoit venir, & qu'il advertissoit estre tout prest d'arriver, c'est à sçauoir, Iesus-Christ. Mais maintenant que le Seigneur Iesus est venu, qu'il a esté crucifié, qu'il est ressuscité des morts, qu'il est monté dans les lieux celestes,

cette Dispensation a changé : de sorte qu'il faut comme tout de nouveau determiner la profession de Religion que vous faites, à l'alliance claire & distincte de l'Evangile, telle que nous autres Apostres de Iesus Christ la vous annonçons. Car comme vous aués passé de l'alliance de la Loy, sous laquelle vous auiés esté circoncis, à la profession de la doctrine de Iean, à laquelle vous aués esté astreints & obligés par son Baptesme; il faut que vous passiés maintenant de dessous l'Economie de la doctrine de Iean, à la profession de l'alliance de la Grace, & que vous y soyés pareillement astreints & obligés par le Baptesme de Iesus Christ. Et si Iesus Christ mesme qui auoit esté circoncis, a creu estre en quelque façon tenu de receuoir le Baptesme de Iean, afin d'accomplir toute

iustice, & de ne laisser en arriere aucune des institutions de Dieu, en beaucoup plus forts termes, sans aucune comparaison, estes vous obligés, apres auoir satisfaict à la Circoncision & au Baptesme de Iean, de receuoir celuy qui est de l'institution de Iesus Christ, pour vous acquitter entierement du deuoir de Chrestiens & de fidelles.

Vers. 5. *Ces choses ouyes ils furent baptisés au nom du Seigneur Iesus.*

Quand ces Disciples, à qui Paul parloit, eurent entendu ces choses, ils en comprirent la verité, & y acquiescerent volontiers. C'est pourquoy ils furent baptisés au nom de nostre Seigneur Iesus, c'est à dire, en la profession expresse qu'il est Dieu manifesté en chair, & iustifié en Esprit, & le Messie ordonné pour estre en salut à tout le Monde.

Vers. 6. *Et apres que Paul leur eut imposé les mains le*

Puis quand ils eurent esté ainsi baptisés, Paul leur imposa les mains, comme il auoit accoustumé

S. Esprit vint sur eux & parloient langages & prophetisoiẽt de faire ailleurs, & alors le Saint Esprit vint sensiblement sur eux, se faisant manifestement connoistre par ses operations. Car ils parloyent diuers langages, qu'ils n'auoyent iamais ny parlés ny entendus auparauant; & outre cela ils prophetisoyent, c'est à dire, qu'ils donnoyent de si belles interpretations aux oracles des Prophetes, & faisoyent de si admirables reflexiõs sur les types du vieux Testament, & expliquoyent les mysteres de la Religion Chrestienne auec tant de lumiere & de profondeur, qu'il paroissoit bien qu'ils en auoyent receu l'intelligence, non tant de l'instruction ordinaire qui leur en auoit esté donnée, que de l'inspiration immediate & miraculeuse du S.

Vers 27. *Et estoient tous ces hommes enuiron douze.* Esprit. Or estoyent ces Disciples là, qui furent ainsi baptisés par les mains de Paul, enuiron douze hom-

mes en tout : ce qui eſtoit vn nombre ſuffiſant, non ſeulement pour edifier & pour gouverner l'Egliſe d'Epheſe, à laquelle ils eſtoyent deſtinés par ce moyen, mais pour en fonder encore d'autres aux envirõs, comme c'eſtoit la pratique des Egliſes qui eſtoyẽt dans les villes metropolitaines & populeuſes. Les fõdemens de l'Egliſe d'Epheſe eſtans ainſi poſés par Paul, il commença ſelon la couſtume à frequẽter dans la Synagogue des Iuifs, & pendant l'eſpace de trois mois durant, il y parla franchement & hardiment, propoſant les myſteres de la Foy, diſputant contre les contrediſans, induiſant par toutes ſortes de raiſons & d'argumens ceux qui l'écoutoyent, à embraſſer auec foy ce qui eſtoit du royaume de Dieu, & de la verité de la Religion Chreſtienne. Ainſi, il taſchoit de conuer-

℣. 8. Puis il entra en la Synagogue & parloit franchement l'eſpace de trois mois diſputant & induiſant à ce qui eſt du royaume de Dieu.

tir ceux de sa nation, & les autres qui se trouvoyent là, pour les aggreger & incorporer dans l'Eglise qu'il auoit commencé de former.

vers. 9. Et comme aucuns s'en durcissoient, & ne croyoient, mesdisans de la voie du Seigneur deuãt la multitude se departant d'auec eux, il separa les disciples, disputant de iour en iour en l'escole d'vn certain Tyran.

Mais quelque moderation que les Iuifs de là eussent monstrée au premier voyage que S. Paul y auoit fait, il parut alors quel estoit le fõds du cœur de la pluspart d'entr'eux, & que cette miserable nation estoit partout comme également obstinée. Car il y en eut quelques vns qui s'endurcirent à la predication de Paul, & qui se rebellerent si fierement & si estrangement contre la verité qu'il annonçoit, que ne se contentans pas de ne croire pas, ils medisoyent de la voye de nostre Seigneur, & diffamoyent par leurs calomnies la doctrine de l'Evangile, en la presence de la multitude qui s'assembloit en leur Synagogue. De sorte que ce qui estoit au-

paravant

parauant vne conference aucune-raisonnable, & vne dispute où on agissoit, ce sembloit, pour rechercher la verité, degenera de leur part en vne altercation iniurieuse, dont il reüssissoit plus de scandale que d'edification. Ce que Paul reconnoissant, & voyant que leur endurcissement estoit inuincible, il n'alla plus dans leur Synagogue, & se separa d'auec eux, en emmenant les les fidelles auec luy. Car on peut bien entretenir quelque espece de communion exterieure auec les incredules & les heretiques, tandis qu'il reste quelque esperance de les amender. Mais quand toute esperance de les reformer est perduë, & que les fidelles sont en danger d'estre corrompus par eux, alors la separation non seulemẽt n'est pas en scandale, mais elle est absolument necessaire, pour empescher que la

gangrene de l'herefie ne gaigne dans les membres fains. Cependant, afin de ne demeurer pas fans exercice de fa charge, & fans auancer le regne de Chrift, il alloit tous les iours dans l'Ecole d'vn certain Rhetoricien nommé Tyrannus, où il s'affembloit beaucoup de gens pour apprendre la Rhetorique, & pour ouïr les Declamations qui s'y faifoyent, & là il difputoit auec ceux qui s'y rencontroyent pour les deftourner de leurs erreurs, & les amener à l'Evangile. Et comme il fit cela auec beaucoup d'affiduité par l'efpace de deux ans entiers, auffi ne fut-ce pas fans fruit & fans vn fuccés fort confiderable. Car la ville d'Ephefe eftoit frequentée par les habitans des autres quartiers de l'Afie pour deux occafions. L'vne eft le commerce, qui eftoit grand & celebre là. L'autre & la

Verf. 10. *Et cela fut faict par l'efpace de deux ans: tellemẽt que tous ceux qui habitoient en Afie, ouïrent la parole du Seigneur, tãt Iuifs que Gẽtils.*

principale eſtoit la devotion que les Aſiatiques auoyent pour l'image de Diane, & pour le Temple qu'on luy auoit conſacré. Le monde affluant donc là de toutes parts, & l'Ecole de ce Tyrannus eſtant extremément frequentée, principalement depuis que S. Paul s'y eſtoit fait connoiſtre par ſa predication, preſque tous les habitans de l'Aſie entendirent la Parole du Seigneur Ieſus, tant les Iuifs, dont il y auoit bon nombre d'eſpars en toutes ces Prouinces, que les Grecs & les autres Gentils, qui y abordoyent de tous coſtés. Et ce qui contribuoit infiniment à rendre la predication de Paul & illuſtre & efficace, c'eſt que Dieu pour la confirmation de ſon Evangile, faiſoit des vertus extraordinaires, & des merueilles non accouſtumées par les mains de ſon ſerviteur. Tellement que

Verſ. 11. Et Dieu faiſoit plusieurs vertus non accouſtumées par les mains de Paul.

Verſ. 12. De ſorte que

mesmes on portoit de dessus son corps des mouchoirs, & demi ceints sur les malades & leurs maladies se partoient d'eux & les mauuais esprits sortoiẽt hors.

non seulement là où il estoit present, & où il pouvoit toucher les malades, & parler à eux, il les guerissoit : mais mesmes Dieu faisoit sentir la puissance dont il accompagnoit son Apostolat, aux absens, en les deliurant de leurs maladies par l'attouchement des choses que l'on emportoit de dessus son corps. Car on en emportoit des couurechefs, & des deuantiers sur les malades éloignés ; & aussi tost qu'on venoit à les leur appliquer, ils estoyent deliurés de leurs infirmités, quelles qu'elles fussent. Et ce qui estoit encore plus merueilleux, les malins esprits mesmes estoyent contraints de sortir des corps de ceux qu'ils possedoyent. De sorte qu'en cela, comme en quelques autres occasions, fut accompli ce que le Seigneur Iesus auoit predit, que ses disciples feroyent de plus gran-

des merueilles que celles qu'il auoit faites. Car il auoit fait tous ſes miracles preſent, & ſi on auoit eſté gueri de quelque fleau en touchant ſes habillemens, il les auoit alors ſur ſon corps. Au lieu que les habillemens de Paul, & les choſes meſmes qui ne ſeruoyent pas à ſa perſonne, ſembloyent en emporter, pour y auoir touché, vne ſecrette & incomprehenſible vertu d'executer ces miracles. Non qu'elle y fuſt attachée ou inherente, comme ſont les puiſſances naturelles dans les plantes, & les qualités dans les elemens, & le chaud dans le fer ardent, & les autres impreſſions dans les ſujets qui en ſont capables. Car la puiſſance qui produiſoit ces merueilles ne pouvoit eſtre ailleurs qu'en Dieu. Mais tant y a que Dieu operant à la preſence de ces choſes, lors qu'elles auoyent touché

le corps de son seruiteur, monstroit assés qu'il le faisoit pour autoriser son Apostolat, & pour rendre témoignage à la verité de sa doctrine. Et cela parut bien dans l'histoire laquelle ie vais raconter. Autrefois Dieu auoit donné à quelques vns de ses Prophetes la vertu de chasser les Demons des corps des hommes, en le leur commandant auec autorité en son Nom. Depuis, d'vne grace particuliere, & que Dieu ne communiquoit sinon aux personnes & aux temps qu'il luy plaisoit, les Iuifs en auoyent voulu faire vne fonction ordinaire, assignant à certaines gens la charge d'Exorcistes ou coniurateurs, qui coniuroyent les Demons au Nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Iacob. Ce qu'ils faisoyent auec certaines formules de paroles, que le vulgaire croyoit auoir esté dressées par Salo-

vers. 13. *Adonc aucuns des Iuifs exorcistes qui trotoiẽt çà & là s'essayerent d'inuoquer sur ceux qui auoient des mauuais esprits, le Nom du Seigneur Iesus, disant: Nous vous adiurons par Iesus que Paul presche*

mon, & laiſſées à la poſterité. Or Dieu, qui n'eſtoit point l'auteur de cette entrepriſe, ne l'accompagnoit point auſſi de la vertu de ſa main, pour executer les miracles que ces gens là pretendoyent faire. Mais neant-moins, il ne laiſſoit pas de permettre quelques fois, pour les raiſons qu'il en auoit par deuers luy, que ſoit par colluſion qu'ils euſſent entr'eux, ou autrement, les eſprits malins cedaſſent aux coniurations qu'on leur faiſoit de la sorte : ce qui maintenoit ces charlatans en quelque reputation. Il ſe trouva donc alors dans Epheſe quelques vns de ces Iuifs Exorciſtes qui trottoyent deçà delà pour ſe monſtrer dans les lieux celebres, & faire parade de la force de leurs exorciſmes en l'expulſion des Demõs. Et ceux là voyans d'vn coſté combien rarement leur artifice leur

succedoit, & de l'autre, combien estoit admirable la vertu qui accompagnoit le S. Apostre, qui chassoit les Diables des corps des hommes par la seule application des choses qui auoyent touché à son corps, ils s'imaginerent qu'il y auoit quelque force particuliere attachée a ce nom de Iesus que Paul annonçoit, & que les formules de conjurations qui se faisoyent auec ce nom, auoyent plus d'efficace que les autres. Car c'est le propre des enchanteurs, & de ceux qui les imitent, de penser que les paroles, & les figures, & les caracteres, que l'on fait sous certaines constellations, ou par certaines ceremonies, ont la vertu, soit d'euoquer les demons, soit de les chasser des lieux où ils sont, & Dieu quelques fois par vn iuste iugement, souffre que ces charmes produisent quelques ef-

fects, qui donnent de l'eſtonnemét à ceux qui les voyent. Ces gens là donques entreprirent de prononcer ainſi le nom du Seigneur Ieſus ſur quelques vns qui eſtoyent poſſedés par des eſprits malins, en diſant: Nous vous adiurons & commandons par ce Ieſus que Paul preſche, que vous ſortiés de ces corps. Et ceux qui faiſoyent cela n'eſtoyent pas des gens de petite étoffe entre les Iuifs, ny meſmes en petit nombre. Car ils eſtoyent ſept, tous fils d'un certain Sçeua, l'vn des principaux d'entre les Sacrificateurs. De ſorte que leur naiſſance leur donnoit beaucoup d'autorité, & leur nombre, qui ſembloit auoir quelque choſe de myſterieux, y en adiouſtoit encore: cette ſuperſtition ayant depuis vn fort long-temps ſaiſi l'eſprit de beaucoup de gens, que là où il y a ſept enfans maſles

vers. 14. Et ceux qui faiſoient cela, eſtoient ſept fils de Sceua Iuif, prince des Preſtres.

venus de suite dans vne mesme maison, où l'vn d'eux, ou eux tous ont quelque faculté d'operer des

vers 15. *Mais l'esprit malin respondant dit: Ie cognois Iesus & sçay qui est Paul: mais vous autres qui estes-vous.*

guerisons miraculeuses. Or si Dieu auoit quelques fois permis que la fourbe de ces affronteurs eust quelque effect, il voulut faire voir alors qu'il tenoit leur temerité, d'employer le sacré nom de son Fils en leurs coniurations, pour punissable & pour criminelle. Car tant s'en faut que l'esprit malin leur obeist, qu'il respondit incontinent: Ie connois Iesus, & sçay quelle est la puissance qu'il a de me commander, & de me forcer à luy obeir malgré que i'en aye. Ie sçay aussi qui est Paul, & le reconnois pour seruiteur de ce Iesus, & que ie ne saurois luy resister quand il me parle au nom de son maistre. Mais quant à vous, qui estes vous, qui entreprenés de me parler en ce Nom? Qu'aués vous

de commun ou auec Iesus, en qui vous ne croyés point, ou auec Paul, dont vous ne respectés & ne receués pas le ministere? Puis des paroles, le malin esprit en vint aux effects. Car il n'eut pas plustost dit cela, que l'homme en qui il estoit, incité par ses mouuemens, & renforcé par sa puissance, sauta sur ces compagnons là, & s'en estant rendu le maistre, quoy qu'ils fussent sept contre luy, il vsa de force & de violence contr'eux, & les maltraitta de telle sorte, qu'ayant déchiré leurs habillemens, & les ayant vilainement outragés, ils furent contraints de s'enfuir nuds, & naurés, & en grand desordre, hors de la maison où l'exorcisme s'estoit fait. L'accident estoit assés notable pour n'estre pas teu dans la ville aussi-tost qu'il fut arriué. Mais outre cela, parce que telles sortes

Vers. 16. Et l'homme auquel estoit le mauuais esprit, se ietant sur eux & estant maistre de eux, vsa de force contre eux, en sorte qu'ils s'enfuirent nuds & blessez de cette maison là.

Vers 17. Et cela vint à la connoissance de tous les Iuifs, & Gentils qui habitoient

en Ephese, dont crainte les saisit tous & le nom du Seigneur Iesus estoit magnifié. de gens ont accoustumé de faire leurs coniurations en la presence de beaucoup de monde, auec grande ostentation, & que ceux là auoyent permis qu'il entrast quantité de persõnes dans cette maison, il ne se pût que ce qui leur estoit arriué ne fust incontinent divulgé par toute la ville. Tellement qu'il n'y eut ny Iuif ny Grec, habitant à l'heure en Ephese, à la connoissance de qui cette histoire là ne vint. Or comme cela leur donna de l'admiration pour le nom du Seigneur Iesus & pour son Apostre, aussi leur donna-t-il de la crainte & de l'epouvantement. Car ils reconnurent que si ce Nom estoit doux & salutaire à ceux qui le respectoyent, il n'estoit pas moins terrible aux temeraires & aux insolens qui vouloyent abuser de luy auec peu de reuerence.

Vers. 18. *Et plusieurs* Et cette crainte produisit vn effect

fort signalé entre les autres. Car les habitans de la ville d'Ephese auoyent cette reputation, qu'il n'y en auoit point de plus corrompus en toutes ces parties de l'Orient, soit en ce qui regardoit les mœurs, soit en ce qui concernoit les arts illicites d'enchantemens, de philtres, ou d'artifices amatoires, de ce qu'on appelle nouëment d'éguillettes, de lettres magiques, & de caracteres de sorciers, de deuinemens par la speculation des astres, & par sorts, & d'autres telles choses qu'ils adoucissoyent de ce nom d'inuentions curieuses, dont ils tenoyent, par maniere de dire, Ecole ouverte à tous venans, & dont ils auoyent des liures de toutes sortes & en tresgrand nombre. L'Evangile donques ayant tellement reüssi là, que nonostant que Satan y eust vn empire si bien establi, plusieurs pour-

de ceux qui auoient creu venoient cõfessans & declarans leurs faits.

tant s'y estoyent convertis à nostre Seigneur, grand nombre de ceux qui auoyent creu, & qui se sentoyét coulpables d'auoir commis des crimes considerables pendant le temps de leur ignorance, estans saisis de la frayeur du iugement de Dieu, venoyent à l'Apostre S. Paul, & confessoyent publiquemẽt leurs mauvaises actions, pour en obtenir le pardon par la grace de nostre Seigneur, comme s'ils eussent découvert les vlceres de leurs ames au medecin, afin d'obtenir la guerison qui leur estoit necessaire. Comme aussi plusieurs de ceux qui s'estoient adõnés à ces damnables curiosités dont ie viens de faire mention, en témoignerent vne si viue & si serieuse repentãce, qu'ils apporterent en public les liures qu'ils en auoyét, & les firent là brusler en la presence de tout le monde. S'ils les eussent

Vers. 19. *Plusieurs aussi de ceux qui auoient suiuy choses curieuses apporterẽt leurs liures, & les brusleret tous deuant tous. Et quãd les prix d'iceux furent contez ils trouuerẽt l'argent de cinquante mil deniers.*

voulu vendre, ils en eussent tiré vne grande somme de deniers. Car en ayans fait le catalogue, & en ayant supputé le prix, ils trouverent qu'il montoit à cinquante mille pieces d'argent ; ce qui eualué à la monnoyé du demy-sicle des Iuifs, dont chaque piece en valoit environ six de celles qu'on appelle sols en France, il est aisé de recueillir à quoy tout cela reuenoit. Que si vous l'eualués selon la mõnoye des Romains, prenant chaque piece d'argent pour ce qu'ils appelloyent vn denier, cela sera environ quinze mille francs, ce qui reuient à peu prés à la mesme somme. Mais ils ne voulurent pas en faire de l'argent, dautant qu'ils eussent ainsi fomenté l'inclination que les Ephesiens auoyent à ces malheureuses inuentions, & que quand ils en eussent consacré le prix aux choses les plus

saintes qu'il se pouvoit, ils croy-oyent que ce don eust encore esté moins agreable à nostre Seigneur, que celuy qui fust provenu du salaire d'vne paillarde. Ainsi la Parole du Seigneur croissoit, & se multiplioit puissamment en ce lieu là, & plus la domination du Malin y auoit esté absoluë auparauant, plus la puissance de nostre Seigneur qui l'alloit ainsi sappant & renversant, estoit-elle magnifiquement triomphante. Toutes ces choses s'estans ainsi passées, & l'Eglise d'Ephese estant desormais en tel estat, que la presence de Paul ne luy estoit plus absolument necessaire, il prit resolution en soy mesme, non sans la suggestion du S. Esprit, de s'en aller trauerser la Macedoine & l'Achaïe, pour y visiter & confirmer les Eglises qui y estoyent, & de là passer iusques en Ierusalem, pour y resjouïr les

Vers 20. *Ainsi croissoit la parole de Dieu puissamment & se renforcoit.*

Vers. 21. *Ces choses ainsi accomplies: Paul proposa par l'Esprit de passer Macedoine & Achaie, & d'aller en Ierusalem, disant: Apres que i'auray esté là il me faut aussi voir Rome.*

les fidelles par sa presence, & par le recit qu'il leur feroit du fruit de ses peregrinations. Puis cela fait il se proposoit d'entreprendre encore vn autre plus grand voyage, & disoit ainsi & aux autres & en soy mesme : Apres que Dieu m'aura fait la grace d'aller là, il faut aussi que ie voye cette grande & celebre ville de Rome. Ce n'est pas que ce saint homme fust touché d'aucune curiosité de voir les merveilles de cette cité, qui estoit comme la Dominante du Monde, & le lieu où toutes les grandeurs, & toutes les beautés qui estoyent esparses dans tous les endroits de la terre, de la mer, & de ses isles, estoyent recueillies ensemble, & resplendissoyent auec vn éclat auquel on ne voyoit rien de pareil. S. Paul auoit d'autres pensées en l'esprit, & se proposoit l'establissement d'vn royaume,

au Nom de nostre Seigneur Iesus Christ, en comparaison duquel toute la magnificence de Rome & de son empire n'estoit que poudre. Mais son dessein estoit de planter l'Evangile du Seigneur dans les villes les plus populeuses, afin qu'il s'espandist de tous costés : & Rome estant, par maniere de dire, le commun domicile de toutes les Natiõs, où il abordoit des gens de toutes les parties de l'Vnivers, la croix de Christ n'y pouvoit fleurir, que la bonne odeur ne s'en fist sentir par

vers. 22. *Et ayant envoyé en Macedone deux de ceux qui l'aidoient, Timothée & Eraste, il demeura pour vn temps en Asie.*

toute la terre. Cependant quelques raisons empeschant S. Paul de passer si tost la mer, & luy desirant neantmoins pourvoir à l'edification des Eglises de Macedoine, il y envoya devant deux de ceux qui l'assistoyent dans les fonctions de son Apostolat, à sçavoir Timothée & Eraste, qui faisoyent la charge

d'Euangelistes, & quant à luy il demeura encore quelque temps en Asie, pour pourvoir aux necessités des Eglises qui y estoyent. C'estoit là le sujet de son sejour; mais Dieu luy voulant faire experimenter aussi bien là comme ailleurs, qu'il ne falloit pas qu'il esperast naviger en aucun endroit de cette mer du Monde, sans tempeste, luy en fit voir vne fort grande & fort turbulente en ce mesme temps. Car comme il estoit encore en Ephese, il s'émeut vn trés-grand trouble contre la profession du S. Evangile qu'il preschoit. L'occasion de cette émotion fut telle. Il y auoit là vn certain nommé Demetrius, ouvrier en argenterie, qui faisoit des ouvrages d'argent, dans lesquels il representoit tant le Temple que la statuë de Diane, tantost sur des pieces faites comme des medailles, qu'il frap-

ỳ. 23. Mais en ce temps là aduint vn grãd trouble, à cause de la voye du Seigneur.

Vers. 24. Car vn nommé Demetrius argentier, qui faisoit des petis temples d'argent de Diane, faisoit beaucoup gaigner à ceux du mestier.

poit au coin, ou qu'il gravoit auec le burin : tantost en forme de petis temples, où cette image estoit logée en relief. Et dautant que non seulement il y travailloit de sa main, mais qu'il employoit grande quantité d'ouvriers à cette besongne, le profit qu'il en tiroit se respandoit & se communiquoit à beaucoup de gens. Celuy là donques voyant que par la predication de l'Evangile, le credit de la Diane d'Ephese se ruinoit visiblement, il fit venir les ouvriers qu'il auoit accoustumé d'employer, & generalement tous ceux qui travailloyent en cette sorte d'ouvrages, & puis les ayant assemblés, il leur fit cette harangue. Hommes, tous tant qu'il y en a icy de presens : Vous sçavés que nostre gain, qui fait subsister nos familles, & qui met nos affaires en estat, ne vient d'ailleurs que de cette be-

Vers. 25. Lesquels il assembla auec ceux qui estoient ouuriers de semblables choses, & dit: Hōmes, vous sçauez que nostre gain vient de ceste besongne.

ſongne, à laquelle nous nous appliquons vous & moy. De ſorte que ſi cela vient à nous manquer, il nous faudra chercher vne autre vacation ; & avant que nous en ayons appris, & que nous y ayons acquis les habitudes & les connoiſſances que nous auons en celle-cy, toutes nos affaires tomberont dans vne piteuſe decadence. Or voyés vous de vos propres yeux, & entendés de vos oreilles, que non ſeulement en Epheſe, mais preſque par toute l'Aſie, ce Paul dont tout le monde parle tant, ruine tout noſtre commerce, & décredite noſtre meſtier. Car il a desja par ſes perſuaſions deſtourné vne fort grande multitude de peuple apres ſoy, en mettant cette impreſſion dans l'eſprit de ceux qui l'écoutent, que les Dieux que les hommes font de leurs mains, ne ſont pas Dieux, & que

verſ. 26. Et voyez & oyez comme non ſeulemẽt en Epheſe, mais preſque par toute Aſie, ce Paul icy par ſes perſuaſions a deſtourné grande multitude, diſãt que ceux ne ſont point dieux qui ſont faits des mains.

c'eſt vne folie de s'imaginer que la Diuinité attache ny ſon eſſence ny ſa vertu aux choſes materielles & ſenſibles. Il n'eſt donc pas beſoin de vous aduertir de quelle conſequence cela eſt pour tout noſtre fait : car c'eſt choſe qui paroiſt aſſès d'elle meſme. Autre choſe que noſtre intereſt, nous doit encore émouuoir icy. C'eſt que non ſeulement il y a danger que ce qui nous y concerne, c'eſt à dire noſtre art, ne vienne à tel meſpris entre les hommes, qu'il ne nous en reuienne plus aucun auantage : mais il eſt à craindre que le temple meſme de la grande Diane ne ſoit plus rien eſtimé du tout, & que la maieſté de cette Deeſſe, que toute l'Aſie, & meſme le monde vniuerſel a en ſinguliere veneration, ne ſoit entierement abolie De ſorte que ſi nous auons quelque zele, & quelque affection

vers 27. *Et n'y a pas ſeulement danger pour nous, encee que noſtre faict en vienne a eſtre deſcrié, mais auſſi que le temple de la grande Diane ne ſoit plus rien eſtimé, & qu'il n'aduienne que ſa maieſté (que toute Aſie, & le monde a en reuerence) vienne auſſi à neant.*

pour l'honneur de sa diuinité, c'est en cette occasion icy qu'il faut que nous le monstrions, en releuant sa gloire du mespris & de l'aneantissement où ce personnage la veut mettre. Ce propos produisit en l'esprit de ceux qui l'ouïrent, l'effect que Demetrius auoit attendu. Car il n'eut pas plustost acheué, que la consideration de leur interest, & la superstition de laquelle ils estoyent possedés de longuemain, deux motifs qui sont merueilleusemẽt puissants en l'esprit des hommes, venans à se mesler en ceux-cy, leur colere s'en enflamma contre Paul; & parce qu'il tendoit à descrier l'autorité de leur Diane, ils se mirent à la magnifier tant qu'ils pouuoyent, & crierent à haute voix, disans & repetans plusieurs fois: Grande est la Diane des Ephesiens, & maudits soyent ceux qui la veulent depri-

Vers 28. Ces choses ouyes, ils furent remplis d'ire, & s'escrierent, disans: Grãde est la Diane des Ephesiẽs.

mer, ou qui consentent à leur sacri-
Vers 29 lege. Or, comme cela se fait ordi-
nairement, ce cry & cette émotion
se communiqua tout aussi tost d'vn
lieu à l'autre, de sorte que les vns
prenans part en l'interest de Deme-
trius & de ses ouuriers, les autres se
laissans emporter à la foule & à l'ex-
emple, & tous en general s'irritans
de l'alteration qu'on apportoit à
leur ancienne religion, & de ce que
le credit de leur Diane s'en alloit a-
neanti, toute la ville fut en peu de
temps remplie de confusion. Et
comme la populace ne garde point
de mesure en ce qu'elle fait, tous ces
gens ainsi ramassés, coururent auec
impetuosité vers le Theatre, où se
tenoyent ordinairement leur as-
semblées, selon la coustume des Re-
publiques populaires, emportans
de vive force auec eux Gaïus & A-
ristarque Macedoniens, compa-

Et toute la ville fut remplie de confusion & se ruerent d'vn courage dedans le theatre, & rauirent Gaie & Aristarche, Macedoniens compagnons de Paul

gnons de voyage de Paul. Car ils vouloyent les faire condamner par les suffrages du peuple. Paul voyāt cette émeute, & estant adverti de l'occasion pour laquelle elle se faisoit, & du peril où estoyent ses compagnons, voulut s'aller ietter à travers le peuple, pour se presenter à luy. Car il ne desesperoit pas de le pouvoir appaiser en parlant, & s'il y auoit quelque danger à encourir, il vouloit en auoir sa part, & ne craignoit pas mesmes de s'exposer seul à la fureur de ces gens, pourveu qu'il en pust garentir Gaïus & Aristarque. Mais les disciples qui estoyent là ne le luy voulurent pas permettre. Car ils luy representerent que la tempeste estoit trop grande pour esperer que sa presence & sa parole la peust calmer. Que peut estre mesmes l'exciteroit-il encore, & la rendroit plus violente

Vers 30. *Et comme Paul vouloit entrer vers le peuple, les disciples ne le permirent point.*

qu'elle n'estoit, & qu'au lieu de tirer ses amis du danger où ils estoyent, il l'augmenteroit de plus en plus, & s'y precipiteroit indubitablement luy mesme. De plus, il se trouva mesmes des personnes les plus considerables de la ville qui s'opposerent à son dessein, par l'affection qu'ils luy portoyent. Car il y auoit des gens qu'on appelloit Asiarques, qui estoyẽt les vns Procureurs Syndics des grandes Communautés de l'Asie, les autres pourveus d'vne dignité Sacerdotale en son origine, mais à qui on auoit particulierement affecté le soin des Ieux publics qui se faisoyẽt dans les Theatres, auec toute la iurisdiction qui les concernoit; ce qui leur donnoit beaucoup d'autorité en ce temps & parmy ces nations-là. Quelques vns de ces Asiarques donques, qui bien qu'ils n'eussent pas receu l'E-

vers. 31. Aucuns aussi des principaux d'Asie qui estoient ses amis enuoyerẽt vers luy le prians qu'il ne se presentast point au theatre.

vangile ouvertement, ne laissoyét pas d'auoir contracté amitié auec S. Paul, tant pour la pureté de sa vie, que pour l'eminence des dons qu'ils voyoyent en luy, enuoyerét vers luy pour le prier & pour l'exhorter qu'il ne se presentast point au Theatre, de peur qu'il ne luy arrivast quelque notable inconvenient. Il ceda donc aux prieres & aux remonstrances des vns & des autres, qui connoissoyent mieux que luy l'humeur de cette multitude, & le danger éminent & inévitable auquel il se jetteroit. En effect, l'émotion auoit passé iusques à quelque espece de fureur. Car les vns crioyét d'vn, & les autres d'autre, & l'assemblée estoit si confuse, & si pleine de tumulte, qu'il ne s'y faisoit & ne s'y disoit rien auec ordre. Iusques là que mesmes plusieurs ne sçauoyent pourquoy ils y

Vers. 32. *Les vns donc crioient d'vn & les autres d'autre: car l'assemblée estoit confuse, & plusieurs ne sçauoient pour quelle cause ils estoient assemblés.*

estoyent venus, s'estans laissés emporter au torrent de la foule, sans s'enquerir de la cause qui l'auoit émeuë, & ne l'ayans peu apprendre à cause du bruit & du tintamarre qu'elle fit quãd elle fut là. Or dautant que les Chrestiens estoyent sortis d'entre les Iuifs, & que c'estoit sur les fondemens du Iudaïsme que le Christianisme se bastissoit, & que de tout temps, comme les Iuifs auoyent grande auersion contre les Gentils, les Gentils auoyent beaucoup de haine & de mespris pour la nation Iudaïque, dans ces émotions populaires qui se faisoyent contre les Chrestiens, les Iuifs se trouvoyent assés souvẽt enveloppés. Ce qui se rencontra en cette occurrence. Car le peuple d'Ephese, qui n'ignoroit pas que les Iuifs n'estoyẽt pas mieux affectionnés à leur Diane, que Paul & ses cõ-

Vers. 33. Adonc fut tiré Alexandre hors de la foule, les Iuifs le poussans en auãt Et Alexandre demandant de la main silence vouloit rendre raison au peuple.

pagnons, & qui ne ſçauoit pas bien exactemẽt diſcerner en quoy le Iudaïſme & le Chriſtianiſme differoyent, portoit ſa violence & ſon animoſité à peu prés également contre les vns & contre les autres. C'eſt pourquoy les Iuifs, qui ſe voyoyent bien auant intereſſés là dedans, tirerent du milieu de la foule vn perſonnage de leur nation nommé Alexandre, & le pouſſerent en auant, afin qu'il fiſt quelque apologie pour eux, parce qu'il en eſtoit capable. Et de fait, Alexandre ſe preſenta comme vn hõme qui veut parler, & ayãt fait ſigne de la main pour ſe faire faire ſilence, il ſe mit à haranguer le peuple, & à alleguer quelque defenſe pour ſa nation. Et ſon intention eſtoit de ſeparer ce qui les concernoit, d'auec ce qui pouvoit toucher Paul, ſur lequel il eſſayoit de faire

tomber tout le blasme de cette é-
meute. Mais cela ne succeda pas
selon son attente. Car quand ces
gens eurent reconnu qu'il estoit
Iuif, ils s'éleverent contre luy, &
sans luy donner aucun loisir de
parler, il se fit vne voix d'eux tous,
quasi par l'espace de deux heures,
en criant sans cesse, comme s'ils
eussent esté forsenés, *Grande est la
Diane des Ephesiens; Grande est la
Diane des Ephesiens.* Sur ces entre-
faites, il vint quelques vns de ceux
qui auoyent quelque autorité en la
ville, & entr'autres le Secretaire de
la Republique, qui auoit accoustu-
mé de rediger par escrit les resolu-
tions qui se prenoyent en public.
Celuy là donc estant arriué, & n'e-
stant point suspect au peuple, la
multitude s'appaisa quand elle vid
qu'il vouloit parler. Ce qu'il fit en
cette sorte. Hommes Ephesiens;

vers. 34. *Mais quand ils eurent conneu qu'il estoit Iuif, vne voix de tous s'éleua quasi par l'espace de deux heures en criant Grande est la Diane des Ephesiens.*

Vers. 35. *Adonc le Scribe ayant appaisé la multitude, dict: Hommes Ephesiens, & qui est celuy des hommes, qui ne sache que la ville des Ephesiens est dediée au seruice de la grande Diane & race de Iupiter.*

il y a ſujet de s'eſtonner de vous voir aſſemblés auec tant de confuſion & de deſordre, & encore plus de vous ouïr crier comme vous faites, comme ſi le Temple de Diane eſtoit déja renverſé. Car ie vous prie, qui eſt-ce, pour le dire ainſi, d'entre les hommes, qui ne ſçache que la ville d'Epheſe eſt tellement dediée & conſacrée au ſervice de Diane la grande deeſſe, & de l'image que nous croyons tous eſtre deſcenduë des cieux, de la preſence de Iupiter, qu'elle eſt ou comme ſa Secretaine, ou comme ſa principale Preſtreſſe, à qui elle a en quelque ſorte donné ſa Majeſté en garde, & ſa Divinité en depoſt ? Et dans vne creance ſi vniverſelle, & vne veneration ſi conſtante, que tout le monde a pour ce lieu icy, quelle apparence y a-t-il de croire qu'il ſe trouve des gens aſſés teme-

raires pour tascher à la destruire, où quel sujet y a-t-il de craindre qu'ils y puissent reüssir? Cela donc estant, ce me semble, assés manifeste, & sans contredit, ie ne blasmeray pas le zele que vous aués pour vostre Deesse, mais bien vous diray-ie hardiment que ce n'est pas en cette sorte que vous le deuez témoigner. Les émotions de cette nature sont toûjours & vicieuses & dangereuses, & comme les causes en sont subites & impreueuës, les resolutions qui s'y prénent, & les actions qui s'y font, sont ordinairement pleines de precipitation. Il est donc beaucoup plus à propos que vous vous teniés cois, afin de ne rien faire à l'estourdie, & dont vous ayés puis apres sujet de vous repentir: Si ceux que vous tenés entre vos mains, estoyent veritablement coupables de quelque crime, vous pouvés

Vers. 36. *Comme ainsi soit donc que nul ne puisse contre dire à ces choses, il faut que soyez appaisés, & que ne faciés rien à l'estourdy.*

Vers. 37. *Car vous aués amené ces gens, qui ne sont point*

pouvés croire que ie ne m'oppoſerois pas à ce qu'ils en receuſſent vne iuſte punition. Mais ie m'aſſeure que quand vous aurés tout examiné comme il faut, vous trouuerés que ces gens que vous aués amenés icy, ne ſont ny ſacrileges, ny meſmes diffamateurs de voſtre Deeſſe, & qu'ils vous veulent laiſſer vos déuotions en leur entier. Ie ſçay bien que ceux qui ont donné la premiere impulſion à cette émeute, ſont Demetrius & ſes compagnons, artiſans de meſme meſtier. S'ils ſont intereſſés quant à eux, cela ne regarde ny la Deeſſe ny la ville, & n'eſt pas beſoin ny à propos que tout le public ſe remuë pour l'affaire de quelques particuliers. Si donc ils ont quelque choſe à demander à quelcun, c'eſt aux lieux des iugemens ordinaires que ces procés là ſe decident, & non dans des aſſem-

ſacrileges, & ne diffament voſtre Déeſſe.

Verſ. 38. *Que ſi Demetrius & les ouuriers qui ſont auec luy, ont à l'encontre d'aucun quelque cauſe, on tient les plaids & y a de Proconſuls : qu'ils accuſét l'vn l'autre.*

blées comme celle-cy. On tient les plaids; qu'ils s'y en aillent: le Proconsul & ses Lieutenans ont leur tribunal; qu'ils s'y adressent: & que là ils intentent leurs actions, s'ils en ont quelcune l'vn contre l'autre, afin qu'on leur y fasse raison. Quant à vous, s'il y a quelque affaire qui vous concerne en general, si vous aués à demander quelque chose qui touche le bien de la ville, l'autorité du gouuernement, la diminution des imposts, la reparation des edifices publics, ou quoy que ce soit de cette nature, cela se pourra conclurre dans vne assemblée deuëmét conuoquée, que vous sçaués qu'on ne vous refuse iamais, quand les formes y sont obseruées, & que tout s'y passe comme il faut. Mais pour ce qui est de la presente, il faut que ie vous aduouë que ie n'y voy pas de matiere d'en estre bien satisfait.

Vers 39. *Et si vous demandez quelque chose d'autre cas, cela se pourra conclure en la cögregation deuëment assemblée.*

Vers 40. *Car nous sommes en danger d'estre repris de la sedition*

Ceux qui nous enuoyent icy des Gouuerneurs & des Proconsuls, nous donnent bien la liberté de faire des assemblées de ville dans les affaires d'importance, & qui regardent tout le Public. Mais ou bien il faut en auoir demandé la permission au Proconsul, ou au moins luy faut-il iustifier qu'on a eu de bonnes & de legitimes causes de les faire, & qu'il ne s'y est rien entrepris contre l'autorité du Souverain. Or quant à ce qui s'est auiourdhuy passé en ce lieu, nous sommes en grand danger d'estre accusés de sedition; parce que non seulement nous n'en auons point eu de permission, mais mesmes que nous ne sçaurions alleguer aucune cause pertinente du concours de peuple qui s'est faict icy, ny rendre raison de l'émeute que nous y voyons. C'estoit là le discours d'vn

du iourd'hui veu qu'il n'y a cause aucune pour laquelle puissions rendre raison de cette esmeute. Et quand il eut dit ces choses il bailla congé à l'assemblée.

Politique, qui n'a autre but que d'appaiser l'émotion d'vne populace irritée En quoy aussi il reüssit. Car quand les Epheſiens l'eurent ouï, ils acquiescerent à ſon dire, de ſorte que quand il vint à donner congé à l'aſſemblée, chacun s'en alla en ſa maiſon. Quant à Paul, s'il y euſt eſté preſent, le zele qu'il auoit feruent, & la generoſité qui luy eſtoit naturelle, iointe auec le deuoir auquel il eſtoit obligé à cauſe de l'Apoſtolat, ne luy euſſent pas ſceu permettre d'endurer tout ce diſcours ſãs eſſayer de deſabuſer ce Secretaire, & ſans inſtruire le peuple en la vraye Religion. Mais la Prouidence de Dieu auoit voulu qu'il ne ſe trouvaſt pas là, où ſa predication eſtant inutile, ſa perſonne fuſt tombée dans vn euident peril de mort. Pour le regard d'Ariſtarque & de Gaïus, comme ils ne don-

noyent aucun conſentement à ce que le Secretaire diſoit de la Deeſſe des Epheſiens, auſſi n'eſtoyent-ils pas en eſtat de s'y oppoſer: & il leur ſuffiſoit que ſans auoir aucune part à l'idolatrie de ces gens, ils ſe preualuſſent de cette occaſion, pour ſe tirer hors de leurs mains, & pour échapper de leur violence. Cependant les fidelles reconnurent bien que deſormais il n'y auoit plus de ſeureté pour Paul de demeurer en ce lieu là, c'eſt pourquoy ils prirent enſemble les reſolutions que ie m'en vais rapporter dans la narration ſuiuante.



CHAP. XX.

Vers. 1.
Apres que le trouble fut cessé, Paul ayant appellé les disciples apres les auoir exhortez, dit a dieu, & se partit pour aller en Macedone.

APRES donques que ce tumulte fut ainsi appaisé, Paul ayant appellé les Disciples qui estoyent en la ville d'Ephese, il leur exposa les raisons qu'il auoit de se resoudre à les laisser, pour s'en aller en d'autres contrées. Car, il y estoit obligé, parce qu'encore que leur estat ne fust pas beaucoup affermi, comme ils venoyent d'experimenter par la bourrasque que le peuple leur auoit faite, si est-ce que s'il sejournoit dauantage parmy eux, l'apparence estoit toute claire que sa presence leur causeroit quelque plus forte persecution. Ioint que son ministere estoit necessaire en d'autres endroits, & que d'ailleurs, pour de

bonnes & importantes raiſons, il meditoit de faire quelque temps apres vn voyage dans la Iudée. Tellement que cette reſolution ayant eſté vniverſellement approuuée de tous, il prit congé d'eux en les ſaluant fraternellemẽt, & partit pour aller en Macedoine. Son deſſein n'eſtant pas d'y ſejourner, il ſe contenta de trauerſer ces quartiers là quãd il y fut arriué, & ayant confirmé les freres qu'il y trouua, par diuers propos d'inſtruction & de conſolation, dont il eſtoit & riche & liberal à merueilles, il s'en vint de là dans le pays qu'on appelle proprement la Grece. Car la Macedoine eſtoit autrefois contée comme vn royaume ſeparé des Grecs; & quoy qu'on y parlaſt grec, & qu'elle euſt eſté reduite en Prouince, comme les autres nations de la langue grecque, ſous l'empire des Romains, ſi eſt-ce

Verſ. 2. Et quand il eut cheminé par ces quartiers là, & les eut enhortez par pluſieurs paroles il vint en Grece.

que les vrais Grecs, comme estoient les Atheniens, & les autres de ces contrées là, tenoyent les Macedo-

Vers. 3. Là où quand il eut esté trois mois, d'autant que les Iuifs luy faisoient embusches, s'il eust navigé en Syrie, son advis fut de retourner par Macedone.

niens pour des estrãgers. Là, quand il y fut venu, il sejourna trois mois entiers, fortifiant & encourageant les freres, comme il faisoit par tout ailleurs; & puis il se disposa à s'en aller en Syrie. Son plus commode & plus court chemin estoit de s'embarquer en quelcun des ports de la Grece, d'où le traject au long de l'Isle de Chypre à Cesarée, ou à quelque lieu de la Syrie, se pouvoit faire en fort peu de temps: & c'estoit son intention de s'y rendre par là. Mais il estoit ordonné que ce personnage seroit persecuté par tout; comme aussi par tout Dieu luy faisoit éprouver de fort signalées delivrances. Ayant donc fait ce dessein de s'embarquer, & en ayant donné connoissance à ses a-

mis, le bruit en vint aux oreilles des Iuifs, qui ſelon la haine mortelle & implacable qu'ils luy portoyent, prirent cette occaſion aux cheveux, pour luy dreſſer des embuſches. Car il y a toûjours aſſés de garnemens dans les ports de mer, toûjours aſſés de moyẽ d'atitrer des voleurs & des pirates, toûjours aſſés de commodités d'executer vn mauvais coup, quand on eſt aſſés meſchant pour y employer ſon argent & ſon induſtrie. Mais la bonne Providence de Dieu ayant voulu qu'ils ne fiſſent pas leur complot ſi ſecrettement, que les amis de Paul n'en ſentiſſent le vent, ils luy conſeillerent de changer d'advis, & de prendre la reſolution de retourner par la Macedoine. Et c'eſtoit bien ſans aucune difficulté le chemin le plus embarraſſant & le plus long: car outre qu'il retournoit ſur ſes

pas, & s'éloignoit du lieu où il vouloit aller, apres auoir trauersé la Macedoine, & puis trajetté vn peu de mer, il luy falloit faire toute la longueur de l'Asie Mineur par mer ou par terre. Mais outre que sa presẽce ne seroit pas sãs fruit & sans cõsolation en ces lieux là, il estoit de son deuoir, puis qu'il prevoyoit le danger, de pourvoir à la seureté de sa

vers. 4. *Et Sosipater Berœn l'accompagna: & des Thessaloniciens, Aristarche & Secundus, & Gaie Derbien, & Timothee: & des Asiens, Tychique & Trophime.*

vie. Cependant, afin qu'il n'allast pas seul, & que dans la necessité des occurrences il ne fust pas destitué de secours, il fut resolu entre les fidelles qui estoyent alors auec luy, que des freres de la Macedoine, Sopater, qui estoit natif de Berée, & Aristarque & Second, qui estoyent de Thessalonique: item, que des autres, Gaïus, qui estoit de Derbe ville de Lycaonie, & Timothée, lequel en estoit aussi: & enfin, de ceux de cette contrée qu'on appelle pro-

prement Aſie, Tychique & Trophime, l'accõpagneroyent iuſques à ce qu'il euſt paſſé la mer Egée, qui ſepare la Macedoine d'auec l'Aſie Mineur. Car quant à aller iuſques en Syrie auec luy, il n'eſtoit pas neceſſaire que tous le fiſſent. En effećt, nous retournaſmes tous de compagnie iuſques à Philippes. Mais quãd nous fuſmes arriués là, nous nous ſeparaſmes pour quelque tẽps. Car tous ceux que ie viens de nommer, s'embarquerent les premiers, & s'en allerent deuant à Troas, ville qui comme i'ay dit ailleurs, donne le nom à vne cõtrée. Et quant à nous, nous demeuraſmes à Philippes, pour y paſſer les iours des pains ſans leuain. Car Paul n'aſtreignoit point ceux qui eſtoyent Gentils de naiſſance, à l'obſeruation des inſtitutions de la Loy, & des ceremonies Iudaïques. Mais pour luy, il ne s'en

Verſ. 5. Ceux cy dõc eſtans allez deuant, nous attendirent en Troas.

Verſ. 6. Mais quant à nous, apres les iours des pains ſans leuain, nous deſancraſmes de Philippes, & vinſmes vers eux à Troas, au bout de cinq iours: là où nous ſeiournaſmes ſept iours.

vouloit pas dispenser, parce qu'elles n'estoyent point encore effectiuement abolies, & qu'il ne vouloit point donner d'occasion aux Iuifs de le haïr plus qu'ils ne faisoyent, & de le tenir pour vn contempteur des loix de Dieu, & vn ennemy de la Religion de ses ancestres. Ioint que la celebrité de ces iours, luy donnoit plus de cõmodité de parler aux Iuifs qui se trouuoyent dans la ville de Philippes, & d'y auancer le regne de Christ. Il ne voulut donc pas faire voyage pendant ces iours là. Mais quand ils furent passés, nous allasmes au port le plus proche de Philippes, & nous estans mis dans vn vaisseau, nous desancrasmes de là, & au bout de cinq iours de nauigation, à conter de celuy auquel nous nous estions embarqués, nous vinsmes trouver nos compagnons à Troas, où nous se-

journasmes sept iours entiers, non sans que Paul y fist sentir des effects bien signalés & bien extraordinaires de la vertu de son ministere. L'histoire est telle. Le premier iour de la semaine, que depuis on à nommé le Dimanche, que l'on commençoit dés lors à celebrer au lieu du Sabbat, en memoire de la resurrection du Seigneur, tous les Fidelles de la ville de Troas estoyent assemblés pour les exercices ordinaires de leur pieté, & particulieremẽt pour rompre & pour manger ensemble le saint pain de l'Eucharistie; tant afin d'y receuoir vn gage de la misericorde de Dieu, & vn instrument efficacieux de sa Grace en leur endroit, que pour se donner mutuellement des asseurances d'vne communion & d'vne dilection fraternelle. Et Paul, qui le leur auoit ainsi ordonné, & qui vouloit participer

Vers. 7. Et le premier iour de la semaine, cõme nous estions assemblés pour rõpre le pain: Paul (deuant qu'il deuoit partir le lendemain) parla à eux: & dura son propos iusqu'à la minuict.

auec eux à cette sainte ceremonie auant que de se separer, comme il auoit resolu de faire, en partant le lendemain, traittoit deuant eux de la Parole, leur expliquant les mysteres de l'Euangile, & particulieremẽt quelle est la fin & l'vsage de ce Sacrement. Et dautant qu'il n'esperoit pas de les voir de long-temps, & que d'ailleurs il les voyoit attentifs à son propos, il l'estendit plus qu'il n'auoit de coustume, de sorte qu'ayant commencé à l'heure qu'on allume la chandelle, il parloit encore

Vers. 8. *Or y auoit il en la chãbre haute, où nous estions assemblés, beaucoup de lampes.*

à minuit. Or dautant que l'estat de l'Eglise de Dieu ne luy permettoit pas alors d'auoir des Temples particulierement destinés à receuoir les saintes assemblées, & qu'il se falloit seruir des commodités que l'on pouuoit rencontrer, les fidelles de là s'estoyent recueillis dãs vne chambre haute assés spacieuse, & capable

de cõtenir beaucoup de gens. C'est pourquoy on y auoit allumé quantité de lãpes, afin que chacun peust voir clair : ioint qu'il estoit necessaire d'obuier par ce moyen aux calomnies des ennemis de la verité, qui diffamoyent tant qu'ils pouuoyent toutes ces assemblées nocturnes, comme si à la faueur des tenebres les Chrestiẽs y eussent commis quelques impudicités. Quoy que la Sale fust assés grande, si est-ce que toutes les places du dedans estant prises, quelques vns furent contraints de s'asseoir là où ils pouuoyent. Tellement qu'il y eut vn certain ieune hom me nommé Eutyche, qui ne trouuant point de lieu ailleurs, alla s'asseoir sur la fenestre qui regardoit dans la cour de la maison. L'on peut iuger qu'il ne choisissoit pas cette place pour y dormir commodément. Car s'il

Vers. 9. Et vn ieune homme nommé Eutyche, assis sur vne fenestre estãt oppressé de profond sommeil, cependant que Paul parloit longuement, emporté du sõmeil, cheut en bas du troisiesme estage : & fut leué mort.

eust eu ce dessein, il se fust mis à son aise, & en vn lieu où il y eust eu moins de danger. Il se proposoit donc d'écouter attentiuement, & en effect il le fit long-temps, luittant, autant comme il pouuoit, de l'attention de son esprit, contre les surprises du sommeil, & contre la foiblesse de la nature. Et tandis qu'il ne fut que legeremẽt assopi, & comme entre le dormir & le veiller, il prenoit aucunement garde à luy, & se tenoit à la muraille. Et alors, s'il eust esté assés prudent, il eust pourueu à sa seureté, en descendant d'vn endroit si perilleux. Mais chacun sçait combien le sommeil se glisse insensiblement, & comme il engloutit inopinément tous les sens, quand vne fois l'infirmité de la nature y succombe. S'y estant donc en fin laissé aller tout à fait, il fut abbatu d'vn profond dormir pendant

que Paul traittoit de la Parole plus au long, de ſorte que toutes les operations de ſes ſens eſtant abſolument interceptées, & ſon eſprit noyé dans cet aſſopiſſement, il fut emporté par le ſommeil, & tomba du troiſieme étage en bas. A cet accident l'aſſemblée s'émeut tout ce qui ſe peut, & pluſieurs deſcendirent incontinent pour voir ce qui en eſtoit arriué: mais quand ils en furent approchés, ils le trouuerent roide mort, & l'enleuerent ainſi de terre. Alors il ſe fit vne clameur, qui mit dans l'aſſemblée vne conſternation extreme, tellement que Paul meſme deſcendit pour voir ce lamentable ſpectacle. Quād il l'eut deuant ſes yeux, il ſentit en vn momenr diuerſes émotions en ſon ame. Car premierement il fut touché d'vne fort grande compaſſion, de ce que ce povre ieune

verſ. 20. Mais Paul eſtant deſcēdu ſe pancha ſur luy, & l'embraſſa, & dict. Ne vous troublez point, car ſon ame eſt en luy.

homme auoit fini ses iours par vn accident si funeste. Puis il fit reflexion sur le trouble que l'Eglise en receuoit, & sur ce qu'il pouuoit venir en l'esprit de tous les assistans, que c'estoit vne chose estrange, qu'vne telle action, où Dieu estoit serui auec tant d'ardeur, où vn Apostre estoit present, où la sainte Cene se celebroit, où le Seigneur par consequent sembloit deuoir assister par la presence de son Esprit, & par la protection de sa main, d'vne façon particuliere, se terminast de la sorte. Enfin, quand aucun n'en eust esté ny effrayé ny scandalisé, il considera pourtant que c'estoit vne chose fascheuse, & qui laisseroit dans l'esprit de ses auditeurs vne fort triste memoire du iour de son partement, que pour auoir voulu estendre son discours beaucoup plus auant que ne por-

toit la mesure ordinaire de ses predications, il se fust fait vne telle bréche en leur corps, & qu'vne famille fidelle eust esté en particulier remplie de lamentations & de larmes. Et sur cela l'Esprit de nostre Seigneur le saisit ; de sorte qu'il se ietta sur le corps mort,& l'embrassa estroittement,comme s'il eust voulu le rechauffer, & Dieu accompagnant ce signe exterieur de son emerueillable vertu, l'ame laquelle estoit desja sortie de ce corps, y reuint, tellement qu'il donna à S. Paul quelque sensible témoignage de sa vie. Ce que le seruiteur de Dieu ayant remarqué, il se tourna vers les assistans,& leur dit ; Freres, ne vous troublés point, & ne vous affligés point, comme si ce ieune homme estoit mort. Il l'a esté à la verité : mais ie vous asseure que son ame est retournée en luy, & que

Vers. 11 Et quand il fut remonté & eut rompu le pain, & mangé, & parlé longtemps iusqu'à l'aube du iour ainsi il se partit,

elle y a ramené la vie. Ces paroles ayant rasseuré tous ceux qui estoyent la presens, & remis l'Eglise en la tranquillité où elle estoit auparauant, pource qu'on ne douta nullement de leur verité, & que la chose mesme le confirmoit, il laissa Eutyche entre les mains de ses amis, & sans perdre temps, ny receuoir les applaudissemens que sembloit meriter vne si merueilleuse action, il retourna dans la chambre haute, pour paracheuer ce qui y concernoit le seruice de Dieu. Il rompit donc le pain de la Cene, & le distribua à l'assemblée, & puis par l'administration de la Coupe il paracheua le Sacrement. Apres que la sainte communion fut acheuée, il prit aussi quelque refection pour son corps ; comme c'estoit la coustume alors, d'accompagner, ou de faire suiure le Sacrement, par quelque

ſobre repas de charité, qu'à cette
occaſion l'on nommoit Agape. Et
en fin, ayant entretenu l'aſſemblée
de propos ſages & inſtructifs iuſ-
ques à l'aube du iour, laquelle il at-
tendoit pour partir, quand il la vid
venuë, il prit congé de l'aſſemblée,
& ainſi il s'en alla. Puis quand il *Verſ 12.*
fut ſorti de la chambre, ceux en- *Et ils amene-*
tre les mains de qui il auoit remis *rent le ieune*
Eutyche apres l'auoir reſſuſcité, le *homme vi-*
produiſirent plein de vie & de vi- *uant & fu-*
gueur deuant tous : de quoy ils re- *rent conſolés*
ceurent vne merueilleuſemẽt gran- *grandement*
de conſolation, & donnerent des
eloges à ce ſeruiteur de Dieu, qu'il
n'euſt pas voulu ſouffrir eſtre pro-
noncés en ſa preſence. Pour nous, *℣ſ. 13.*
qui deuions faite voyage auec luy, *Or nous eſ-*
nous nous en allaſmes au nauire, *tans venus*
dans lequel eſtans montés, & ayans *à la nauire,*
fait voile, nous fuſmes portés en *fuſmes portés*
Aſſos, ville peu eloignée de celle de *en Aſſo, &*
de à deuions
reprendre
Paul : car il
l'auoit ainſi

ordonné voulant faire ce chemin à pied.

Troas, & dans la mesme Prouince; & là nous deuions prendre S. Paul, Car il l'auoit ainsi ordonné, ayant quant à luy resolu de faire ce chemin là à pied; parce qu'il ne vouloit pas qu'on le vist accompagné de tant de gens, de peur que cela ne donnast occasion à ses ennemis, ou de mal parler de luy, ou d'entreprendre quelque chose contre sa personne; & que d'ailleurs il nous vouloit épargner, en nous faisant

Vers. 14. *Quand donc il nous eut rencontrez en Assos, nous le prismes auec nous, & vinsmes à Mitylene.*

vser de la cōmodité de l'eau. Quand donc il nous eut rencontrés à Assos, nous le prismes dās nostre vaisseau, & vinsmes à Metelin, qui est la principale ville de l'Isle de Lesbos, laquelle n'est separée du Continent, où la ville d'Assos est bastie, sinon par vn fort petit traject de mer.

Vers. 15. *Puis estans partis de là, le iour ensuiuant vinsmes*

Puis ayant fait voile de là, nous vinsmes le lendemain tout contre l'Isle de Chio, qui est entre celles de

Lesbos & de Samos, & puis le troisieme iour nous arriuasmes à Samos mesme. De là nous vinsmes moüiller l'ancre à Trogille, ville située sur le bout d'vn promontoire du pays d'Ionie, fort proche de l'Isle de Samos; & le iour ensuiuant nous arriuasmes à Milet, ville que chacun sçait estre des plus celebres de cette coste. Et ie remarque ainsi expressément toutes nos stations, & le peu de temps que nous y auons sejourné, afin que l'on reconnoisse de quelle diligence nous vsions, & que personne ne trouue estrange que Paul qui auoit accoustumé de s'arrester quelque tēps en chaque lieu, eust passé dans tous ceux là sans y essayer chose quelconque pour l'auancement de l'Euangile. Car il auoit mesmes resolu, & de fait il l'executa, de passer outre la ville d'Ephese sans y mettre pié à terre, ce

mes à l'endroict de Chios: le lendemain arriuasmes à Samos: le iour ensuiuant vinsmes en Milet.

vers. 16. *Car Paul auoit proposé de passer outre Ephese, afin qu'il ne luy fallust point seiourner en Asie: car il se hastoit d'estre, s'il luy estoit possible, le iour de Pentecoste en Ierusalem.*

qu'il n'euſt iamais fait en vne autre occaſion. Mais s'il y fuſt deſcendu, il euſt eſté abſolument impoſſible de ſortir d'Aſie ſi toſt que le requeroit le deſſein de ſon voyage, & la neceſſité de la nauigation. Or ne vouloit-il point eſtre obligé d'y ſejourner, parce qu'il ſe haſtoit tant qu'il pouuoit d'arriuer, s'il luy eſtoit poſſible, en Ieruſalem le iour de la Pentecoſte. Car comme dans les autres pays il cherchoit les villes populeuſes pour y ſemer l'Euangile, & en moiſſonner plus de fruit; en Iudée & en Ieruſalem il cherchoit les feſtes ſolennelles, afin que dans le grand abord du peuple qui y accouroit de toutes parts, il peuſt prẽdre plus auantageuſement les occaſions, ſoit d'eſſuyer les calomnies dont on taſchoit de noircir l'honneur de ſa perſonne & de ſon Apoſtolat, ſoit de faire triompher la ve-

rité, nonobstant la contradiction de ses aduersaires. Neantmoins, il ne mit pas l'Eglise d'Ephese en oubli, & autant qu'il se pouuoit, il luy donna des témoignages de son affection & de son zele. Car de Milet, où nous estions, il enuoya en Ephese, & donna ordre qu'on en fist venir les Anciens, c'est à dire, les Pasteurs de l'Eglise, à qui il en auoit commis la conduite quand il en partit. Et eux ayans entendu qu'il les demandoit, & sçachans bien ce qu'ils deuoyent au merite de sa personne, à l'authorité de sa charge, à l'obligation qu'ils auoyét à son ministere, & à l'affection qu'il leur portoit, ne manquerent pas de venir incontinent à son mandement. Car quoy qu'ils fussent plusieurs, si est-ce que chacun d'eux en particulier, & eux tous en general, deuoyent beaucoup de respect & d'obeissãce

vers 17. *Et enuoya de Milet en Ephese & appella les anciens de l'Eglise.*

vers. 18. *Lesquels estans venus à luy, & estans ensemble il leur dit: Vous sçauez comme ie me suis porté tousiours auec vous dés le premier iour que i'entray en Asie.*

à ce personnage. Et toutesfois, afin qu'aucun ne pensast que ce fust pour se prevaloir de son autorité, qu'il les mandast, & pour en faire quelque parade, quand ils furent arriués il leur parla en ces termes. Mes freres, si la necessité du voyage que i'ay entrepris de faire en Ierusalem, ne m'obligeoit point à vser de la plus grande diligence que ie pourray, ie n'aurois pas passé si prés de la ville d Ephese sans vous visiter, & ne vous aurois pas donné la peine de me venir rencontrer sur mon passage ; & ie m'asseure que vous n'interpreterés pas en mauuaise part la liberté que i'ay prise de vous mander, & que vous n'estimerés pas que ie me vueille seruir plus qu'il ne faut des auantages de ma charge. A Dieu ne plaise que ie vous donne maintenant quelque exemple de presomption ou d'orgueil,

apres vous en auoir tant donné de la moderation de mon eſprit dans la conduite de ma vie. Vous ſçaués tous, & ie n'en veux point d'autres témoins que vous, comment ie me ſuis toûjours comporté, & cõment i'ay toûjours conuerſé entre vous, depuis le premier iour que i'ay mis le pied dans l'Aſie. Car i'y ay ſerui à noſtre Seigneur, non pas ſeulement cõme vne perſonne priuée, en toute ſorte de ſincerité, mais comme vn homme à qui il a commis la charge dont il m'a honoré en ſon Euangile, dans vne ſoumiſſion profonde, & dans vne exemplaire humilité. Et veritablement, ſi dans la dignité de l'Apoſtolat il y auoit pour moy quelque ſujet de m'eſleuer, la maniere de laquelle la Prouidence de Dieu veut que ie l'exerce par tout, & les choſes auſquelles ie ſuis continuellement expoſé pour m'en ac-

verſ. 19.
Seruant au Seigneur auec toute humilité, & auec pluſieurs larmes & tentations, leſquels me ſont aduenuës par les embuiches des Iuifs.

quitter, m'obligent à m'humilier d'vne façon extraordinaire. En effect, vous vous souuenés auec combien de larmes, & parmy combien d'épreuues, i'en ay fait les fonctions entre vous. Non que quant à vous, vous m'ayés dõné sujet de mécontentement, ou que vous ayés exercé ma patience en aucune sorte. Ie n'ay eu que toute matiere de ioye & de consolation de vostre part, ny de la part des autres fidelles de l'Eglise à laquelle vous serués. Mais les combats qui nous ont esté liurés, les afflictions ausquelles nous auons esté exposés, la douleur que nous receuions de voir les achoppemens que l'on mettoit au deuant de l'Euangile, ont souuent tiré des souspirs de mon cœur, & des larmes de mes yeux: & quant à ce qui est des tentations & des épreuues par lesquelles i'ay passé; les embusches qui m'ont esté dressées par les Iuifs, &

les peines qu'ils m'ont données, en
portent vn suffisant témoignage.
Cependant tout cela n'a ny alteré
ma fidelité, ny relasché mon zele
& ma diligence à vous enseigner,
ny esbranlé mon courage. Car i'ay
monstré ma fidelité en ce que de
toutes les choses qui sont necessai-
res où à croire, où à sçauoir pour la
gloire de nostre Seigneur, pour vos-
tre propre salut, & pour l'edifica-
tion commune, ie n'en ay retenu à
dire aucune, & n'en ay rien dissi-
mulé. Ma diligence & mon zele
à vous enseigner a paru en ce que ie
ne me suis pas contenté de vous
prescher & de vous annoncer tou-
tes ces choses publiquement dans
mes predications, ie les vous ay re-
petées, & les vous ay inculquées en
particulier & par les maisons, selon
que l'exigence des cas la requis, &
que i'y ay esté appellé par les occur-

vers. 20. *Comme ie n'ay rien caché des choses qui vous estoient vtiles, que ie ne vous aye presché & enseigné publiquement & par les maisons.*

vers 21. Testifiant tant aux Iuifs qu'aux Gentils la penitence enuers Dieu & la foy en nostre Seigneur Iesus Christ.

rences des choses. Enfin ma constance & mon courage se sont faits voir, en ce qu'encore que les Iuifs & les Grecs monstrassent, non seulement vne obstination si inuincible, mais mesmes vne animosité si enuenimée contre l'Euangile que ie preschois, ie n'ay pas laissé de le leur presenter continuellement, & de leur en intimer la verité auec toute sorte d'asseurance & de fermeté, comme les obtestant par le soin de leur salut, ou comme appellant Dieu & les hommes à témoins, que s'ils n'estoyent participans de l'eternelle redemption, ils ne s'en deuoyent prendre qu'à eux mesmes. En effect, aux Iuifs, qui bien qu'ils ne soyent pas moins corrompus que les Gentils, sont pourtant remplis de la bonne opinion de leur iustice, (ce qui les empesche de conceuoir le besoin qu'ils ont d'vn

Redempteur tel que celuy que nous leur preſentons) i'ay teſtifié que la repentance enuers Dieu leur eſt abſolument neceſſaire, & que c'eſt par la confeſſion de leurs pechés,& par l'amendement de leur vie,qu'ils ſe doiuent preparer à receuoir le royaume de Dieu lequel ils attendent, ainſi que Iean meſme le leur a preſché. Aux Gentils, qui n'ont pas du tout ſi bonne opinion de leur Iuſtice, & qui ne nient pas la corruption de leur vie,& leur diſſolution, mais qui ſe penſent purifier, les vns par les ceremonies de leurs myſteres, les autres par la philoſophie ; & qui tous en general ne deferent qu'à la ſapience des hommes,& aux ſpeculations qui procedent de leur pretenduë Raiſon, i'ay teſtifié qu'il faut qu'ils croyent en noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, & que c'eſt en la Foy par laquelle nous

l'embrassons, que consiste la seule sagesse salutaire. Aux vns & aux autres i'ay testifié que comme la Foy en nostre Seigneur Iesus Christ, est la condition laquelle est requise de nous pour estre inuestis du droit de l'heritage eternel qu'il nous a acquis par sa croix, la repentance enuers Dieu, & la vraye sanctification, qui procede de la Foy, est la marque certaine & indubitable de nostre adoption, sans laquelle nous decherrions du droit que la Foy nous a donné de posseder cet heritage. Or deués vous d'autant plus soigneusement mettre ces choses en vos cœurs, & ie les vous mets en auãt auec d'autant plus d'affection & de recommandation, que desormais nous n'aurons pas ny la commodité ny la liberté de nous entreuoir, & de parler les vñs aux autres, comme nous auons eu par le passé.

vers. 22 Et maintenant voicy, estant lié par l'Esprit, ie m'en vais en Ierusalem ignorant des choses qui m'y doiuent aduenir.

paſſé. Car maintenant, voicy, vous
me voyés, ce ſemble, libre, & en eſ-
tat de diſpoſer de moy à ma volon-
té, ſoit pour continuer mon voya-
ge, ou pour rebrouſſer chemin vers
vous. Mais en effect ma perſonne
n'eſt pas en ſa propre puiſſance.
L'Eſprit de Dieu me tient lié, & com-
me captif, par ſes mouuemens inte-
rieurs, & m'oblige, ſi ie ne veux fai-
re violence à ma conſcience, & re-
ſiſter à la ſainte vocation du Sei-
gneur, à m'en aller en Ieruſalem, où
ie preſſens bien que i'auray à ſouſ-
tenir de grands combats, mais où ie
ne ſcay pas pourtant particuliere-
rement ny quel ſera le ſuccés des
choſes qui m'y doiuent arriuer, ny
meſmes qu'elle en ſera la condition
ou la nature. Sinon que de ville en
ville, dans tous les lieux où ie paſſe, *verſ. 23*
le ſaint Eſprit, par les aduertiſſemens *Sinon que le*
que m'en donnent ſes ſeruiteurs les *S. Eſprit*
m'aduertit
de ville en

ii

ville, diſant, que liens & tribulations en Ieruſalē m'attendent

Prophetes, qu'il inſpire extraordinairement, me témoigne certainement en general, que des liens & des tribulations m'y attendent. De ſorte que ie voy bien que du moins ie ne ſçaurois euiter les priſons, ny échapper les afflictions qui accompagnent les perſecutions & les chaines. Mais ie ne dis pas cela pour

verſ. 24.

Mais il ne me chaut de rien, & ne fais point ma vie precieuſe moyennant que i'acheue ma courſe, & la charge de la parole que i'ay receuë du Seigneur Ieſus, pour teſtifier l'Euangile de la grace de Dieu.

vous attriſter, comme ie n'en ſuis pas eſtonné moy meſme. Car ie ne fais cas de choſe quelconque, de celles que les hommes ont accouſtumé d'auoir ou en eſtime ou en horreur. Et la vie meſme, que d'ordinaire on aime tant, & pour la conſeruation de laquelle on riſque toutes autres choſes; ne m'eſt nullemēt en conſideration. Ce n'eſt pas que i'aye vne ame impaſſible, & vuide des affections de la nature, ou qui ait dépouillé ſes ſentimés. Car ie

ſuis fait comme les autres, & i'ay tiré mon origine de la chair & du ſang des hommes, & non de l'inſenſibilité des arbres, ou des entrailles des rochers. Mais c'eſt que quãd il eſt queſtion de mon deuoir, ie tiens en comparaiſon toutes autres choſes meſpriſables. Le ſeul deſir donques qui me poſſede abſolument, eſt de paracheuer auecque la ioye d'vne bõne conſciẽce, & auecque le ſentiment de la grace & de la benediction de Dieu, la courſe penible, & la laborieuſe carriere qu'il m'a definie en la predication de ſa Parole, c'eſt à dire, le miniſtere que i'ay receu de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt; en continuant, comme i'ay fait par le paſſé, d'atteſter de la verité de l'Euangile qui preſente aux hommes la grace & la miſericorde
de Dieu. Et ie ne ſçay ſi ie pourray verſ. 25.
prononcer cette parole ſans cauſer Et maintenant voicy.

ie sçay que nul de vous tous ; parmy lesquels i'ay passé preschãt le Royaume de Dieu, ne verra plus ma face.

quelque attendrissement en vos esprits : mais ie sçay bien que ie la prononceray sans en sentir, pour ce qui concerne ma vie, aucune considerable emotion dans le mien : c'est que maintenant voicy, ie sçay que quelque euenement que puisse auoir le voyage que i'entreprens, tant y a que pas vn de vous tous, parmy lesquels i'ay passé & conuersé en Asie en preschant le royaume de Dieu, ne verra iamais ma face.

vers. 26. *Pource ie vous prens à tesmoins au iourd'huy que ie suis net du sang de tous.*

Et si i'esperois, mes freres, qu'il en deust estre autrement, ie differerois à vne autre fois la protestation que ie vais vous faire de mon innocence, & de l'integrité auec laquelle ie me suis acquitté de mon deuoir enuers vous. Mais puis que nous ne nous entreverrons plus, & que c'est icy la derniere fois que vous orrés ma parole, ie vous prens vous mesmes à témoins en cette iournée

d'aujourd'huy, que ie suis tellement net du sang de tous, que si ce que Dieu ne vueille, il y en a quelcun qui perisse, ce sera à luy mesme, & à son impenitence & incredulité, qu'il s'en deura prendre, & non à ce que ie ne m'y sois pas comporté comme ie deuois. Car il est bien vray qu'il y a vn certain conseil de Dieu, qui concerne les euenemens des choses, & les raisons de la libre dispensation de ses graces, que ie ne vous ay pas reuelé. Comme la connoissance n'en est pas necessaire à nostre salut, aussi y a-t-il des profondeurs qui ne peuuent estre sondées ny par les hommes ny par les Anges. Et c'est à l'occasion de ce conseil qu'il se faut écrier, *O profondeur des richesses & de la sapience de Dieu! Que ses iugemens sont incomprehensibles, & ses voyes impossibles à trouuer!* Mais il y a vn autre conseil de Dieu, qui

vers 27. *Car ie ne me suis point feint que ie ne vous aye annoncé tout le conseil de Dieu.*

concerne la declaration de sa bonne volonté enuers les hommes, le moyen par lequel ils peuuent venir à salut, le deuoir qu'il exige d'eux pour en estre participans, les promesses qu'il leur fait de le leur donner s'ils s'en acquittent, la reconnoissance qu'ils luy doiuent quand il leur a fait la grace de s'en pouuoir acquitter, & generalement toute cette Dispensation salutaire dont nostre Seigneur Iesus Christ est l'auteur, le Mediateur, & le fondement. Or de celuy là ie ne me suis point retenu que ie ne le vous aye annoncé tout entier & de point en point, sans en oublier aucune chose qui fust, cu necessaire ou, mesmes vtile à l'instruction & à la consolation des ames. Tellement que non seulement en qualité de fidelles, vous aués appris de moy tout ce qui estoit expedient pour vostre salut:

vers. 28. Prenez donc garde à vous & à tout le troupeau, auquelle S. Esprit vous a

mais mesmes en qualité de Pasteurs ie vous ay fidellement communiqué toutes les lumieres & les connoissances desquelles vous auiés besoin pour seruir à l'edification & à la consolation des autres. Partant ie vous remets desormais le soin de vostre salut & du leur. Prenés donc garde à vous mesmes, pour ne dechoir point de vostre esperance, & pour vous acquitter de vostre deuoir. Prenés garde à tout le troupeau qui vous a esté commis, comme ayans à en rendre conte à celuy à qui il appartient. Et considerés que ce n'est pas moy, qui ne suis que le ministre de Dieu, & l'instrument de sa Grace en vostre endroit, c'est le S. Esprit, qui gouuerne mon Apostolat, & en l'autorité de qui i'ordonne des Pasteurs dans les Eglises, qui vous a establis Euesques, Inspecteurs, & Conducteurs de ce

nis Euesques pour paistre l'Eglise de Dieu, laquelle il a acquise par son propre sang.

troupeau là. Afin que par la predication de la Parole, par l'administration des Sacremens, & par l'entretenement d'vn bon ordre, vous paissiés soigneusement & fidellement l'Eglise de Dieu, laquelle il a tant aimée, & du salut de laquelle il a eu tant de soin, qu'il n'a pas épargné son propre sang pour la racheter. Car vous sçaués que nostre S. Iesus, qui est Dieu benit eternellement, a respandu son sang en la Croix pour la redemption de ses

Vers. 29
Car ie sçay cela qu'apres mon depart il entrera chés vous des loups rauissans n'espargnans point le troupeau.

fidelles. Et bien que cette exhortation soit vtile aux Pasteurs & aux Eglises en tout temps, i'ay pourtant en celuy cy vne occasion & vne necessité particuliere de vous la faire. Car ie sçay cela, non pas par conjecture humaine, mais par la reuelation de Dieu, qu'apres mon depart, & lors que ie ne seray plus auec vous pour vous aider à defendre le trou-

peau, il se fourrera parmy vous des loups importuns & dangereux à merueilles, qui ne l'espargneront nullement, mais feront toutes sortes d'efforts pour le rauager. Et ie ne puis pas autrement appeller les ennemis ouuerts de la verité, qui qu and ils auront vne fois la licence de vous persecuter, se ietteront auec fureur au trauers de l'Eglise que vous conduisés, pour y faire d'horribles carnages. Et ce qui est encore plus à craindre que n'est la violence ouuerte & la persecution, d'entre vous mesmes il se leuera des gens corrompus d'entendement, qui annonceront des choses peruerses, en deprauãt les institutions de la Nature en ce qui regarde la pureté du mariage, & en polluant celles de la Grace, par la licence que ils donneront de mesler les choses crifiées aux idoles auec les saintes

Vers. 30. Et se leuerõt d'entre vous mesmes des hommes annoncans choses peruerses pour attirer des disciples apres eux.

ceremonies de l'Euangile de Christ. Et ce que ie vous dis maintenant par prediction, vn des autres Apostres de nostre Seigneur le vous ramenteura d'icy à quelque temps par son commandement comme vne histoire. Ces gens là donques feront ce qu'ils pourront pour attirer des disciples apres eux, & pour ce faire ils accommoderont leur doctrine aux sentimens de la chair, sçachans combien il est aisé de l'amorcer par les voluptés, & par vne

Vers 31. *Pourtant veillez, ayãs souuenance que par trois ans nuict & iour ie n'ay cessé d'admõnester auec larmes vn chacun de vous.*

vie licencieuse & desordõnée. C'est pourquoy, considerans que vous & vostre troupeau estes exposés à ces dangers, & que vos ennemis sont à l'aguet pour vous surprendre, il faut que vous veilliés auec toute sorte de diligence, & pour vous, & pour luy, & que vous vous tenıés perpetuellement sur vos gardes. Et ie ne vous exhorte à rien dont vous

ne sçachiés bien que ie vous ay donné l'exemple. Souuenés vous donc comme par l'espace de trois ans ou enuiron, i'ay vacqué parmi vous à l'exercice de ma charge, de iour & de nuit, ne m'espargnant & ne me relaschant en aucun temps, & ne cessant d'admonnester vn chacun de vous auec larmes, que l'affection extreme que i'auois pour vostre salut, tiroit souuent de mes yeux. Et c'est cette mesme affection qui m'émeut encore maintenant à renoueller les vœux lesquels ie faisois alors pour vostre auancemēt dans la foy, & dans toutes les autres vertus Chrestiennes. Car ie sçay quelle est l'infirmité de la chair, & combien elle a de peine à soustenir tous ces grands combats dans lesquels la vertu des fidelles de Iesus Christ, & particulierement des ministres de son Euangile, est mise à l'espreuue.

Vers. 32. *Et maintenant ie vous recommande à Dieu, & à la parole de sa grace, lequel est puissant d'acheuer de vous edifier, & vous donner heritage auec tous les Saints.*

Ie vous recommande donc de tout mon cœur à noſtre bon Dieu, & à l'efficace de la Parole de ſa grace, qui eſt l'Euangile de ſon ſaint Fils : à ce qu'il vous ſouſtienne par elle en toutes vos tentations, ainſi qu'elle eſt la puiſſance & la vertu de ſon bras en ſalut à tous ceux qui l'aimẽt. Et au reſte, que le nombre, ou la puiſſance, ou la malice de nos ennemis ne vous eſtonne point. Car ce grand Dieu qui a ietté les fondemens de voſtre ſalut, eſt puiſſant de les rendre inebranlables à toutes ſortes de tentations, & de parachever de vous edifier, comme vn baſtiment ſpirituel, qui croiſt iournellement ſous ſa main, iuſques à ce qu'en fin il vous donne la poſſeſſion reelle de ſon heritage eternel, dans la ſocieté de tous les Saints, qui ſont, & qui doiuent eſtre recueillis dans les lieux celeſtes. Sa-

muel rendant autrefois raiſon de la façon de laquelle il auoit iugé le peuple, le prit luy meſme à témoin en la preſence de l'Eternel & de ſon Oinct, qu'il n'auoit pris ny le bœuf, ny l'aſne de qui que ce fuſt; qu'il n'auoit foulé aucun; qu'il n'auoit circonuenu perſonne; en vn mot, qu'il n'auoit point abuſé de ſon autorité au dõmage des particuliers. Et le témoignage qui luy en fut rendu alors, quand il ſe démit de ſa puiſſance de iuger entre les mains du Roy, luy demeure dans les liures ſacrés pour vne loüange immortelle. Mais ie ne craidray pas moy, qui comme ie ſuis imitateur de noſtre Seigneur Ieſus Criſt, deſire que vous ſoyés auſſi les miens en tout ce qui vous ſera poſſible, de dire quelque choſe de plus, à la louange de la grace de Dieu, & à voſtre vtilité. Tant s'en faut que ie me ſois preua-

Verſ. 33. Ie n'ay connoité ne l'or ne l'argent, ne la robe d'aucun,

lu du credit & de l'autorité que ie pouvois auoir entre vous, pour m'approprier ce qui vous appartenoit, que ie n'ay pas meſmes deſiré ny l'or, ny l'argent, ny les habillemens d'aucun, & n'ay iamais donné ſujet de ſoupçonner que ie laiſſaſſe naiſtre en moy le moindre mouuement d'vne conuoitiſe vicieuſe. Et bien loin de commettre quelque iniuſtice en cet égard, ſoit en penſée, ſoit en actions, que meſmes ie me ſuis abſtenu de ce dont ie pouvois legitimement vſer, & dont les autres ſeruiteurs de noſtre Seigneur ſe ſeruent ſans blaſme. Car chacun ſçait qu'il eſt iuſte que ceux qui ſeruent à l'autel, viuent de l'autel, & que diſpenſans comme nous faiſons les choſes ſpirituelles aux Chreſtiens, ils nous fourniſſent les biens temporels qui nous peuvent eſtre neceſſaires. Et neant-

verſ. 34. *Comme vous me meſmes ſauez car ces mains icy m'ont adminiſtré les choſes qui m'eſtoyent neceſſaires, & à ceux qui eſtoient auec moy.*

moins, vous mesmes m'estes témoins que ces mains que vous voyés, m'ont fourni toutes mes necessités, & non seulement à moy, mais aussi à ceux qui estoyent auec moy, & qui m'assistoyent en la predication de l'Evangile. Or n'ay-ie pas fait cela par vne vaine ostentation, & pour affecter quelque louãge particuliere d'austerité & d'humilité. Vous sçaués que par la grace de Dieu ces vices sont éloignés de mon ame. Mais mon dessein a esté de vous monstrer en toutes choses, & mesmes en trauaillant ainsi auec beaucoup d'assiduité & & d'incommodité, qu'il faut supporter les infirmes, en l'esprit de qui il pouuoit venir quelque pensée que nous eussions inuenté, ou que nous voulussions employer la predication du saint Evangile pour nostre profit particulier. En quoy ie me

Vers. 35. *Ie vous ay monstré en tout qu'en trauaillant ainsi, il faut supporter les foibles, & auoir memoire des paroles du Seigneur Iesus; car il a dit: Que c'est chose plus heureuse de donner que de prendre.*

ſuis ſouuenu, & ay voulu que les autres ſe ſouvinſſent pareillement, de ces paroles que noſtre Seigneur a prononcées autrefois, quoy qu'on ne les trouue pas par eſcrit; mais elles nous ont eſté rapportées par les fidelles témoins qui les ont ouïes: *Que c'eſt choſe plus heureuſe & plus deſirable de dõner que de receuoir.* Et plus heureuſe eſt-elle certes, parce que celuy qui donne a de l'abondance, & celuy qui reçoit a quelque beſoin. Plus deſirable auſſi: parce que l'exercice de la vertu de la liberalité conſiſte plus à donner qu'à receuoir, a faire du bien, que non pas à ſouffrir qu'on nous en face.

Verſ. 36. Et quand il eut dit ces paroles, il ſe mit à genoux & pria auec eux tous.

Quand S. Paul eut acheué ce propos, qu'aucun des aſſiſtans ne prit pour vne vaine vãterie de ſa vertu, mais comme vn effect de ſon zele à profiter par ſes exhortations & ſes bons exemples, il mit les genoux en

terre,

terre, & pria auec eux tous, tant pour demander à Dieu qu'il luy pleust rendre ces bonnes paroles efficaces, que pour recommander l'Eglise d'Ephese, & ses Pasteurs, à sa grace, & pour obtenir prosperité en son voyage, pour soy & pour ses compagnons. Puis quād ils vinrent à se releuer, & à se dire adieu les vns aux autres pour se separer, ceux qui s'en retournoyent en Ephese pleurerent tous abondamment, & se iettans sur le cou de Paul pour l'embrasser plus estroitement, ils le baisoyent, à la façon ordinaire de ces nations, & luy donnoyent les témoignaget les plus exprés qui se peuuent imaginer, tant d'vn respect singulier, que d'vne affection vrayement cordiale. Et quand il n'y eust eu autre chose sinon qu'ils se separoyent, & qu'ils perdoyent la presence du person-

vers 37. *Lors il y eut grand pleur de tous, & se iettans sur le col de Paul le baisoyent tous.*

Vers. 38. *Estans tristes principalement pour la parole qu'il auoit dicte, qu'ils ne ver*

voient plus sa face Et le conduisoient au nauirre.

nage le plus aimable du monde, c'estoit assés pour contrister de bons amis. Mais leur douleur croissoit, & leur affliction deuenoit sensible à merueilles par cette consideration : c'est qu'il leur auoit dit ouuertement, Qu'ils ne verroyent plus sa face. Car ainsi non seulement il leur auoit retranché l'esperance de pouuoir iamais iouïr de la douceur de sa presence & de sa conuersation, mais mesmes il leur auoit mis dans l'esprit quelque forte idée de sa mort, qui le leur remplissoit d'vn regret & d'vne amertume inimaginable. Cependant, les adieux ainsi donnés & receus reciproquement, il partit, & eux, en partie par honneur, en partie pour le voir le plus long-temps qu'ils pourroyent, le conduisirent au nauire.

CHAP. XXI.

Q VAND donc apres auoir esté, non tant separés de nos freres d'Ephese, qu'arrachés d'entre leurs bras, nous vinsmes à mettre la voile au vent, nous l'eusmes si fauorable, que de droit cours, & sans estre contraincts de nous destourner çà ny là, nous arriuasmes ce mesme iour en l'Isle de Co, qui est l'vne des Cyclades, vis à vis de la Carie, & celebre, entre autres choses, par la naissance d'Hippocrate & d'Apelles. Le lendemain nous vinsmes à Rhodes, autre isle encore plus celebre, tant par l'estude des sciences & de l'eloquence, que par la magnificence de son Colosse, & parce qu'elle estoit particulierement consa-

Vers. 1. *Ainsi donc estans departis & reculés d'eux, nous vinsmes tout droit à Rhodes, & de là en Patras.*

crée à l'honneur & au seruice du Soleil. Et de là nous vinsmes prendre terre à Patara, ville du continent de la Lycie, où le nauire dans lequel nos estions auoit à s'arrester.

Vers. 2. Et ayãs trouué vn nauire qui trauersoit en Phenice, nous montasmes dedãs & partismes

Mais en ayans trouué là vn autre qui trauersoit en Phenicie, & qui par consequent estoit commode pour nostre dessein, nous montasmes dessus, & partismes sans retardement.

Vers. 3. Puis ayant descouuert Cypre, nous la laissasmes à gauche: & tirans vers Syrie, arriuasmes à Tyr, car la nauire deuoit là descharger sa charge.

Puis quand nous commençasmes à nous élargir, & à cingler en haute mer, nous découurismes l'Isle de Chypre, laquelle nous laissasmes sur la main gauche, suiuans la droite route de nostre nauigation vers la Syrie, & vinsmes aborder à Tyr. Non que nous eussions quant à nous aucun dessein d'y passer: mais nous y fusmes obligés, parce que le nauire dans lequel nous estions venus de Patara, y deuoit laisser sa charge. Neantmoins

la Prouidence de Dieu voulut que nous n'y fussions pas sans y receuoir de la consolation, ny sans en donner. Car y ayant trouvé des disciples, comme la Parole de Dieu s'espandoit en toutes ces contrées là plantureusement, nous y demeurasmes sept iours, en conuersations de pieté & de charité, auec beaucoup de demonstrarion de ioye & d'affection de part & d'autre. Il est vray qu'y en ayant quelques vns d'entr'eux à qui Dieu auoit communiqué quelque portion de l'Esprit de Prophetie, pour preuoir & pressentir l'aduenir, ils dirent par son inspiration à Paul qu'il ne falloit pas qu'il allast en Ierusalem, s'il ne se resoluoit à y courir de fort grands dangers, & pour l'affection qu'il luy portoyent, ils le dissuadoyent tant qu'ils pouuoyent de paracheuer son voyage. En quoy

vers. 4. *Et ayãs trouué là des Disciples, nous y demeurasme sept iours. Iceux disoient par l'esprit à Paul qu'il ne montast point en Ierusalem.*

peut eſtre que quelcun trouueroit eſtrange, que Paul ayant declaré à ceux d'Epheſe que c'eſtoit par le commandement de l'Eſprit de Dieu qu'il s'en alloit en Ieruſalem, neantmoins ceux-cy ſembloyent l'en deſtourner par vne inſpiration contraire. Mais qui diſtinguera comme il faut les diuerſes operations de l'Eſprit de noſtre Seigneur en cela, ne les trouuera point oppoſées. Car les mouuemens qu'il excitoit dans l'ame de Paul, eſtoyent par forme de commandement, qui incitoyent ſa conſcience à entreprendre ce voyage comme vne choſe de deuoir, à quoy il ne pouuoit reſiſter ſans crime de deſobeiſſance. Mais ceux qu'il engendroit dans l'ame de ces diſciples de Tyr, eſtoyent ſimplement par forme de preſſentiment de ce qui deuoit aduenir, & non de commandement

qu'ils euſſent receu, de diuertir par autorité ce ſeruiteur du Seigneur de la reſolution qu'il auoit priſe. Et ce qu'en ſuite de la preuiſion de l'euenement ils taſchoyent à le retenir, cela ne venoit pas de l'inſtinct extraordinaire de l'Eſprit de Prophetie qui eſtoit en eux, mais de l'affection qu'ils luy portoyent en qualité de Chreſtiens & de fidelles. Or comme d'vn coſté S. Paul, preuoyãt les liens qui l'attendoyent, & n'en doutant aucunement, tant à cauſe qu'on les luy prediſoit, que parce que Dieu les luy auoit reuelés à luy meſme, ne laiſſoit pas d'eſtre obligé à executer le deſſein qu'il auoit formé par vn exprés commandemẽt; auſſi de l'autre, rien n'empeſchoit que ces fidelles Tyriens, eſtans aduertis par le S. Eſprit, que s'il alloit en Ieruſalem il y ſeroit maltraitté, n'euſſent d'ailleurs ces bonnes in-

clinations pour luy, de l'exhorter à s'en garentir, & à ſe conſeruer à l'Egliſe. Ny à eux, ny à luy, la preuiſion de l'aduenir n'eſtoit point la reigle de leur deuoir. Quant à eux, ils y deuoyent ſuiure les mouuemẽs ordinaires de la charité, en acquieſçant pourtant à la volonté du Seigneur, quand il viendroit à la declarer abſolument. Et pour luy, il ſe deuoit conformer au commandement qui luy auoit eſté donné par vne reuelation particuliere.

Verſ 5. *Mais ces iours là eſtãs accomplis, partiſmes: & nous mettans en chemin, eſtans conduits de tous auec leurs fẽmes & enfans iuſques hors la ville & ayans mis les genoux en terre au riuage, nous priaſmes.*

Et c'eſt ce qu'ils firent de part & d'autre, auec beaucoup de conſtance, & de reſignation à la volonté de Dieu. Car Paul ne ſe laiſſant émouuoir à aucunes exhortations, nous partiſmes auſſi toſt que furent accomplis les ſept iours que nous auions deſtinés pour noſtre ſejour à Tyr. Et ces fidelles, voyans que Dieu le luy auoit ainſi ordonné, de-

ſiſterent de le preſſer, & s'en vinrent tous tant qu'ils eſtoyent, tant par honneur que par affection, nous accompagner, auec leurs femmes, & leurs enfans, iuſques hors la ville, vers le lieu où nous deuions prendre le nauire. Puis quand nous fuſmes venus là, nous miſmes tous les genoux à terre ſur le riuage, & priaſmes pour l'auancement de la gloire de Dieu, pour l'eſtabliſſement du royaume de ſon Fils, pour la paix & la conſolation de ceux que nous laiſſions là, & pour le bon ſuccés du reſte de noſtre voyage. Ce que ceux qui nous voyoyent ne trouuoyent pas eſtrange ny inuſité; parce qu'en certaines occaſions, comme ſont celles des ieuſnes, des feſtes ſolennelles, & ſemblables, les Iuifs auoyent accouſtumé de faire leurs oraiſons à découuert, dans les lieux où ils ſe trouuoyent, & où on le leur

permettoit, comme au riuage de la mer, & hors des portes des villes à la campagne. La priere faite, nous nous saluasmes les vns les autres, auec beaucoup de tendresse & de tesmoignage d'affection; puis nous montasmes dans le vaisseau, & eux s'en retournerent chés eux, quand nous eusmes mis à la voile. Ainsi paracheuans nostre nauigation, nous vinsmes de Tyr à Ptolemaïs, ville considerable dans la Phenicie, où apres auoir salué les freres qui y estoyent, nous demeurasmes vn iour auec eux, tant pour apprendre leur estat, que pour leur donner connoissance du fruit des peregrinations de Paul, & des choses que nous auions faites pour la gloire de nostre commun Seigneur. Mais parce que le temps d'arriuer en Ierusalem pressoit, Paul, & ceux qui estoyent auec luy, partirent dés le

vers. 6. *Puis apres auoir pris congé les vns des autres, nous montasmes au nauire, & les autres retournerent chez eux.*

Vers. 7. *Par ainsi acheuans nostre nauigation, de Tyr nous abordasmes à Ptolemaïs: & apres auoir salué les freres, demeurasmes vn iour auec eux.*

Vers. 8. *Le lendemain apres estre partis nous vinsmes en Cesarée: &*

lendemain, & ainſi nous arriuaſmes en Ceſarée qu'on appelle de Paleſtine ou de Straton, pour la diſcerner d'auec l'autre Ceſarée nommée ordinairement de Philippe. Et ce fut là où nous quittaſmes la mer pour acheuer noſtre voyage par terre, n'y ayant plus de là en Ieruſalem que pour enuiron vingt & quatre heures de chemin. Or eſtoit-ce la couſtume de Paul d'aller loger chés les freres, quand il s'en trouuoit aux lieux où il arriuoit. Que s'il y en auoit quelcun qui fuſt ſignalé entre les autres, comme il ne manquoit pas de taſcher à ſe procurer ce contentement & cet honneur, d'auoir ce grand ſeruiteur de Dieu chés luy, auſſi Paul ne refuſoit il pas de le luy donner, principalement pour témoigner l'vnion qui eſtoit entre eux en l'exercice du Saint miniſtere. Ce fut la cauſe

entrans en la maiſon de Philippe Euangeliſte (qui eſtoit l'vn des ſept) nous demeuraſmes chez luy.

pour laquelle nous allaſmes loger dans la maiſon de Philippe , dont i'ay amplement parlé ailleurs. La premiere charge que ce perſonnage auoit euë en l'Egliſe , eſtoit celle de Diacre ; (car il eſtoit l'vn des ſept qui furent eſtablis par les Apoſtres pour le Diaconat en Ieruſalem ,) mais s'en eſtant acquitté tres-fidellement , ce luy auoit eſté vn degré pour paruenir à des fonctions plus releuées , pour leſquelles auſſi Dieu luy communiqua des graces non accouſtumées , & qu'il employoit tres-vtilement. De ſorte que les Apoſtres l'auoyent promeu à la charge d'Euangeliſte, qui eſtoit à la verité inferieure à l'Apoſtolat, tant en autorité qu'en dons , mais qui neantmoins en approchoit de telle façon, que quelques vns les ont appellés des ſeconds Apoſtres. De fait, ils n'auoyent gueres de ſtation

fixe pour l'exercice de leur ministere, comme les Pasteurs ordinaires; mais veilloyent sur tout autant d'Eglises que leur soin en pouuoit embrasser, quoy qu'ils ne laissassent pas d'auoir certain lieu determiné pour leur habitation plus ordinaire, & pour celles de leur familles, ainsi que Philippe auoit pour lors en cette ville de Cesarée. Nous ayant donc recueillis chés luy, & Paul voyant qu'il luy restoit assés de temps pour arriuer en Ierusalem au terme qu'il auoit prefix, nous y demeurasmes quelques iours. Et veritablement le seiour y estoit tres-agreable, & plein de consolation. Parce qu'outre le contentement qu'il y auoit à conuerser auec vn tel homme qu'estoit Philippe, sa famille estoit vne escole de pieté, & vn exemple singulier de la benediction de Dieu. Car il auoit

Vers. 9. *Iceluy auoit quatre filles vierges, lesquelles prophetisoient.*

quatre filles vierges, recommanda-
bles non ſeulement par leur modeſ-
tie, & par les autres belles qualités
qui ſont en ornement à ce ſexe là,
mais qui meſmes auoyent eſté ho-
norées de quelques rayons de l'Eſ-
prit de Prophetie, qui leur faiſoit
preuoir & predire les euenemens à
venir. Neantmoins, dautant que
Dieu n'auoit pas voulu que les fem-
mes fiſſent aucune fonction publi-
que du saint miniſtere en ſon Egli-
ſe, elles ne faiſoyent paroiſtre ce
don ſinon en particulier. Et c'e-
ſtoit aſſés pour l'accompliſſement
de ce qui auoit eſté dit : *Vos fils &
vos filles prophetiſeront.* En effect,
quoy que par tout ailleurs ceux qui
auoyent receu ce don de Dieu, euſ-
ſent aduerti Paul des perſecutions
qui l'attendoyent, cette hiſtoire ne
remarquera point que ces filles luy
en ayent parlé, afin qu'il ne ſoit

point dit qu'elles ayent fait l'office de Prophete enuers vn Apostre. Et toutesfois, Dieu vouloit qu'apres tant d'autres aduertissemens, son seruiteur en receust encore en Cesarée, afin qu'aussi bien là comme ailleurs, les fidelles connussent que c'estoit volontairement qu'il s'alloit exposer à la persecution, & que quand ce qu'il attendoit luy seroit arriué, l'on reconnust dautant mieux la franchise de l'obeissance qu'il rẽdoit aux mouuemens interieurs du Saint Esprit, & la force inuincible de son courage. Comme donc nous sejournions là quelques iours, il arriua par la Prouidence de Dieu, qu'vn certain Prophete nommé Agabus, dont i'ay desja parlé cy dessus, vint de Iudée en Cesarée. Et ayant appris que nous y estions, il s'en vint nous trouuer, tant par respect enuers S. Paul, duquel il

Vers. 10. Et apres que nous eusmes esté là quelques iours, il suruint vn Prophete de Iudée nommé Agabus.

Vers. 11. Lequel estãt venu à nous prit la ceinture de Paul & s'enlia les

pieds & les mains, disant: Le S. Esprit dit ces choses: Ainsi lieront les Iuifs en Ierusalem l'homme à qui est ceste ceinture, & le liureront és mains des Gentils.

connoissoit la charge & les dons, que pour témoigner la sainte & cordiale communion que les fidelles ministres de l'Euangile ont ensemble. Mais quand il fut auec nous, & qu'il eut appris le dessein de nostre voyage, l'Esprit de Prophetie le saisit, comme il faisoit iadis les Prophetes, & produisit en luy les mesmes émotions qu'ils sentoyent autrefois en semblables occasions. Car comme dans le transport de leurs enthousiasmes les vns ont cheminé tout nuds par les ruës, les autres ont attaché vn ioug à leur col, les autres ont employé quelque autre signe exterieur qui auoit quelque rapport à l'euenement que Dieu leur faisoit presager, & qu'il leur commandoit de predire, celuy-cy prit la ceinture de laquelle Paul se seruoit pour ceindre ses habillemens, & s'en estant

tant lié les mains & les pieds, il prononça ces paroles auec vne façon & vn ton de voix qui témoignoit que c'estoit par inspiratiõ qu'il parloit. *Le saint Esprit de Dieu dit ces choses: Ainsi lieront les Juifs en Jerusalem l'homme à qui cette ceinture appartient, & le liureront entre les mains des Gentils, comme ils y ont liuré son Maistre.* Iusques là, nous, qui accompagniõs S. Paul, auions bien esté témoins des prieres que les Freres luy faisoyent de lieu en lieu, pour luy faire changer sa resolution. Mais nous les auions laissés faire sans nous en mesler, parce qu'encore que nous adioustassions vne entiere creance aux predictions qui luy estoyent faites du mauuais traittement qu'il auoit à receuoir, si est-ce que nous n'auions encore rien veu de si exprés, ny de si affirmatif, que ce que fit ce Prophete. Bien est vray que

Vers. 12. Et quand nous eusmes ouy ces choses, nous & ceux qui estoiēt du lieu, le requismes qu'il ne montast point en Ierusalem.

luy mesme auoit dit que liens & tribulations l'attendoyent, & cette parole nous émeut bien fort quand nous l'entendismes. Mais parce que nous ne preuoyïons encore cela que de loin, & que nous estions auec luy, il faut aduouër que nous n'en fusmes pas si touchés que furent les Ministres d'Ephese à qui il disoit adieu, en leur denonçant ouuertement qu'ils ne verroyent iamais sa face. Car on est ie ne sçay comment ainsi fait, que tandis que l'on void ses amis, & que l'on conuerse auec eux, à peine se persuade-t-on qu'on les puisse perdre. Ioint que voyant ce saint personnage ainsi resolu, le respect que nous auions pour luy, nous empeschoit d'essayer de luy faire changer de pensée. Mais quand Agabus eut ainsi parlé, l'accent auec lequel il prononça cet oracle, la façon dont

il se lia, laquelle nous fit venir dans l'esprit l'idee de nostre grand Saint Paul mis en cet cet estat en Ierusalem, & la proximité du lieu & du temps, qui nous mettoit la chose comme presente deuant les yeux, exciterent en nos ames des mouuemens & de desir, & de douleur, qui ne se peuuent exprimer, & qui nous porterent à vne action que iusques alors nous n'auions ny voulu ny osé faire. De sorte que nous n'eusmes pas plustost ouï ces paroles, que nous, & les fidelles de Cesarée auec nous, nous prismes conioinctement à le prier & à l'exhorter qu'il ne montast point en Ierusalem; & l'affection auec laquelle nous parlions, paroissoit telle qu'elle estoit, dans nos gestes & dans nos larmes. Quãt à luy, parce qu'il n'estoit pas, comme on dit, de fer ny d'acier, & qu'au contraire il auoit les affec-

v. 13. Adonc Paul respondit, & dit: Que faites vous pleu

vans & affligeans mon cœur ! car quant à moy ie suis prest, non seulement d'estre lié: mais aussi de mourir en Ierusalem pour le nom du Seigneur Iesus.

tions naturelles tendres, il ne se pouuoit pas faire qu'il ne sentist de l'émotion de voir ses amis en cette perplexité pour luy. Et dautant qu'il est naturel aux hõmes de craindre la persecution & la mort, il se fust aisément laissé aller à nos persuasions, s'il n'y eust eu vne plus puissãte raison qui dominoit en son esprit, & qui le rẽdoit absolumẽt inflexible à nos prieres. Mais il y auoit le commandement de Dieu, & la consideration de son deuoir, qui ne luy permettoient pas de se ployer à ce que nous desiriõs, & qui tenoient sa resolution dans vne assiette inébrãlable. Ayant donc permis à nos affections tout ce qu'il falloit, & aiant luy mesme dõné tout ce qu'il estoit expedient de donner à la tendresse des siennes, il nous pria de ne nous affliger plus, ny luy aussi, inutilement, & cela par des paroles qui

meritent d'estre grauées icy pour vne memoire eternelle. Que faites vous, mes amis, dit-il en nous répondant, & à quoy peuuent seruir vos pleurs, sinon à vous rompre le cœur d'affliction & à moy aussi, sans me diuertir pourtant de la resolution que i'ay prise? Si i'estois le maistre de mes actions, & si i'y prenois les mouuemens de la Nature pour guides & pour conseillers, il ne seroit pas besoin de tant d'exhortations pour me faire aimer la vie, ou pour me faire fuïr la mort, Vous pouués croire que sans cela ie m'y porterois assés de moy mesme. Mais vous sçaués ce que vous m'auës ouï dire du commandement du Seigneur, & du témoignage qu'il veut que ie luy rẽde entre mes compatriotes. Ie suis donc tout prest, non seulement d'estre lié, comme Agabus me le predit, mais aussi de

mourir en Ierusalem, pour le Nom de nostre Seigneur Iesus, & pour la gloire de son Euangile. Partant, que personne n'essaye plus desormais de me dissuader d'y aller, parce qu'il est ainsi conclu, & que la vocation de Dieu m'y appelle.

Vers. 14. *Ainsi pource qu'il ne pouuoit estre induit à cela, nous nous deportasmes, disans : La volonté du Seigneur soit faite.*

Quand nous eusmes ouï cela, nous vismes tres-clairement qu'il n'y auoit pas moyen de l'induire à ce que nous auions souhaitté, & qu'il estoit mené de plus haut que des raisons & des considerations qui tombent d'ordinaire dans l'esprit des hommes. C'est pourquoy nous nous teusmes tous, tant pour ne luy estre pas importuns par des prieres & des exhortations sans fruit, que principalement parce que quand il plaist à Dieu mettre les choses à tel point, que toute nostre prudence, & toute nostre sollicitude ne peut empescher vn euenement, il s'en faut re-

mettre auec vne entiere soumission à ce qu'il en a arresté. Ainsi nous dismes tous d'vne voix, La volonté du Seigneur soit faite. Car nostre Seigneur Iesus Christ mesme, qui est Dieu benit eternellement, ayant par ses prieres enuers son Pere, fait tout ce que luy suggeroyent les mouuemens de la Nature, pour obtenir qu'il détournast le Calice de la mort arriere de luy, en reuenoit toujours là pourtãt, que s'il en estoit autrement ordonné dans le Conseil eternel, la volonté de son Pere, & non la sienne, deuoit estre faite. Cependant, à quoy que Dieu reseruast son seruiteur, nous en voulusmes estre témoins, & ne refusions pas mesmes, si telle eust esté la volonté de Dieu, d'en estre participans, tant parce que c'eust esté vne trop grande lascheté que de l'abandonner dans vne telle occasion, que

Vers. 15. *Et quelques iours apres ayans chargé nos hardes nous montasmes en Ierusalem.*

parce qu'il y alloit de la gloire de noſtre Sauueur, pour laquelle, quand la neceſſité le requiert, aucun de ſes fidelles ſeruiteurs ne doit épargner ſa propre vie. Ces iours donques, leſquels nous auions ordonné de ſejourner là, eſtans paſſés, nous chargeaſmes nos hardes ſur des beſtes de ſomme, comme l'on a accouſtumé, & montaſmes en

verſ. 16. *Et vinrent auſſi des diſciples de Ceſarée auec nous, amenans auec eux vn certain Mnaſõ qui eſtoit Cyprien ancien diſciple, chés lequel deuiõs loger.*

Ieruſalem. Et ſe trouua des fidelles de Ceſarée de ſi bonne volonté, qu'ils ſe mirent auſſi en chemin auec nous pour nous faire compagnie, & pour nous conduire au logie de celuy chés lequel nous deuions loger. Car il nous euſt eſté vn peu incommode de le chercher dans vne ſi grande ville qu'eſt celle de Ieruſalem, ſi quelcun ne nous euſt ſerui de guide. Et celuy là eſtoit vn certain Mnaſon, Iuif d'origine, & natif de Chypre, ancien diſ-

ciple, & conuerti à l'Euangile dés le temps que Paul & Barnabas l'a-uoyent planté en cette isle là. Car Paul auoit là contracté familiarité auec luy : mais il estoit allé depuis habiter en Ierusalem ; ce qu'ayans appris en Cesarée, nous prismes la resolution de nous en aller en sa maison. Et Paul y alla dautant plus volontiers, qu'il sçauoit bien que plusieurs l'auoyent beaucoup calomnié enuers les freres qui es-toyent en Ierusalem, & que ne sça-chant pas si ces calomnies auoyent fait quelque impression en leur es-prit, il ne vouloit pas, en s'en allant droit chés eux, mettre leur bonne volonté à l'épreuue. Neantmoins, quand nous fusmes arriués là, nous trouuasmes qu'ils n'auoyent rien deferé aux mauuais bruits qu'on a-uoit semés contre nous, & qu'ils nous auoyent conserué leur bien-

vers. 17. Quand donc nous fusmes venus en Ierusalem, les freres nous receurent volontiers.

vueillance toute entiere. Car les e-
stant allés visiter dés le mesme iour,
pour les aduertir de la venuë de
Paul, que nous laissasmes pour ce
iour là au logis, ils nous receurent
fort-volontiers, & nous firent con-
noistre l'estime qu'ils auoyent pour
vers. 18. *Et le iour suiuant, Paul vint auec nous chez Iacques, & tous les Anciens y furẽt assemblés.* ses trauaux & pour sa personne. Le
iour suiuant, Paul vint auec ñous
chés Iacques, qui estoit alors seul du
nombre des Apostres dans la ville,
tous les autres estant allés deça delà,
ou les necessités de l'Eglise, & les
fonctions de leur Apostolat les ap-
pelloyent. Mais quant à celuy-là,
il estoit demeuré en Ierusalem par
le commun aduis de tous, parce
qu'il estoit necessaire qu'il y en eust
toujours là quelcun, tant à cause de
la grandeur & de l'importance de
l'Eglise mesme du lieu, que pource
que c'estoit en quelque façon le
centre des affaires & des occurren-

ces. Or dautant que le iour precedent nous l'auions aduerti que Paul le viſiteroit, il en auoit fait donner aduis à tous les Anciens, c'eſt à dire à tous les Paſteurs ordinaires de l'Egliſe, afin qu'ils s'y rendiſſent à l'heure aſſignée, & qu'ils fuſſent preſens à la reception qu'il feroit à Paul. Auſſi ne manquerent ils pas de s'y trouuer tous. Luy donques eſtant entré, & les ayant ſalués en les embraſſant, auec demonſtration d'vne affection vrayement cordiale, il ne creut pas les pouuoir entretenir de propos plus vtiles, ny plus propres pour effacer les mauuaiſes opinions dont on les auoit voulu preuenir, qu'en leur faiſant entendre combien il auoit fait de fruit en tous les lieux où il auoit eſté depuis qu'il ne les auoit veus, afin qu'ils en rendiſſent graces à Dieu, à qui toute la louange en eſtoit deuë. C'eſt

verſ 19. *Et apres qu'il les eut embraſſé il racõta de point en point les choſes que Dieu auoit faictes entre les Gentils par ſon miniſtere.*

pourquoy il leut raconta de point en point toutes les choses que non tant luy, car il parloit ainsi en les recitant, que Dieu mesmes auoit faites entre les Gentils par son ministere, en plantant la Croix de son Fils, & la faisant triompher de ses ennemis, en vne infinité d'endroits.

vers 20.

Ce qu'ayans ouy, ils glorifierent le Seigneur, & luy dirent: Frere, tu vois combien il y a de milliers de Iuifs qui ont creu, & tous sont zelateurs de la Loy.

Ce que Iacques & les autres ayans entendu, ils ne firent pas comme les ames basses & enuieuses, qui souffrent impatiemment que les autres parlent de leurs bons succés. Mais comme ceux qui n'auoyent en cela autre interest que celuy de l'Euangile, ny autre but que la gloire de son auteur, ils en témoignerent vne ioye & vne satisfaction extreme, & glorifierent le Seigneur qui auoit beni si plantureusement les trauaux de Paul. Et afin que celuy dont le ministere auoit esté si fructueux parmy les autres Nations

ne fust pas en mauuaise odeur à la sienne mesme, ils luy tinrent vnanimement ce langage. Frere, ce nous est vne consolarion qui ne se peut exprimer, que le Seigneur ait si abondamment fait fructifier ton Apostolat entre les Gentils, & qu'en leur vocation à la participation du salut, il ait donné accomplissement aux oracles de ses Prophetes. Mais comme l'edification de l'Eglise toute entiere nous doit estre en recommandation, nous estimons que tu prendras en bonne part, que nous t'aduertissions des choses qui concernent aussi les Iuifs, à ce qu'ils n'ayent point d'auersion contre ta personne ny contre ton ministere. Et s'il n'estoit question que de quelque peu de personnes seulement, peut estre ne se faudroit il pas mettre tant en peine de leur donner satisfaction; quoi que la charité de

Christ nous oblige de condescendre à l'infirmité de tous : mais veritablemẽt le grand nombre de ceux qui ont besoin d'estre soulagés en cela, merite qu'on en face vne consideration fort particuliere. Car tu vois, Frere, combien il y a de milliers de Iuifs qui ont creu en nostre Seigneur Iesus Christ, tant de ceux qui sont en Ierusalem, que par toute la Iudée. Cependant il n'y en a presque pas vn qui ne soit extrémemẽt zelateur de l'obseruation de la Loy, & qui ne soit infiniment scandalisé quand quelcun de nostre nation transgresse ses ordonnances.

vers 21. *Or ils ont oui dire de toy que tu enseignes tous les Iuifs qui sõt entre les Gentils de laisser leur Moyse, disant qu'ils ne doiuent point circon-*

Or ont-ils esté imbus de cette opinion à l'égard de toy, que tu enseignes tous les Iuifs qui sont espars entre les Gentils, à se reuolter de Moyse, & à renoncer à ses institutions, en disant qu'ils ne doiuent point circoncir leurs enfans, ny vi-

ure en la religion selon les coustumes & les statuts qui de tout temps sont obserués parmi le peuple Iudaïque. Or sçauons nous bien quãt à nous quelle est ta doctrine & ta pratique, & voudrions que tous les autres en fussent également informés. Tu distingues dans les ceremonies Mosaïques les diuerses façons sous lesquelles il les faut considerer. Entant qu'elles sont partie de l'Alliance de la Loy, & que de leur entiere obseruation, auecque celle de ses autres commandemens, depend l'accomplissement de cette formule, *Fay ces choses & tu viuras*, tu enseignes qu'elles sont absolument abolies par l'Euangile, & que ceux là renoncent à la iustification par la Grace, qui veulent estre iustifiés par la Loy. C'est pourquoy tu dis que ceux qui veulent estre circoncis, s'obligent à obseruer toute

cir leurs enfans, ne cheminer selon leur coustume.

la Loy; c'eſt à dire, que ceux qui veu-
lent que la Circonciſion face partie
de leur iuſtification deuant Dieu,
s'engagent neceſſairement à l'ac-
compliſſement entier de tous les
autres commandemens qui ſont
partie de cette alliance. Et cela eſt
indubitable, parce que les cauſes de
la iuſtification par la Loy ne ſe di-
uiſent point, & que qui a tranſgreſ-
ſé l'vn de ſes commandemens, eſt
decheu de l'eſperance d'eſtre viui-
fié par elle. Entant que les ceremo-
nies ont ſerui à preparer les hom-
mes à l'Alliance de la Grace, ſoit
comme figures qui repreſentoyent
les verités de l'aduenir, ſoit comme
faiſant partie de cette pedagogie
ſous laquelle l'Egliſe a eſté gardée,
comme l'heritier eſt ſous des gou-
uerneurs & des maiſtres pendant
qu'il eſt encore enfant, tu enſeignes
encore qu'elles ne doiuét plus auoir
de

de lieu. Et en cela tu és fondé dans la nature des choses mesmes, & dans le dessein de leur institution. Car il n'est plus desormais temps de s'arrester à la cõsideration des ombres, quand on possede le corps, & la manifestation de la verité fait disparoistre les figures. Du reste, l'Eglise est venuë à vne âge & à vne stature parfaite sous la dispensation de l'Euangile de Iesus Christ, de sorte que non seulement elle n'a plus besoin d'vn tel pedagogue qu'est la Loy, mais mesmes Dieu veut qu'elle soit affranchie de sa discipline. Reste donc de les considerer purement & simplement en elles mesmes : & en cet egard tu les tiens pour entierement indifferentes; comme veritablement elles le sont. Or sçauons nous que tu enseignes par tout qu'il faut vser des choses indifferentes ou n'en vser pas, selon que cela

peut ſeruir à edification, & que le iugement en dépend des circonſtances des lieux, des perſonnes, & des temps, en quoy la prudence & la charité ſeruent de reigle vniuerſelle aux fidelles. C'eſt pourquoy en certaines occaſions tu as circonci Timothée, comme nous l'auons appris, & t'es aſſujetti toy meſme à l'obſeruation des iours de feſte, aux vœux qui ſont en vſage parmy les Iuifs, & meſmes à la diſtinction des viandes, de quelques vnes deſquelles tu t'abſtiens aucunes fois à cauſe de la conſcience des infirmes, par ton excellente charité. En certaines autres occurrences, non ſeulement tu te diſpéſes de ces obſeruations, comme en eſtant affranchi par la croix de Chriſt, mais meſmes, où la neceſſité le requiert, tu obliges les autres à s'en diſpenſer, pour maintenir la pureté de l'Euan-

gile de Chriſt, & la liberté de ſon Egliſe. En tout cela nous ſommes entierement d'accord auec toy, & ne deſirons aucunement que tu changes rien en ta conduite. Si ceux pour leſquels nous te prions d'auoir quelque condeſcendance vouloyent tellement meſler l'Euangile auec la Loy, que ces deux Diſpenſations concouruſſent enſemble à produire noſtre Iuſtification, nous ſerions les premiers à les condamner, & tiendrions auec toy autant ferme comme il faudroit, pour l'integrité de l'Euangile. S'ils nioyent que la verité des ceremonies ſe trouuaſt accomplie en Ieſus Chriſt, ou s'ils affirmoyent que l'Egliſe euſt encore à viure ſous la diſpenſation de la Loy, & que l'Euangile ne l'euſt pas amenée à la perfection de ſa ſtature, autant qu'elle en peut eſperer pendant ſon ſejour icy

bas, nous ne voudrions pas t'obliger à leur deferer rien du tout, & t'aiderions tant que nous pourrions en cet égard à maintenir cette diuine Verité qui nous a esté commise. Mais par la grace de nostre Seigneur, ce ne sont pas là leurs sentimens, de sorte que nous ne sommes pas necessités de nous y monstrer si roides. Quoy donc, dira peut estre icy, quelcun, tiennent ils ces ceremonies pour absolument indifferentes? Veritablement si cela estoit, ce seroit vne chose estrange qu'ils s'y voulussent assujettir, & ils auroyent encore moins de raison d'y vouloir asseruir les autres. En ce cas nous ne voudrions exhorter personne, soit à fomenter leur folie, où à fauoriser leur iniquité. Mais Frere, voicy ce que c'est. Ils sçauent, comme il est vray, que toutes ces ceremonies sont de l'institution de

Dieu, & ils ne comprennent pas encore bien diſtinctement ny qu'elles n'ayent eſté ordonnées que pour vn temps, ny que Dieu les ait abolies. En effect, Dieu les a bien abolies de droit, par la mort & par la reſurrection de Ieſus Chriſt, & par ſon aſcenſion dans les lieux celeſtes. Mais quant au fait, nous ne voyons pas encore que la Prouidence de Dieu ait procuré aucun notable euenement qui en ait abrogé l'vſage. Car le Temple ſubſiſte encore, l'ordre de la ſacrificature eſt en ſon entier, le peuple à qui cette Loy a eſté donnée, fait encore vne eſpece d'Eſtat formé, dont le gouuernement Politique, & ce qui regarde la Religion, ſont tellement meſlés enſemble, qu'ils ne ſe peuuent ſeparer, de ſorte que la ruïne ou la ſubſiſtance de l'vn, emporte neceſſairement celle de l'autre. A cette occaſion,

tandis que nos freres d'entre les Iuifs voyent toutes ces choses en estat, ils s'imaginent que l'institution de Dieu est toujours en sa vigueur, & bien qu'il seroit à desirer qu'ils penetrassent aussi auant que toy dans la connoissance de la nature de l'Euangile, & de la fin de l'institution de la Loy, si est-ce que iusques icy nous auons iugé, & nous nous asseurons que tu en iugeras comme nous, que leur zele est aucunement excusable. Car ils se figurent que puisque ces choses là sont de l'istitution de Dieu, se departir de leur obseruation, c'est se reuolter contre luy, iusques à ce que luy mesme les ait abrogées. Voila pourquoy le temps & la constitution de leurs esprits ne nous permettant pas encore de leur donner tous les éclaircissemens necessaires là dessus, & voyans d'autre costé

que ſi nous vſions de toute la liberté qui nous eſt acquiſe par l'Euangile, nous les effaroucherions, & au lieu de les auancer, nous leur ſerions en achoppement par vn vſage prepoſtere & precipité de nos connoiſſances, nous remettons à Dieu, & au temps, de leur donner par quelque euenement grand & ſignalé, tel que le Seigneur nous en a predit, vne plus ample inſtruction ; & cependant nous employons icy cette prudence & cette charité dont nous venons de parler, en nous accommodant à eux en des choſes indifferentes. Qu'eſt-il donc icy de faire pour leur edification, & pour eſtablir tout à fait l'honneur & l'autorité de ton Apoſtolat dans leurs conſciences ? A noſtre aduis il faut abſolument commencer par conuoquer toute la multitude des fidelles de cette Egliſe, afin de leur don-

Verſ. 22. Qu'eſt-il cõc de faire ? il faut entierement aſſembler la multitude, car ils oiront que tu es venu.

ner connoiſſance, & de ce que Dieu a fait par toy en la vocation des Gentils, & de la façon de laquelle tu t'és comporté, & dont tu te veux encore gouuerner à l'aduenir en ce qui touche ces matieres. Car tandis que tu as eſté abſent, & qu'ils n'ont oüi parler de toy que de loin, les bruits qu'on en a fait courir ne les ont pas ſi fort émeus. Mais à cette heure, ils ſçauront incontinent que tu és venu: & il ne faut pas douter que cette nouuelle ne cauſe de la rumeur, ſi nous ne la preue-

verſ. 23. Fais donc ce que nous te dirons: Nous auons quatre hommes qui ont fait vœu ſur ſoy.

nons par noſtre prudence. Et dautant qu'encore que la declaration que nous leur ferons de tes ſentimens & de ta conduite, aura beaucoup d'efficace enuers la pluſpart, ſi eſt-ce que les hommes ont accouſtumé de croire d'auantage aux actions qu'aux paroles, nous te prions, Frere, de faire ce que nous

ce diſons, afin de vaincre les plus difficiles à perſuader, & de ne leur laiſſer pas la moindre doute. Nous auons d'entre les freres de cette Egliſe, quatre hõmes du nombre de ces zelateurs de la Loy, qui ſe ſont chargés de l'obligation & de l'accõpliſſement d'vn vœu, de la nature de celuy qui eſt decrit au ſixieme chapitre des Nombres. Pren-les en ta compagnie, & t'engage dans le meſme vœu, & te purifie auec eux par l'abſtinence du vin, & par l'obſeruation de toutes les autres choſes que tu ſçais qui ſont là preſcrites. Contribue meſmes liberàlement à leur depenſe, pour acheter vn agneau maſle, & vn agneau femelle, & vn mouton pour l'oblation, & les autres choſes neceſſaires pour ſe liberer de l'obligation du vœu, à ce qu'on les reçoiue à ſe raire la teſte dans le Temple, com-

verſ. 24. Pren-les, & te purifie auec eux, & contribue auec eux, afin qu'ils ſe raſent la teſte: & que tous ſcachẽt qu'il n'eſt rien des choſes qu'ils ont ouy dire de toy: mais que toy auſſi chemines gardant la Loy.

me il est accoustumé, & que de leur part, ny de la tienne, il ne manque rien à la ceremonie. Ainsi, tous les freres connoistront que l'impression qu'on leur a donnée de toy, que tu sollicites les Iuifs à la reuolte contre Moyse & contre la Loy, & que tu denigres par tout l'autorité de ses institutions, est vne pure supposition: iusques là que toy mesme, quand l'occasion le requiert, te soûmets fort exactement à l'obseruation de ses ordonnances. Par ce moyen nous pouruoirons à l'edification & à la consolation des fidelles d'entre les Iuifs, sans faire tort à la Verité de l'Euangile de nostre Seigneur, & sans preiudicier à la liberté qu'il a acquise à son Eglise. Car quant à ceux d'entre les Gentils qui ont creu, tant s'en faut que nous les vueillions enlacer dans la necessité de ces obseruations, que tu

Vers. 25. *Mais touchant ceux qui ont creu d'entre les Gentils, nous en auons escrit apres auoir ordonné qu'ils se gardent de ce qui est sacrifié aux idoles & de sang, & de choses estouffées, & de paillardise.*

sçais bien que nous mesmes auons en ce lieu icy ordonné auec toy il ny a pas long-temps, de ce qui les concernoit, & que nous auons iugé qu'il ne les faut astreindre à garder aucune de ces choses. Seulement, pour les causes que chacun sçait, & qu'il n'est pas besoin de repeter à present, nous leur auons enjoint de s'abstenir de ce qui est sacrifié aux idoles, du sang, de ce qui est estouffé, & de la paillardise. Quand Paul eut entendu ce propos, diuerses choses l'induisirent à y condescendre. On ne l'obligeoit point à rien dire qui meslast l'alliance de la Grace auec celle de la Loy en ce qui est du moyen de la Iustification; ce qu'il auoit toujours euité comme vn écueil pernicieux au salut. Il ne derogeoit en rien à l'excellence de l'Euangile, ny à la condition de l'Eglise de nostre Seigneur, comme si

vers. 26. *Adonc Paul auãt pris ces hommes auec soy, & le iour ensuiuant s'estant purifié auec eux, étra au Temple, denonçant l'accomplissemẽt des iours de la purification, iusqu'à tant que l'oblation fust offerte, pour vn chacun d'eux,*

elle eust encore eu besoin, soit des ombres, soit de la pedagogie de la Dispensation ancienne. Il ne choquoit point la liberté des Gentils, pour laquelle il auoit toujours vaillamment combattu. Il monstroit la conformité de ses sentimens auec Iacques & auec les Anciens de l'Eglise de Ierusalem. En essuyant les calomnies qu'on auoit semées contre luy, il rendoit à son Apostolat l'honneur & l'autorité que ses ennemis luy rauissoyent. Il procuroit la consolation & l'edification d'vne infinité de gens, fidelles & Chrestiens au fonds, mais encore tendres & imparfaicts en leurs connoissances. Et cela, en faisant vne chose indifferente en sa nature, & qui, quoy qu'il en soit, ayant esté instituée de Dieu, & singulierement recommandée en son institution, n'auoit point encore esté hautemẽt

ny autentiquement abrogée. Il acquiesça donc à ce qu'on luy auoit dit, & prit auec soy ces hommes dont on luy auoit parlé, & le iour suiuant, ayant commencé à se purifier selon la Loy, il entra auec eux dans le Temple, & là il denonça publiquement pour cõbien de temps il s'obligeoit au Nazareat, & quand écherroit l'accomplissement des iours de sa purification; declarant, afin que personne n'en ignorast, qu'il les obserueroit exactement, & qu'il ne manqueroit en rien à ce qui estoit de la coustume & de l'exactitude du vœu, iusques au terme prefix, auquel il faudroit presenter l'oblation pour chacun d'eux tous; ce qu'ils deuoyent faire en mesme temps. Quand il s'associa auec ces quatre, il ne leur restoit plus que sept iours du temps qu'ils auoyent pris pour leur purification. De

vers. 27. Et comme les sept iours se passoyent, aucuns des Iuifs d'Asie l'ayãs veu au Tem

ple, esmeurét toute la multitude, & mirent les mains sur luy,

ſorte que Paul voulant executer auec eux ce qui eſtoit neceſſaire à l'accompliſſement de ce vœu, & eſtant par la Loy en la liberté du voüant de ſe preſcrire à ſoy meſme pour cela le terme que bon luy ſembloit, il auoit fallu qu'il ne voüaſt que pour les ſept iours, & non pas pour dauantage. Et pendant ce temps il frequentoit ordinairement au Temple, afin que ceux qui y alloyent, viſſent comment il ſe gouuernoit en cet égard. Mais ſi cela reüſſit bien pour oſter de l'eſprit des fidelles Iuifs les mauuais ſoupçons qu'ils pouuoyent auoir, il ne diminua rien du tout de la haine que les autres luy portoyent, & n'empeſcha pas l'execution de ce qui luy auoit eſté declaré par tant de mouuemens ſecrets du Saint Eſprit, & par tant d'oracles. Au contraire, ce fut en

quelque ſorte l'occaſion de la perſecution qui s'eſleua contre luy, & dont l'hiſtoire que ie raconteray deſormais eſt telle. Comme ces ſept iours eſtoyent prés de s'accomplir, quelques Iuifs venus de ces quartiers d'Aſie où Paul auoit ſejourné long temps, l'ayans veu au Temple, le reconnurent, & tout auſſi toſt qu'ils l'eurent connu, leur fureur s'eſtant allumée ils ſe mirent à exciter la multitude du peuple qui ſe trouua là en grand nombre, comme il auoit accouſtumé, & voyans les eſprits diſpoſés à les aſſiſter, ils ietterent les mains ſur luy. Puis auant que luy ou ſes amis fiſſent aucun effort pour le deliurer, ils ſe mirent à crier, Au ſecours, Au ſecours, hommes Iſraelites, aidés nous à arreſter ce priſonnier. A cette clameur il vint grande quantité de gens en foule, auſquels

Verſ 28. Crians hommes Iſraelites, aidez nous : voicy cet hõme qui enſeigne par tout vn chacun contre le peuple, & la loy & ce lieu

cy. D'auantage, il a aussi amené les Gentils dedans le temple & a pollué ce sainct lieu.

ceux qui le tenoyent commencerent à parler ainsi. Si vous ne connoissés cet homme icy de visage, sans doute vous en aués oui parler. C'est celuy qui circuit toute la terre pour y espandre ie ne sçay quelle nouuelle religion, & qui par tout où il passe seme de mauuais discours contre le peuple de Dieu, & l'accuse d'incredulité & de desobeissance, pourquoy il menace qu'il doit bien tost tomber sur nous quelque notable iugement. C'est luy qui enseigne par tout l'abrogation des ordonnances de la Loy, & l'aneantissement de la Religion, qui nous a esté laissée par Moyse. C'est luy qui predit que ce Temple, & ce saint lieu doiuent estre bien tost subuertis, & que tout sera rasé rez pié rez terre. Et comme si ce n'estoit pas assés de prononcer ces paroles blasphematoires & omineuses pour

l'aduenir

l'aduenir, il vient icy luy mesme presentement, contre les saintes institutions, amener les Gentils dans les lieux sacrés du Temple, au delà des limites qui leur sont prescrits, & profane ainsi la sainteté de ce lieu, que la majesté de Dieu a tousjours rendu inuiolable. Ce qui leur faisoit dire qu'il auoit profané le saint lieu, c'est que quelque peu auparauant, ils auoyent veu Trophime, Ephesien & Grec de naissance, qui alloit par la ville auec luy. Et comme la passion aueugle ceux qui s'y laissent trãsporter, & d'vne chose leur en fait soupçonner temerairement vne autre, ils s'estoient imaginés qu'ils ne se seroit pas abstenu de mener au Temple, celuy auec lequel il auoit tant de familiarité que de s'en accompagner ordinairemẽt par la ville. Tellement qu'y ayant au Temple vn certain paruis au de-

vers. 29. Car parauãt ils auoient veu Trophime Ephesiẽ en la ville auec luy: lequel ils estimoient que Paul eust amené dedãs le temple.

là duquel il n'estoit pas permis aux Gentils de s'auancer, ceux cy croyans que Trophime l'auoit outrepassé en la cõpagnie de Paul, crioyent comme si la Religion Iudaique eust esté renuersée de fond en comble.

Vers 30. Et toute la ville fut esmeuë & le peuple y accourut: & ayans empoigné Paul, ils le tiroient hors du temple, & incontinent les portes furent fermées.

Or comme de son naturel il n'y a rien de si aisé à émouuoir que le peuple, & comme de toutes les choses qui sont capables d'exciter ses passions, il n'y en a point vne qui les émeuue si puissamment que la superstition, ce bruit, qui auoit commencé au Temple, s'estant espandu dans la ville, la mit toute entiere en rumeur, & de toutes parts le peuple accourut en foule au lieu où la sedition auoit commencé. Venu qu'il y fut, ils prirent Paul & l'enleuerent hors du Temple, & tout aussitost les portiers fermerent les portes, depeur qu'en cette émeute il ne s'y fist quelque desordre in-

digne de la sainteté du lieu. Quand ils furent hors de son enceinte, dans laquelle quelque respect les retenoit de respandre le sang humain, ils se mirent à le battre, & taschoyēt à le mettre à mort. Or y auoit-il proche du Temple vne tour qu'on appelloit l'Antonienne, qui estoit comme vne espece de Citadelle, dans laquelle il y auoit vn Capitaine, auec vne cohorte de gens de la part des Romains en garnison. Quelques vns donques voyant cette violence & ce tumulte qui estoit par toute la ville, en allerent donner aduis au Capitaine de cette bande, & luy dirent que toute Ierusalem estoit en combustion. Toutes émotions populaires sont suspectes à ceux qui gouuernent; mais celles des Iuifs l'estoyent entre toutes autres aux Romains. Car cette nation auoit la reputation d'estre

Vers 31. Mais comme ils cherchoiēt à le mettre à mort, le bruit vint au Capitaine de la bande, que toute Ierusalem estoit troublée.

Vers 32. Lequel tout à l'heure prit des gens d'armes & Centeniers, & courut à eux lesquels voyans le Capitaine & les gens d'armes cesserent de battre Paul.

encline à la rebellion, & de vray elle portoit tres-impatiemment le ioug d'vne puissance estrangere. Ce Capitaine donc, qui portoit selon le stile des Romains, la qualité de Tribun, quoy qu'il ne commandast là qu'vne cohorte, ayant appris ce tumulte, ne perdit pas vn moment de temps, & ayant pris des soldats & des Centeniers, il ne se contenta pas de venir, mais accourut en diligence au lieu où il y auoit le plus de bruit. Ce qui fut vn grand effect de la Prouidence de Dieu, pour sauuer la vie à son seruiteur. Car tout ce peuple, que la crainte de Dieu, & la veuë du Temple, & le respect de l'humanité, n'empeschoit pas de tascher à mettre cruellement à mort vn homme innocent, s'arresta, & cessa de le maltraitter quand il vid le Capitaine &
Vers. 33. Adonc le Ca ses gendarmes. Cette violence e-

ſtant ceſſée, le Capitaine s'approcha, & tirant Paul d'entre les mains de cette populace, il ſe ſaiſit de ſa perſonne, & commanda qu'on le liaſt de deux chaiſnes, afin de s'en aſſeurer. Parce que comme d'vn coſté il ne vouloit pas ſouffrir qu'ils le déchiraſſent, ny qu'ils l'aſſommaſſent par vne mutinerie populaire, auſſi de l'autre preſumoit il qu'il falloit que ce fuſt quelque ſignalé criminel; n'eſtant pas vrayſemblable que s'il n'euſt eſté queſtion ſinon de quelque choſe de leger, il ſe fuſt à ſon occaſion excité vne ſi grande tempeſte par toute la ville. L'ayant donc ainſi en ſa puiſſance, vn peu à l'eſcart de toute cette confuſion, il s'addreſſa luy meſme au peuple, & luy demanda qui eſtoit cet homme, pour lequel ils s'eſtoyent ainſi émeus, & que c'eſtoit qu'il auoit fait, afin qu'il en fiſt

pitaine approcha, & mille mains ſur luy commandant qu'il fuſt lié de deux chaiſnes. Puis interrogea qui il eſtoit, & qu'il auoit faict.

vers. 34. Et les vns crioiẽt d'vn, & les autres d'autre en la foule: & pour ce qu'il ne pouuoit connoistre rien de certain, à cause du bruit, il commanda qu'il fust mené dans le fort

iustice selon les formes. Mais alors arriua ce qui est ordinaire en telles seditions, où il n'y a point de chef capable ny assés autorisé pour parler & où la plusspart ne sçauent pas la vraye cause qui les agite. Car ils se mirent à parler plusieurs en confusion, & les vns crioyent d'vn, & les autres d'autre, sans ordre & sans distinction dans la foule, chacun selon son caprice, ou selon le transport de sa passion. Tellement que le Capitaine voyant qu'il ne pouuoit apprendre rien de certain de leur bouche, il commanda qu'on menast Paul en la forteresse, pour l'examiner plus commodément. A ce commandement les soldats se mirent en deuoir de mener leur prisonnier. Mais ce peuple s'imaginant qu'on le leur vouloit soustraire pour le faire puis apres euader, se mit à le suiure auec impetuosité

Vers. 35. Et quand il fut venu aux degrés, il aduint qu'il fut porté des gendarmes, pour la violence de la foule.

pour le rauir d'entre leurs mains ; de sorte que le peuple pressant par derriere, & les soldats se hastans tant qu'ils pouuoyent, quand ils furent venus aux degrés de la forteresse, ils ne se donnerent pas le loisir de les luy faire monter vn à vn, mais ils l'enleuerent en l'air, & l'emporterent à mont, à cause de la violence de la foule.

Vers. 36. Car la multitude du peuple suiuoit, criant: Oste-le.

Car toute cette grande multitude de peuple estoit tellement animée, qu'elle suiuoit tant qu'elle pouuoit pour le r'attraper, & n'en pouuant venir à bout, elle crioit, Oste le, Oste-le ; qui estoit le cri ordinaire qu'elle iettoit quand elle demandoit la mort d'vn homme.

vers. 37. Et comme Paul commençoit à estre mené au fort, il dit au Capitaine: ne m'est il point loisible de parler à toy? Et il demanda: Sais tu le Grec?

Cependant les soldats l'emportoyent toujours, tellement qu'estant au haut des degrés, & prest d'entrer dans la forteresse, Paul, à qui il faschoit d'estre ainsi emprisonné sans donner con-

noissance de son innocence, & sans tascher d'appaiser le peuple, de la fureur duquel il auoit compassion, s'addressa au Capitaine, qui estoit à la teste de ses gendarmes, & luy dit: Ie te prie, m'est il permis de te dire quelque chose? Et ces chaisnes empescheront elles que tu n'escoutes vn innocent? Le Capitaine auoit bien assés d'vsage de la langue Hebraïque ou Syriaque pour entendre ce peu de paroles par lesquelles Paul luy demandoit la permission de parler. Mais se deffiant que s'il falloit écouter vn long propos, il n'eust de la peine à le bien entendre, & au reste sçachant bien la langue Grecque, qui auoit vne merueilleuse vogue, & que la pluspart des Romains de bonne maison apprenoyent, il luy demanda; Sçais tu parler Grec? Si tu as quelque chose à dire, le peus-tu dire en cette lan-

gue ? Puis il luy vint ſubitement en l'eſprit qu'vn certain Egyptien eſtant venu peu de temps auparauant en Ieruſalem, & y ayant fait le Prophete, y auoit amaſſé bon nombre de la racaille du peuple, & particulierement de certains aſſaſſins, qui y auoyent fait vne infinité de mauuais coups, puis s'eſtoit retiré auec eux; & que le gouuerneur Felix ayant diſſipé ſes troupes, l'impoſteur meſme s'eſtoit échappé. Soupçonnant donques que Paul eſtoit celuy là meſme, qui eſtoit reuenu en Ieruſalem pour y renouueler ſes impoſtures & ſes menées; ſans attendre la reponſe à ſon interrogation, il luy demanda. A quoy faire veux tu que ie t'écoute; & quelle eſt cette innocence dont tu te pretens vanter? N'es tu pas cet Egyptien qui as ces iours paſſés émeu vne ſedition en cette ville, & qui as

Verſ. 38. N'es tu pas l'Egyptien. qui ces iours paſſez as eſmeu vne ſedition, & as retiré au deſert quatre mille brigandeaux?

retiré au deſert, où tu voulois former le corps de ton armée, iuſques au nombre de quatre mille pendards exercés en aſſaſſinats ? Cette precipitation eſtoit indigne de tout homme de condition, qui a charge publique ſoit dans la iuſtice ſoit dans les armes, & meritoit bien que S. Paul luy en fiſt quelque reproche, ſi la prudence permettoit cette liberté à vn homme qui eſt dans les liens. Mais outre la moderation qui eſtoit ordinaire à ce ſaint homme, & la patience dont il auoit acquis vne habitude incomparable dans les eſpreuues par leſquelles il auoit paſſé, l'eſtat auquel il ſe voyoit ne ſouffroit pas qu'il diſt la moindre choſe capable de l'offenſer. C'eſt pourquoy il ſe contenta de dire doucement qui il eſtoit, d'où le Capitaine pourroit luy meſme recueillir combien la verité du fait eſtoit

verſ. 39. *Et Paul luy dit: Certes ie ſuis homme Iuif Citoyen natif de Tarſe, ville renommée de Cilicie, ie te prie permets moy de parler au peuple*

éloignée de ſa penſée. Il luy dit donc. Certes ie ſuis homme Iuif d'extraction, & quant à ma naiſſance, ie ſuis citoyen de Tarſe, ville celebre & renommée de la Prouince de Cilicie : ce que ie te ſupplie de coire, & que ie ne ſuis point menteur. Or ne voudrois-je rien entreprendre qui peuſt le moins du monde choquer ton eſprit, ny t'eſtre ſuſpect dans la charge que tu as en cette ville. C'eſt pourquoy ie ne parleray point à toute cette multitude ſi tu ne me le permets. Mais ie te prie, donne m'en la permiſſion ; car ie te promets que ie ne luy diray rien qui tende à ſedition, ou à fomenter ce tumulte. Alors le Capitaine voyant ſa modeſtie, iugea qu'il n'y auoit point de peril à le laiſſer haranguer: ioint qu'il eſtoit là preſent pour ouïr ce qu'il diroit, & pour luy rompre ſon propos s'il

Verſ. 40. Et quand il luy eut permis, Paul ſe tenant ſur les degrés, fit ſigne de la main au peuple, puis grand ſilence eſtant fait, il parla

à eux en langue Hebraïque, diſant:

luy échappoit quelque parole ſeditieuſe. C'eſt pourquoy il luy permit de parler ; & ſur cela Paul ſe tenant ſur les degrés de la Forteresſe, lieu auantageux pour eſtre veu & ouï, il fit ſigne de la main au peuple qu'il vouloit tenir quelque propos. Ce n'eſtoit pas choſe ordinaire qu'vn homme en l'eſtat auquel eſtoit Paul, euſt tant d'aſſeurance que de vouloir d'entre ſes chaiſnes haranguer toute vne multitude, en la preſence meſme des gens de guerre. Car l'apparence de telles choſes a accouſtumé de déconcerter meſmes les ames les plus eleuées, & les plus excellens orateurs. De ſorte que cela ayant donné quelque eſtonnement à toute cette populace, ioint que la curioſité de voir & d'ouïr des choſes vn peu extraordinaires, eſt naturelle à l'eſprit humain, il ſe fit tout d'vn coup vn

grand silence, dont S. Paul se preualant, il se mit à parler à eux en langue Hebraïque en ces mots.

CHAP. XXII.

Vers. 1. *Hommes freres & peres, escoutés moy en la defense dont i'vse maintenant enuers vous.*

HOmmes freres : (car ie suis issu du mesme sang des Patriarches auec vous & mes affections ne démentent point cette extraction.) Et derechef, Hommes peres: (car s'il y en a quelques vns entre vous qui soyent du rang des Senateurs, leur caractere veut que ie leur donne ce nom d'honneur.) Ie vous prie & vous coniure de me donner vne fauorable audience dans la deffense delaquelle ie me veux seruir enuers vous pour vous iustifier mes actions. Au commencement de l'histoire de cette persecution faite

Vers. 2. *Et quand ils ouïrent qu'il*

parloit à eux en langage Hebraique tant plus ſirent ils de ſilence.

à Paul, i'ay dit qu il auoit eſté reconnu par quelques Iuifs d'Aſie, qui auoyent eſſayé de le faire connoiſtre encore à d'autres par leurs accuſations, & par leurs clameurs. Mais cela n'empeſche pas que dans ce grand concours de peuple qui s'eſtoit fait en ſuite de cette premiere émotion, il n'y euſt vne infinité de gens qui ne le connoiſſoyent ny de viſage ny de reputation ; & qui ne ſçauoyent du tout s'il eſtoit Iuif ou Arabe. C'eſt pourquoy quand ils vinrent tous à ouïr qu'il parloit à eux en leur langage naturel, les vns parce qu'ils virent qu'il eſtoit de leur nation, ce qu'ils ne ſçauoyent pas auparauant, les autres parce qu'ils receurent quelque contentement ineſperé, de ce qu vn homme qu'ils croyoyent auoir abſolument renoncé à ſa patrie & à ſa religion, ne dedaignoit pas pourtant l'vſage

de sa lãgue naturelle; & tous enfin generalement à cause de quelque surprise à quoy ils ne s'attendoyent pas, firent encore plus de silence. Et luy il poursuiuit ainsi. Ceux qui se trouuent en l'estat auquel ie me voy maintenant, ont accoustumé d'employer toutes sortes d'artifices pour eloigner d'eux les choses dont on les accuse, & pour en inualider les preuues, ou en déguiser la verité. Pour moy, i'ay vne telle confiance en mon innocence, & il me semble que ie dois tant esperer de vostre equité, que la seule representation de ce que ie suis, & le recit que ie pretends vous faire de ma vie passée, peut suffire abondammẽt pour ma iustification. Certes ie suis homme Iuif, & i'ay par la grace de Dieu tous les sentimens d'affection qu'vn homme de bien & d'honneur doit auoir pour la nation dont il a tiré

Vers. 3. Adonc il dit: ie suis hõme Iuif, nay en Tarse de Cilicie, mais nourri en cette ville aux pieds de Gamaliel estãt instruit selon la verité de la Loy des Peres, estant zelateur d'icelle, comme vous estes tous auiourd'huy.

ſon origine. Et bien que ie ſois natif de Tarſe, de Cilicie, comme pluſieurs de ceux qui ſont icy preſens ont pris naiſſance dans les diuers pays de leurs diſperſions, mes inclinations pourtant ne ſont pas moins fortes ny moins vehementes pour ce lieu icy, que ſi Dieu m'y auoit fait voir la premiere fois la lumiere du Soleil. Car dés ma ieuneſſe i'y ay eſté nourri, tellement que pour toutes ſortes de raiſons ma patrie eſt dans la ville de Ieruſalem, pluſtoſt qu'en celle meſme de ma naiſſance. Que ſi la belle education que l'on reçoit en quelque lieu pour y apprendre les choſes dignes de noſtre connoiſſance, nous y doit donner quelque particulier attachement, i'ay eſté nourri aux pieds de Gamaliel, l'vn des plus celebres de vos docteurs, & ay eſté aſſidu auditeur de ſes leçons, & reſ-

pectueux obseruateur de sa disci-
pline. Mais ce qui vous doit prin-
cipalement donner vne tout autre
impression de moy que n'est celle
qu'en veulent mettre en vos esprits
ceux qui me font passer entre vous
pour vn seditieux dans la police, &
pour vn broüillon dans la religion,
i'ay esté instruit dans la Loy des Pe-
res, selon la façon la plus exacte, &
la plus ennemie de toutes innoua-
tions. Car vous sçaués auec quel
scrupule ceux que l'on nomme
Pharisiens s'adonnent à l'obserua-
tion de tous les statuts de nos an-
cestres, & qu'il n'y en a point d'en-
tre vous qui se vantent d'estre plus
soigneux conseruateurs de la Reli-
gion & de l'Estat. Enfin, ie vous
puis protester en la sincerité de ma
conscience, que la profession que
i'ay faite d'auoir & l'vn & l'autre en
recommandation, n'a pas esté ex-

terieure seulement, & n'a pas consisté en grimaces ny en contenances, mais que le zele que i'auois pour toutes ces choses estoit veritable, & & procedoit de la persuasion que i'auois, comme ie m'asseure que vous aués tous aujourd'huy, qu'elles

vers. 4 *Qui ay persecuté cette doctrine iusqu'à la mort liant & mettant és prisons tant hommes que femmes.*

sont de l'institution de Dieu. Et de cela ie n'ay donné que de trop euidentes preuues dans la façon de laquelle ie me suis gouuerné quelque temps, en ce qui concerne la doctrine, & la façon de viure & de seruir Dieu, laquelle ie suy maintenãt. Car pource que ie l'estimois contraire à la Religion de nos Peres, ie l'ay persecutée iusques à la mort, liant & mettant en prison ceux que ie sçauois l'auoir embrassée, hommes & femmes, sans distinctinction de condition ny de sexe, auec toute la

Vers 5. *Comme mesmes le grand Prestre m'en*

violence qui se peut imaginer. Et pour le vous persuader, il n'est pas

besoin que i'en aille chercher des attestations bien loin, puis que mesmes parmy vous il y en a de tres-certaines & tres-authentiques. Car le Souuerain Sacrificateur mesme, & toute l'assemblée des Anciens, tout le Conseil de la Nation, que vous sçaués estre composé de Senateurs en grand nombre, en peut témoigner pour moy. Et comme si ce n'eust pas esté assés de faire voir l'ardeur auec laquelle ie m'y portois en cette ville & sous leurs yeux, i'auois mesmes obtenu d'eux des lettres addressãtes aux freres qui sont de nostre natiõ dãs les autres villes sujettes à leur iurisdiction. De fait, ie m'en allay en Damas auec cette commission, pour amener aussi liés & garrottés en Ierusalem ceux qui se trouueroyent là imbus de cette creance, & engagés en cette profession, afin qu'ils fussent punis se-

est te moin, & tous les Anciens, desquels aussi ayant receu lettres aux freres, i'allois à Damas pour amener liez en Ierusalem ceux qui estoient là, afin qu'ils fussent punis

lon que le Conſeil public en ordonneroit. De ſorte qu'eſtant & ſi viuement perſuadé de ma religion, & ſi ennemy de celle que ie luy eſtimois contraire, il faut bien qu'il y ait eu, non ſeulement de grandes raiſons, mais quelque cauſe extraordinairement puiſſante, qui ait produit en moy ce changement pour lequel ie comparois maintenant en voſtre preſence. Or ie ne doute nullement que toute perſonne vuide d'intereſt & de paſſion ne la iuge telle, s'il eſcoute auec patience ce que ie vous en vais raconter. Comme i'eſtois ſur le chemin de Damas, & comme i'approchois desja de la ville, non ſeulement en cette reſolution d'executer ma Commiſſion, mais encore auec cette ferueur que m'y donnoit mon inclination & mon zele, iuſtement enuiron midy, en vn temps auquel

verſ 6. *Or aduint comme ie che minois & approchois de Damas enuiron midy, que ſoudainement vne grande lumiere du ciel reſplendit à lentour de moy.*

il ne parroissoit en l'air aucuns nuages ny aucuns broüillas, vne plus grande lumiere que n'est celle du Soleil mesme, venant soudainemẽt du Ciel, resplendit comme vn éclair alentour de moy, comme si quelcun des astres les plus lumineux fust tombé du ciel en la terre. Or bien que cela causast vn grand éblouïssement à mes yeux, si mit-il encore plus de frayeur & d'épouuantement en mon esprit, tellemẽt que ie tombay sur la place : & au mesme temps i'entendis vne voix qui parloit à moy en m'appellant par mon nom, & disant, Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu ? Vous pouués assés iuger la surprise que cela me fit, & l'émotion qu'il produisit en ma conscience. Car d'vn costé cette voix me paroissoit auoir des caracteres veritablement diuins, & semblables à ceux dont e-

Vers. 7. Et ie cheus en terre, & ouys vne voix qui me dit : Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu.

Vers. 8. Et ie respondis : Qui es tu Seigneur? Et il me dit : Ie suis Iesus de Nazareth que tu persecutes.

ſtoyent marqués les oracles addreſ-ſés aux Prophetes & aux Patriarches : & de l'autre, ie fis incontinent reflexion, tant ſur ce que i'auois fait iuſques alors contre ceux que l'on appelle Chreſtiens ou Nazariens, que ſur ce que i'eſtois encore reſolu de faire en la ville de Damas. Neantmoins, parce que l'eſprit de l'homme demeure pour la premiefois pluſtoſt eſtonné d'vn tel objet, que bien inſtruit & bien aſſeuré de ce que ce peut eſtre, flottant encore aucunement, & heſitant, & ne ſçachant à quoy me reſoudre touchant celuy qui parloit à moy, ie luy reſpondis ainſi en l'interrogant. Et qui és tu Seigneur? Car i'eſperois bien que celuy qui m'auoit preuenu lors que ie ne penſois point à luy, ne refuſeroit pas de me dire plus ouuertement qui il eſtoit, quand ie le prierois de le faire. En quoy ie

ne fus pas deceu de mon esperance. Car incontinent, sans me tenir plus long temps en suspens, il me dit : Ie suis Iesus le Nazarien, lequel tu persecutes. Ie ne sçay si quelques vns de ceux qui estoyent alors auec moy, sont icy presens auec vous: car ie n'estois pas sans compagnie. Tant y a qu'ils vous peuuent rendre témoignage de la verité d'vne partie de ce que ie dis, quoy qu'ils ne puissent pas attester du reste. Car ils virent bien ce grand éclat de lumiere, & en furent épouuantés. Et ils ouïrent vn son confus, comme seroit peut-estre le bruit & le murmure d'vn tonnerre. Mais ils ne distinguerent point l'articulation de la voix & n'entendirent nullement le sens des paroles. Pour moy qui les entendis tres-bien, & beaucoup plus nettement & plus distinctement que vous ne m'entendés à

Vers. 9. Or ceux qui estoient auec moy virent bien la lumiere, mais il n'ouïrent point la voix de celuy qui parloit à moy

Vers. 10. Lors ie dis: Seigneur que ferai ie? Et le Seigneur me dit: Leue toy & t'en

va en la ville, & là te sera dit tout ce qu'il te faudra faire.

cette heure, ie demeuray alors entierement persuadé que c'estoit ce Iesus que l'on auoit quelque temps auparauant crucifié entre vous, & que ses disciples publioyent estre ressuscité des morts, ce que nous n'auions pas voulu croire. Vaincu donc en mon esprit, & merueilleusement estonné de voir viuant celuy que ie croyois mort, & dans la splendeur des cieux, celuy que l'on auoit attaché à vne croix ignominieuse, ie demeuray confus de ma conduite passée, & épouuanté de ce qu'il interpretoit comme faits à sa personne, les maux que ie faisois souffrir à ceux qui croyoyent en luy. Et ne sachant en cette alarme de mon ame, ce que ie deuois faire pour luy estre agreable, & pour me garentir des iugemens dont cette vision me menacoit, (car il m'aduertit ouuertement que

plus ie resisterois à sa volonté, comme vne beste reuesche, qui regimbe contre l'aiguillon, plus profondes & plus sanglantes en seroyent mes playes,) ie m'addressay à luy pour m'en informer, ne desesperant pas, puis qu'il auoit daigné parler & se reueler à moy, qu'il ne me fist sentir sa misericorde. Ie luy dis donc ainsi. Seigneur, que faut-il que ie face? S'il luy eust pleu, il m'eust bien dés lors declaré par le menu sa volonté. Mais il iugea expedient de m'apprendre l'humilité, & de me former de bonne heure à luy rendre obeissance. Ainsi, le Seigneur que ie reconnus alors certainement & indubitablement pour tel, me respondit en cette sorte. Leue toy, & t'en va en la ville de Damas : Et là il te sera amplement parlé touchant tout ce qu'il est ordonné que tu dois faire. Iusques là le transport

Vers. 11. *Et pource*

que ie ne voyois goute à cause de la splendeur de ceste lumiere là, ie fus amené par la main de ceux de ma compagnie & vins en Damas.

de mon esprit m'auoit empesché de remarquer que i'auois perdu l'vsage des yeux, & ce que ie ne voyois pas, ie m'estois imaginé que ce n'estoit qu'vn eblouïssement de peu de durée. Mais quand ie vins à me releuer, ie cōnus bien que i'estois aueugle tout à fait, & que la gloire, c'est à dire, l'éclat extraordinaire & miraculeux de cette lumiere qui auoit resplendi autour de moy, auoit produit en mes yeux quelque plus grād effect que les causes naturelles n'ont acccoustumé d'en produire. Tellement que ne voyant goute, mesmes apres que cette splendeur eut disparu, ceux qui estoyēt auec moy me prirent par la main, & eux me conduisans ainsi, i'arriuay en la ville de Damas. I'ay dit que le Seigneur auoit voulu m'apprendre l'humilité : & cela parut en ce que me croyant auparauant fort auan-

Vers. 12. Depuis vn certain Ananias, homme selon la Loy, ayant tesmoignage de tous les Iuifs qui demeuroient là,

cé en connoissance, & des plus entendus en ce qui estoit de la Religion, il me renuoya en quelque façon sous la discipline d'vn autre, quoy qu'il se reuelast à moy par des apparitions des cieux. Mais neantmoins, celuy à qui il me renuoya, & par l'entremise duquel il me fit sçauoir sa volonté, est personnage de telle recommandation, que s'il estoit icy pour certifier ce que ie diray, son témoignage se trouueroit au dessus de toute exception & de tout reproche. Car il vint à moy vn certain Ananias, homme pieux enuers Dieu. Non comme peut-estre les Gentils appelleroyent ainsi ceux qui auroyent quelque deuotion enuers leurs fausses Diuinités, ou mesmes cōme nous autres Iuifs appellerions ceux d'entre les Gentils qui ont la connoissance du vray Dieu que nous adorons, mais qui

neantmoins n'ont pas embraſſé toutes nos ceremonies. Mais comme le plus homme de bien d'entre nous peut eſtre appellé pieux ſelon la Loy, quand il ne laiſſe aucune de ſes inſtitutions qu'il ne taſche de parfaire. Et de fait, il auoit donné tant de preuues de ſa pieté, & de ſa vertu, qu'vniuerſellement tous les Iuifs qui habitoyent en ce lieu là, luy rendoyent vn excellent témoignage. Celuy-là, di-je, donques, qui ne vous doit aucunement eſtre ſuſpect, & non aucun autre, vint à moy, & ſe tenant debout pres de moy, qui eſtois giſant en ma couche, il parla à moy & me dit : Saul, frere, recouure la veuë. Si cette parole n'euſt eſté ſuiuie d'aucun effect, l'on diroit, & on auroit raiſon, qu'il n'y ſeroit venu ſinon de luy meſme. Mais l'euenement monſtra bien qu'il y eſtoit enuoyé de celuy là qui

verſ. 13. *Vint à moy, & eſtant pres de moi, me dit: Saul frere, recouure la veuë Et à cette meſme heure, ie regarday vers lui.*

m'estoit apparu dans le chemin, & que tout cela estoit gouuerné par sa conduite. Car il n'eut pas plustost prononcé ces mots, qu'à la mesme heure la veuë me reuint, de sorte que me tournant du costé d'où venoit la voix, ie regarday ce personnage au visage. Ce n'est pas qu'il ne m'eust tenu quelques autres propos auparauant. Car il me dit expressément que c'estoit le Seigneur Iesus qui l'auoit enuoyé vers moy, & me fit mesmes mention de la vision dans laquelle il s'estoit apparu à moy : ce qui monstre bien qu'il en auoit esté informé par quelque reuelation extraordinaire & celeste. Mais ie vous rapporte seulement ce dont vous en pouués ainsi iuger de vous mesmes. Or apres que i'eus recouuré l'vsage de mes yeux, ce personnage me dit d'autres choses qu'il est necessaire que vous enten-

vs. 14.
Et il dit : Le Dieu de nos Peres t'a préordonné pour connoistre sa

volonté, & voir le iuste. & ouï- la voix de sa bouche.

diés, afin que vous ne sçachiés pas seulement les causes qui m'ont fait embrasser la profession que ie sui, mais aussi celles qui m'ont obligé à y conuertir les autres. Car par ce moyen vous verrés que ce n'est pas vn caprice de mon esprit, ny mesmes vne suggestion de ce qu'on appelle la Raison humaine. La vocation celeste y paroissant manifestement, & claire comme le iour, vous mesmes iugerés puis apres si pour auoir tasché de m'en acquitter, ie merite blasme ou loüange. Il me dit donques. Le Dieu de nos Peres, (car mal heur à quicõque en annoncera d'autres que celuy que les Patriarches Abraham, Isaac, & Iacob ont adoré, & qui s'est depuis reuelé de temps en temps à nos ancestres par les Prophetes) t'a laissé quelque temps aller apres les pensées de ton cœur, de sorte que ius-

ques à maintenant tu as esté vn persecuteur de sa doctrine. Mais cela n'empesche pas neantmoins, que tu n'ayes esté preordonné de luy auant tout temps, pour connoistre enfin sa volonté, & pour en deuenir zelateur, autant que tu en as esté ardent & violent aduersaire. De plus, il t'auoit mesmes destiné pour voir de tes yeux Iesus le Saint, & le Iuste, & pour entendre sa voix sortant de sa propre bouche. Car il estoit ainsi necessaire parce que tu n'auois pas conuersé auec luy comme ses autres plus particuliers disciples, pendant le temps de son économie icy bas, & particulierement parce que tu ne l'auois point veu depuis qu'il est ressuscité. Or faut-il que tu luy sois témoin non enuers vn ou deux hommes seulement, mais indifferemment enuers tous, pour leur raconter nettement

Vers. 15. Car tu luy seras tesmoin enuers tous hommes des choses que tu as veuës & ouïes.

& leur certifier d'vne façon authentique, non ce que tu aurois appris par l'oui dire ou le recit de qui que ce soit, mais les choses que tu as toy

vers. 16. *Et maintenant que tardes tu? Leue-toi, & sois baptizé, & laué de tes pechez, inuoquãt le Nom d'icelui.*

mesme veuës & ouïes. Maintenant donc, puis que ces choses sont ainsi, & que tu as creu en nostre Seigneur pour estre du nombre de ses fidelles, voire mesmes que tu l'as veu, pour estre du nombre de ses Apostres & de ses témoins, pourquoy differerois tu dauantage à receuoir le saint Baptesme lequel il a institué, qui est à l'esgard de tous ses fidelles vn seau de la iustice qu'ils ont en luy par la foy, & à l'égard des témoins de sa verité, vn prealable absolument necessaire à leur ministere? Leue toy donc, sois baptisé, & reçois ainsi en ta personne le signe & le gage exterieur du lauement de tes peches, en inuoquant le nom du Seigneur, pour obtenir en suite de cette

cette remiſſion, la communication
du reſte de ſes dons & de ſes graces.
Ces paroles qui m'ont ainſi eſté
prononcées par le commandement
de noſtre Seigneur, me pourroyent
bien ſeruir d'vne ſuffiſante iuſtifi-
cation enuers tous, de ce que ie ne
me ſuis pas contenté d'auoir creu
en ce nõ que ie perſecutois aupara-
uãt, mais que ie me ſuis efforcé d'a-
mener les autres à le connoiſtre.
Car d'où eſt-ce qu'Ananias auoit
cette reuelation ſinon de Dieu, &
qui eſtois-je moy pour reſiſter à ſa
volonté, qui m'eſtoit declarée par
ſes ſeruiteurs & par ſes oracles?
Mais i'en ay eu moy meſme d'au-
tres declarations, dont à la verité ie
n'ay que moy pour témoin, & ne
puis pas en auoir d'autres, puis
qu'elles conſiſtent en certaines vi-
ſions qui m'ont eſté addreſſées dans
les tranſports & les rauiſſemens de

vers. 17. *Apres il aduint, que quand ie fus retourné en Ierusalem & priois au Tẽple, ie fus raui en entendement.*

mon ame. Neantmoins ie vous coniure de les écouter, & d'y adiouster autant de foy que si vous les auiés veuës de vos yeux. Car pourquoy mentiroy-ie contre Dieu? Et qui est-ce qui se resoût à mettre des impostures en auant, pour n'en tirer comme ie fais autre auantage que des chaisnes? Par là vous connoistrés l'affection que i'ay euë pour ma nation, & par quels motifs i'ay esté diuerti de luy consacrer mes soins & mes labeurs, pour les employer à la conuersion des autres. Apres ce qui s'estoit passé à Damas, ie reuins en Ierusalem, & mon intention estoit d'y sejourner, & d'y donner toutes sortes de preuues de ma pieté enuers Dieu, & de mon affection au salut de mes freres. Mais vn iour comme i'estois dãs le Temple, que ie frequentois auec vne ardente deuotion, mesmes depuis ma

conuersion, & comme ie vacquois auec ferueur à mes oraisons, ie fus subitement & inopinément raui en extase, de sorte que l'esprit me demeurant tout entier en ses fonctions, ie perdis neantmoins pour quelque temps l'vsage de tous mes sens. En cet estat ie vis le mesme Seigneur Iesus lequel m'estoit apparu sur le chemin de Damas, qui parla à moy en ces termes. Haste toy, & pars vistement de Ierusalem. Ne t'y arreste point en esperance de seruir à la conuersion de ceux de ta nation. Car ils ont vne telle auersion contre toy, qu'ils ne receuront point le témoignage que tu leur rendras de ma resurrection, & de la verité de mon Euangile. Cependant, ie te veux employer ailleurs, & y faire fructifier ton ministere. Cette parole, bien qu'elle vint du Seigneur, ne laissa pas de causer

vers. 18. *Et ie le vis qui me disoit Haste toy & pars legerement de Ierusalem: car ils ne receuront point le témoignage que tu leur donneras de moy.*

vers. 19. *Et ie dis Seigneur: ils sçauent que ie*

mettois en prison, & batois par les Synagogues ceux qui croyoient en toy.

en mon esprit vne douleur incroyable. Car quand i'aurois veu mes freres selon la chair, s'obstiner contre leur vocation, par qui qu'elle leur eust esté adressée, l'affection ardente que i'ay pour eux & pour leur salut, m'en auroit fait receuoir vne tristesse inconceuable. Mais que l'auersion qu'ils auoyent pour ma personne, fust l'occasion pour laquelle ils auoyent à reietter la grace de Dieu, c'est ce qui donnoit à l'affliction que i'en receuois, vn accroissement & vn rengregement extreme. Cela fut cause qu'encore que le Seigneur m'eust ainsi manifesté sa volonté, à laquelle il n'est permis ny aux hommes ny aux Anges de contreuenir, ie luy alleguay pourtant quelques raisons pour lesquelles ie pensois que mes compatriotes deuoyẽt auoir meilleure opinion de moy que ce qu'il m'en re-

preſẽtoit,& qu'ils auoyẽt des preuues aſſés certaines de la ſincerité & de l'ardeur de mes affections à leur religion & à leur loy, pour eſtimer que le changement lequel eſtoit arriué en moy, auoit des cauſes tout à fait neceſſaires & inuiolables. Ie luy repartis donc ainſi. Seigneur, comment peuuent ils prendre ſujet de ma perſonne & de ma conuerſion, pour reſiſter à ta verité, veu que tout au contraire, ils y en ont vn ſi manifeſte & ſi preignant d'auoir de bonnes inclinations pour ton Euangile ? Car ils ſçauent eux meſmes quelle a eſté autrefois la diſpoſition de mon ame en ce qui touche ta Religion, & comment ie mettois en priſon, & faiſois fouëtter par les Synagogues, tant dans l'enceinte de la Iudée, que par tout où s'eſtendoit la iuriſdiction du Sanhedrin, ceux qui croyoyent en

verſ 20. Et quand le ſang d'Estienne to martir fut eſpandu, i'eſtois auſſi preſent, & conſentois à ſa mort : & gardois les veſtemens de ceux qui le mettoient à mort.

ton Nom. Et tout ieune que i'eſtois encore, lors qu'on eſpandoit le ſang d'Eſtienne ton martyr, i'y eſtois auſſi preſent, & conſentois à ſa mort, & gardois meſmes les habillemens des témoins qui ietterent contre luy les premieres pierres. Apres cela peuuent-ils douter que ſi en embraſſant ton nom, ie me ſuis expoſé moy meſme à la perſecution que ie faiſois ſouffrir à tes ſeruiteurs, il faut bien que ce ſoit l'euidence de ta verité, & la merueille de tes viſions, & la puiſſance de ta main, qui ait ſurmonté mon incredulité, & qui ait triomphé de mon ame?

verſ 21. Et il me dit: Va t'en car ie t'enuoyerai loin aux Gentils.

Mais le Seigneur qui connoiſt les cœurs, & qui au reſte auoit ordonné d'employer mon Apoſtolat hors d'icy, me reſpondit ſur le champ. Tout cela n'empeſchera pas qu'ils ne ſe rendent inflexibles à ta predication. Va-t-en donc, & ne de-

meure point inutile & les bras croisés. Car ie t'enuoyeray loin d'icy, vers les Gentils. Ceux à qui Paul parloit estoyent possedés de diuerses mauuaises passions : mais il parut bien alors quelle estoit la predominante. Ils l'auoyent escouté patiemment iusques là. Ny la narration de ses visions ; ny la declaration ouuerte qu'il leur auoit faite de sa foy au Nom de Christ ; ny la reproche, douce à la verité, mais assés manifeste pourtant, de leur obstination & de leur incredulité, ne les auoit point effarouchés. Mais quand il vint à prononcer cette derniere parole de la vocation des Gentils, leur fureur s'alluma de telle façon, qu'ils se mirent à crier tous d'vne voix : Oste de la terre vn tel homme : car il est indigne de voir le iour ; & la iustice & la raison ne peuuent pas souffrir qu'il viue. Ce

Vers 22. Or il l'escouterét iusqu'à ce mot : adonc ils esleuerent leur voix, disans: Oste de la terre vn tel homme : car il n'est point licite qu'il viue.

qui estoit bien vn tesmoignage certain de l'humeur sanguinaire & barbare de cette nation; mais c'estoit encore vne marque plus indubitable de son orgueil & de sa presomption insupportable. Parce que ces gens se croyoyent estre le peuple de Dieu, à l'exclusion de toutes les autres nations, ils ne pouuoyent endurer qu'on donnast la connoissance de son nom aux Gentils, quoy que ce fust dans vne profession de religion qu'ils auoyét en vne horreur & en vne execration extreme.

Vers. 23. Et comme ils crioient à haute voix, & secoüoient leurs vestemens, & iettoient la poudre en l'air.

Comme donc ils crioyent ainsi à haute voix, & comme ils deschiroyent leurs habillemens, les vns par impatience & par indignation, les autres pour en estre plus libres à executer quelque violence; enfin, comme ils faisoyét voler de la poudre en l'air, tant par le trepignement de leurs pieds, que mesmes en la y iettant de leurs

mains, cõme des insensés & des demoniaques: Le Capitaine, qui craignoit la mutinerie de ce peuple, & qui ne prenant pas d'ailleurs grand goust aux discours de Paul, qu'aussi n'entendoit-il gueres bien, n'apprenoit rien de certain par là du crime dont on l'accusoit, commanda qu'il fust mené en la forteresse. Et comme c'estoit la coustume des Romains, de donner, dans les choses douteuses, la question par le fouët, il ordonna qu'on le fouëttast pour l'examiner, afin d'apprendre de sa propre bouche ce qu'il pouuoit auoir commis, & pourquoy ils crioyent si furieusement cõtre luy. Comme c'est vne chose digne du courage d'vn Chrestien, & particulierement d'vn Apostre, de souffrir patiemment pour le nom de Christ, & mesmes de se rejouïr en ses souffrances; aussi est-ce vne pure temerité que de s'y precipiter volon-

Vers. 24. *Le Capitaine commanda qu'il fust mené dans le fort, & ordonna qu'il fust fouëtté & mis en tourment, afin qu'il sceust pour quelle cause ils crioient ainsi contre luy.*

Vers. 25. *Quand donc ils l'eurẽt garotté de liens Paul dit au Centenier qui estoit prés de luy; Vous est il licite de fouëtter vn bourgeois de Rome, voire non condãné*

tairement & ſans neceſſité, & vne eſpece de folie que de ne ſe ſeruir pas des moyens que l'on a en main pour s'en garentir. C'eſt pourquoy, quand le Capitaine eut fait eſtendre Paul en la poſture en laquelle on mettoit les criminels pour receuoir les coups de courroyes dont les fouëts eſtoyent compoſés, Paul dit au Centenier qui eſtoit là preſent, & qui deuoit faire faire l'execution; Quoy donc? Quelle conſideration fait on icy du droit commun de tous les hommes, ou des priuileges particuliers des citoyens Romains? Vous eſt-il permis de fouëtter vn bourgeois de Rome, & qui n'eſt

verſ. 26. Ce qu'ayant entendu le Centenier il s'en alla au Capitaine pour l'aduertir diſant: Regard à ce que tu as à

point condamné? Bien que le Centenier ne fiſt rien que par le commandement de ſon Capitaine, il ne laiſſa pas de craindre qu'on ne luy en imputaſt quelque choſe, s'il faiſoit violer des Loix faites autrefois

en faueur du peuple Romain, & qui auoyent esté confirmées par les Empereurs. Ioint que quand il eust peu s'en décharger sur le commandement qu'il auoit receu, tousjours son Capitaine eust-il eu sujet de se plaindre de luy, s'il ne luy eust pas donné aduis d'vne chose de telle importance. Ayant ouï cela de la bouche de Paul, il s'en alla trouuer le Tribun, & luy dit: Regarde à ce que tu as à faire, car cet homme là, que tu m'as commandé de faire fouëtter, est citoyen Romain. Paul s'estant dit Iuif auparauant, il n'estoit pas tombé dans l'esprit de ce Capitaine qu'il se pûst vanter d'vn priuilege tel que celuy-là. Neantmoins, parce que le droit de bourgeoisie de Rome se donnoit à diuerses personne natiues des villes & des prouinces éloignées de l'Italie, quand l'occasion s'en presentoit, le

faire: car cét hõme icy est bourgeois de Rome.

vers. 27. *Et le Capitaine vint à lui, & lui dit: Dis moy es tu bourgeois de Rome? Et il dit: Ouy.*

Capitaine ne mesprisa pas cet aduis comme vne chose impossible ou hors d'apparence, & toutesfois il ne le voulut pas croire sans s'en estre plus particulierement informé. Il vint donc luy mesme à Paul, & luy dit : Ce que tu as dit au Centenier, est il vray ? Est-ce à bonnes enseignes que tu te vantes d'estre citoyen de Rome ? A quoy Paul respondit sans tergiuerser ; ouy, il est

Vers. 28. Le Capitaine respondit : I'ay acquis ceste bourgeoisie à grande somme d'argent. Et Paul dit : Et moi, ie le suis de naissance.

vray. Auant le temps des Empereurs, & particulierement de celuy qu'ō appelloit Claude, l'on ne donnoit le droit de bourgeoisie de Rome à ceux qui ne l'auoyent pas de naissāce, sinon pour quelque actiō de vertu, ou pour quelque signalé seruice qu'on eust rendu à l'Estat. Mais depuis, & sous le regne de ce Prince nommément, l'auarice, ou la necessité des Finances, fit qu'on le vendit à deniers contans. Le

Capitaine donques l'ayant eu de cette ſorte, & trouuant eſtrange que Paul, qui ne ſembloit pas eſtre homme d'aſſés de moyens pour auoir ainſi acquis cette Nobleſſe, la poſſedaſt nonobſtant, luy dit: I'ay acheté cette bourgeoiſie à grand ſomme d'argent. Mais Paul, qui la tenoit de pere en fils, quelcun de ſes predeceſſeurs l'ayant obtenuë pour quelque action digne de louange, luy reſpondit ſur le champ: Et moy ie le ſuis de naiſſance. Quand Paul n'euſt point eſté ſi connu qu'il eſtoit pour ce qui eſt de ſon extraction, & quand le Capitaine n'euſt point eu les moyens qu'il auoit de s'informer de la verité de ce qu'il diſoit de ſoy meſme, l'aſſeurance auec laquelle il le mettoit en auant, ſuffiſoit bien, ſinon pour le luy perſuader, au moins pour luy faire ſuſpendre à cette occaſion, vne action

verſ. 29. Parquoi incontinent ceux qui le deuoiẽt tourmenter ſe retirerẽt de lui & le Capitaine auſſi eut crainte, quand il eut connu qu'il eſtoit bourgeois de Rome & qu'il l'auoit lié.

de telle importance. Ce donc que l'equité naturelle, & le respect de l'humanité n'auoyent peu obtenir de luy, la crainte du reproche & du chastiment l'impetra. Car à son commandement, ceux qui deuoyẽt examiner Paul, se retirérent de luy tout incontinent. Et bien qu'il n'eust pas esté fouëtté, si est-ce que seulement pour l'auoir lié, le Capitaine craignit bien fort d'en estre repris, parce que si ce n'estoit vn crime de mettre vn citoyẽ Romain aux liens, au moins estoit-ce vne grande faute. Neantmoins, en partie pour ne condamner pas luy mesme son action, parce que c'est s'accuser de precipitation; en partie pour gratifier aux Iuifs, & donner quelque chose à leur passion, il differa de le faire deslier à quand il en auroit vne occasion signalée. Le lendemain donques, voulant sça-

*Vers. 30. *Et le lendemain voulãt sçauoir pour quelle cause il estoit accusé des Iuifs, le deslia des liens & commanda que les Prestres s'assemblassent, & tout le Conseil: & amena Paul & le presenta deuãt eux*

uoir auec vne pleine certitude, pour quelle cause les Iuifs l'accusoyent auec tant de chaleur & d'opiniastreté, & s'imaginant bien que c'estoit quelque chose qui touchoit leur Loy, il le fit deliurer de ses liens, & manda les principaux sacrificateurs, & tout leur Conseil, puis ayant fait amener Paul, il le presenta deuant eux.

CHAP. XXIII.

ALORS chacun ayant pris place où le Capitaine les auoit fait venir, & Paul ayant eu la liberté de parler, il dressa ses yeux vers le Conseil, & commença son propos en cette sorte. Hommes freres : Si la vie passée d'vn homme peut donner quelques fauorables preiugés de luy

Vers. 1. Et Paul ayāt les yeux dressez vers le conseil dit: Hommes freres, i'ai serui en toute bonne conscience deuant Dieu iusques à ce iour.

à ceux qui doiuent connoistre de ses actions, la mienne parlera hautement pour moy dans l'accusation presẽte. Parce que depuis que i'ay commencé à paroistre dans la lumiere des hommes iusques à ce iour, ma conuersation a esté pleine de bonne conscience, & de toute sincerité, & telle que doit estre celle d'vn homme qui est persuadé qu'il faut qu'vn iour il en rende conte, non aux creatures qui sont en la terre, mais au souuerain Createur qui demeure dans les cieux. Car ie vous puis protester que ie ne me reproche point à moy mesme d'auoir rien fait, notamment en ce qui touche la Religion, que ce que i'ay creu deuoir estre agreable à Dieu, & dans l'approbation des hommes.

Vers. 2. *Adonc le grã Prestre Ananias commanda à*

A peine Paul eut il acheué de prononcer cet auant-propos, que le Souuerain Sacrificateur Ananias

l'interrom-

l'interrompit d'vne façon fort in-
digne d'vn personnage de tel rang.
Car au lieu qu'il deuoit prendre ces
paroles comme procedantes d'vne
honneste magnanimité, & du sen-
timent d'vne bonne conscience, &
supporter equitablement que Paul
parlast vn peu auantageusement de
soy mesme, parce qu'il estoit accu-
sé, il creut que c'estoit vn glorieux
& vn insolent, qui outre la pre-
somptueuse opinion qu'il auoit de
soy, vouloit reprocher à luy & à ses
compagnons, que c'estoit iniuste-
ment & par violence qu'ils le fai-
soyent tenir prisonnier. Tellement
que transporté de colere, & ou-
bliant tout à fait auecquelle mode-
ration vn homme de cette qualité
doit conduire tous ses mouuemens
en vne telle occasion, il comman-
da à quelcun des Huissiers qui e-
stoyent là presens, de fraper Paul au

ceux qui estoient pres de luy de le fraper sur le visage.

Vers. 3. Lors Paul luy dit, Dieu te frapera, toy paroy blanchie: tu es assis pour me iuger selon la Loy, & tu commandes que ie sois frappé.

visage. Ce conseil estant assemblé en vn lieu extraordinaire, les places de ceux qui y estoyent assis n'a-uoyent point de notables marques de distinction, comme elles auoyẽt au lieu où il auoit accoustumé de se tenir. Car chacun sçait que le chef d'vn tel Senat a toujours vne chaire plus haut éleuée que les autres. De plus, le Capitaine, qui tenoit le lieu de Gouuerneur en la ville, & qui precedoit tout autre en son Gou-uernement, auoit pris la place la plus honorable, de sorte qu'Ana-nias n'auoit rien qui le discernast fort notablement d'auec le reste des Senateurs. Adioustés à cela que cet Ananias n'estoit pas celuy que Paul auoit connu Souuerain Sacrificateur, quand il auoit esté en Ierusalem ; car celuy là auoit esté enuoyé prisonnier à Rome auec vn certain Ananus, Capitaine de gens

de guerre, par Quadratus Proconsul de la Syrie, pour rendre raison de leurs actions à l'Empereur. C'estoit vn autre Ananias, celebre entre les principaux Sacrificateurs, & qui tenoit alors la place du Souuerain, pour faire les fonctions de sa charge ; c'est pourquoy on luy en donnoit la qualité. Tellement que Paul ne connoissant point sa personne, & ne voyant point autour de luy de marques du Pontificat, il ne le prenoit que pour vn des Senateurs, qui n'auoit point là dedans d'autorité particuliere. Or encore que celle qu'ils auoyent tous en commun ne fust pas esteinte tout à fait, dautant que tandis que l'Estat subsistoit en quelque forme de gouuernement, il y falloit necessairement vn ordre, si est-ce qu'à les regarder chacun en particulier, les vices de leurs personnes, la haine

qu'ils portoyent à l'Euangile, & l'iniustice manifeste auec laquelle ils exerçoyent leur pouuoir, rabbatoit infiniment du respect qu'on leur eust deu porter autrement à cause de leur caractere. S. Paul donques à cette parole sentit en son ame deux mouuemens. L'vn, commun à tous les hommes genereux, & à qui l'auantage d'vne naissance honorable, & les belles qualités personnelles, qu'il possede éleuent naturellement le cœur : c'est que son indignation s'alluma cōtre celuy qui commandoit si iniustement qu'on luy fist vn tel outrage. L'autre, particulier à ceux de qui l'Esprit de Dieu éclaire l'entendement pour preuoir & predire l'auenir. Car il leur arriue quelquesfois que cet Esprit vient à se mesler inopinément dans les subites emotions qui s'excitent en leurs passions par des cau-

ses naturelles. Tellement que ce que dans le mouuement de leur iuste indignation il semble qu'ils ne prononcent sinon comme vn autre homme le prononceroit, se trouue estre comme vn oracle de Dieu, & vn esclair de l'esprit de Prophetie. En cet estat donques Paul repartit subitement. Dieu te frappera, hypocrite, qui ressembles aux parois blanchies & peintes par le dehors, & qui ont au dedans des creuasses & des trous, où loge de l'ordure & de la vermine. Car tu merites que l'on parle ainsi à toy, qui és là assis au rãg des Senateurs, pour me iuger selon les ordonnances de la Loy, ce que ie ne refuse nullement; & cependant en commandant que ie sois frappé, tu transgresses toy mesme la Loy, qui non seulement prend les innocens tels que ie suis, en sa protection, mais qui mesmes ne permet

pas qu'à ceux qui sont veritablement criminels, on fasse, auant qu'ils soyent condamnés, souffrir de telles violences. La charge du grand Pontife estoit comme souueraine entre les Iuifs, tant à cause du rang que Dieu luy auoit donné dans les choses qui concernoyent la Religion, qu'à l'occasion de l'autorité qu'il auoit dans la Police. Et bien que les Romains, en reduisant la Iudée en Prouince, eussent mis la souueraineté de l'Estat entre leurs mains, ils auoyent pourtant laissé beaucoup de pouuoir au Senat, & particulierement au Souuerain Sacrificateur, lequel en estoit le Prince. De sorte que les Iuifs l'ayans en grande veneration, il n'y eut pas vn des assistans que cette réponse de Paul ne choquast, cõme pleine d'irreuerence. C'est pourquoy ils luy dirent tous comme d'vne voix:

vers. 4 *Et ceux qui estoient presens dirent: Maudis-tu le grand Prestre de Dieu.*

Quoy, iniuries tu ainſi le Souuerain Sacrificateur de Dieu ? Toy qui te dis eſtre Iuif, ne portes tu point plus de reſpect à ſa dignité Pontificale? Alors S. Paul reconnut qu'il s'eſtoit trompé, & qu'il auoit pris vne perſonne pour l'autre. Quoy donc que noſtre Seigneur Ieſus eſtant monté là haut au ciel, euſt aboli de droit la charge de Souuerain Sacrificateur en ce qui regarde la Religion, S. Paul pourtant reconnut que de fait il n'eſtoit point encore aboli, non plus que les ſacrifices. Si bien que tandis que toute cette Economie legale ſe maintenoit en quelque eſtre par la ſubſiſtance du Temple & de la nation, il reſtoit encore quelque fibre de cette inſtitution de Dieu qui auoit mis le Souuerain Sacrificateur en vn ſi haut degré de puiſſance. Mais quand il ne l'euſt pas conſideré en qualité de

Verſ. 5. Et Paul dit: Frere; ie ne ſçauois pas qu'il fuſt le grãd Preſtre: car il eſt eſcrit, Tu ne maudiras point le Prince de ton peuple.

grand Sacrificateur, il n'ignoroit pas qu'il ne fust de tout temps le chef du Conseil public, & par consequent celuy qui tenoit de bien loin le premier rang dans la magistrature souueraine. Dieu donques ayant rendu parmy son peuple ces personnes inuiolables, non seulement quant à ce qui est des voyes de fait, mais aussi quant à l'irreuerence des paroles, Paul aduoüa que sinon qu'il s'estoit fort innocemment trompé en l'obiect, il eust commis vne grande faute, en s'emportant ainsi contre vn personnage qu'à cause de sa qualité l'institution du Seigneur auoit rendu extremément venerable. C'est pourquoy il en voulut faire quelque espece de satisfaction sur le champ, & s'excusa en ces termes. Freres, ie ne sçauois pas qu'il fust Souuerain Sacrificateur, & ne v[illegible] autour de luy

chose quelconque qui me le fist reconnoistre. Si ie l'eusse sceu, ie me fusse bien donné garde de témoigner mon ressentiment de la façon: car quelque indignement qu'il ait ordonné qu'on me traittast, ie sçay l'obeissance que l'on doit à ce commandement de Dieu, qu'il a fait escrire en sa Loy, *Tu ne mesdiras point du Prince de ton peuple.* Cette response empescha bien que l'on ne passast outre à l'execution du commandement d'Ananias; mais la defence de Paul ayant esté interrompuë par cette rencontre, & s'estant excité beaucoup de bruit & de tumulte entre ceux de ce conseil, il ne peut pas depuis trouuer de iour ny d'ouuerture pour le reprendre. Voyant donc que tout se faisoit là en confusion, & qu'il auoit affaire à des gens de qui il ne seroit pas possible d'impetrer qu'ils procedassent

vers. 6. *Et Paul sachant qu'vne partie estoit des Sadducéens, & l'autre des Pharisiens, s'escria dans le conseil: Hommes freres, Ie suis Pharisien, fils de Pharisien: ie suis accusé pour l'esperance & resurrection des morts.*

en ce iugemẽt auec la moindre ap-
parẽce de iustice ny de raison, il s'ad-
uisa de se tirer de leurs mains par vn
stratageme politique. Il sçauoit
qu'vne partie d'entr'eux estoit de
Sadduciens, & l'autre de Pharisiens,
deux sectes à peu prés d'égale auto-
rité alors, mais merueilleusement
differentes en opinions, & entre qui
la diuersité des sentimens auoit se-
mé beaucoup d'animosités & de ia-
lousies. De sorte que preuoyant
que s'il pouuoit interesser l'vn de
ces partis dans son affaire, la ia-
lousie de l'autre, & leur commune
dissension, luy donneroit quelque
ouuerture pour échapper, il s'escria
dans le milieu du Conseil, (car on
ne l'eust pas entendu autrement à
cause du bruit,) Hommes freres;
tel que vous me voyés, & pour quel-
que cause que l'on me face compa-
roistre deuant vous, ie suis Phari-

ſien, & fils de Phariſien ; c'eſt là le parti que i'ay toujours ſuiui en ma conuerſation precedente. Et quand on viendra à bien examiner au fonds quel eſt le crime duquel ie ſuis accuſé, il ſe trouuera que ie ſuis tiré en cauſe pour l'eſperance de la reſurrection des morts : car c'eſt à cela qu'aboutit toute la Religion que ie preſche. En effect, Paul auoit eſté Phariſien de profeſſion ; & ſi ce nom eſt, non le caractere d'vne ſecte, mais la marque qu'on tient en matiere de Religion certains ſentimens qui ſont combattus par d'autres, il eſtoit encore alors Phariſien en cet egard, puis qu'il retenoit les bonnes creances que les Phariſiens enſeignoyent, & pour leſquelles eux & les Sadduciens eſtoyent perpetuellement aux priſes. Et quant à ce qu'il diſoit de la reſurrection, il eſt certain que toute la doctrine de

Paul aboutissoit à ces deux points; l'vn, que le Seigneur Iesus estoit ressuscité des morts ; l'autre qu'il ressusciteroit ceux qui embrasseroyent son Euangile. De sorte que d'vn costé il ne disoit rien que de vray : & de l'autre, si cette verité produisoit quelque dissension entre ses ennemis elle n'en estoit que l'occasion : c'estoyent les passions de leurs esprits, & particulierement leur ambition, qui en estoyent la vraye cause. Que s'il preuoyoit qu'en la mettant en auant elle exciteroit de la discorde, si mesmes il auoit dessein qu'elle en excitast, afin de s'ouurir quelque chemin à la liberté, il le pouuoit faire aussi legitimement qu'vn Capitaine fait donner vne fausse alarme à ses ennemis, afin qu'ils se défacent les vns les autres. Or ce qu'il en auoit preueu, ne manqua pas d'arriuer. Parce que

Vers. 7. *Quãd il eut dit cela, dis.*

aussi tost qu'il eut pronõcé ces paroles, il se fit vne espece de sedition entre les Pharisiens & les Sadduciens, & toute l'assemblée se diuisa en deux bandes. Car quant aux Sadduciens, ils nient qu'il se face aucune resurrection des morts, en quelque temps que ce puisse estre, & de quelque maniere que ce soit. Et outre cela ils soustiennent qu'il n'y a point d'Anges, ny point de substance spirituelle qui subsiste hors des corps. Mais pour le regard des Pharisiens, ils confessent l'vn & l'autre, ne doutans non plus de la resurrection des corps par la reünió de leurs ames, que de la subsistance des Anges & des esprits, encore qu'ils ne soyent point conioints à aucune substance corporelle, ou qu'ils en ayent esté separés. Estans donc dans des sentimens diametralement opposés, & d'ailleurs

sension fut esmeuë entre les Pharisiens & Sadduciens & l'assemblée fut departie.

Vers. 8.
Car les Sadducéens disent qu'il n'y a point de resurrection, ni Ange ny esprit: mais les Pharisiens confessent l'vn & l'autre.

Vers. 9.
Et fut fait vn grand cri & aucuns des Pharisiẽs se leuerent,

& ſe debatoient, diſans: Nous n'auõs rien trouué de mal en cẽt hõme, mais quoi ſi vn eſprit, ou vn Ange a parlé à luy.

fort ambitieux & fort ialoux de faire valoir leurs opinions par deſſus celles de leurs aduerſaires, ils en entrerent en vne groſſe conteſtation, & de la conteſtation vinrent iuſques à la clameur, & à crier bien hautement les vns à l'encontre des autres. Il y auoit là des Scribes, que les Senateurs du Conſeil menoyent auec eux pour ſe ſeruir de leurs aduis quand l'occaſion le requeroit. Car comme ils vacquoyent plus aſſiduellement à la lecture & à l'eſtude de la Loy, auſſi eſtoyent-ils en reputation d'y eſtre beaucoup plus ſçauans; de ſorte qu'on les conſultoit volontiers dans les occurrences. Et ils eſtoyent là aſſis prés des Conſeillers, attendant qu'on leur demandaſt leur opinion ſur ce qui ſe preſenteroit. Mais alors, la diſpute s'eſchauffant, ceux d'entr'eux qui eſtoyent du party des Phari-

ſiens, émeus de zele & de paſſion, ne peurent ſupporter cette altercation, ny retenir leur patience. Ils ſe leuerent donc tous ſur leurs pieds, & ſe mirent, non tant à diſcourir moderément, comme la preſence du Senat les y deuoit obliger, qu'à diſputer auec chaleur, & meſmes à combattre auec violence. Pour ce qui eſt des Senateurs, ils diſputoyent bien des queſtions ſur leſquelles ils auoyent des diſſentimens : mais quant au criminel, ils ne prononçoyent pas ouuertement en ſa faueur, depeur de s'oſter la liberté de changer d'aduis, ou de perdre l'autorité de leur voix, quand ils viendroyent à examiner ce qui le touchoit, dans vne aſſemblée mieux reiglée. Mais ces Scribes, qui n'auoyent pas toutes ces conſiderations, diſoyent tout haut: Nous laiſſons à voſtre iugement,

Meſſieurs, de prononcer ſur le fait de cet homme là, ce que vous iugerés à propos. Pour nous, ſi vous nous en demandés noſtre aduis, nous ne trouuons aucun mal en luy. Il eſt bien vray qu'il allegue des viſions & des reuelations; & qui voudroit adjouſter foy à tous ceux qui s'en vanteroyent, c'eſt vne choſe en laquelle il ſeroit aiſé d'en faire accroire. Mais auſſi n'eſt il pas impoſſible, & ce n'eſt pas choſe inconnuë ny inuſitée en noſtre nation, que Dieu en addreſſe à quelques vns; & il ne ſeroit pas moins perilleux ny moins pernicieux à la pieté, de ne vouloir point croire du tout à ceux qui en auroyent veu effectiuement, que de trop deferer à ceux qui s'en vanteroyent à fauſſes enſeignes. Si donc vn Eſprit, quel qu'il ſoit, ou, ſi vous le voulés ainſi, vn Ange à parlé à luy, laiſſons en

découurir

découurir la verité par le temps, & quant à nous, ne faisons point la guerre à Dieu, en resistant à ses visions auant que de les auoir examinées. Si cet aduis eust esté suiui, c'estoit assés pour mettre Paul en liberté, & c'est ce que craignirent ceux de la faction contraire. Pour donques empescher qu'il n'eschappast, ils se ietterent sur luy; & parce que ceux qui venoyent de dire leur aduis en sa faueur, ne vouloyent pas que leurs aduersaires en triomphassent, ils s'y ietterent aussi de leur part, de sorte que chacun d'eux le voulant auoir, ils le tirassoyent de costé & d'autre. Et la contention en vint iusques à tel point, que le Capitaine craignant qu'ils ne le deschirassent en pieces, comme il est quelques fois arriué en de sẽblables fureurs, il commanda à ses gens de guerre, qui estoyent disposés en

Vers. 10. Et comme grande mutination se fust faite le Capitaine craignant que Paul ne fust mis en pieces par eux, commanda que les gensdarmes descendissent & qu'ils le rauissent du milieu d'eux & l'amenassent dans le fort.

des lieux hauts, qu'ils descendissent en diligence dans le lieu où Paul estoit, & que l'arrachans du milieu d'eux, ils le remenassent en seureté dans la forteresse. Ce nouuel effect de la Prouidence de Dieu à sauuer son seruiteur d'vn peril si eminent, luy deuoit donner pour l'auenir bonne esperance d'experimenter au besoin de semblables deliurances. Mais parce que les dangers ausquels Dieu le vouloit exposer, estoyent extraordinaires tout à fait, il auoit aussi besoin d'accouragemens miraculeux & celestes. C'est pourquoy la nuict suiuante, le Seigneur mesme se presenta à luy en vision & luy dit. Si c'estoit icy le dernier de tes combats, tu n'aurois qu'a te resjouïr, & à me louër de ce que ie t'en ay garenti. Mais parce que ie te destine à en soustenir d'autres, qui ne sõt pas moins

vers. 11. *Et la nuict ensuiuant, le Seigneur se presẽta à luy & dit: Aye bon courage: car cõme tu as rendu tesmoignage de moy en Ierusalem, ainsi t'en faut-il aussi tesmoigner à Rome*

terribles ny moins difficiles à ſurmonter, ſi tu as matiere de te resioüir pour le paſſé, l'auenir requiert de toy vn renouuellement d'allegreſſe. Aye bon courage, Paul, & t'appuye ſur mon ſecours, lequel ne te manquera point. Car comme tu as rendu témoignage de moy en Ieruſalem, il faut que tu en témoignes encore à Rome. Icy tu n'as eu affaire qu'au Conſeil de ta nation : Là tu auras à te preſenter deuant ceux qui s'appellent ordinairement les dominateurs de toute la terre. Cependant, le iour ne fut pas pluſtoſt venu, que les conſpirations des ennemis de ce ſeruiteur de noſtre Seigneur, ne luy fiſſent voir combien luy eſtoit neceſſaire l'aſſiſtance laquelle il luy auoit promiſe. Et l'hiſtoire en eſt memorable. En cette haine vniuerſelle que tous les Iuifs auoyent contre luy, il s'en

Verſ. 12. Le iour venu aucuns des Iuifs s'aſſemblerent & firent ſerment auec execration, diſans qu'ils ne mangeroient & ne boiroient iuſqu'à tant qu'ils euſſent occis Paul.

trouua quelques vns que leur faux zele transporta iusques à vn tel degré de fureur, que par cõplot qu'ils firent entr'eux, ils s'obligerent par serment, auquel ils adiousterent des imprecations, & des execrations alencontre d'eux mesmes s'ils venoyent à le violer, qu'il ne mangeroyent ny ne boiroyent, iusques à

vers. 13 *Et estoient plus de quarante hõmes, qui auoient fait cette coniuration.*

ce qu'ils eussent tué Paul. Et d'autant qu'ils iugeoyent bien que leur dessein seroit de dificile execution, parce que Paul estoit toujours enuironné de gendarmes; afin de ne manquer pas leur coup, & de se pouuoir preualoir de toutes sortes d'occasions, quand mesmes il y seroit besoin de beaucoup de forces, ceux qui firent cette coniuration ensemble, se mirent plus de

vers. 14. *Lesquels vinrent aux principaux des Prestres,*

quarante de contè fait. En vne autre rencontre tels assassins se donneroyent bien garde d'aller re-

ueler leur conſpiration à ceux qui ont l'adminiſtration de la iuſtice en la main. Car outre l'empeſchement que les Magiſtrats y mettroyent, ils ne pourroyent pas euiter de chaſtier ces damnables reſolutions, pour ſi indulgens qu'ils puſſent eſtre. Mais ces garnemens ſçachans combien leurs ſuperieurs auoyent cette matiere à cœur, ils ne craignirent pas de s'en aller trouuer les principaux Sacrificateurs, & les anciens du peuple, & leur dirent: Nous auons fait vn vœu, portant execration de ſerment alencontre de nous meſmes en cas que nous ne l'executions pas, de ne gouſter à choſe quelconque de celles que les hommes prennent pour leur nourriture & pour leur breuuage, iuſques à ce que nous ayons tué Paul. Or eſt-il neceſſaire que vous nous aidiés de voſtre coſté à mettre cette

& aux Anciens, & dirent: Nous auons faict vœu auec execration, que nous ne gouſterions rien iuſques à ce qu'ayons occis Paul.

Verſ. 15.
Maintenant donc, vous autres ſigni-

fies au Capitaine & au Conseil qu'il le vous ameine, comme si vous vouliés connoistre quelque chose plus certaine de luy: & nous serons prests pour le tuer deuant qu'il approche.

resolution à effect, afin que nous ne demeurions pas enlacés dans la necessité de perir de faim, ou de voir tomber nos propres execrations sur nos testes. Maintenant donc quant à vous, faites sauoir de vostre part, & de la part de tout le Conseil, au Capitaine de la forteresse, qu'il le vous ameine demain : & prenés pour pretexte que vous voulés sçauoir quelque chose plus auant & plus certainement de luy, & que pour cet effect vous desirés vous assembler au lieu ordinaire. Sans doute il ne vous en refusera pas : & quant à nous, nous serons tous prests pour le tuer par le chemin, auant qu'il approche de vostre assemblée. Ainsi vous serés exempts de soupçon d'auoir trempé dans ce dessein, & tout le blâme en tombera sur l'émotion du peuple & sur nous, qui ne nous mettons pas beaucoup

en peine de ce qui en pourra arriuer, pourueu que nous rendions ce ſeruice à vous & à toute la nation Iudaïque. Cette propoſition ayant eſté faite aux principaux du Conſeil, la paſſion qu'ils auoyent contre Paul les aueugla tellement, qu'ils y donnerent leur approbation, tant l'enuie & la ſuperſtition ſont barbares & ſanguinaires. Et leur complot leur parut à tous ſi bien concerté qu'ils s'ẽ figuroyẽt le ſuccés indubitable. Mais Dieu qui auoit ſoin de ſon ſeruiteur, rendit leur machination inutile par vn moyen qu'ils ne s'imaginoyent pas. Il y auoit en Ieruſalem vn neueu de Paul, fils de ſa ſœur, qui n'eſtoit point connu pour tel, & qui en vne telle occaſion ne s'empreſſoit pas auſſi de ſe faire reconnoiſtre. Et neantmoins il prenoit garde le plus ſoigneuſement qu'il pouuoit à tout

verſ. 16. *Mais le fils de la ſœur de Paul ayant ouy les embuſches, vint & entra dedans le fort, & le rapporta à Paul.*

ce qui se passoit, se meslant sans en faire semblant, en toutes sortes de compagnies. Celuy là ayant entendu ces embusches que l'on dressoit à son oncle, ne perdit point de temps pour luy en donner aduis. Estant donc venu à la forteresse, & ayant trouué le moyen d'y entrer, il rapporta & deduisit à Paul le detail de cette coniuration. Or comme Paul auoit vne grande confiance en la Prouidence de Dieu, & mesmes en cette promesse qu'il venoit tout fraischement de receuoir, qu'il luy en feroit sentir l'assistance, aussi sçauoit il bien que le deuoir & la prudence nous obligent à faire toutes choses possibles pour obuier aux maux que nous preuoyons. Ainsi sans s'estonner de cette nouuelle, & sans la negliger aussi, il appella à soy l'vn des Centeniers qui commandoyent à la garnison de la forteresse,

vers. 17. *Et Paul ayãt appelle à soy vn des Centeniers, luy dit: Meine ce ieune homme au Capitaine: car il a quelque chose à luy rapporter.*

& luy dit : Ie te prie, mene ce ieune homme icy au Capitaine. Car il a quelque chose à luy rapporter, qu'il ne peut dire qu'à luy mesme. Le Centenier, sans s'enquerir dauantage de ce que ce pouuoit estre, parce qu'il paroissoit que c'estoit quelque secret, prit le neueu de Paul auec luy; & l'ayant mené vers le Capitaine, il luy dit : Ce prisonnier nommé Paul, que nous arrachasmes hier d'entre les mains des Iuifs par ton commandement, m'ayant n'agueres appellé à soy, m'a prié de t'amener ce ieune homme, & de te dire qu'il a quelque chose de particulier à te rapporter. Et ie ne l'en ay pas voulu refuser, car il semble à la façon dont il me l'a recommandé, que ce soit quelque affaire de consequence. D'ordinaire, entre les Romains, ceux qui estoyent establis au gouuernement des villes &

vers. 18. *Il le prit donc & le mena au Capitaine, & dit : Paul qui est prisonnier, m'a appellé, & prie de t'amener ce ieune homme, qui a quelque chose à te dire.*

vers. 19. *Et le Capitaine le prenant par la main, le tira*

à part & luy demanda: Qu'est-ce que tu as à me rapporter.

des Prouinces, auoyent beaucoup d'équité & d'humanité pour écouter ceux qui auoyent affaire à eux. Sur tout, lors qu'il estoit question de ceux qui portoyent la qualité de bourgeois de Rome, ils prenoyent garde de prés à ne leur dõner point de iuste sujet de mécontentement. C'est pourquoy le Capitaine, qui d'ailleurs ne vouloit rien omettre de la vigilance requise en vn homme à qui on a commis la garde d'vne forteresse, & la conduite d'vn peuple tenu pour seditieux & pour mutin, laissa là sa compagnie & ses affaires, &prenant ce ieune homme par la main, il le tira vn peu à part, & s'enquit de luy en ces termes: Qu'est-ce que tu as à me rapporter? Est-ce chose qui regarde Paul en particulier, ou qui touche le general de la ville? Quand le ieune homme se vid seul auec le Capitaine, en

vers. 20. Et il luy dit: Les Iuifs ont

qui il trouuoit tant d'humanité, il luy respondit auec beaucoup de hardiesse & de liberté en cette sorte. Ce que i'ay à te dire concerne & le general des Iuifs, & le particulier de Paul, & requiert que tu empesches l'effect de la passion des vns, & que tu pouruoyes à la seureté de la vie de l'autre. Car les Iuifs ont fait complot entr'eux de te prier que demain tu enuoyes Paul au Conseil, sous pretexte de s'enquerir plus exactement & plus particulierement de luy touchant quelque chose. Mais ta iustice, & ta prudence, te doiuent empescher de t'y accorder. Car plus de quarante hommes d'entr'eux sont en embusches contre luy, qui ont fait vœu auec execration de serment, & selon les formes d'imprecation les plus fortes & les plus solennelles qui se pratiquent entr'eux, de ne boire & de ne

conspiré te prier que demain tu enuoyes Paul au Conseil, comme s'ils vouloient enquerir quelque chose plus diligemment de luy.

vers. 21. Mais ne les crois point: car plus de quarante hommes d'entr'eux sont en embusche contre luy, qui ont fait vœu, sur peine d'execration, de ne manger ne

boireu squ'à tant qu'ils l'ayent mis à mort : & maintenant ils sont prests attendant ce que tu leur promettras.

manger, iusques à ce qu'ils ayent trouué l'occasion de le mettre à mort ; ce qu'ils ont absolument resolu de faire. Et maintenant ils sont tous prests, attendans ce que tu leur promettras, & se proposent d'executer leur mauuais dessein en chemin, auant qu'il approche du lieu où se doit tenir l'assemblée.

Vers 22. Le Capitaine donc renuoya le ieune homme, luy commandant qu'il ne dist à personne qu'il luy auoit declaré ces choses.

La passion extréme que le Capitaine auoit veuë dans les Iuifs contre ce poure prisonnier, luy rendoit cette delation fort vray semblable: mais le prouidence de Dieu, qui prenoit soin de la conseruation de Paul, la luy fit croire tout à fait. C'est pourquoy il prit sur le champ la resolution d'y pouruoir, par les voyes les plus seures qu'il pourroit. Il renuoya donc premierement le ieune homme, afin que sa trop longue demeure auec luy ne donnast occasion à personne de soupçonner

quelque chose, & luy defendit expressément de dire à qui que ce fust qu'il luy eust declaré cet attentat, depeur que les Iuifs ne taschassent à découurir l'ordre qu'il y vouloit donner, & ne vinssent à faire de nouueaux complots pour rendre sa preuoyance inutile. Puis quand ce ieune homme fut parti, il fit appeller deux certains Centeniers de la garnison, & leur dit : Tenés prests les deux cens soldats legionnaires à qui vous commandés ordinairement, pour aller iusqu'à Cesarée; & de plus, soixante & dix hommes de cheual, de ceux qu'on a accoustumé de mettre aux ailes des legions, & deux cens de ces archers à pied, qui portent des demies piques & des iauelines, de ces troupes qu'on appelle auxiliaires, & dont nous couurons le flanc de nos bataillons Romains. Et donnés ordre que

Vers. 23. Puis ayant appellé deux Centeniers, leur dit : Tenez prests deux cens gendarmes pour aller iusqu'à Cesarée, & septante hommes de cheual, & deux cens lances à trois heures de nuict.

tout cela soit prest de marcher sur
le point que commencera la secon-
vers. 24. de veille de la nuict. Pouruoyés
Et qu'il y ait monture preste, afin qu'ayant faict monter Paul ils le menent en sauueté au president Felix. aussi qu'il y ait des montures prestes
pour monter ce prisonnier nommé
Paul, & ceux qui doiuent estre le
plus prés de sa personne, & qu'on le
mene à sauueté en Cesarée vers le
Gouuerneur Felix. Mais tenés ce-
la secret, afin que personne ne sça-
che pour quelle cause ie le fais par-
tir de nuict ; car il y a raison pour
cela, qu'il n'est pas expedient que
l'on sçache. Cependant, parce que
ce Felix, Gouuerneur general de la
Iudée, n'auoit aucune connoissan-
ce ny de Paul ny de son accusation,
& qu'il luy falloit donner aduis du
suiet pour lequel on le luy en-
uoyoit, ce Capitaine luy en écriuit
des lettres dont la teneur estoit tel-
vers. 25. le : Claude Lysias, au tres-excellent
Et luy écriuit vne lettre d'vne telle Gouuerneur Felix, Salut. L'hom-

me que ie t'enuoye auec cette es- *teneur: Claus de Lisias, au tres bon president Felix, salut.*
corte, ayant esté saisi & arresté par
les Iuifs de cette ville de Ierusalem,
& par les autres qui s'y assemblent *vers. 26. Comme cet homme empoigné des Iuifs estoit prest d'estre tué par eux, ie suis suruenu auec la garnison, & le leur ai osté aiant connu qu'il estoit bourgeois de Rome.*
de toutes parts en cette saison, & e-
stant sur le point d'estre tué par eux,
tant l'émotion de ce peuple contre
luy estoit violente, ie suis suruenu
sur ce tumulte, auec la garnison que
ie commande, pour empescher la
sedition. Et ayant veu ce person-
nage en ce peril entre leur mains,
ie le leur ay osté comme par force,
& l'ay mis en seureté dans la forte-
resse, ayant connu qu'encore qu'il
soit Iuif d'extraction, il est pour-
tant citoyen Romain. Or n'ayant *Vers. 27. Et voulant sçauoir la cause pourquoi ils l'accusoient, ie le menai en leur conseil.*
peu apprendre dans la confusion
de cette émeute, quelle estoit la
cause de leur animosité contre luy,
& me voulant informer par des
voyes plus certaines & plus raison-
nables de ce dont il estoit accusé

par eux, ie leur ay ordonné de s'assembler en Conseil, & l'y ay mené, afin qu'il y fust interrogé, & qu'ils l'entendissent. Et comme ie m'attendois qu'on luy imputeroit là quelque chose de la nature de celles que nous auons accoustumé de punir selon les ordonnances de Rome, & les Edits des Empereurs, i'ay trouué qu'il estoit seulement accusé touchant certaines questions de leur Loy, qu'ils disent qu'il a ou violée ou alterée. Mais au fonds ie ne voy pas qu'il ait commis aucun crime digne de mort, non pas mesmes d'emprisonnement. Cependant, la chose en est venuë si auant, qu'il n'y a pas moyen de le deliurer sans irriter cette populace d'vne façon extraordinaire; encore moins de le iustifier icy par les formes, la passion qu'ils ont contre luy ne souffrant pas mesmes qu'on le leur

Vers. 28. Là ou i'ai trouué qu'il estoit accusé touchant des questions de leur Loi, n'aiant nul crime digne de mort, ou d'emprisonnement.

Vers. 29. Et ayant esté aduerti des embusches que les Iuifs auoient preparées contre lui, ie le t'ay enuoyé aiant aussi cõmandé aux accusateurs de dire deuant toi; Bien te soit.

leur presente pour estre oüi dere-
chef. Car i'ay esté aduerti qu'ils
ont complotté contre sa vie, & qu'à
quelque prix que ce soit ils le veu-
lent faire perir; & maintenant ils
sont en embusches contre luy pour
executer leur mauuais dessein. I'ay
dõc creu que le meilleur estoit de te
l'enuoyer incontinent, comme ie
fais. Et afin que tu puisses toy mes-
me sçauoir de quoy il est question
en cette affaire, i'ay commandé à
ses accusateurs de se transporter en
Cesarée, afin de dire deuant toy les
choses qu'ils ont contre luy. C'est
tout le sujet de cette lettre: c'est
pourquoy ie la finiray par la clau-
ture du vœu ordinaire, Bien te soit. Vers. 31.
Cette depesche ayant esté mise en-
tre les mains de ces gens de guerre,
& l'heure de partir estant venuë, ils
ne manquerẽt pas de prendre Paul,
comme il leur auoit esté comman-

Les gendarmes donc, selon qu'il leur estoit enioinct prirent Paul & le menerent de nuict en Antipatride.

dé; & de cette traitte là, ils le mene-
rent pendant le reste de la nuict ius-
Vers. 32. Et le lendemain laissãs les hommes de cheual pour aller auec lui, retournerent au fort. ques à Antipatris. Leur ordre por-
toit que quand ils seroyent venus
là, où desormais il n'y auoit plus
rien à craindre de la part des Iuifs,
ils le laissassent acheuer le voyage
auec moins d'escorte. Le lende-
main donques ayans laissé la Caua-
lerie auec luy pour le conduire ius-
qu'en Cesarée, ils retournerent sur
leurs pas, & se rendirent à la forte-
resse qu'ils tenoyent en Ierusalem.
vers. 33. Iceux donc estans venus en Cesarée, apres auoir baillé les lettres au president presenterent aussi Paul. Et les gens de cheual estans arriués
en Cesarée, ils allerent trouuer le
Gouuerneur, luy rendirent les let-
tres de leur Capitaine, & luy presen-
terent aussi Paul. Le Gouuerneur
Felix ayant receu les lettres, & les
vers. 34. Et quand il les eut leuës & l'eut interrogé de quelle prouince il estoit ayant leuës, il s'enquit de quelle
Prouince estoit Paul : à quoy il luy
fut respondu qu'il estoit de la Pro-
uince de Cilicie. Ce qu'ayant en-

tendu; Ie t'orray, dit il, plus amplement quand tes accuſateurs ſeront venus. Puis cela dit, ſans luy rien demander dauantage, ny ſe beaucoup émouuoir de ce qu'on luy en auoit mandé, il commanda qu'on le gardaſt au Palais qu'on nommoit d'Herode, parce que c'eſtoit vn des baſtimens qu'Herode qu'on ſurnomme le Grand, auoit faits en Ceſarée, & où il logeoit quand il eſtoit là.

auant bien qu'il eſtoit de Cilicie

Verſ. 35.

Dit; ie t'orrai quand tes accuſateurs ſeront venus. Et commanda qu'il fuſt gardé au pretoire d'Herode.

CHAP. XXIV.

Verſ. 1.

Cinq iours apres Ananias le grand Preſtre deſcendit auec les Anciens, & Tertulle vn certain orateur: leſquels comparurent deuant le preſident à l'encontre de Paul.

L'Accuſation contre Paul ne ſe pouuant porter en Ceſarée, ſinon par deputation du Conſeil public de la ville de Ieruſalem, il fallut quelque temps pour l'aſſembler, & pour deputer ceux que l'on y iuge-

roit les plus propres : de sorte que Paul fut là quelques iours attendant ses parties à venir. Mais apres que cinq iours furent passés, le Souuerain Sacrificateur Ananias, auec plusieurs des Anciens du peuple, descendit de Ierusalem. Car les ennemis de Paul estimerent que plus la deputation seroit & nombreuse & honorable, plus l'accusation dont ils estoyent les porteurs, seroit-elle estimée de poids. Et dautant qu'ils auoyent à plaider cette cause deuant vn homme qui estoit Romain de naissance, & courtisan de condition, (car il estoit frere de Pallas, fauori de l'Empereur Claude, & qui auoit toute puissance sous luy) ils choisirent pour estre leur aduocat, vn certain Tertulle, Orateur, bien versé dans les formes ordinaires des iugemens, & dans les reigles de la Rhetorique, pour se

mieux inſinuer par des louanges flatteuſes dans les bonnes graces du Iuge deuant lequel ils auoyent à comparoir. Quand donc ils furent venus là, ils allerent declarer au Gouuerneur qu'ils comparoiſſoyent pour former leur accuſation contre Paul. Tellement que quand le Gouuerneur l'eut fait appeller pour les entendre, & pour reſpondre à ce qu'ils diroyent, Tertulle commença ſon accuſation auec tout l'artifice imaginable, pour preuenir l'eſprit de Felix par la celebration de ſes faits, & ſe rendre par ce moyen plus attentif & plus fauorable. Car en paſſant ſous ſilence l'auarice & la cruauté qu'il auoit monſtrée en diuerſes occaſions, il eſtalla magnifiquement ce qu'il auoit fait de bon pour la nation des Iuifs, qu'à la verité il auoit deliurée du fleau de deux inſignes chefs de

verſ. 2. Et Paul eſtant appellé, Tertulle commença à l'accuſer, diſant Tres bon Felix, nous recognoiſſons en tout & par tout auec tout remerciement

brigands, à sçauoir vn certain Eleazar, & cet Egyptien dont a esté parlé cy dessus, qui auoyent à diuerses

Vers. 3. Que nous auons obtenu grande paix par toy & que plusieurs choses sont redressées par ta preuoiance.

fois rauagé la Iudée par leurs brigandages. Il parla donc en cette sorte. Iouïssans comme nous faisons, par ton moyen, d'vne grande & profonde paix, tres excellent Felix, apres auoir souffert mille troubles & mille rauages & de plus, quantité de bonnes & louables institutions qui seruent au restablissement vniuersel d'vn bon ordre, ayans esté establies en cette nation par ta singuliere preuoyance, il est raisonnable qu'auant toutes choses nous le reconnoissions icy, cõme nous faisons en toutes occasions & en tous lieux, auec vne gratitude toute entiere, & auec des actions de graces qui temoignent le ressenti-

Vers. 4 Mais afin que ie ne te t'empesche

ment que nous en auons. Et la chose meriteroit bien que ie m'es-

tendiſſe à produire par le menu les preuues de ce que ie ne dis qu'en gros & en general, tant pource que la louange eſt la recompenſe legitime de la vertu, qu'afin que tes actions eſtans publiées hautement, elles ſeruiſſent comme de modelle à la conduite de ceux qui ſont & qui ſeront à l'auenir eſtablis gouuerneurs dans les Prouinces. Mais outre que bien ſouuent les loüanges ſont importunes à ceux qui les meritent le plus, nous ſçauons qu'elles ſont les occupations d'vn homme de ta condition, & qui eſt eleué à vne charge ſi eminente. Afin donques de ne t'empeſcher point dauantage, ie te prie ſeulement que ſelon ton equité accouſtumée, tu nous vueilles écouter fauorablement en ce que nous auons à te dire brieuement en l'occurrence preſente. Le faict duquel il s'agit

plus long tẽps ie te prie que tu nous oyes vn peu ſelon ta clemence.

Verſ. 5. Nous auons

trouué ce homme pesti lentieux & esmouuant sedition entre les Iuifs par tout le monde & chef de la secte des Nazareens.

maintenant est, afin de le represen-
ter succinctement, que nous auons
souuent ouï parler de cet homme
là, comme d'vne peste de nostre na-
tion, qui par ses predications here-
tiques, & par ses insolentes menées
émeut sedition entre tous les Iuifs,
en quelque endroit de la terre ha-
bitable qu'il se rencontre; sur tout
c'est comme le chef & le port'ensei-
gne de la secte des Nazariens, que
chacun sçait estre la cause de mille
émeutes dãs les Prouinces de l'Em-
pire. Desirans donc depuis vn long-
temps de pouuoir mettre les mains
sur luy, pour arrester le cours des
troubles qu'il va suscitant par tout,
nous l'auons enfin trouué dans la
ville mesme de Ierusalem, où il a
bien eu la hardiesse de venir, pour y
semer sa mal-heureuse doctrine. Et
ce qui est vn crime inexpiable se-
lon les statuts de nostre nation, &

vers 6. Qui a aussi tenté de violer mesme le Temp.

que vous mesmes nous permettes de punir par l'occision de celuy qui le commet, quand nous le trouuons en flagrand delit, il a eu l'audace de profaner nostre saint Temple, en introduisant des estrangers dans les lieux où il ne leur est pas permis d'entrer. Tellement que l'ayans rencontré là mesme, où nous le le pouuions impunément mettre à mort, nous l'auons saisi au corps, & le voulions iuger selon nostre Loy, & par les formes accoustumées, afin de n'estre point accusés d'auoir épandu le sang dans le Temple par quelque espece de sedition. Mais comme nous commencions à vacquer à cette affaire, le Capitaine Lysias, qui commande la garnison dans l'Antonienne, suruint auec ses gens de guerre, & violant les priuileges que les Romains nous ont laissés, il le nous osta d'entre les

pie · lequel aussi nous auons saisi, & l'auons voulu iuger selon nostre Loy.

Vers. 7. Mais le Capitaine Lysias suruenant le nous osta des mains auec grande violence.

Vers. 8. Commandant que ses accusateurs vinssét à toy duquel toy-mesme apres inquisition faicte, pourras sçauoir toutes ces choses desquelles nous l'accusons.

mains, auec vne extreme violence, sous pretexte de t'en reseruer le iugement. Voila pourquoy il a commandé que les accusateurs de cet homme vinssent vers toy, l'ayant enleué hors de la ville de Ierusalem, & tiré de la Iurisdiction de ses iuges naturels & ordinaires. Or sçauons nous le respect que nous te deuons, & ne refusons pas que tu ne prennes connoissance de ses actions, esperans que tu en feras telle iustice, que toute nostre nation aura sujet de s'en contenter. Et sans qu'il soit necessaire de t'administrer les preuues de ce que nous mettons en auant, tu pourras t'en informer certainement de luy mesme, en luy faisant donner la question comme vous aués accoustumé, & par ce moyen tu sçauras la verité de toutes les choses desquelles nous l'accusons. Car puis qu'il comparoist

deuant le Tribunal des Romains, il est raisonnable qu'il passe par les formes ordinaires de leur iustice. Tertulle ayant acheué son plaidoyé de cette façon, tous les Iuifs qui estoyent là presens, & au nom desquels il parloit, approuuerent ce qu'il auoit dit, & attesterent vnanimement que ces choses alloyent ainsi, tellement que de leur part l'accusation estoit formée. Il est, comme i'ay dit ailleurs, de la iustice naturelle, & du droit des gens, de donner lieu & permission à vn accusé, de parler pour sa defense; & d'entre toutes les natiõs il n'y en auoit aucune qui le pratiquast plus religieusement que les Romains. C'est pourquoy Felix qui estoit establi pour administrer la iustice selon leur façon accoustumée, en vsa ainsi en cette occasion. Et Paul, apres que le Gouuerneur luy eut

Vers. 9. Les Iuifs aussi adiousterent, disãs qu'il estoit ainsi.

Vers. 10. Mais Paul, apres que le president luy eut faict signe qu'il parlast, respõdit: Sachãt qu'il y a plusieurs ans que tu es iuge de cette nation, ie respondrai pour moi mesme de meilleur courage.

fait signe de parler, se disposa bien à le faire, mais d'vne sorte plus ouuerte & plus genereuse, & qui ne tenoit rien des cajoleries dont Tertulle l'auoit flatté. Seulement se donnant garde de le choquer en riẽ que ce fust, comme il n'estoit ny de son deuoir, ny de la prudence de le faire en vne telle occurrence, il luy rameniût qu'il n'estoit pas nouueau dans l'exercice de sa charge, ny dans le gouuernement des Iuifs. Ce qui estant vray, il luy pouuoit en quelque sorte quand & quand estre auantageux en cette occurrence. Il respondit donc ainsi. Sçachant qu'il y a desja plusieurs années que tu és Iuge & Gouuerneur de cette nation, & que par consequent tu en és mieux informé, tant de ses coustumes & de ses loix que de l'humeur de ses hommes, i'en ay beaucoup meilleur courage de me

defendre dans ce combat qui m'eſt
liuré maintenant, & de mettre en
auant ce que i'ay à dire pour me iuſ-
tifier de ce qu'ils m'imputent. Car
il eſt bien difficile de preuenir par
de mauuais preiugés vn homme ex-
perimenté comme tu és, & de le
ſurprendre par des accuſations &
des allegations artificieuſes. Et Verſ. 11.
i'en ay dautant meilleure eſperance
du ſuccés de ce iugement, que quãd
tu n'aurois égard qu'au peu de
temps qu'il y a que ces gens icy me
peuuẽt auoir veu entr'eux, il te ſera
aiſé de conjecturer que ie ne puis
pas auoir excité tant de tumultes
ny de ſeditions, & que c'eſt quelque
tranſport de paſſion qui leur a per-
ſuadé que ie leur ay faict le mal
dont ils ſe plaignent. Car tu peux
ſçauoir de tous ceux à qui tu vou-
dras t'en enquerir, qu'il n'y a pas
plus de douze iours que ie ſuis mon-

Veu que tu peux connoiſtre qu'il n'y a que douze iours que ie ſuis monté pour adorer en Ieruſalē.

té en Ierusalem. Et ie te prie de croire que ce que i'y suis allé, ce n'a point esté en intention d'y causer quelque desordre, soit en la police, soit en la religion, & que comme les autres Iuifs y vont de tous costés en cette saison pour y faire leurs deuotions, i'ay pris cette mesme occasion d'y aller adorer, & seruir le Dieu d'Israel auec mes freres. En quoy ie me suis comporté auec tant de retenuë & de circonspection, qu'encore que la façon de laquelle i'ay esté esleué, & les connoissances que Dieu m'a données, me peussent bien donner le droit que plusieurs autres de ma nation prennent, de conferer & de disputer de la Loy auec ceux que ie rencontrerois, & de proposer mes aduis & mes sentimens dans les assemblées, neantmoins ie ne l'ay point fait en tout ce temps là. Car ils ne m'ont point

Vers. 12. Et ne m'ont point trouué au Temple disputant auec aucun: ou faisant amas de peuple ni és Synagogues.

trouué disputant auec aucun dans le Temple ny ailleurs, & ie n'ay point fait amas de peuple, ny dans les Synagogues, où l'on a grande liberté de parler aux assistans, ny dans la ville par les carrefours & les lieux publics, où il est permis à chacun de debiter par forme de discours à tous venans, tant les relations des voyages qu'il a faicts, que ses opinions & ses creances. Que s'ils pouuoyent produire la moindre preuue du monde de ce qu'ils mettent en auant si hardimēt contre moy, comme que i'ay emeu sedition, ou que i'ay profané le Temple en y introduisant des estrangers ie ne refuserois pas que tu en fisses toute la consideration que tu voudrois. Mais ils n'en ont du tout point allegué, & ie suis asseuré qu'ils n'en sçauroyent alleguer aucune. Bien est vray que quand à cette pro-

Vers. 13. *Ni en la ville, & ne te peuuēt prouuer les choses desquelles ils m'accusent.*

Vers. 14. *Or ie te con-*

feſſe bien ce point, que ſelon la voye qu'ils appellent ſecte ie ſers ainſi au Dieu de mes peres, croyant à toutes les choſes qui ſont eſcrites en la Loy, & ês Prophetes.

feſſion qu'ils appellent ſecte, (& dautant que les noms ne font rien aux choſes, ie ne reueleray point celuy-là) ie te confeſſe que ie l'ay embraſſée eſtroittement, & ie ne la deſaduouëray iamais comme ſi c'eſtoit vn crime. Car tant s'en faut que i'aye en cela renoncé à la religion des Iuifs, qu'ainſi ie ſers en pureté au Dieu de mes Peres, & retiens ferme la creance & la perſuaſion profonde de la verité de toutes les choſes qui ſont eſcrites dans la
vers. 15. Loy, & dans les reuelations des ſaints Prophetes. Et il y a ſujet de s'eſtonner, que ſouffrans, comme ils font, parmy eux, & meſmes en rang honorable & eminent, des gens qui ont tant degeneré de la religion de nos anceſtres, que denier la felicité du ſiecle à venir, ils me perſecutent, moy, qui garde inuiolablement l'eſperance que tous

Ayant eſperãce en Dieu que la reſurrection des morts tant des iuſtes que des iniuſtes aduiendra: laquelle auſſi ceux cy meſmes attendent.

les

les fidelles des temps paſſés ont eue
en Dieu, & que ceux là que ie voy
auoir pris la charge de me venir
accuſer, font profeſſion d'attendre;
c'eſt que la reſurrection des morts,
tant des iuſtes que des iniuſtes, ad-
uiendra, afin que chacun remporte
en ſon corps ce qu'il aura fait, ou
bien ou mal. Et c'eſt cette perſua- verſ. 16.
ſion, qu'il faudra que nous compa-
roiſſions tous deuant le Tribunal
du Dieu viuant, qui fait que ie mets
peine tant que ie puis, non d'alte-
rer les vrais ſentimens de la pieté,
non d'eſteindre la charité par les
ſchiſmes & par les diuiſions, com-
me ces gens icy te le veulent faire
croire, mais de conſeruer toûjours
vne bonne conſcience, qui ſoit ſans
hypocriſie deuant Dieu, & ſans of-
fence deuant les hommes. Et veri- Verſ. 17.
tablemét c'eſt vn cas eſtrange, que
ces gens chargent de tiltres ſi iniu-

Et pourtant auſſi ie mets peine à ce, que i'aye touſiours la conſcience ſans offenſe enuers Dieu & enuers les hommes.

Or apres pluſieurs ans ie ſuis venu pour faire

aumosnes, oblations & vœux en ma nation.

rieux, & poursuiuent à la mort auec tant d'ardeur, vn homme qui bien loin de leur auoir fait du mal, a tasché tant qu'il a peu de les obliger, & de meriter leur bien-vueillance. Car apres auoir esté plusieurs années en diuers voyages, eloigné de la ville de Ierusalem, & de toute la Iudée, outre ce que i'ay dit cy-dessus de l'occasion que i'auois prise d'y retourner pour le seruice de Dieu, i'y estois reuenu pour faire des aumosnes aux poures de ma nation, & pour faire des oblations, de quoy ceux qui seruent à l'autel ont accoustumé de tirer quelques auantages. De sorte que ie n'auois autre dessein sinon de profiter & à grands & à petis, & de rendre ma conuersation vtile & recommandable.

vers. 18. *En quoy faisant ils m'õt trouué purifié au Temple, non point auec troupe.*

Et ç'a esté dans ces actions, & dans ces occupations là, qu'ils m'ont trouué dans le temple, & mesmes purifié

par l'obſeruation religieuſe d'vn voeu, ſelon les ſtatuts de la Loy, ſans qu'il y euſt aucune aſſemblée de peuple autour de moy, ſans qu'il ſe fiſt aucun tumulte à mon occaſion, & ſans qu'il y euſt la moindre apparence de trouble. Et i'ay beaucoup de deſplaiſir de ne voir icy aucun de ceux qui ſeuls peuuẽt eſtre bons témoins de la verité de ce que ie dis: car quant à ceux qui cõparoiſſent icy deuant toy, ils n'y eſtoyent pas, & n'en peuuent rien ſçauoir que par ouï dire. Ce furent certains Iuifs d'Aſie, qui ſe mirent les premiers à crier contre moy, & qui par l'importunité de leurs clameurs remplirent tout le temple de confuſion, & mirent l'alarme dans la ville. Et c'eſtoit choſe non raiſonnable ſeulement, mais abſolument neceſſaire, qu'ils comparuſſent icy deuant toy, afin d'eſtre eux meſmes

ni auec tumulte.

Verſ. 19. Et ce furent aucuns Iuifs d'Aſie leſquel deuoyent comparoir deuant toy,

& m'accuser s'ils auoient quelque chose à l'encontre de moy.

accusateurs. Car nous eussions veu s'ils eussent peu mettre en auant quelque chose contre moy, que ie n'eusse point refutée, ou s'ils eussent eu le front de nier la verité de celles que ie propose. Mais puis qu'ils ne sont pas venus, & qu'il a semblé bon à ceux-cy de prendre cette charge, ie les mets, comme on dit, au pis de ce qu'ils peuuent faire contre moy, & quelque passionnés qu'ils soyent, ie sçay que mon innocence est inuulnerable. Qu'ils disent eux mesmes si quand i'ay esté presenté au Conseil, (car quant à eux ils ne m'ont veu que là) ils ont trouué en moy quelque iniquité pour laquelle ie fusse à reprendre. Si ce n'est peut-estre, que l'on me vueille imputer à crime vne seule parole vn peu eleuée, quand ie m'escriay estant parmy eux : *Aujourd'huy ie suis tiré en cause par vous pour*

Vers. 20

Ou que ceux cy mesmes disent, si ie suis presenté au conseil, s'ils ont troué en moy chose inique.

Vers. 21.

Sinon quant [illegible] voix, que [illegible] entr'eux [illegible] accuse par vous [illegible] morts.

la resurrection des morts. Mais si la creance de la resurrectiõ des morts est mauuaise, ils sont eux-mesmes criminels : & si quelcun dit que i'ay eu tort d'auoir par ce moyen fait naistre de la discorde parmy ceux dont le Conseil estoit composé, ceux-cy sçauent bien à qui doit estre donné le blasme de cette contestation, & que c'est aux Sadduciens, & non pas à moy, qu'il s'en faut prendre. En d'autres occasiõs Paul s'estoit estendu à raconter les apparitions par lesquelles il auoit esté appellé à la connoissance de Christ, & à la charge de l'Apostolat, & s'estoit estudié de faire par ce moyen éclatter la gloire de l'Euangile. En celle-cy il vid bien que ce seroit inutilement qu'il le prescheroit à des gens qui n'auoyent aucune teinture des esperances d'Israël, comme Felix & les autres Ro-

Vers 22. Ces choses ouïes, Felix les remit à vne autre fois, disant : Apres que i'auray plus diligemment connu que c'est de cette secte, quand le Capitaine Lysias sera descendu, ie connoistrai entierement de vostre cas.

mains qui eſtoyent auec luy ; ou qui auoyent, comme ces Iuifs qui l'accuſoyent, vne ſi horrible auerſion contre Chriſt, qu'ils ne reſpiroyent autre choſe que l'extinction de ſon Nom & de ſa Parole. C'eſt pourquoy il ſe contenta de confeſſer franchement qu'il eſtoit Chreſtien, & apres auoir clairement refuté les calomnies de ſes ennemis, & fait connoiſtre ſon innocence à ceux qui n'eſtoyent point trop paſſionnés, il mit fin à ſa defenſe. Or Felix ayant ouï attentiuement toutes ces choſes, les remit luy & ſes accuſateurs à vne autre fois, en diſant ; L'accuſation contre ce priſonnier ſe rapportant à deux chefs : l'vn, qu'il eſt de la ſecte des Nazariens, l'autre qu'il a excité de la ſedition & du tumulte dans le Temple, & dans la ville de Ieruſalem ; l'affaire n'eſt pas en eſtat d'eſtre iugée,

parce que d'vn coſté l'on ne fait point paroiſtre que cette ſecte ne ſoit pas permiſe entre les Iuifs, cõme les autres qui y ſont receuës, & pour leſquelles on ne tire perſonne en iugement ; & que de l'autre, le fait de la ſedition eſtant fortement nié par l'accuſé, il n'eſt point prouué par ſes aduerſaires. Quand dõc ie me ſeray plus diligemment informé de cette ſecte, & de quelle conſequence elle eſt pour l'eſtat des Iuifs, & que d'ailleurs le Capitaine Lyſias ſera deſcendu, & nous aura dit luy meſme ce qui eſt de la verité de ce pretendu tumulte, ie connoiſtray entierement de vos affaires, & en iugeray definitiuement. Cela dit, il commanda à vn Centenier que Paul fuſt gardé ſeurement, & que neantmoins on luy donnaſt relaſche de ſes liens, iugeant bien qu'il y auoit plus de paſſion & de

Verſ 23. Et commanda à vn Centenier de le garder & qu'il euſt repos, & qu'on n'empeſchat perſonne des ſiens de luy ſeruir.

malice dans les Iuifs qui l'accuſoyent, que de crime dans ſa perſonne. Et dautant qu'il voyoit qu'il y auoit beaucoup d'honneſtes gens, & meſmes venus de Ieruſalem, qui témoignoyent prendre intereſt en ſa conſeruation, il ordonna que l'on n'empeſchaſt aucun des ſiens, & de ſes amis, de le ſeruir, de le viſiter, & de luy rendre les aſſiſtances qu'ils verroyent bon eſtre. Or arriua-t-il quelques iours apres vne choſe bien conſiderable. Ce Felix auoit vne femme Iuifue de nation, nommée Druſille, fille de cet Agrippa dont il eſt parlé au XII. Chap. de ce liure, laquelle auoit eſté premierement mariée à Azizus, Roy des Emeſeniens, & puis apres, luy auoit eſté ſouſtraitte par les cajoleries de Felix, de ſorte qu'elle auoit abandonné ſon mary pour l'épouſer, incirconcis qu'il eſtoit,

℣. 24. Et quelques iours apres, Felix vint auec la femme Druſille qui eſtoit Iuifue: & appella Paul, & ouït de luy la Foy qui eſt en Ieſus Chriſt.

contre les defenses expresses de la Loy diuine. Neantmoins, quoy quelle eust ainsi abandóné la profession exterieure de la Religion des Iuifs, elle n'en auoit pourtant pas perdu tous les sentimens : de sorte qu'ayant entendu quelque chose de Paul, & des causes de l'animosité des Iuifs contre luy, elle fut touchée de curiosité de l'ouïr parler, & d'apprẽdre de luy quelle estoit cette nouuelle profession dont on le faisoit port'enseigne. Ce qu'ayant aisémẽt obtenu, Felix, qui estoit allé la querir hors de la ville de Cesarée où elle estoit, vint auec elle, & ayant enuoyé appeller Paul, il l'ouït parler de la Foy laquelle est en nostre Seigneur Iesus Christ. Or estoit Paul merueilleusement prudent à dispenser la predication de la Parole selon la diuersité des occasions, & selon l'estat des personnes & des

Vers. 25. Et comme il disputoit de iustice, & de chasteté, & du iugement à venir : Felix effrayé,

respondit : Pour maintenant va t'en & quãd i'aurai opportunité, ie t'appellerai.

choses. Voyant donques qu'il auoit là affaire à vn hõme qui n'ayãt aucune instruction de la Religion Iudaïque, ignoroit absolument les fondemens que la Chrestienne a dans les liures du Vieux Testament, il l'y voulut acheminer par l'explication des principes de la Nature, & toucher sa conscience du sentiment de ses vices, & de l'apprehension de la colere de Dieu. Afin que quand il auroit reconnu le peril ineuitable de cõdamnation eternelle dans lequel il estoit naturellement, il en fust plus capable de reconnoistre & d'embrasser le Liberateur qui nous est offert en l'Euangile. Il se mit donques à traitter amplement de l'excellence de la Iustice, qu'il sçauoit bien que Felix violoit en mille manieres dans l'administration de son gouuernement. Il parla magnifiquement de la tem-

perance, afin que celuy qui l'écoutoit, fist reflexion sur les soüillures de sa vie, & particulierement sur sa conjonction auec Drusille, qui estoit vn adultere, que le nom du mariage voiloit. En fin, il s'estendit à representer qu'il y a vn iour destiné à l'auenir, auquel la Diuinité doit apparoistre d'vne façon extraordinaire & visible en la personne de Iesus Christ, pour iuger tous les hommes de la terre, & rendre à chacun sa recompense, selon la nature de ses actions. Et il fit cela auec tant d'evidence de verité, tant de vehemence & d'efficace, que pour endormie & assoupie que fust la cõscience de ce personnage, il la réueilla pourtant, & la remplit d'épouuantement & d'alarme, quand il luy mit dans l'esprit l'idée du iugement de Dieu. Neãtmoins, comme c'est l'ordinaire de ces ames que

le vice a tout à fait corrompuës, de chercher le remede aux effrois de leur conſcience, non en la miſericorde de Dieu, parce qu'il ne la fait ſentir ſinon à ceux qui renoncent à leurs pechés, ce que ces débauchés ny ne peuuent ny ne veulent obtenir d'eux meſmes; mais en l'oubliāce de ſa iuſtice, de la conſideration de laquelle ils deſtournent leurs eſprits autant qu'ils peuuent; Felix ſe voyant en cette inquietude, voulut que Paul briſaſt là, & prenant la parole luy dit : Pour maintenant c'eſt aſſés, va t'en; il nous faut auſſi vacquer à d'autres affaires. Quand i'auray le temps & la commodité

verſ. 26. *Eſperant quand & quand que quelque argēt luy ſeroit baillé de Paul : pour laquelle cauſe auſſi ſouuent il le*

ie te feray rappeller. Et cependant, retenant toujours ſon naturel auare & ſordide, plus digne de ſa naiſſance, car il eſtoit d'extraction peu conſiderable, que de la dignité qu'il poſſedoit, voyant que Paul eſtoit

citoyen Romain, que plusieurs per- *mandoit & parloit à luy*
sonnes d'hõneur s'entremettoyent de ses affaires, & qu'on le disoit estre le chef d'vne grande secte qui enueloppoit beaucoup de gens, il esperoit tirer de luy quelque notable somme d'argent pour le deliurer. Et c'est aussi la raison pourquoy il l'enuoyoit querir souuent pour deuiser auec luy, & pour luy insinuer doucement, & sans en faire semblant, que sa liberté ne tenoit qu'à quelque reconnoissance de cette nature. Mais Paul sçachant qu'il est contre la disposition des Loix diuines & humaines, de corrompre les Iuges par presens pour absoudre les criminels, & qu'il est indigne de la generosité d'vn honneste homme d'acheter d'eux la iustice mesme, & la protection de son innocence, auec de l'argent; en vn mot, qu'encore qu'il meritast autant que

fit iamais homme, d'estre mis en liberté, c'estoit pourtant vne chose de mauuais exemple, & qui eust tourné au deshonneur de son ministere,& de l'Euãgile qu'il preschoit, s'il eust condescendu à l'infame desir de cet homme, il n'y voulut iamais entendre, & ainsi il demeura long-temps en prison. Tellement que s'estant passé deux ans entiers, Felix, accusé par les Iuifs d'vne infinité de violences & de cõcussions qu'il auoit commises pendant son gouuernement, fut rappellé par Neron, qui luy donna pour successeur Porcius Festus. Et d'autãt qu'il se voyoit en si grand peril, que sans la faueur de son frere Pallas, aux prieres duquel l'Empereur le donna, il eust esté chastié de ses maluersations, il laissa Paul emprisonné, pour gratifier aux Iuifs, & pour adoucir en quelque façon la haine

vers. 27. *Deux ans accomplis, Felix eut pour successeur Porcius Festus: & Felix voulant fair plaisir aux Iuifs laissa Paul emprisonné.*

qu'ils auoyent contre luy, & l'animoſité de leurs plaintes.

CHAP. XXV.

QVAND donques Feſtus fut entré dans la Prouince dont il auoit le gouuernemẽt, il monta trois iours apres de Ceſarée en Ieruſalem, capitale de la Iudée, pour y faire cõnoiſtre ſa perſonne, & pour y prendre poſſeſſion de ſon autorité. Auſſi toſt qu'il y fut arriué, apres les ſolennités accouſtumées en telles choſes, le Souuerain Sacrificateur, & les premiers d'entre les Iuifs, c'eſt à dire, les Senateurs du Conſeil, & les Anciens du peuple, comparurent deuant luy, pour luy declarer qu'ils perſiſtoyent en l'acuſation qu'ils auoyent intentée contre

verſ. 1. Feſtus donc entré en la Prouince, monta trois iours apres de Ceſarée en Ieruſalẽ.

verſ 2. Et les Princes des Preſtres, & les premiers d'entre les Iuifs comparurent deuant lui contre Paul, & le prioient.

Paul sous le gouuernement de Felix, & pour tascher d'obtenir de luy par prieres, ce qu'ils n'auoyent peu impetrer de son predecesseur. Car ils esperoyent qu'au premier aduenement de ce nouueau Gouuerneur, il seroit bien aise de trouuer l'occasion de les gratifier en chose qui sembloit ne luy importer en rien, afin de gaigner à l'abord la bonne grace de tout le peuple.

Vers. 3. *Demandant faueur à l'encontre de luy afinqu'il l'appellast en Ierusalem, dressans embusches pour le tuer par le chemin.*

Ils luy demandoyent donc comme vne grace, ce qu'ils sauoyent bien qu'ils ne pouuoient exiger de droit, c'est que quoy que Paul fust citoyen Romain, & qu'ainsi il appartint à ceux qui estoyent establis par l'Empereur pour l'administration de la Iustice, de connoistre de son fait là où bon leur sembleroit, neantmoins il ordonnast qu'on le fist reuenir en Ierusalem pour y estre iugé. Et leur pretexte estoit, qu'estant

qu'eſtant queſtion de choſes qui touchoyent leur Loy, il eſtoit beaucoup plus cõuenable qu'il fuſt examiné dans leur Conſeil, & qu'il reſpondiſt deuant ſes iuges naturels, ſans auoir égard à ſon priuilege. Ioint qu'il eſtoit incommode, &, ce leur ſembloit, vn peu au deſſous de la dignité de leurs perſonnes, & du rang qu'ils tenoyent dans la nation, qu'ils ſe tranſportaſſent comme ils auoyent desja fait, ſoit en corps, ſoit par deputation, en des lieux éloignés de leur habitation, pour aller faire faire le procés à vn criminel qui n'eſtoit pas de ſi grãde qualité qu'on leur deuſt donner cette peine. Mais la vraye cauſe de leur demande eſtoit, qu'ils auoyent reſolu, ſi Feſtus la leur accordoit, de faire par le chemin dreſſer des embuſches à Paul, afin de l'aſſaſſiner, & puis faire paſſer le cas pour vn

accident fortuit, ou quoy qu'il en soit, éloigner d'eux le soupçon qu'ils eussent trempé dans l'entreprise.

vers 4. *A quoi Festus respondit que Paul seroit bien gardé en Cesarée, & que de bref il iroit là.*

Il parut bien puis apres, que Festus auoit quelque inclination à donner en cela aux Iuifs vn témoignage de sa bonne volonté. Et neantmoins, soit qu'il eust flairé quelque chose de leur dessein, soit qu'il ne voulust pas signaler le commencement de son gouuernement par l'infraction des priuileges d'vn bourgeois de Rome, ou pour quelque autre consideration que ce soit, tant y a que Dieu, qui vouloit conseruer son seruiteur, gouuerna tellement les choses par sa Prouidence, que pour lors il ne se trouua pas disposé à leur donner cette satisfaction. Car il leur respondit que Paul estoit bien & seurement gardé en Cesarée, & qu'ils ne deuoyét pas craindre qu'il s'euadast. Qu'au reste, il deuoit s'y

en aller dans fort peu de temps, & que là il rendroit la iuſtice à tout le monde. Qu'il n'eſtoit pas beſoin qu'ils y vinſſent tous pour pourſuiure leur accuſation; ny meſmes qu'aucun s'incommodaſt en ſes affaires, ou que le Souuerain Sacrificateur, & les perſonnes extraordinairement ſignalées, priſſent la peine d'y venir pour cet effect: Que ceux là ſeulement, dit il, d'étre vous qui le peuuent faire ſans en receuoir incommodité, y deſcendent enſemble auec moy; & ſi de fait il y a quelque crime en ce perſonnage là, qu'ils l'accuſent ſelon les formes, & leur accuſation ſera receuë comme ſi vous y eſtiés tous preſens. En effect, il ne demeura parmy eux pas plus de huict ou dix iours, puis il deſcendit en Ceſarée, où il auoit reſolu de commencer l'exercice de ſa charge; car d'ailleurs les Gouuer-

Verſ. 5. Que ceux donc (dit il) d'entre vous qui le peuuẽt faire deſcendent enſẽble: & s'il y a quelque crime en cet hommequ'ils l'accuſent.

Verſ 6. Et apres n'auoir demeuré entr'eux, non plus que huict ou dix iours, deſcendit à Ceſarea & le lendemain s'aſſit au ſiege iudi

cial & commanda que Paul fust amené.

neurs des Prouinces, qu'on appelloit les Procureurs de l'Empereur, n'auoyent point de lieu necessairement determiné pour y administrer la iustice, & dressoyent leur siege iudicial par tout où ils le trouuoyét à propos. Pour donques monstrer sa vigilance, & qu'il ne vouloit point perdre de temps, dés le lendemain il s'assit en son Tribunal, & commanda qu'on y amenast Paul, afin que son affaire y fust traittée par les formes les plus solennelles. Car les Gouuerneurs vuidoyent bien les petites causes *de plano*, comme parlent les Iurisconsultes, & sans y apporter tout cet apparat. Mais quand il s'agissoit de choses de grande importance, ils montoyent en lieu eminent, auec les enseignes de leur puissance, tant pour rendre leurs iugemens plus augustes, que pour faire dauantage eclat-

ter la iustice qu'ils y gardoyent. Paul donques estant là venu, les Iuifs qui estoyent descendus de Ierusalem, selon que Festus le leur auoit ordonné, ne manquerent pas de l'enuironner auec beaucoup d'empressement, & de demonstration d'vne passion animée, & luy mirent à sus plusieurs crimes fort griefs, dont ils exageroyent l'attrocité le plus qu'ils pouvoyent; mais quand il en falloit venir aux preuues, il n'y en auoit pas vn seul qu'ils peussent verifier. Outre cela, Paul respondant à ses accusations, se iustifioit hautement, & monstroit qu'il n'auoit failli en rien, ny contre la Loy des Iuifs, dont il auoit iusques là obserué toutes les institutions en Ierusalem auec beaucoup de soin & d'exactitude; ny contre le Temple, dont il auoit reueré la sainteté pour n'y introduire

Vers. 7. Lequel estāt l'a amené, les Iuifs qui estoient descendus de Ierusalem, l'ēuironnerent, luy imposans plusieurs & griefs crimes lesquels ils ne pouuoient prouuer.

Vers. 8. Respondant Paul qu'il n'auoit en rien failli ne contre la Loi des Iuifs ne contre le Tēple ne contre Cesar.

point les estrangers; ny contre Cesar, n'ayant excité aucun tumulte, ny riẽ attenté cõtre l'autorité publique, ou contre la puissance des Gouuerneurs. De sorte que son innocẽce estant toute claire, il n'y auoit nulle doute qu'il ne deust estre renuoyé absous. Et Festus le voyoit bien, & s'il n'eust point eu d'autres considerations deuant les yeux, il en eust ainsi prononcé, & l'eust mis en liberté. Mais il iugeoit bien aussi que la passion des Iuifs estoit telle, que s'ils eussent veu Paul, deliuré de ses liens, triompher de leur haine & de leurs imputations, ils en fussent sortis hors d'eux mesmes. Or ne les vouloit-il pas mécontenter iusques à ce point. Au contraire, desirant acquerir leur bien-veillance, & les gratifier, il prit la parole & dit à Paul : La pluspart de ce dont on t'accuse, regarde l'inobseruation

Vers 9. Mais Festus voulant faire plaisir aux Iuifs, respondit à Paul: Veux tu monter en Ierusalem, & là estre iugé de ces choses deuant moy.

de voſtre Loy, dans laquelle n'e-
ſtant pas encore fort intelligent, ie
ne veux pas icy prononcer definiti-
uement de ce qui te concerne. Et
peut-eſtre ſeroit-il plus iuridique
& plus à propos, que tu reſpondiſ-
ſes deuant ceux qui ont vne exacte
connoiſſance de toutes vos inſti-
tutions, & à qui les Empereurs ont
laiſſé le iugement des cauſes qui
en dépendent. Veux tu donc mon-
ter en Ieruſalem, & là eſtre iugé de
toutes ces choſes deuant moy? Car
quand ie ſeray moy meſme dans
leur Cõſeil, & que i'aſſiſteray à tout
ce qui s'y fera, tu te peux aſſeurer
qu'il ne s'y paſſera rien qui ne ſoit
dans les formes de la iuſtice. Quel- Verſ 10.
que intention qu'euſt Feſtus en cet- *Et Paul dit: i'aſſiſte au*
te interrogation, Paul vid bien ce *ſiege iudicial de Ceſar, là*
qui indubitablement arriueroit, *me faut il e-*
s'il ſe laiſſoit aller à y condeſcendre. *ſtre iugé, ie n'ai fait au-*
C'eſt qu'ou bien les Iuifs le feroyẽt *cune iniure aux Iuifs,*

comme aussi tu le connois tres bien.

assassiner en chemin, comme ils a-uoyent desja diuerses fois complotté; ou que quand il seroit en Ierusalem, la populace le deschireroit; ou que mesmes dans le Conseil, la brigue & la passion l'emporteroit par dessus tout le support qu'il pourroit receuoir de Festus, lequel paroissoit desja comme demy gaigné par ses aduersaires. C'est pourquoy, ayant ce priuilege en qualité de bourgeois de Rome, de ne pouuoir estre contre son gré liuré aux iuges Prouinciaux, & mesmes de pouuoir appeller des iugemens des Gouuerneurs enuoyés par les Empereurs, à la persõne des Empereurs mesmes, il ne iugea pas qu'il s'en deust departir en vne telle occasion, où il alloit de son honneur & de sa vie. Il respondit donc à Festus. Puis que ie comparois deuant toy, qui represente icy la personne de l'Empe-

reur, i'assiste deuant le siege iudi-
cial de Cesar; & c'est là ou ie dois es-
tre iugé, puis que i'ay l'honneur
d'estre citoyen de Rome. Ie n'ay
fait aucun tort aux Iuifs, & ie suis
entierement asseuré que tu le re-
connois tres-bien toy mesme. Si vers 11.
i'ay forfait, ou commis quelque
chose digne de mort, tu en peux
prononcer la condãnation contre
moy, & ie ne refuse pas de la subir,
si tu trouues que ie l'aye meritée.
Mais s'il n'est rien de cela de quoy
ils m'accusent, comme c'est chose
qui paroist aussi clairement que le
iour, ie ne puis pas consentir à vne
sentence interlocutoire, par laquel-
le ie seray liuré entre leurs mains, &
abandõné à leur passion. Nul don-
ques ne me pouuant donner à eux
contre ma volonté, la Nature & la
Raison m'obligẽt à defendre mon
innocence par les moyens legiti-

Que si i'ay forfait ou commis aucune chose digne de mort, ie ne refuse point de mourir: mais s'il n'est rien de cela dequoy ils m'accusent, nul ne me peut donner à eux. I'en appelle à Cesar.

mes lesquels Dieu me met en main. Partant, ie me tiens à mon priuilege, & appelle de cette ordonnance à la personne mesme de Cesar. Paul ayant interietté son appel si hautement en la presence de tout le monde, il n'y auoit plus desormais de lieu de le mener en Ierusalem. C'est pourquoy Festus, ayant selon la coustume vn peu conferé auec vn Conseil de Iurisconsultes Romains qui estoyent alentour de luy, comme c'estoit l'ordinaire des Gouuerneurs d'en mener auec eux pour vser de leurs aduis dans les choses d'importance, il prit la parole & respondit; En as tu appellé à Cesar? On ne touchera point à ton priuilege: Tu iras à Cesar. Car encore que ce que Festus auoit dit, fust par forme d'interrogation & non de sentence, si est-ce que Paul l'auoit pris comme si c'eust esté vn iugement & en auoit appel-

Vers. 12. Lors quand Festus eut parlementé auec le Conseil il respondit: As tu appellé à Cesar? tu iras à Cesar.

lé formellement. Or quand vne fois le nom de l'Empereur estoit interuenu dans vne appellation, desormais elle estoit inuiolable. Ainsi Festus estant descẽdu du Siege iudicial, & Paul ayant esté remené au lieu où on le gardoit, chacun se retira de là, & les Iuifs s'en retournerent. Quelques iours s'estant passés, Agrippa, Roy de Chalcide, & de diuerses autres contrées, qui luy auoyent esté données par les Empereurs, & fils de cet autre Agrippa, qui mourut frappé de la main d'vn Ange ; & auecque luy sa sœur Bernice, qui auoit premierement espousé son propre oncle Herode, & puis apres s'estoit mariée à Polemon, Roy de Cilicie, mais duquel elle s'estoit separée pour suiure son frere, auec qui on disoit publiquement qu'elle auoit vne conuersation illicite & incestueuse, s'en vinrent en Cesarée, saluer &

Vers 13.
Or quãd quelques iours furent passés le Roy Agrippa & Bernice descendirent à Cesarée pour saluer Festus.

visiter Festus. Car ces Rois qui estoyent faits de la main des Empereurs, taschoyent à s'entretenir en leurs bõnes graces par le moyen des Gouuerneurs des Prouinces, à qui ils faisoyent beaucoup d'honneur à cette occasion. Et Festus de son costé les y retint plusieurs iours pour les regaler, & pour leur donner toutes sortes de recreations & de diuertissemẽs possibles. Or entre les diuertissemens des gens de cette condition, se mettent volontiers les propos de ce qui se passe de considerable dans leurs Prouinces, dont aussi il ne manqua pas de les entretenir. Tellement que l'affaire de Paul ayant beaucoup éclatté, & sa personne mesme estãt fort considerable, Festus en discourant, raconta au Roy Agrippa ce qui estoit de son affaire, auec ses plus notables circonstances, à peu

Vers. 14. Et apres auoir demeuré là plusieurs iours Festus fit mention au Roy de Paul, disant Quelque hõme a esté delaissé prisonnier par Felix.

présen cette façon, Il y a dit-il, icy vn certain personnage, lequel y a esté laissé prisonnier par Felix, quand il est sorti de ce Gouuernement; dont l'affaire merite bien d'estre sçeuë, tant pour la qualité des personnes, que pour le grand bruit qu'elle a fait. Comme donques à mon arriuée en ce pays icy ie m'en allay en Ierusalem, les principaux Sacrificateurs, & les Anciens des Iuifs, que tu sçais auoir vne grande autorité parmy ce peuple, vinrent comparoistre deuant moy, pour intenter accusation cõtre luy, & pour me demander que ie le leur liurasse, pour en faire selon leurs loix & leurs formes accoustumées. Or encore qu'en chose aucunemẽt raisonnable i'eusse esté bien aise de leur faire quelque plaisir à mon aduenement, neantmoins la façon de laquelle nous administrons la iusti-

vers. 15. A cause duquel, moy estant en Ierusalem, les principaux des Prestres, & les Anciẽs sont cõparus, requerans condamnation à l'encontre de Paul.

Vers. 16. Ausquels i'ay respondu que les Romains n'ont point la coustume de condãner quelqu'vn deuãt

que celuy qui est accusé ait ses accusateurs presens & qu'il ait lieu de se deffendre de ses crimes,

ce, ne me permit pas d'obtemperer à leur desir. Ainsi, ie leur respondis que ce n'est pas la coustume des Romains, de liurer qui que ce soit à vn autre, afin de le faire perir, deuant que celuy qui est accusé, ait ses accusateurs presens, & qu'il ait eu lieu de se defendre du crime qu'on luy impose. Que si nous pratiquons cette equité enuers toutes sortes de gens, beaucoup plustost la deuons nous exercer enuers vn homme qui se dit estre citoyen Romain, & à qui cette qualité n'est pas contestée par ses aduersaires.

vers. 17. *Quand donc ils furent venus icy, sans que i'vsasse d'aucun delay, le iour ensuiuant séant au siege iudicial ie commandai que cet homme fust amené.*

Quand donc ils furent venus icy, comme ie le leur auois ordonné, pour leur monstrer que ie ne voulois apporter aucun retardement à leurs iustes contentemens, ioint qu'il y auoit desja long temps que cet homme estoit prisonnier, ie n'vsay d'aucun delay, & dés le lendemain m'estant

aſſis en public au ſiege iudicial, ie commãday que le perſonnage fuſt amené, afin que ie les ouïſſe tous, eux en leurs accuſations, & luy en ſes defenſes. Or m'attendoy-je que ceux qui s'eſtoyent preparés pour l'accuſer, & qui eſtoyent là preſens pour cet effect, mettroyent en auãt contre luy quelque choſe de la nature de celles pour leſquelles des communautés toutes entieres ont accouſtumé de ſe porter parties contre vn criminel, & que nous puniſſons ſelon nos loix. Tel eſt le crime de rebellion contre la puiſſance publique; la violence faite à main armée, qui intereſſe la liberté de de tout vn peuple, ou la tranquillité d'vn Eſtat; la ſedition excitée contre l'authorité d'vn Magiſtrat, & le ſouſleuement de la populace, & s'il y a encore quelque autre telle choſe qui merite qu'vne Compagnie

Verſ. 18. *Duquel les accuſateurs eſtans là preſens, n'amenerent nulle cauſe touchant ce que ie ſoupçõnois de mal.*

de la nature de celle là s'en meſle. Mais ie me trouuay ſurpris quand ie vis qu'ils ne produiſoyent alencontre de luy aucun crime de ceux

verſ. 19. Mais auoyẽt aucunes queſtions à l'encontre de luy touchãt leur ſuperſtition, & ie ne ſçay quel Ieſus mort que Paul affermoit eſtre viuant.

là que ie penſois. Car il eſt bien vray qu'ils meſlerent dans leurs accuſations quelque mention d'vn pretendu trouble qu'il auoit excité en Ieruſalem. Mais cela auoit ſi peu de fondement en la verité, que meſmes il n'en auoit pas l'apparence. De ſorte que tout ce qu'ils alleguoyent contre luy, concernoit certaines queſtions qui touchent leur ſuperſtition, de laquelle quant à nous Romains nous ne nous mettons pas en peine : non plus que de ce qui regarde vn certain Ieſus mort, que Paul affirmoit auec beaucoup d'aſſeurance eſtre viuant, & de quoy ils auoyent grande conteſtation enſemble. Car à l'occaſion de ce Ieſus, & de la queſtion s'il

eſt

eſt mort ou viuant, il s'eſt formé entre les Iuifs vne certaine ſecte appellée des Nazariens, dont ce Paul eſt eſtimé vn grand arc-boutant, & contre laquelle tout ce Conſeil de Ieruſalem témoigne auoir vne auerſion inplacable. Or dautant que ie ne ſuis pas verſé dans ces queſtions, & que ie ne ſçay pas ſi cette ſecte eſt de quelque importance à leur Eſtat, ie me trouuay en perplexité de ce que i'auois à prononcer en cette rencontre. Car il n'eſtoit pas iuſte de le condamner ſur des crimes non auerés; & ie ne pouuois pas auſſi ny le deliurer ny l'abſoudre, ſans les mécontenter plus qu'on ne ſçauroit s'imaginer. C'eſt pourquoy, voulant ſuiure vne voye moyenne entre-deux, ie luy demanday s'il vouloit qu'on le menaſt en Ieruſalem, pour eſtre l'à iugé de toutes ces choſes. Et i'of-

Verſ. 20. Et moy eſtãt en perplexité cõme ie m'en querois de ce la demandai s'il vouloit aller en Ieruſalem, & là eſtre iugé de ces choſes.

frois mesmes de m'y transporter, afin d'assister à tout ce qui se passeroit en cette affaire. Mais il faut que ce personnage, qui d'ailleurs semble auoir beaucoup de confiance en son innocence, & qui iusques icy paroist en auoir assés de sujet, ait craint quelque violence de la part de ses ennemis, ou que ma presence ne fust pas capable d'empescher qu'ils ne l'opprimassent par quelque iniustice signalée. Car auant que i'eusse prononcé cela, sur le seul soupçon qu'il eut que i'auois quelque inclination à l'y contraindre, il recourut à son priuilege de citoyen Romain, & demanda d'estre iugé par l'Empereur mesme. De sorte qu'ayant appellé, & requis d'estre reserué à la connoissance d'Auguste, i'ay commandé qu'on le gardast seurement, iusques à ce

vers. 22. *Lors Agrippa* que ie l'enuoye à Cesar. Outre la cu-

riosité qui est aucunement naturelle à tous les hommes, & que ceux de la qualité de ce Gouuerneur prennēt plaisir à faire paroistre leur puissance en mandant & en contremandant, en contraignant de parler, & puis en obligeant à se taire, ceux qui leur sont inferieurs, Agrippa n'estoit pas ignorant des coustumes & de la religion des Iuifs : ce qui fut cause qu'il eut d'autant plus de desir d'entendre Paul discourir sur ces questions, qui sembloyent estre nouuelles. C'est pourquoy il dit à Festus : Ie voudrois bien aussi auoir le contentement d'ouïr parler cet homme là. Surquoy Festus, qui estoit bien aise d'auoir quelque chose en sa puissance dont il peust retirer de la satisfaction, luy respondit incontinent : Demain, sans autre remise, tu l'orras ; & ie seray bien aise d'auoir ton aduis tant de

Ch. 25. dit à Festus : ie voudrois ouïr aussi le personnage. Demain (dit il) tu l'oiras.

luy que de tout ce qui le concerne.
Vers. 23. Le lendemain donc quand Agrippa & Bernice furent venus auec grande pompe, & furent entrez en l'auditoire auec les Capitaines & principaux de la ville : Paul fut mené par le commandement de Festus.
Le lendemain donques, le Roy Agrippa estant venu, & auec luy Bernice, qui ayant ouï parler de ce qui se preparoit, n'en voulut pas perdre sa part, tous deux en grande pompe & en grande magnificéce, tant pour le nombre des suiuans, que pour la richesse des habillemens, entrerent en l'auditoire où le Gouuerneur tenoit son siege, & où se plaidoyent deuant luy toutes les causes de grand apparat : & auec eux entrerent les Capitaines & les gens d'authorité de la ville, qui prirent place conuenable chacun à sa qualité, & propre pour ouïr commodément. Puis Paul ayant esté amené par le commandement de Festus, il fut presenté deuant toute l'assistance. Et alors Festus prit la
Vers. 24. Et Festus dit Roy Agrippa
parole & dit. Roy Agrippa, & vous tous qui estes icy presens auec nous;

Vous voyés cet homme, duquel toute la multitude des Iuifs m'est venuë interpeller, tant en Ierusalem, comme i'y estois, par tout le corps du Conseil qui la represente, qu'en cette ville de Cesarée, par l'entremise de ses deputés; & icy & là, auec tant de chaleur & de vehemence, que ne se contentans pas de l'accuser, ils crioyent qu'il ne falloit pas le laisser viure, & qu'il estoit indigne de voir le iour. Mais moy, apres auoir entendu leurs accusations & ses responses, ayant reconnu qu'il n'a rien commis digne de mort, en auois vn sentiment different du leur. De sorte que s'il s'en fust remis à mon iugement, ce que i'en eusse prononcé ne luy pouuoit estre que fauorable. Mais neantmoins, puis qu'il a appellé à Auguste, & qu'il m'a par ce moyen osté la puissance de iuger de son affaire,

& vous tous qui estes icy auec nous, vous voyez cestuy cy, duquel toute la multitude des Iuifs m'est venu parler en Ierusalem, demandans & crians qu'il ne le falloit plus le laisser viure.

Vers. 25.
Mais i'ay trouué qu'il n'auoit rien fait digne de mort: neantmoins puis qu'il a appellé à Auguste, i'ay deliberé de le luy enuoyer.

soit pour l'absoudre, où pour le condamner, i'ay arresté de le luy enuoyer à la premiere commodité qui m'en sera presentée. Cepen-
vers 26.
Duquoi ie n'ay rien que i'escriue de certain à mon maistre. Parquoi ie le vous ay amené, & principalement à toy, Roy Agrippa, afin qu'apres inquisition faite i'aye dequoy escrire.
dant, ie ne laisse pas de me trouuer en quelque peine en cet égard, parce que ie n'ay rien que ie puisse écrire de certain à nostre Souuerain Seigneur, touchant les choses que l'on impute à ce personnage. Car ie ne sçay ny quelles sont les loix de la Religion des Iuifs, que l'on pretend qu'il a violées, ny quelle est la secte des Nazariens, qu'ils ont en si grande execration. C'est pourquoy ie le vous ay presenté, & principalement à toy, Roy Agrippa, qui outre la parfaite intelligence que tu as de toutes autres sortes d'affaires, connois encore particulierement les coustumes & la discipline de la nation des Iuifs. Afin qu'apres auoir fait icy vne inquisition, &

comme vne espece d'information de toutes ces choses, non pour en iuger quant à nous, mais pour en sçauoir la verité, ie puisse escrire ce que i'en auray appris, & le confirmer par ton témoignage, qui aura vn poids singulier enuers l'Empereur. Car il me séble que c'est vne chose impertinente, & tout à fait destituée de raison, d'enuoyer vn prisonnier à qui que ce soit qui doiue iuger de luy definitiuement & sans appel, & moins encore à vn si grand Prince, à la Majesté duquel il ne faut rien addresser qu'auec beaucoup de circonspection, sinon qu'on marque bien expressément les cas qu'on luy met à sus, afin qu'il y ait sur quoy prononcer auec connoissance de cause.

vers. 27.
Car il me semble qu'il n'y a point de raison d'enuoyer vn prisonnier, sans signifier les cas qu'on lui met à sus.

CHAP. XXVI.

vers. 1.
Adonc Agrippa dit à Paul il t'est permis de parler pour toy. Paul donc ayant estendu la main, commença à rẽdre raison.

ENCORE que ce ne fust que pour faire ostentation de leur grandeur & de leur puissance, qu'Agrippa, & sa sœur Bernice, parurent dans cette assemblée auec tant de pompe, & accompagnés d'vne si grande suite de toutes sortes de gens, c'estoit pourtant vn effect de la Prouidence de Dieu, qui preparoit à son seruiteur vn theatre magnifique, pour y faire eclatter, non pas seulement son innocence, mais encore la doctrine dont il l'auoit establi heraut, & pour donner accomplissement à cette parole : Il m'est vn instrument d'élite pour porter mon Nom deuant les Gentils, & les Rois, & les enfans d'Israel. Aussi

S. Paul ſçeut-il fort bien prendre cette occaſion aux cheueux, pour, auec la iuſtification de ſa perſonne & de ſes actions, contre les accuſations de ſes ennemis, meſler la predication authentique du Nom de Chriſt; ce que dans le plaidoyé qu'il auoit fait deuant Feſtus, la conſtitution des perſonnes, & l'occurrence des choſes ne luy auoit pas permis de faire. Quand donc Agrippa luy eut dit, Il t'eſt permis de parler pour toy; Paul eſtendant ſa main, comme ont accouſtumé de faire ceux qui commencent vn long propos, il ſe mit à dreſſer ſon apologie en cette ſorte. Ie m'eſti- verſ 2.
me bien heureux, Roy Agrippa, de ce que i'ay auiourd'huy à reſpondre & à me defendre deuant toy, de de toutes les choſes deſquelles ie ſuis accuſé par les Iuifs. Car ie ne fais point de difficulté qu'apres que

Roy Agrippa ie m'eſtime bien-heureux que ie dois reſpõdre auiourd'huy de toutes les choſes leſquelles ie ſuis accuſé par les Iuifs.

tu m'auras entendu en mes iustifi-
cations, i'auray en toy vn illustre
témoin de mon innocence. Et i'ay
dautant plus de sujet de m'en res-
jouïr, & de m'en congratuler à moy
mesme, que ie sçay que tu as tres-
bonne connoissance, tant des cou-
stumes des Iuifs, en ce qui regarde
l'obseruation de leur Loy, que des
questions qui sont entr'eux tou-
chant la religion, & qui les separent
en diuerses sectes. Car mon affai-
re estant meslée bien auant dans
toutes ces choses, i'en pourray par-
ler beaucoup plus hardiment de-
uant vn Prince qui y est fort intel-
ligent, que ie ne ferois deuant quel-
cun à qui elles seroyent inconnuës.
De sorte que n'ayant point à pre-
parer ton esprit par vne explication
generale de ces matieres, pour le
rendre capable de comprendre ce
qui me touche en particulier, tout

Vers. 3 *Comme ainsi soit que tu cognois tres-bien toutes les coustumes & questions qui sont entre les Iuifs: parquoy ie te prie que tu m'oyes patiemment.*

ce que i'ay à faire maintenant, & que ie fais auec vne grande soumission, c'est de te prier qu'il te plaise me prester vne patienre & fauorable audience. Toute ma vie, Sire, de laquelle il faut que ie rende raison en ta presence, peut estre considerée en deux temps; à sçauoir en celuy de ma conuersation parmy les Iuifs, auant que i'eusse embrassé la profession dans laquelle ie suis maintenant; & en celuy qui s'est passé depuis que i'ay commencé à professer & à prescher le Christianisme. Ainsi donc, quant à la vie que i'ay menée dés ma ieunesse, & telle qu'elle a esté dés ses premiers commencemens en Ierusalem, ie n'en veux point d'autres témoins qu'eux, parce qu'il n'y en a pas vn qui ne la sçache. Car ils me connoissent de par cy deuant, &, par maniere de dire, de tout

Vers. 4. Ainsi donc quant à la vie que i'ay menée dés ma ieunesse, comme elle a esté du commencement entre ma nation en Ierusalem, tous les Iuifs le sçauent.

Vers. 5. Ayant par cy deuant connu (s'ils en veulent

rendre témoignage) que dés le cõmencement i'ay vescu Pharisien, selon la secte la plus certaine de nostre religion.

temps, & sçauent (s'ils en veulent rendre témoignage, & reconnoistre la verité) que i'ay vescu parmy eux sans aucune reprehension, selon la secte la plus exquise, & la plus exacte en sa discipline, qui soit en nostre religion ; estant Pharisien, & fils de Pharisien, qualité dont aucun n'ignore entre nous quelle est la nature & l'emphase. De sorte que pour ce qui touche ce periode de ma vie, ie ne pẽse pas que les plus passionnés d'entr'eux me voulussẽt rien imputer. C'est pourquoy i'en parle si brieuement, pour venir à la

vers. 6. *Et maintenant i'assiste accusé au iugement pour l'esperance de la promesse qui est faite de Dieu à nos Peres.*

consideration de l'autre. S'ils veulent dire franchement ce qui en est, ils aduouëront que les choses qu'ils mettent en auant contre moy, ne sont pas les vrayes causes pour lesquelles ie me trouue en cette peine. Car quant à auoir excité tumulte ny sedition, soit dans la ville

de Ierusalem, soit ailleurs, pour troubler leur tranquillité, ie m'asseure qu'en leur conscience ils sont suffisamment conuaincus que ie ne l'ay iamais fait, & que c'est vne pure supposition de mes ennemis, par laquelle ils ont tasché de me rendre odieux aux puissances superieures. Pour ce qui est de la violation des ordonnances de la Loy, & de ce pretendu mespris qu'ils disent que i'ay fait de la Religion & des ceremonies de nos ancestres, i'ay desja dit à vne autre occasion, & ils en sçauẽt bien la verité, qu'à l'heure mesme qu'ils ont fait ce grand vacarme contre moy, & qu'ils se sont saisis de ma personne, i'estois engagé dans l'obseruation de l'vn de nos plus augustes vœux, & que i'estois dans le Temple pour y en accomplir les deuotions & les purifications ordinaires. En fin, quant à ce qui tou-

che la sainteté du Temple mesme, qu'ils disent que i'ay profané en y introduisant des estrangers, i'ay toûjours protesté, & proteste encore solennellement, que ie n'y ay iamais pensé, & défie tous les mortels d'en produire la moindre preuue. De sorte que tous les pretendus crimes dont ils me peuuent accuser, en reuiennent à ce point, que i'ay embrassé la profession qu'ils appellent la secte des Nazariens. Or que trouuent ils de si mauuais en cette secte? Est-ce, comme font quelques vns d'entr'eux, & qui mesmes y sont en honneur, qu'elle mette la felicité des hommes dans les choses de la terre, & qu'en enseignant la mortalité de nos ames, elle nous priue de l'esperance de la beatitude du Ciel? Nullement: car nous autres Chrestiens croyons l'immortalité de nos esprits, & esperons la re-

surrection de nos corps, & n'attendons de felicité qu'en la vie celeste. Est-ce que nous preschons vn Messie qui remet l'entier accomplissement des promesses qu'il fait à ceux qui le suiuent, à la iournée de la resurrection? A la verité il y en a d'autres entre les Iuifs qui leur font esperer vn Liberateur, qui les rendra heureux & triomphans en la terre laquelle ils possedẽt, & qui leur soûmettra la puissance de toutes les autres nations. Mais sans que ie me serue d'autres argumens pour combattre cette erreur, il n'y a point de raison que nous nous promettions vne meilleure condition que celle qu'ont euë nos Peres, de qui nous tenons, non seulement nostre origine quant au sang, mais mesmes la participation des alliances qui nous font estre le peuple de Dieu, & de qui encore les vertus ont esté in-

comparablement plus excellentes que les nostres. Or ils n'ont point ioui de leur bon-heur en ce monde, ils ont demeuré comme estrangers en la terre qui leur auoit esté promise, comme si elle ne leur eust point appartenu, & ont attendu la cité qui a fondemẽt, & de laquelle Dieu est l'architecte & le bastisseur. C'est donc pour l'esperance de la promesse que Dieu a faite à nos Peres, que ie suis tiré en cause, & que i'assiste icy maintenant deuant vous comme criminel. Esperance neantmoins, à laquelle les douze lignées qui composent nostre nation toute entiere, s'attendent aussi de paruenir, & seruent à Dieu continuellement iour & nuict pour cet effect. Car il ne faut pas penser que ce peuple de l'Eternel, pour lequel les Sacrificateurs font le seruice dans le Temple, se soit tellement laissé corrompre

Vers. 7. *A laquelle nos douze lignées seruantes à Dieu nuict & iour, esperent de paruenir, de laquelle esperance, ô Roy, ie suis accusé des Iuifs.*

rompre par les pestilentes erreurs de quelques vns, qu'il ait renoncé à l'esperance du Ciel, & qu'il ait arresté l'attente de sa felicité en la terre. A Dieu ne plaise qu'vne si pernicieuse heresie ait gaigné dans les esprits de toute la nation. Et bië qu'il y en ait plusieurs que l'on a imbus de cette opinion, que le Messie viendra comme vn Prince Conquerant, qui esleuera les Iuifs à vne grande hauteur de splendeur & de puissance, si est-ce que le principal fruit que la pluspart se promettent de son aduenement, consiste en ce qu'il leur obtiendra la remission de leurs pechés deuant le trône de leur Dieu, & qu'il leur donnera entrée à la iouissance d'vne vie beaucoup meilleure que la presente. C'est donc de cette esperance là, ô Roy Agrippa, que ie suis accusé par les Iuifs; c'est de cette crean-

ce au fait de la Religion, que i'ay maintenant à rendre raison comme d'vn crime. Bien est vray que nous annonçons que ce Iesus, lequel nous soustenons estre le Messie, & qui a esté mis à mort en Ierusalem, est ressuscité d'entre les morts. Et comme c'est là le fondement de la Religion de ceux que l'on nomme icy Nazariens, & le principal objet de leur foy, aussi est-ce le principe dont ils font dépendre l'esperance de la resurrection de leurs corps, & de la iouïssance de la vie eternelle qu'ils attendent. Et les Iuifs le leur contestent auec la ferueur & l'animosité qu'ils font paroistre en toutes occasions, & qu'ils ont particulierement monstrée en ce qui me concerne. Mais quoy? Puis que la resurrection de nostre Iesus est vn fait qui est attesté par tant de gens, qui disent qu'ils l'ont

Vers. 8. Quoy tenez vous pour chose incroyable que Dieu ressuscite les morts.

veu viuant depuis ſa crucifixion & ſa mort, qui n'ont aucun intereſt humain à le ſuppoſer, qui ne gaignent rien que la haine & la malvueillance des hommes à le maintenir, qui ſubiſſent gayement toutes ſortes de perſecutions pour en publier la verité par tout le monde, qu'aués vous, mes accuſateurs, à leur oppoſer, pour faire croire le contraire? Tenés vous donc pour choſe incroyable que Dieu reſſuſcite les morts? N'en aués vous point d'autres exemples dans l'hiſtoire de vos ayeuls? Et ſi vous croyés que Dieu le peut, & ſi vous aués d'autres exemples qu'il l'a fait, y en eut-il iamais vn duquel vous deuiés moins douter, ou qui ſe iuſtifie par des preuues & par des témoins moins reprochables & plus autentiques? Ie ſçay bien quel iugement les Iuifs font de moy, & que puis

Verſ. 9. Certainemẽt quant à moy

il m'a semblé qu'il falloit que ie fisse grande repugnance cõtre le nom de Iesus de Nazareth.

qu'ils me poursuiuent comme coupable de mort, ils ne defereront pas beaucoup à mon tesmoignage. Mais quant à toute cette illustre assemblée deuant qui ie parle maintenant, & qui n'a pas, ie m'asseure, de si mauuais prejugés de moy, i'espere qu'elle m'écoutera patiemment, & qu'elle m'adjoustera foy en ce que ie luy raconteray pour la confirmation d'vne verité si celeste & si salutaire. Et ce d'autant plus que l'ardeur auec laquelle ie me suis porté contre elle autrefois, leur fera voir qu'il faut bien que quelque grande & puissante cause m'ait persuadé, puis que ie me suis rendu predicateur & tesmoin d'vne chose de laquelle i'ay esté si grand & si mortel aduersaire. Car certainement quant à moy, i'ay bien esté imbu moy mesme de cette opinion autresfois, qu'il falloit que ie fisse

toutes sortes d'efforts cõtre le Nom de Iesus le Nazarien, pour l'exterminer & pour l'esteindre. Et ce que ie pensois ainsi, ie l'ay en effect executé dans la ville de Ierusalem; i'ay constitué prisonniers plusieurs des Saints & fidelles qui l'y auoyent embrassé, ayant & requis & receu pouuoir de ce faire des principaux Sacrificateurs; & quand on les mettoit à mort i'en donnois, comme on dit, ma voix, c'est à dire, pour exprimer ce qui en est, i'y apportois tout le consentement & toute l'approbation que peut la personne la plus interessée ou la plus passionnée. Souuent mesmes, par toutes les Synagogues, par lesquelles i'allois rodant pour découurir ceux qui tenoyent quelque chose de cette creãce, ie les maltraittois de tous les supplices qu'il nous estoit permis d'infliger, & ne me contentant

Vers 10. Ce qu'aussi i'ay fait en Ierusalem: & ay enclos plusieurs Saincts és prisons, ayant receu pouuoir des principaux Prestres: & quãd on les mettoit à mort, i'en ballois ma sentence

Vers 11. Et souuent par toutes les Synagogues en les punissant ie les contraignois à blaspemer & estant forcené contre eux outre mesure, ie les

perſecutois iuſques aux villes eſtrangeres.

pas de les contraindre de renoncer à ce nom, ie les obligeois à le maudire par des blaſphemes & des execrations. De ſorte que la haine que ie leur portois n'eſtant plus vne paſſion, mais vne fureur, delaquelle i'eſtois comme forſené tout outre, ie les perſecutois iuſques aux villes eſtrangeres où ſe pouuoit eſtēdre la iuriſdiction du Conſeil des Iuifs. Car ie n'ay point de honte de reconnoiſtre icy ma faute, & ne trouue point à mon gré de paroles aſſés efficaces pour en repreſenter l'enormité. Ioint que plus la manie de ce zele auquel ie me laiſſois emporter, paroiſtra grande & deſordonnée, plus auſſi a l'oppoſite paroiſtra magnifique la puiſſance qui m'a miraculeuſement & miſericordieuſement conuerti. De fait, comme i'eſtois bien auant dans l'execution de ce furieux deſſein, & que meſmes ie m'en allois pour cela dans la

Verſ. 12. *En quoy faiſant, comme i'allois auſſi en Damas aueç pouuoir & commiſ*

ville de Damas, auec puiſſance & commiſſion de la part des principaux Sacrificateurs: En plein midy, de ſorte qu'on ne peut pas imputer cela à vne illuſion de tenebres; dans le milieu du chemin, où ne penſant qu'à marcher, ie n'auois point l'eſprit ſi abſtrait par mes ſpeculatiõs, que l'on puiſſe ſoupçonner que ie fuſſe en quelque extaſe, ie vis, ô Roy, & me ſemble que ie la voy encore, tant i'en ay l'idée profondement emprainte en l'entendement, vne lumiere qui vint du ciel, plus grande que n'eſt la ſplendeur du Soleil meſme, qui reſplendit alentour de moy, & alentour de ceux qui cheminoyent auec moy, que ie menois pour eſtre les ſergens de ma Commiſſion, & les miniſtres de ma violence. L'éclat de cette lumiere nous eſblouït tellement tous, & l'augure qu'elle portoit de quelque

ſion des principaux des Preſtres.

Verſ. 13. *Ie vis (ô Roy) en chemin à midy vne lumiere du ciel plus grande que la ſplendeur du Soleil qui reſplẽdit alentour de moy, & de ceux qui enſẽble eſtoient auec moy.*

Verſ. 14. *Et nous tous eſtans cheus en terre i'euy vne voix par*

las à moy en langue Hebraique : Saul Saul, pourquoy me persecutes tu? il t'est dur de regimber cõtre l'aiguillon.

extraordinaire apparition, remplit nos esprits d'vne telle consternation, qu'il n'y en eut pas vn de nous qui ne tombast tout plat à terre. Mais i'eus cela de particulier, que i'entẽdis vne certaine voix qui parloit à moy, & qui me disoit en langue Hebraïque: Saul, Saul, pourquoi me persecutes-tu? Il t'est dur de regimber contre les aiguillons: Et plus long-temps tu feras le reuesche & le refractaire à mes admonitions, plus profondes & plus sanglantes en seront tes playes. L'on peut croire que ie fus merueilleusement estonné de cette voix. Et neantmoins, la frayeur qu'elle me donna, ne transporta point tellement mon esprit hors de luy mesme, que ne sçachant point encore certainement qui estoit celuy qui parloit à moy, & toutesfois reconnoissant bien qu'il y auoit quelque

vers. 15. *Lors ie dis: Qui es tu Seigneur? Et il respondit: Ie suis Iesus lequel tu persecutes.*

chose de fort diuin en cette apparition, ie ne respondisse, pour m'en enquerir, en ces termes : Qui es tu, Seigneur? A quoy il me repartit incontinent : Ie suis Iesus, lequel tu persecutes. Car le mal que tu fais à mes fidelles & à mes saints, ie le repute comme fait à ma personne. Mais ce que ie t'ay abbatu, ce n'est sinon pour t'humilier, & non pas pour t'atterrer tout à fait. Leue toy donc du lieu où tu es gisant, & te remets sur tes pieds. Bien que tu ayes merité mes plus seueres iugemens, si est-ce que ie ne te suis pas apparu pour te les faire sentir : c'est pour te constituer ministre & témoin des choses lesquelles tu as veuës, & de celles esquelles ie t'apparoistray cy apres; car ce n'est pas icy la derniere des visions dans lesquelles ie me feray voir à toy, pour t'instruire de mes volontés, à ce que

Vers.16. *Mais leue toy, & te tiés sur tes pieds: car pour ceste cause ie te suis apparu, pour te constituer ministre & tesmoin des choses que tu as veuës & de celles esquelles ie t'apparoistray.*

vers 17. Te deliurant du peuple, & des Gentils, ausquels maintenant ie t'enuoye.

tu les portes par toute la terre. Et ne mets point en consideration les perils qu'il te faudra necessairement encourir, pour faire les fonctions de la charge à quoy ie t'appelle. Car ie t'assisteray en tous tes combats, & te preserueray en tous tes dangers, & te feray experimenter mon secours en toutes occasions, en te tirant d'entre les mains du peuple d'Israel, & te deliurant des entreprises des Gentils, vers lesquels ie t'enuoye maintenant. Et la fin pour laquelle ie te l'ordonne, te doit accourager à cette entreprise. Car tu sçais que de tout temps ils ont les yeux de l'entendement sillés à la connoissance de ma verité, & ie t'enuoye vers eux pour les leur ouurir par la predication de mon Euangile. Ils sont enseuelis en des tenebres merueilleusement épaisses d'vne pernicieuse erreur, & ie

Vers. 18. Pour ouurir leurs yeux, à fin qu'ils soient conuertis des tenebres à la lumiere, & de la puissance de Satan à Dieu pour receuoir remission de leurs pechez, & part entre ceux qui sont sanctifiez par la Foy qui est en moi.

t'enuoye vers eux pour les conuertir à la lumiere d'vne doctrine salutaire. Ils sont sous l'empire de Satan, qui domine absolument en leurs ames par l'atheisme, par l'idolatrie, par la superstition, par la dissolution des mœurs; & ie t'enuoye vers eux pour les retirer de dessous sa puissance, & les amener à connoistre & à seruir le vray Dieu viuant. Ils sont de nature gisans sous vne épouuãtable malediction, à cause de l'enormité & de la multitude de leurs crimes, & ie t'enuoye vers eux pour leur donner la participation de ma Grace, & la remission de leurs pechés. Ils sont en fin, depuis tant de siecles, exclus des alliances de l'Eternel, & de l'esperãce du Salut; & ie t'enuoye vers eux pour leur donner part en l'heritage qui est destiné au peuple de Dieu, & à ceux qui sont sanctifiés & con-

ſacrés par la vocation celeſte. Et ne te mets point en peine comment tu executeras toutes ces choſes, qui ſemblent paſſer de ſi loin la puiſſance, non de toy ſeul, ou de qui que ce ſoit d'entre les humains, mais meſmes de tous les Anges des Cieux. Tout cela eſt enclos dans vne ſeule vertu que ie veux que tu imprimes dans leurs cœurs, aſçauoir la foy en mon Nom, & la perſuaſion de la verité de mon Euangile. Preſente leur en donc ſeulement l'objet par la Predication, & ie l'accompagneray de ma vertu, qui ſurmontera tous les obſtacles qui s'oppoſeront à ſon

verſ 19. *Parquoy ô Roy Agrippa ie ne fus point deſobeiſſant à la viſion celeſte.*

efficace. Voila, ô Roy Agrippa, la viſion celeſte qui me fut addreſſee alors, tant pour m'amener moy meſme à la creãce & à la profeſſion de la verité de Chriſt, que pour me donner le commandement de l'annoncer, non pas ſeulement en ma

nation, mais principalement entre les autres peuples de la terre. Si donc ie m'y suis laissé conduire, si i'ay fait auec courage ce qui m'a esté ordonné, c'est que ie n'ay pas voulu estre rebelle à la volonté de Dieu, qui m'estoit declarée par là ; & tu vois bien maintenant, ô Roy, (& ie m'addresse particulierement à toy, parce que tu sçais ce que c'est que des visions celestes,) qu'en ayãt eu de tels motifs, il n'y peut auoir de raison de me le tourner à blasme.

Vers. 20. Ains premierement i'ay annoncé à ceux qui estoient en Damas & en Ierusalem, & par toute la contrée de Iudée, & aux Gentils, qu'ils fissent penitence, & se conuertissent à Dieu, en faisant œuures de penitence.

Ie n'ay donc point tergiuersé ; ie ne me suis point soustrait à la vocation du Seigneur ; i'ay fait tout ce que i'ay peu pour executer la Commission qu'il me donnoit, & sans vser de retardement, i'ay premierement annoncé cette doctrine à ceux qui estoyent dans la ville de Damas, où i'estois allé pour la persecuter, & puis dans celle de Ierusalem, d'où

i'estois parti plein de fureur alencontre d'elle. En suite de quoy i'ay à mon possible semé la connoissance du nom de Christ par toute la contrée de Iudée, ainsi que ie pensois y estre obligé enuers mes freres selon la chair; & en fin, ie me suis tourné vers les Gentils, comme les ordres que le Seigneur m'auoit dõnés, le portoyent en propres termes. Or qui considerera les choses ausquelles ie les ay tous exhortés, trouuera estrange que mes actions en cet egard, & m'a predicatiõ, soyent si odieuses à quelques vns. Car toute ma predication a tendu là, qu'ils se repentissent serieusemẽt de leurs pechés, que des Idoles, ausquelles ils ont serui si long-temps, ils se conuertissent au vray Dieu, & qu'ils donnassent des preuues de la sincerité de leur conuersion, en faisant des œuures qui portassent les traits

&les caracteres d'vne vraye repentance. Et voila la cause pour laquelle les Iuifs, qui se disent zelateurs du seruice du vray Dieu, & ennemis de tous ces faux cultes qui ont la vogue entre les Payens, m'ayant trouué dans le Temple, m'ont saisi, & transportés par leur passion, ont essayé de me tuër, sans examiner mes actions auparauant, & sans y garder aucune ombre des formes ordinaires de la Iustice.

Vers. 21. Pour cette cause les Iuifs m'ayãs pris dans le Temple, ont tasché de me tuer.

Mais i'ay esprouué la verité des paroles de celuy qui m'auoit promis son assistance. Car ayant receu vn manifeste secours de Dieu, à la conduite de la Prouidence duquel ie dois rapporter celuy que m'ont presté les hommes, me voicy encore viuant iusqu'à ce iourd'huy; & non seulement viuant, mais annonçant l'Euangile du Seigneur, testifiant de sa verité à petit & à grãd,

Vers. 22. Mais estant secouru par l'aide de Dieu, ie suis iusques à ce iourdhui, rẽdant tesmoignage à petit & à grand, ne disant rien fors les choses que les Prophetes & Moyse ont predictes deuoir aduenir

adiurant toutes ſortes de perſon-
nes de tout aage, de tout ſexe, & de
toute condition, de l'embraſſer, &
d'y croire comme à la doctrine de
ſalut; & proteſtant hautement que
quoy que l'on m'accuſe de nou-
ueauté, ou de deſertion de la Reli-
gion de nos Peres, ie ne dis pour-
tant rien fors les choſes que tant les
Prophetes que Moyſe ont predites
Verſ. 23. *S'il falloit que Chriſt ſouffriſt, & qu'il fuſt le premier de la reſurrection des morts, qui deuoit annoncer la lumiere au peuple & aux Gentils.*
deuoir aduenir. Car ſi i'annonce vn
Meſſie crucifié, la Loy a prefiguré,
& les Prophetes ont declaré que le
Chriſt deuoit ſouffrir, & il y en a
des enſeignemens tres-exprés &
tres-euidens en diuers endroits de
leurs oracles. Si ie dis qu'il eſt reſ-
ſuſcité; ces meſmes Prophetes nous
ont aduertis qu'il falloit qu'il fuſt
le premier de la reſurrection des
morts; c'eſt à dire, que non ſeule-
ment il deuoit le premier en reſſuſ-
citant, paſſer de la mort à l'immor-
talité,

talité, & de l'infirmité de la chair, à l'incorruption & à la gloire; mais outre cela, qu'il seroit la cause de ce que tous les saints de Dieu sortiront quelque iour de leurs tõbeaux, & le principe qui influera la vie & la gloire eternelle dans les corps de tous ses fidelles. En fin, si ie dis qu'il m'a commandé de donner aux Gentils la connoissance de son Nom, Moyse & les Prophetes ont prophetisé qu'il deuoit apporter la lumiere, & annoncer la Verité au peuple d'Israel le premier, comme à la posterité des Patriarches, que Dieu auoit honorée de ses alliances. Mais il y a vne infinité de lieux dans leurs Ecrits, qui appellent les Nations à la participation de la connoissance du vray Dieu; qui disent que le peuple qui cheminoit en tenebres verra vne grãde lumiere; qui promettent que la lumiere se leue-

ra sur ceux qui sont en obscurité; qui enseignent que le Messie est ordonné pour estre la lumiere des Gentils ; en vn mot, qui mettent cette esperãce en vn plus beau iour que n'est le midy qui nous éclaire.

Vers. 24. Et comme il parloit, & rendoit rasõ de ces choses, Festus dit à haute voix : Tu és insensé, Paul, le grãd sçauoir és letres te met hors du sens.

Comme Paul vsoit de cette defense, & prononçoit ces paroles auec beaucoup de vehemence & d'émotion, Festus, qui n'auoit aucun goust ny de la religion des Iuifs, ny des reuelations contenuës dans les Prophetes, & qui neãtmoins voyoit bien que Paul auoit vne grande connoissance de diuerses choses, & qu'il auoit beaucoup estudié, s'imagina qu'en partie l'estude des langues & des sciences, en partie la forte application d'esprit qu'il apportoit à ce qu'il disoit, iointe auec quelque ferueur de zele qu'il auoit pour ses opinions, l'auoyent vn peu egaré hors des bornes de la raison,

& luy faisoyent dire des extrauagances. Voila pourquoy, vsant de cette liberté de parler que les hommes d'autorité prennent enuers ceux qui leur sont de beaucoup inferieurs, il dit à haute voix; Tu és hors du sens, Paul, le grand sçauoir que tu as dans les lettres, te met hors du sens. Cette parole estoit non seulement dite legerement & à la volée, mais encore iniurieuse à vn si grand personnage, & mesmes blâphematoire, eu égard aux choses au sujet desquelles Festus la disoit. Mais parce qu'elle procedoit, non tant de malice que d'ignorance, S. Paul ne la releua pas auecque la seuerité qu'elle meritoit. De plus, Festus estant en la charge qu'il tenoit, il deuoit estre respecté, sinon à l'égard de sa personne, au moins à cause de son caractere, & parce qu'il representoit la puissance Souuerai-

Vers. 25. Et Paul dit: Ie ne suis point insensé, treon (b Festus, mais ie profere paroles de verité, & de sens rassis.

ne laquelle auoit Dieu pour auteur. Adioustés à cela que Paul n'estoit pas en estat d'irriter les Puissances sans necessité. Et enfin, vn des plus beaux moyens qu'il eust de faire paroistre la vanité de cette reproche, & la solidité de son bon sens, estoit de ne s'émouuoir point pour des iniures, & de garder sa grauité & sa modestie en toutes occasions. Neantmoins, s'il eust passé cette parole entierement sous silence, il eust peu estre soupçonné de reconnoistre quelque verité en cette atteinte, ou accusé de trop de timidité. Il respondit donques à Festus, mais auec beaucoup de moderation, & d'vne façon fort respectueuse: Non tres-excellent Festus, ie ne suis point hors du sens: & les choses que ie propose ne sont point des imaginations de ma fantaisie, ny des extrauagances d'vn es-

prit perdu ; ce sont des verités reel-
les, & des paroles de sens rassis. Et vers. 26. Car le Roy cognoist ces choses, auquel aussi ie parle franchement. Et pource qu'i'estime qu'il n'ignore rien de ces choses: car cela aussi n'a point esté faict en quelque coin
si par cy deuãt ie ne m'en suis point
ouuert si auant, c'est que ie n'en ay
pas eu l'occasion. Mais maintenant
qu'elle m'est presentée si fauorable,
ie manquerois à moy mesme si ie
manquois à m'en preualoir. Car
le Roy sçait que c'est de ces choses.
Et c'est pourquoy ie luy en parle
ainsi ouuertement & franchement,
parce que ie suis asseuré qu'elles ne
luy sont point inconnuës, non pas
mesmes celles qui concernent la
personne de ce Iesus que ie vous an-
nonce pour Redempteur. Aussi
certes cela ne s'est il point fait en
quelque coin, mais dans la ville de
Ierusalem, la capitale de la Iudée, &
le theatre, s'il faut ainsi dire, le plus
illustre de tout l'Orient. Puis Paul Vers. 27. O Roy Agrippa, crois tu aux Prophetes? Ie sçay que tu y crois
se retournant vers Agrippa auec
quelque espece de transport, il dit,

O Roy Agrippa, n'en va-t-il pas ainſi que ie dis ? Ne ſçais tu pas quelle eſt noſtre Loy ? Ne crois tu pas aux Prophetes? Ouy, ie ſçay que tu y crois, & que les choſes qu'ils ont predites de Chriſt, ne te paroiſſent maintenant ny nouuelles ny eſtranges.

Verſ 28. Et Agrippa dit à Paul: tu me perſuade à peu pres d'eſtre Chreſtiẽ

Iuſques là ce Prince, quoy que Paul ſe fuſt deux ou trois fois directement addreſſé à luy, s'eſtoit neantmoins tenu en ſilence, & n'auoit point donné à connoiſtre les mouuemens que produiſoyent en ſon ame les propos qu'il entendoit. Mais alors, eſtant non ſeulement appellé par ſon nom, & interrogé par Paul pour en dire ſon ſentiment, mais extraordinairement preſſé en ſa conſcience par ſa vehemence, il ne ſe pût empeſcher de teſmoigner qu'il auoit fait quelque notable impreſſion en ſon eſprit, quoy qu'il auoit pris reſolution de

ne ſe laiſſer pas vaincre. Prenant donques la parole, il reſpondit ainſi à Paul. Tu es merueilleuſement vehement & perſuaſif, & il eſt malaiſé de reſiſter à l'efficace de tes paroles. Tu me perſuades à peu prés d'eſtre Chreſtien. Sur quoy Paul, qui voyoit bien que quelque eſbranlemẽt qu'il euſt donné à l'ame de ce Prince par l'euidence de la verité, ſi eſt-ce que la pompe du monde, les delices de la chair, la crainte de l'indignation de l'Empereur, la conſideration de l'auerſion des peuples, & les forts engagemens qu'il auoit dans les amours deshonneſtes & inceſtueuſes de ſa ſœur, ne permettoyent pas qu'on eſperaſt ſa conuerſion, tandis que Dieu ne déployeroit point en ſon cœur la vertu toute puiſſante de ſa grace, ne pût rien d'auantage ſinon ſe tourner à faire des vœux, tant

verſ. 29. *Lors Paul dit: Ie deſirerois enuers Dieu que nõ ſeulement toi mais auſſi tous ceux qui m'oyent auiourdhuy, & à peu pres & en beaucoup fuſſent faits tels que ie ſuis, hors mis ces liens.*

pour luy, que pour les autres qui l'écoutoyent. Il parla donc en cette sorte. Tu dis que ie te persuade à peu prés d'estre Chrestien, ô Roy Agrippa. Et moy ie dis que ie souhaitterois de tout mon cœur enuers Dieu, que non seulement toy, mais aussi tous ceux qui m'oyent aujourd'huy, & à peu pres, & bien auant, ou pour le dire plus clairemēt, sans reserue & tout à fait, fussent faits tels que ie suis en la connoissance & en la foy de nostre Sauueur, sans toutesfois qu'ils eussent part à ces liens, & à ces tribulations qui m'en-

vers 30. *Et le Roy se leua, & le President, & Bernice & ceux qui estoyent assis auec eux.*

uironnent. Paul ayant prononcé ces paroles, le Roy, à qui les inquietudes de sa conscience ne permettoyent pas de demeurer plus long-temps là sans se beaucoup violenter, se voulut oster cet objet de deuant les yeux & hors des oreilles, & se leua pour s'en aller. Apres

luy se leua incontinent le Gouuerneur, & Bernice, & generalement tous ceux qui estoyent assis alentour d'eux. Puis s'estans retirés à la maison, ils confererent entr'eux à part, de ce qu'ils auoyent entendu de la bouche de ce personnage, & le resultat de leur conference fut, qu'ils disoyent vnanimement : S'il n'y a rien autre chose contre cet homme, comme il est indubitable, par l'adueu mesme de ses ennemis, il ne commet rien digne de mort, non pas mesme de prison. Entr'eux tous Agrippa, de qui Festus vouloit particulierement auoir l'aduis, luy en dit son sentiment auec toute franchise en ces termes. Cet homme pouuoit estre relasché s'il n'eust appellé à Cesar. Mais puis qu'il a nommé la personne de l'Empereur, & qu'il l'a saisi de sa cause, desormais la connoissance en est ostée à

vers. 31. *Et quand ils se furent retirez à part, ils deuiserēt entr'eux, disans: Cet hōme n'a faict rien digne de mort ou de prison.*

vers. 32. *Et Agrippa dit à Festus: Cet homme pouuoit estre deliure, s'il n'eust appellé à Cesar.*

tous autres iuges, & pour faire les choses dans les formes, il le luy faut enuoyer.

CHAP. XXVII.

vers. 1. *Or apres qu'il fut deliberé que Paul nauigeroit en Italie, & qu'il seroit baillé auec aucuns autres prisonniers à vn Centenier de la bande Auguste.*

OR depuis qu'il fut arresté par Festus, & par ceux de son Conseil, que nous n'auigerions en Italie, (car ie parle ainsi parce que ie demeuray toûjours auec Paul,) ils mirẽt Paul, & quelques autres prisonniers, entre les mains d'vn Centenier nommé Iule, qui auoit commandement dans vne Cohorte de la Legion appellée Auguste, dont elle aussi auoit pris son nom.

vers. 2. *Nous estans montés en vne nauire d'Adrumette preste à nauiger, partismes pour ti-*

Estans donc tous montés par le commandement de ce Capitaine dans vn nauire d'Adramyte, ou autrement, d'Adrumete, qui estoit venu charger des mar-

chandises en Syrie, pour les porter vendre dans les ports qui estoyent du costé du Septentrion & de l'Occident, nous démarrasmes pour tirer vers les quartiers qu'on appelle de l'Asie Mineur, & auec nous s'embarqua Aristarque de Macedoine, natif de la ville de Thessalonique, qui ayant accompagné Paul en Iudée, & l'ayant assisté pendant tout le temps de sa prison, ne le voulut point abandonner qu'il n'eust veu quelle seroit la fin de cette persecution & de ce voyage. Et ie remarque cela, tant pour la loüange de ce personnage, dont l'affection enuers le seruiteur de Dieu a merité cet éloge enuers la posterité, que pour ne rien oublier des circõstances considerables de nostre nauigation, que ie veux décrire auec beaucoup de soin & d'exactitude. Car outre que cela sert à faire connoi-

rer vers les quartiers d'Asie, estãt auec nous Aristarche de Macedono Thessalonicien.

ſtre la foy de l'hiſtoire, il paroiſtra par le recit que i'en feray, qu'encore que les hommes ne fiſſent pas grande diſtinction entre Paul & les autres priſonniers, parmy la foule deſquels ils le mirent dans le Nauire, Dieu le ſceut neantmoins bien diſcerner, en le ſignalant par des viſions, par des deliurances miraculeuſes, & par des ſoins de ſa Prouidence qu'il eſt neceſſaire de repreſenter. Ioint que ce voyage meſme deuoit eſtre comme vn emblême & vne repreſentation de la vie de Paul, qui eſtant tourmenté par ſes ennemis, & par les émotions des peuples, comme par autant de flots & de tẽpeſtes, qui le tenoyent continuellement en peril de mort, a toûjours pourtant eſté aſſiſté par celuy qui commande aux vens & aux vagues de la mer, & qui retient leurs haleines, & calme leur agita-

tion, comme bon luy ſemble. Le lendemain donques de noſtre embarquement, nous arriuaſmes à Sydon, ville aſſés renommée dans l'hiſtoire ; & là nons commençaſmes à eſprouuer que Dieu eſtoit auec Paul. Car au lieu que le Centenier Iules retint tous les autres priſonniers dans le nauire, où on n'eſt iamais ſans beaucoup d'incommodité, il traitta Paul ſi humainement, qu'il luy permit d'aller vers ſes amis dans la ville, & ſouffrit qu'ils le logeaſſent, & qu'ils euſſẽt ſoin de luy. Et Paul eſtant ainſi ſur ſa foy, vſa de la courtoiſie du Capitaine, mais ce fut ſans en abuſer : car le temps de ſe rembarquer eſtant venu, il retourna à point nommé, comme ne voulãt pas que celuy qui auoit tant de bonté pour luy, receuſt du déplaiſir à ſon occaſion, ny que la fidelité de ſa parole, & ſa generoſité,

Verſ. 3. Et le iour ſuiuant nous arriuaſmes à Sidon : & Iule traittãt humainement Paul, permit qu'il allaſt vers ſes amis, & qu'ils euſſent ſoin de luy.

fust soupçonnée le moins du monde. Estans donc partis de là, nostre dessein estoit de laisser l'Isle de Chypre à main droite, & prendre nostre route entre le Septentrion & l'Occident, pour tendre droit vers la Carie. Mais nous fusmes obligés de prendre le destour au dessous de Chypre, afin que les vens, qui nous donnoyent droit en prouë, & qui par ce moyen nous estoyent contraires, ne prissent nostre nauire que par le costé. Ainsi ayans esté contraints de laisser Chypre à la gauche, nous en doublasmes le cap audroit du golfe d'Issus, & ayans pris la haute mer vers la Cilicie & la Pamphylie, nous trauersasmes toute cette plage, & vinsmes à Myra, ville de Lycie, où nostre nauire d'Adramyte s'arresta. Mais parce que ces costes sont frequentées par les marchands, nous ne fismes pas long

Vers. 4. Puis estans partis de là, tinsmes la route de Cypre, pource que les vents estoient contraires.

Vers. 5. Et vinsmes à Lystre ville de Lycie apres auoir passé la mer qui est à l'endroit de Cilicie & Pamphilie.

Vers. 6. Là où le Centenier trouua vn nauire d'Alexan

sejour en cet endroit là. Car le Centenier y trouua incontinẽt vn vaisseau d'Alexandrie en Egypte, qui tiroit en Italie, auquel il nous commanda de monter. Nous mismes donc à la voile sur la route d'Italie, & comme par plusieurs iours nous nauigions fort pesamment, à cause de la grande charge du nauire, tellement qu'en tout cet espace de tẽps à peine pûsmes nous paruenir iusques alendroit de Gnide, qui est vne Isle située vis à vis de la coste de Carie; parce que le vent ne nous permettoit pas d'aller au droit cours, nous prismes au dessous de Crete, & passasmes à l'endroit de Salmone, qui est vn bourg situé au bout du promontoire Oriental de cette Isle, & qui luy donne son nom. Et la costoyant auec beaucoup de peine, à cause de l'empeschement que nous donnoit le vent, nous

drie tirant en Italie, auquel il nous mit.

Vers. 7. *Et cõme par plusieurs iours nous nauigions lẽtement, à grand peine estans paruenus à l'endroit de Gnide, pource que le vent nous empeschoit, nous passasmes au dessous de Crete à l'endroit de Salmone.*

vers. 8. *Laquelle cõstoyans auec grand peine, nous vinsmes*

en vn lieu qui est appelle Bon port, pres duquel estoit la ville de Thalasse.

vinsmes en fin aborder à vn lieu nommé Beaux-ports, qui est à la coste Meridionale de l'Isle de Crete, & proche duquel estoit autrefois la ville de Lasée, ou d'Alasée, qui maintenant, par la vicissitude des choses humaines, est inconnuë aux Geographes, & aux habitans mesmes du pays. Or s'estoit-il passé beaucoup de temps en vne nauigation si lente, de sorte que desormais il s'en alloit estre fort perilleux de tenir la mer. Car nous estions si auant dans la saison, que le ieusne Iudaïque, qui s'appelle des Propitiations, & qui echéoit bien auant dans le mois d'Octobre, estoit passé. Et selon la coustume des Romains mesmes, depuis enuiron la my-Nouembre, iusques au commencement du mois de May, la mer, comme l'on dit, est fermée, à cause de la brieueté des iours, & de

Vers. 9. Et d'autant que beaucoup de tẽps s'estoit passé & que desia la nauigatiõ estoit dangereuse, pource que desia mesme le ieusne estoit passé. Paul les consoloit.

la

la rigueur du mauuais temps, & de la furie des vens, qui la tiennent presque toujours en tempeſte. Paul donques, qui outre ſa prudence naturelle, qu'il auoit grande, auoit ſouuent par l'inſtinct de l'Eſprit de Dieu, quelque preſſentiment de l'auenir, preſageant ce qui deuoit arriuer, & que nous aurions beaucoup de peine à nous garentir de naufrage, ſe mit à admoneſter toute la compagnie, & particulierement le Centenier, en cette façon : Hommes, de qui la vie eſt plus chere à Dieu, que n'eſt celle d'aucune de ſes autres creatures, & de la conſeruation de laquelle vous deués auoir ſoin & pour autruy, & pour vous meſmes, ie preuoy par la ſaiſon où nous ſommes, & par les indices & les enſeignemens que i'en ay d'ailleurs, que la nauigation s'en va deſormais eſtre telle, que nous auons à

Verſ. 10. Leur diſant: Hommes ie vois que la nauigation cõmence d'eſtre auec danger & grand dommage, non ſeulemẽt de la charge & du nauire: mais auſſi de nos vies.

y craindre l'outrage des vens & des orages, & la perte non seulemẽt de la charge du nauire, mais aussi de nos propres personnes, si nous n'y pouruoyons comme il faut. Si donques vous m'en croyés, nous hyuernerons icy, & supporterons le plus doucement que nous pourrons les incommodités du lieu, pour ne risquer pas manifestement vne chose si precieuse qu'est la vie. Plusieurs estoyent bien de ce sentiment; mais le Centenier, de qui tout dependoit, quelque affection qu'il eust pour Paul, & quelque bonne opinion qu'il eust de luy en autres choses, croyoit dauantage au gouuerneur & au maistre du nauire, que non pas à ce qu'il disoit. Car n'ayant point de connoissance des mouuemens interieurs que l'instinct de Dieu produisoit en luy, il estimoit qu'il faut adjouster foy à chacun en ce qui est

Vers. 11. *Mais le Centenier croyoit plus au gouuerneur & patron du nauire, qu'à ce que disoit Paul.*

de son art, & que l'experience de ceux qui estoyent entendus au fait de la nauigation, & qui connoissoyent la mer & les costes, le deuoit emporter sur les coniectures d'vn homme prudent à la verité, mais qui n'auoit point d'vsage particulier de ces choses. Et ce qui luy donnoit, & à beaucoup d'autres aussi, vne grande propension à cela, c'est que ce port où nous estions n'estoit pas en bonne assiette pour se garentir des tempestes de cette fascheuse saison, de sorte que les vaisseaux n'y sont pas en seureté. Ainsi donc enfin la pluspart furent d'aduis de partir de là, pour voir si pour hyuerner l'on pourroit aborder à Phenix, qui est en la coste Meridionale de l'Isle de Crete. Car ils sçauoyent qu'il y a là vn port fort commode, fait comme vne espece de Croissant, qui de l'vn de ses cos-

vers. 13. *Et d'autant que le port n'estoit point en bonne assiette pour hyuerner, la pluspart furent d'aduis de partir de là, pour voir si on pourroit aborder à Phenix pour y passer l'hyuer, qui est vn port de Crete regardant le vent de Libs & de Corus.*

tés regarde le vent de Libs, que les Latins appellent d'Afrique, & qui ſouffle de vers le couchant d'hyuer, & de l'autre le vent Corus, qui ſouffle de vers le couchant d'Eſté. Tellement que ſes deux cornes le couurent contre l'impetuoſité de ces deux vens, qui ont accouſtumé d'exciter beaucoup de tempeſtes.

Verſ 13. *Adonc le vẽt de Midy commencant à ſouffler doucement, cuidans eſtre au deſſus de leur intention, eſtans departis d'Aſſon, ils coſtoierẽt Crete.*

Or ſur cela le vent de Midy vint à ſouffler doucement, de ſorte que croyans eſtre au deſſus de leur intention, parce qu'ils eſperoyent qu'il repoulſeroit le vaiſſeau de la haute mer, où le danger eſtoit grãd, & qu'il l'obligeroit à raſer la coſte, ils démarrerent de Beaux-ports, & faiſant voile vers l'Occident, ils coſtoyerent Crete du plus prés qu'il ſe pouuoit, pour n'eſtre point neceſſités de s'eſlargir; ce qu'ils ne pouuoyent pas faire ſans quelque riſque. Car au reſte, ils ne crai-

gnoyent pas de donner contre les costes, dautant que le vent qui soufsloit, estoit extremément moderé. Mais comme il n'y a rien de si variable que le vent, ny de si inconstant que l'estat de la mer, peu de temps apres il vint à se leuer vn vent extrémement tempestueux, soufflant d'entre le Septentrion & l'Orient, à l'occasion de quoy on le nomme Euroaquilon, qui vint à donner auec grande impetuosité contre la coste de Crete. Tellement que le vaisseau estant emporté de violence, & ne pouuant resister ny parer au vent, nous fusmes contraints de le luy abandonner, & de nous laisser emporter auec luy, n'estans plus maistres de sa conduite. Ainsi, du cours forcé que nous tenions, nous vinsmes passer au dessous d'vne petite isle nômée Claude, qui n'est pas loin de celle de Cre-

Vers. 14. Mais tantost apres vn vẽt tempestueux qu'on appelle Euro-aquilo se leua du costé d'icelle.

Vers. 15. Le nauire estant emporté du vent, tellemẽt qu'il ne pouuoit aller contre nous fusmes emportez, ayant abandonné le nauire au vent

Vers. 16. Et ayans passé au dessous d'vne petite Isle appellée Clauda à grand peine

peusmes nous estre maistres de l'esquif.

te, & fusmes tellement tourmentez par l'effort du vent, & par l'agitation des vagues, que voulans tirer l'esquif à mont dans le vaisseau, pource qu'en se battant contre ses costez, il estoit en danger de se fracasser, à grand peine en pûsmes nous venir à bout. Enfin pourtant l'ayans attiré, ceux qui gouuernoyent nostre nauigation, commencerent à employer l'ayde de tous les matelots, pour auec des cordes ceindre le nauire par dessous, afin que les coups de la mer, qui estoyent merueilleusement impetueux, n'en disloquassent pas les ais, & n'en entr'ouurissent pas les iointures. Et par ce qu'il y a au long de la coste d'Afrique, vers laquelle le vent nous chassoit, deux endroits pleins de rades sablonneuses, qu'on appelle la grande & la petite Syrte, où si nous fussions allés donner,

vers 17.
Lequel ayant attiré, les nautonniers cherchoient tous remedes ceignans le nauire par dessous: & craignans de tomber en Syrte apres auoir aualle le vaisseau estoient ainsi portez.

nous estions indubitablement perdus, le gouuerneur, le patron, & le Centenier, craignans que le vaisseau y allast tomber, commanderent non seulement qu'on calast les voiles, mais mesmes qu'on abbatist le mast, afin que le vent n'eust point de prise dans les cordages. Et ainsi, ils estoyent portés par le flot, du costé où le vent l'alloit poussant. Mais tout cela n'empescha pas que la tempeste ne nous mist en vn euident peril de mort. Car s'estant renduë de plus en plus violente, de sorte que le vaisseau ne pouuoit plus supporter la charge de ses marchandises sans aller à fond, tant il prenoit d'eau par dessous, on eut le lendemain recours à ce que l'on ne fait qu'aux grandes extremités, c'est qu'on fit le iect pour le soulager, afin qu'estant esleué plus haut sur la mer, il n'y entrast pas tant d'eau par

Vers: 18. Le iour suiuant, pource que nous estions agitez de la grande tempeste, ils firent le iect.

Vers 19. Puis le 3 iour ietterent de leurs propres mains l'equipage du nauire.

ses fentes. Mais ny pour tout cela elle ne laissoit pas d'y entrer de telle façon, que la pompe ne suffisant pas pour l'en descharger, nous fusmes contraints le troisieme iour de ietter de nos propres mains l'equippage du nauire dans la mer, tellement qu'il ne nous y demeura ny voiles, ny cables, ny cordages : les ancres seules furent reseruées, pour s'en

℣. 20. Et comme ainsi fust que par plusieurs iours il ne nous apparust ne soleil ny estoilles, & que grande tempeste nous pressast de prés, toute esperance de nous pouuoir sauuer à l'aduenir, fut ostée.

seruir aux occasions. Cependant, outre l'émotion de la mer, que causoit l'impetuosité du vent, l'air mesmes estoit si plein de nuages & de brouïllas, que nous fusmes plusieurs iours sans voir ny le soleil ny les astres, comme si c'eust esté vne nuict perpetuelle, la plus obscure qui se puisse voir. De sorte qu'en cette extremité, & pressés iusques au bout par la violence de la tempeste, enfin nous en vinsmes à tel point, qu'à iuger des choses par les

apparences, il ne nous restoit plus pour l'aduenir aucune esperance de nous sauuer. Pendant tout ce temps là, le trauail que chacun auoit pris à luitter contre l'orage, le sousleuement que l'agitation de la tempeste cause ordinairement à l'estomach, & particulierement la peur, dont les esprits estoyent saisis, auoyent empesché tous ceux qui estoyent dans le nauire, de manger; & alors Paul ne disoit rien, parce qu'en telles occasions tandis qu'il reste quelque esperance de venir à sauueté par l'industrie, par l'experience, & par l'art, des gens tels que ceux auec qui nous estions embarqués, ne deferent pas volontiers aux exhortations qui tiennent quelque chose de la pieté, ny aux ouuertures de se sauuer qui dependent d'vne Prouidence extraordinaire. Il se tint donc à part tout ce temps là,

Vers. 21. *Mais apres qu'ils eurent esté long tẽps sans manger Paul estant au milieu d'eux dit : O hommes certes il falloit me croire, & ne partir de Crete, & gaigner ce dommage & perte.*

occupé en des pensées & en des exercices dignes de sa deuotion, attendant en patience ce qu'il plairoit à Dieu ordonner de nous. Mais quand ce saint seruiteur de Dieu vid qu'il y auoit desja si long temps qu'ils n'auoyent pris de nourriture, & qu'ils n'estoyent pas pour en prendre encore, parce qu'ils auoyent entierement desesperé de pouuoir iamais venir à bon port, il prit l'occasion de cette consternation de leurs esprits, qui les faisoit tenir en silence, & qui les rendoit d'autant plus capables de prester l'oreille à des esperances extraordinaires, qu'ils auoyent absolument perdu celle des moyés humains. Il se presenta dõc alors deuãt eux & se tenãt debout au milieu sur le tillac du nauire, il se mit à parler ainsi. Il falloit, ô poures hõmes, en croyant à mes paroles, & en obeissant aux

aduertiſſemens que ie vous donnois, ne deſancrer point de l'Iſle de Crete, & gaigner, ou racheter pour vn peu d'incommodité, l'iniure de cette tempeſte, & le dommage que nous en ſouffrons. Neantmoins, ne penſés pas que ie le vous diſe par reproche, & pour aggrauer la triſteſſe de vos ames, en vous repreſentant voſtre faute, & en vous faiſant des reprimendes inutiles & hors de ſaiſon. C'eſt vne façon de conſoler fort faſcheuſe & fort barbare, que de reprocher aux hõmes qu'ils ſont miſerables par leur faute, s'il ne leur reuient point d'vtilité de nos reprehenſions. Ie ne vous parle du paſſé que pour vous faire penſer plus ſerieuſement à l'auenir, & ne vous ramentois mes conſeils, leſquels vous aués reiettés, ſinon afin de vous diſpoſer à mieux receuoir ceux que i'ay à vous donner encore.

Verſ. 22. Mais maintenãt ie vous enhorte que preniez bon courage : car il n'y aura nulle perte entre vous, quant à la vie, mais ſeulement du nauire.

Cette dangereuſe experience que vous faites, qu'ils eſtoyent tres-bons, & treſbien fondés, fera, comme i'eſpere, que deſormais vous obtempererés à mes exhortatiõs, & que vous adiouſterés foy à mes paroles. Ie vous exhorte donc maintenant, que vous preniés bon courage, quelque peu que vous penſiés en auoir d'occaſion dans les apparences du ciel, & dans la face de la mer. Car ie vous donne pour aſſeuré qu'il n'arriuera aucune perte à pas vn ſeul d'entre vous en ce qui eſt de la vie, & qu'il n'y aura que le ſeul fuſt du nauire qui perira.

Verſ. 23. *Car l'Ange de Dieu, à qui ie ſuis & auquel ie ſers s'eſt preſenté deuant moy ceſte nuict.*

Lors que ie vous exhortois de demeurer à Beauxports, vous ne preniés mon conſeil que pour vn effect de ma crainte, où tout au plus pour vn aduertiſſement procedant de la prudence d'vn homme qui ne peut rien ny preuoir ny predire en ces matie-

res que ce que luy ſuggere la conſi-
deration generale de l'incommodi-
té de la ſaiſon. En effect, ie ne vous
deſcouuris rien alors de ces mouue-
mens ſecrets de l'inſpiration diuine
qui m'en faiſoyent parler ſi affir-
matiuement, parce que vous ne
m'en euſſiés pas creu. A cette heu-
re que ie m'aſſeure que vous eſtes
mieux preparés à receuoir auec re-
uerence les aduertiſſemens du Ciel,
ie vous diray ceux qui m'ont eſté
enuoyés pour ma conſolation &
pour la voſtre. Cette nuict dernie-
re donques, l'Ange de Dieu à qui ie
ſuis, non par le droit de creation
ſeulement, comme vous eſtes tous,
mais par quelque particuliere com-
munication de ſa grace, & par quel-
que Commiſſion extraordinaire
qu'il m'a donnée pour eſtre miniſ-
tre de ſes volontés, & derechef l'An-
ge de Dieu à qui ie ſers, tant au Cul-

te qui luy eſt deu vniuerſellement par tous les hommes, que dans les fonctions de la charge qu'il m'a donnée de reueler ſon Nom & ſa Diuinité aux mortels : enfin, l'Ange du vray Dieu, lequel ſeul peut commander & aux vens & à la mer, & qui vous peut retirer du milieu meſme de ſes abyſmes, s'eſt apparu viſiblement à mes yeux, & m'a tenu ce langage. Paul, ne crain point, quelque grand que ſoit le ſujet qu'il ſemble que tu en ayes. C'eſt vne choſe irreuocablement reſoluë, qu'il faut que tu ſois preſenté à Ceſar, pour y rendre temoignage à ma Verité ; & partant il ne ſçauroit arriuer que tu periſſes dans les ondes. Et afin que tous ceux qui ſont auec toy dans le vaiſſeau, reconnoiſſent en quelle recõmandation tu m'és, & qu'ils facent là deſſus les reflexiõs qu'il conuient pour leur ſalut &

Verſ. 24. *Diſant Paul ne crain point, il faut que tu ſois preſẽté à Ceſar: & voicy, Dieu t'a donné tous ceux qui nauigent auec toy.*

pour ma gloire, voila, ie te les ay
tous donnés, de sorte qu'en ta fa-
ueur ils se sauueront du naufrage.
Partant ô hommes, ayés bon cou- vers. 25. Parquoy, ô hommes ayés bon courage: car ie croy à Dieu qu'il sera ainsi comme il m'a esté dit.
rage. Ce n'est pas icy la premiere
des visions qu'il a pleu à Dieu de
m'addresser, & par lesquelles il m'a
fait connoistre sa volonté. Com-
me donques ie les ay toutes veuës
confirmées par l'euenement, ie ne
doute nullement que celle-cy ne le
soit de mesme, & croi à Dieu, au
nom de qui son saint Ange a parlé
à moy, qu'il en sera tout ainsi qu'il
m'a esté dit. Et tenés cela pour vers. 26. Mais il faut que soyons iettés en quelque isle.
certain que nous serons iettés en
quelque isle. Car nostre deliuran-
ce est proche, & neantmoins nous
sommes trop éloignés de la terre
ferme, pour y arriuer si tost. Mais
ce n'est pas la coniecture qui me le
fait ainsi dire, c'est la reuelatiõ, afin
que vous vous en souueniés, lors-

que vous verrés ma prediction accomplie. Or l'euenement suiuit de bien prés la prophetie. Car à la quatorzieme nuict apres nostre partement de l'isle de Crete, comme nous estions portés çà & là, sans aucun but certain de nostre nauigation, dans la mer Ionienne, (que l'on appelle aussi quelque fois Adriatique, parceque l'Adriatique en sort comme vn Golfe qui s'auance entre les terres, en declinant vn peu du Septentrion vers le Couchant,) enuiron minuict, les mariniers, qui ont des connoissances fort particulieres en ces choses, eurent opinion que quelque contrée leur approchoit. Ce que voulans sçauoir plus certainement, ils ietterent la sonde en bas, dautant que plus la mer approche des terres, moins est elle profonde ordinairement. Au lieu que quand on est plus auant, souuent

vers. 27. *Quand donc la quatorzieme nuict fut venue cõme nous estions portez en la mer Adriatique enuiron minuict, les mariniers iugerent que quelque contrée leur approchoit.*

vers. 28. *Et iettans la sonde en bas, trouuerent vingt brasses puis estãs vn peu reculez de là ils trouuerent quinze brasses:*

uent ou n'en trouue point le fond, à cause dequoy on l'appelle aussi la haute mer, parce qu'en latin, haut, & profond, signifiēt assés frequemment vne mesme chose. Ayans donc rencontré le fond, puis retiré la sonde à eux, & mesuré la corde qui la tenoit, ils trouuerent qu'elle auoit vingt brasses. Puis de là estans passés vn peu plus auant, & ayans derechef sondé, ils trouuerent qu'il y auoit quinze brasses. Ce qui les confirma dans cette opinion qu'il y auoit quelque terre qui n'estoit pas loin. Neantmoins parce qu'estant nuict, ils ne se voyoyēt pas conduire, & qu'assés souuent au tour des Isles, & à l'approche de la terre ferme, il y a toûjours des bancs de sable, ou des pointes de rochers, sur lesquels, si l'on ne sçait bien la route, & si l'on ne s'y conduit auec circonspection & auec art, on s'en

Vers 29. Et craignans qu'ils tōbassent en quelque escueil, iettèrēt quatre ancres de la poupe du nauire desirans que le iour vint.

va faire vn piteux naufrage à l'heure qu'on pense arriuer au port ; nos mariniers craignans d'aller tomber en quelques escueils, ietterent de la poupe en la mer quatre ancres, afin d'arrester le nauire, & d'empescher que quelque coup de vent ou quelque courant ne l'emportast. Et en cet estat ils attendoyent le iour auec beaucoup d'impatience, le hastant, pour ainsi dire, de leurs vœux, afin qu'à l'aide de la lumiere, ils peussent discerner les endroits lesquels il falloit euiter, d'auec ceux par où

Vers. 30. *Et comme les mariniers cerchoient à s'enfuir du nauire: ayãs auallé l'esquif en la mer, comme s'ils eussent voulu là ietter les ancres du costé de la prouë.*

il falloit prendre leur passage. Cependant les matelots commençans à s'asseurer, qu'ils n'estoyent pas fort loin de quelque contrée, ils s'imaginerent que le nauire ne pouroit estre conduit au port, quel qu'il fust, qu'auec beaucoup de peine & beaucoup de temps, & qu'encore peut estre, à cause qu'il luy falloit

grande profondeur d'eau pour le porter, ne pourroit il, s'il n'y auoit point de port, eſtre mené iuſques au riuage. Craignans donques que quelque mauuais vent ne ſe leuaſt, qui nous reiettaſt en pleine mer, ou que quelque autre mauuais accident ne nous fiſt retomber dans le peril de l'épouuantable idée duquel ils auoyent encore l'imagination toute pleine, ils firent complot enſemble de s'enfuir hors du vaiſſeau, & d'abandonner tous ceux qui eſtoyent dedans, à la mercy de la mer, &, cõme ils parloyent, à la fortune. Pour cet effect ils deſcendirent l'eſquif en la mer, & ſe diſpoſoyent à ſe ietter tous dedans, parce qu'vn eſquif ſe demeſle bien mieux de tels deſtroits qu'vn grand vaiſſeau; & pour le nous faire trouuer bon, ils faiſoyent ſemblant de vouloir aller vers la prouë du nauire prendre les

cordes où les ancres estoyent attachées, afin de les porter & de les estendre bien auant, disans que quād les ancres seroyent accrochées bien loin, le nauire en seroit plus en seureté. Mais Paul ayant, non par coniecture seulement, mais par quelque secret instinct de Dieu, apperceu quel estoit leur dessein, en iugea incontinent la consequence. Car il vid bien que le nauire estant en lieu difficile & perilleux, il seroit impossible de le mener à sauueté, s'il n'y auoit des gens accoustumés à le manier, & entendus en la marine. Or il est bien vray qu'il luy auoit esté predit de par Dieu qu'il seroit presēté à Cesar, & qu'à cette occasiō il n'auoit rien à craindre pour sa vie en cette occurrence. Il ne doutoit pas non plus que ce qui luy auoit esté promis à l'egard des autres, ne reüssist, puis que l'Ange du Sei-

vers. 31. *Paul dit au Centenier, & aux gendarmes : Si ceux cy ne demeurent dedans le nauire, vous ne pouuez vous sauuer.*

gneur luy en auoit donné parole. Mais il ſçauoit tres-bien auſſi que Dieu n'execute point telles ſortes de predictions, ſinon par l'entremiſe de quelques moyens, à l'employ deſquels il veut que nous nous portions, ſoit par deuoir, ſoit par prudence. Et la prudence meſmes, en telles occaſions, fait partie de noſtre deuoir: parce que ſi nous n'en vſions, en employant les moyens qui ſont naturellement propres & deſtinés à la production de tels effects, & que, comme on dit, les bras croiſés, nous nous remiſſions à ce que Dieu en feroit ſans nous, ce ſeroit manifeſtement tenter ſa Prouidence & ſa vertu, & le vouloir obliger à faire des miracles ſans neceſſité, & ſans qu'il nous en ait donné promeſſe. Conſiderant donc que ſelon le cours ordinaire des choſes, il eſtoit impoſſible que le

nauire ſe ſauuaſt ſans les mariniers, & que ny le Centenier, ny ſes ſoldats, & ſes priſonniers, ny luy meſme & ſes compagnons, ſe ſauuaſſent ſans le nauire, il s'en vint à ce Centenier, & à ſes gendarmes, & leur dit ; Voyés vous bien ce que ces gens là ſe propoſent ? Ils font ſemblant d'aller ietter des ancres hors du nauire : mais aſſeurément ils s'enfuyent. Prenés donc garde à ce que vous aués à faire quant à vous. Car ie vous aduiſe, & n'en doutés nullement, que ſi ces gens ne demeurent dans le vaiſſeau, il eſt impoſſible que vous vous ſauuiés iamais d'icy. Vous eſtes perdus ſans reſſource. En quoy ce ſaint homme ne diſoit rien qui choquaſt ny la verité de la choſe, à la regarder en elle meſme, ny la certitude du Conſeil que Dieu auoit pris, & qu'il luy auoit fait reueler. Car d'vn coſté il

eſt certain que Dieu ayant tellemét ordonné de l'euenement, qu'il vouloit qu'il arriuaſt par l'entremiſe de ce moyen & non autrement, ſi ce moyen là n'euſt point eſté ſuiui, l'euenement ne fuſt point arriué non plus. Comme l'on peut dire que ſi Chriſt n'eſtoit point mort & reſſuſcité, le monde n'auroit point eſté ſauué; & comme Ieſus Chriſt meſme a dit que s'il n'eſtoit point venu au mõde, les Iuifs n'auroyent point de peché. Mais auſſi d'autre coſté, Dieu qui auoit arreſté que cet euenement arriueroit, auoit quand & quand reſolu de faire en ſorte que ce moyen là fuſt employé, afin de donner ouuerture à l'execution de ſes predictions & de ſes promeſſes. En effect, ce fut par l'efficace de ſa Prouidence que ces paroles de Paul firent vne telle impreſſion dans l'eſprit de ſes ſoldats, qu'ils ſe prirent

Verſ 32. Adonc les gendarmes couperent les cordes de l'eſquif, & le laiſſerent cheoir à bas.

incontinẽt à couper les cordes auec lesquelles on descendoit l'esquif en bas, & le laisserent tomber en la mer; de sorte que les mariniers furent contraints de demeurer auec les autres dãs le nauire. Cela s'estãt ainsi passé, comme le iour estoit sur le point de paroistre, à l'arriuée duquel Paul preuoyoit certainement qu'ils auroyent tous besoin de leurs forces pour se tirer d'où ils estoyẽt, & venir en lieu de sauueté, émeu de charité enuers eux, & sçachant aussi que c'estoit vn des moyens necessaires pour l'accomplissement de ce qui luy auoit esté reuelé, il se mit à les exhorter tous tant qu'ils estoyent, à prendre de la nourriture, & leur dit ainsi. Voicy aujourd'huy le quatorziéme iour, qu'en attendant quel sera le succés de la peine dans laquelle vous vous estes rencontrés, vous aués pris si peu de-

Vers. 33. Et pendant que le iour deuoit venir Paul les exhorta tous de prendre à manger, disant: Auiourd'huy est le quatorziéme iour qu'en attendant vous estes demeurez à ieun, & n'auez rien pris.

quoy sustenter vostre vie, que l'on peut presque dire que vo⁹ estes absolument à ieun, & que vous n'a-
ués rien mangé du tout. Cependant vous ne prenés pas garde que les forces vous manqueront au besoin, & que pour vous estre trop laissés aller & à la peur & à la tristesse, vous serés vous mesmes cause de la perte de vostre vie, si vous ny pouruoyés comme il faut. Ie vous exhorte donc, mes amis, & vous coniure par le soin que vous deués auoir de vous mesmes, que vous preniés maintenant de la nourriture, afin de vous renforcer. Car il est ainsi, ou expedient, ou mesmes entierement necessaire, pour vous amener à sauueté, parce que cette affaire icy ne se passera point que vous n'ayés encore à combattre plus de dangers, & à surmonter plus de difficultés, que peut-estre vous

Vers. 34. Parquoi ie vous enhorte que preniez à manger attendu qu'il est expedient pour vostre salut: car il ne cherra pas de nul de vous vn cheueu de la teste.

ne pensés. Mais croyés moy, ie vous en prie, & fortifiés vos esprits par le courage, & vos corps par les alimẽs; & ie vous promets au nom de celuy qui me l'a ainsi reuelé, que vostre vie est si asseurée, que, comme nous autres Iuifs disons en cõmun prouerbe, vn seul cheueu de vostre teste ne tombera pas. Car ie sçay à qui i'ay creu, & qu'il n'a iamais manqué aux choses qu'il m'a reuelées. Apres qu'il eut dit cela, sçachant bien ce que peuuent les exemples, & que celuy de sa resolution & de son courage, auroit beaucoup d'éficace enuers ceux à qui il parloit, il prit luy mesme du pain, & selon la coustume de tous les Iuifs & de tous les Chrestiens, il prononça dessus ce qu'on appelle communément la benediction. Et c'estoit vne certaine formule, par laquelle on rendoit graces à Dieu, comme à l'au-

Vers. 35. *Et quand il eut dit ces choses, & pris du pain, il rendit grace à Dieu deuant tous: & l'ayant rompu commença à manger.*

teur de tous biens, pour ceux que l'on reconnoissoit tenir de luy, & à l'vsage desquels on se disposoit; puis apres, on le prioit qu'il luy pleust de les benir, & de les rendre profitables & salutaires à ses fidelles. C'est pourquoy celuy qui recite cette formule, dit indifferemment, tantost benir, tantost rendre graces, selon qu'il vient en l'esprit ou d'en écrire ou d'en parler. Paul donques ayant ainsi recité cette benediction, ou cette action de graces, deuant tous, afin de leur donner quelque teinture de cette bonne discipline, il rompit le pain selon la coustume: car les pains estant alors ordinairement faits comme des foüaces, ils se rompoyent si aisémét qu'il n'estoit pas besoin d'en couper; & commença à en manger auec vne contenance pleine des marques de l'asseurance de son es-

prit, & de la bonne esperance qu'il
vers. 36. Adonc tous ayans pris courage se prirent aussi à manger. auoit conceuë. Et Dieu, qui se vouloit aussi seruir de ce moyen là pour executer ce qu'il auoit arresté, donna telle efficace à ses paroles & à son exemple, qu'il n'y en eut pas vn dans le nauire qui ne s'en sentist encouragé, tellemét qu'eux tous aussi prinrent de la nourriture à suffisance.
vers. 37. Or estions nous au nauire en tout deux cens septante six personnes. Or estions nous dans le nauire d'eux cens septante & six personnes en tout : ce que ie remarque expressément afin que l'on reconnoisse quelle Prouidence il falloit que Dieu déployast, tant pour disposer les esprits de tant de gens, entre lesquels il y en auoit de brutaux, & de bigearres, & d'indociles aux bons conseils, à suiure si vnanimement celuy que son seruiteur leur donnoit ; que pour les sauuer tous iusques à vn, par vn moyen duquel, comme nous allons voir, c'est vne

chose digne d'admiration s'il n'y en a quelcun qui s'y perde. Quand ils eurent tous pris de la nourriture iusques à en estre rassasiés, ils monstrerent bien qu'ils auoyent beaucoup deferé aux paroles de S. Paul, & qu'ils auoyent pris resolution de faire ce iour là toutes sortes d'efforts, pour faire reüssir sa prophetie. Car ayans à vne fois ietté les marchandises en l'eau, & depuis à vne autre l'equippage du nauire, craignans qu'il ne fust encore trop pesant pour pouuoir estre mis à bort, ils le voulurent en fin soulager pour la derniere fois en iettant le blé dans la mer, & s'obligerent ainsi necessairement à tenter toutes sortes de moyens pour gaigner la terre. Or comme ils eurent fait cela, le iour vint, & alors il n'y en eut pas vn qui ne portast ses yeux sur l'endroit où il pensoit qu'estoit la

vers. 38. Et quand ils furent rassasiés de viande, ils allegerent le nauire, iettans le blé en la mer.

vers. 39. Et le iour venu, ils ne conneurēt point le pays, mais apperceurent vn Golfe

ayant riuage auquel ils deliberoient ietter le nauire s'ils eussent peu:

coſte. Mais quād ils l'eurent découuerte, ils ne la reconnurent point, parce que ce n'eſtoit point vn lieu ou les nauires euſſent accouſtumé d'aborder, ny qui fuſt celebre par le cōmerce. Seulement à meſure qu'ils s'approcherent ils apperceurēt vne baye, ou vne manche de mer, qu'on appelle ordinairement vn golfe; qui s'auançoit entre les terres, lequel n'eſtoit pas enuironné de rochers, ny de coſtes droites & inacceſſibles, comme il y en a quelques vns, mais d'vn riuage auquel on pouuoit venir, & y faire, ce ſembloit, vne deſcente aſſés commode. L'ayans donc aſſés bien reconnu, ils prirent la reſolution d'y ietter le nauire s'ils pouuoyent, ne ſe ſouciant pas quel pays ce fuſt, pourueu qu'ils y peuſſent prendre terre.

Verſ. 40. *Parquoi ayans retiré*

Suiuant cela ils retirerent les ancres qui tenoyent le nauire ar-

resté, & l'abandonnerent à la mer, & en mesme temps ils lascherent les attaches qui tenoyẽt les deux gouuernaux des deux costés du vaisseau, afin que descendans plus bas qu'ils n'estoyent, & s'enfonçans dãs la mer, ils tinssent le nauire plus droit, par le contre-poids qu'ils luy donneroyent de part & d'autre. Car c'estoyent alors comme deux grandes especes de rames ou de peautres, que l'on attachoit aux deux costés du derriere du nauire, & que l'on haussoit & baissoit comme l'on vouloit, par le moyen des cordages qui les tenoyent. Et dautant que le vaisseau n'auoit pas ainsi assés de mouuement pour paruenir où ils tendoyent, ils leuerent l'artimon au vent, & à l'aide de cette voile, ils tirerent vers le riuage qu'ils voyoyent à l'opposite du lieu duquel ils venoyent. Mais comme il vers. 41.

les ancres, ils l'abandonnerent à la mer laschans quant & quant les attaches des gouuernaux & l'artimon leué au vent tirerent vers le riuage.

Mais estans

cheus en vn lieu où deux mers ſe rencontroient, ils y heurterent le nauire: & la proue eſtant fichee demeuroit ferme, & la pouppe ſe rõpoit par la violence des ondes.

plût à Dieu diſpenſer les choſes de telle façon, que les perils & les obſtacles qu'ils rencontroyent, rendoient ſa vertu plus illuſtre, & ſa deliurance plus miraculeuſe ; lors qu'ils penſoyent aller aborder, il arriua vn accident qui les mit en plus grande peine qu'ils n'auoyent point encore eſté. Car comme ils auoyent de loin les yeux tendus ſur le riuage, ils n'apperçeurent point qu'il y auoit proche de là vn banc de terre, qui ne paroiſſoit preſque pas ſur l'eau, & qui auoit la mer de coſté & d'autre, ce qui fait qu'on luy peut donner le nom *d'entre-deux-mers* ; tellement que cette bande de terre eſtoit entr'eux & la coſte où ils vouloyent arriuer. Comme donc ils alloyent de ce coſté là à la voile, ils donnerent impetueuſement du nauire là dedans, & la proue s'y eſtant fichée, & enfoncée bien auant, elle

elle demeuroit ferme & immobile : mais la poupe, que les vagues excitées par le vent qui souffloit de derriere, battoyent sans relasche, ne pouuoit ny ceder à leur violence, parce que la prouë ne branloit pas, ny se maintenir contre leur effort, parce qu'il se redoubloit incessamment, de sorte qu'il ne se pouuoit euiter qu'en peu de temps elle ne s'en allast en pieces. Cela arriuant, la perte de tous ceux qui estoyent dans le vaisseau, paroissoit ineuitable, & n'y auoit point d'autre remede que de se ietter dans la mer, pour se sauuer à nage par dessus ce banc de sable, à la faueur des vagues que le vent y faisoit sauter. Les soldats donques presumans que parce que le traject de mer qui estoit entre cette eleuation de terre & le riuage, n'estoit pas grand, les prisonniers, qu'ils ne pourroyent pas garder

vers. 42. A donc le conseil des gens-d'armes fut de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'vn s'estāt sauué à nage, ne s'en fuist.

pendant le desordre d'vn naufrage, ne manqueroyent pas de se seruir de cette occasion pour s'échapper, prirent vn conseil qui en quelque autre rencontre que c'eust esté, eust eu quelque chose de barbare, quoy qu'il se soit aucunes fois pratiqué: mais qui pour lors estoit plein d'vne ingratitude detestable alencontre de S. Paul. C'est qu'ils auoyent dessein de les tuer tous, & luy par consequent auec les autres, depeur qu'il ne s'en sauuast quelcun à la nage. Ainsi, ils vouloyent oster la vie à celuy dont ils auoyent experimenté la charité d'vne facon si considerable, & en faueur de qui seul Dieu les garantissoit de la mort: & ayant receu ses conseils, & senti l'efficace de ses encouragemens, il n'y auoit que quelques momens, ils eurent bien l'inhumanité, depeur qu'il sauuast sa vie à trauers les flots

de la mer, de se disposer à la luy rauir par le tranchant de l'espée. Mais l'inconstance est commune à tous ceux qui n'ont pas en l'ame vne impression profonde, & vne viue idée de la vertu ; & quant à la cruauté, elle est en quelque façon propre & particuliere à cette sorte de gens de guerre. Neantmoins, quoy qu'ils fussent en cette volonté, ils n'oserent mettre la main à l'executer sans le consentement du Centenier, à qui ils auoyent ordre d'obeïr comme à leur Capitaine. Et luy voulant par quelque affection particuliere, ou pour mieux dire par quelque inspiration, sauuer Paul, il les empescha de rien attenter, & au contraire commanda que tous ceux qui pourroyent nager, soit matelots, soit prisonniers, se iettassent hors les premiers, sans rien prendre du vaisseau & s'en al-

vers. 43. *Mais le Centenier voulant sauuer Paul, les empescha de ce conseil, & commanda que ceux qui pourroyent nager, se iettassent hors les premiers, & se sauuassent en terre.*

Verſ. 44. Et le reſte, les vns ſur des ais, & les autres ſur quelques pieces du nauire. Et ainſi aduint que tous ſe ſauuerent en terre.

laſſent à terre : Quant aux autres qui ne nageoyent point, il donna ordre qu'ils priſſent les vns des ais, les autres des auirons, ou quelque autre piece du nauire, pour ſe ſouſtenir ſur l'eau, iuſques à ce qu'ils fuſſent venus au riuage. Ce qui ayant eſté fait par eux, Dieu les aſſiſta tellement, qu'encore que nous fuſſions ſi grand nombre, & qu'en telle choſe il arriue qu'on s'ébaraſſe les vns les autres dans vne merueilleuſe confuſion, neantmoins, vniuerſellement tous ſe ſauuerent ſur la terre, ſans qu'il s'en perdiſt vn ſeul.

CHAP. XXVIII.

Vers. 1. *Estans hors du peril de mort, ils cogneurẽt alors que l'Isle estoit appellée Malte. Et les Barbares nous firent vne singuliere humanité.*

QVAND ils furent tous eschappés de cet épouuantable naufrage, & qu'ils eurent vn peu consideré à loisir le lieu où ils se rencontroyent, alors ils reconnurent que l'Isle dans laquelle la Prouidence de Dieu les auoit iettés, estoit appellée Malte: peu celebre en ce temps là, mais depuis, deuenuë illustre par nostre calamité & par ce qui nous y arriua puis apres, & qui merite que ie continuë de le raconter en cette histoire. Cette Isle estoit pour lors habitée par des Barbares, c'est à dire, par des gens qui n'auoyent ny la politesse des Grecs, n'y les vertus des Romains, mais qui estoyent des restes des Africains, de quãd estans

Vers. 2. *Car ils allumerẽt du feu & nous refirẽt tous, pour pour la pluye qui nous pressoit, & pour le froid.*

puissans autresfois, ils auoyent occupé les lieux qui estoyent proches de leurs costes. Neantmoins, parce qu'il n'y a point de nation si faroûche qui ait tout à fait despoüillé les sentimens de la Nature, & que d'ailleurs la Prouidence de Dieu, vouloit par tout donner des preuues remarquables de son assistance, non seulement à son seruiteur Paul, mais mesmes à tous les autres à cause de luy, ces gens vserent enuers nous d'vne humanité singuliere. Car nous voyans mouillés de nostre naufrage, & outre cela battus de la pluye, qui estoit suruenuë apres ces grands vens, & ce qui s'en ensuit necessairement, principalement dans vne telle saison, merueilleusement incommodés & comme transis du froid, ils allumerent vn grand feu, & nous recueillirent tous, nous rendans tous les offices

qu'ils pouuoyent, ſelon le lieu où nous eſtions, & la nature de l'occurrence. Chacun de nous auſſi faiſoit de ſon coſté ce qu'il pouuoit pour s'aider, tellement que Paul meſme ſe mit à amaſſer quelque quantité de broſſailles & de ſarmens, comme il s'en rencontre à la campagne. Or y a-t-il en tous ces pays là, qui tendent vers le Midy, grande quantité de ſerpens, fort éueillés, & fort dangereux dans les autres ſaiſons de l'année, mais en quelque façon engourdis durant l'hyuer, de ſorte qu'à cauſe de leur peu de mouuement, ils n'en ſont pas ſi reconnoiſſables. S'eſtant donc trouué vne vipere dans les broſſailles que Paul amaſſa, il l'emporta ſans l'apperceuoir, & mit tout cela peſle-meſle dans le feu. Mais au meſme moment, la vipere ayant ſenti la chaleur, elle ſortit auec

Verſ. 3. Adonc Paul ayant aſſemblé quelque quantité de ſarmens cõme il les eut mis au feu, vne vipere ſortit hors à cauſe de la chaleur & enuahit ſa main.

grande vistesse du milieu du feu, & se iettant à la main de Paul, elle la mordit si serré qu'elle y demeura penduë. Car ces animaux ont les dens faites comme des crochets, qui, quand ils mordent en colere, s'enfoncẽt bien auant dãs la chair, & s'ils rencontrent vn endroit où le cuir soit vn peu dur, ils ont eux mesmes puis apres de la peine à s'en déprendre. Incontinent, tous ceux qui estoyent là presens, eurent les yeux tournés sur ce spectacle, parce que ceux qui estoyent les plus proches de Paul, l'ayans apperceu, s'écrierent, & le firent ainsi remarquer à tous les assistans. Et chacun en sentit l'emotion qui est ordinaire en telles occasiõs, sans que pourtant aucun de ceux qui s'estoyent sauués du nauire, en eussent autre sentiment, sinon qu'ils auoyent beaucoup de compassion & de dé-

Vers. 4. Quand les Barbares virent la beste pendante à sa main, ils dirent l'vn à l'autre: Certainement cet hõme-cy est meurtrier lequel apres estre eschappé de la mer, la vengeance ne permet point viure.

plaisir, de voir qu'vn si funeste accident fust arriué à vn homme que diuerses cõsiderations leur auoyent rendu venerable. Mais quand ces barbares, qui ne le connoissoyent point, virent la beste penduë à sa main, ils en firent vn iugement où tout ensemble parut la creance qu'ils auoyent de la Prouidence de Dieu, l'erreur dont ils estoyent imbus en ce qui touche la Diuinité, & la precipitation qui est ordinaire aux hommes. Car pource que c'est vne notion commune & naturelle au genre humain, que Dieu haït les meschans, & qu'il se vange de leurs crimes, & que d'ailleurs c'estoit vne opinion receuë entre les Payens, qu'aupres du trône de leur Iupiter, est toûjours assise vne certaine Deesse, appellée Dicé ou Vengeance, dont l'employ & les fonctions sont representées par son nom, &

en fin, parce qu'ils auoyent cette opinion, qu'il n'y auoit point de crime que cette Vengeance punist plus certainement, ny plus seuerement, que le meurtre & l'effusion du sang humain; ils se dirent les vns aux autres : Asseurement cet homme là est quelque signalé meurtrier, lequel apres estre eschappé de la la mer, la Vengeance ne peut souffrir iouïr dauantage de la vie. Mais bien qu'il soit vray que Dieu déploye assés souuent ses épouuantables iugemens sur les meschans, pour faire connoistre sa Iustice & la faire respecter entre les mortels, si est-ce que la dispensation de sa Prouidence rendant, pour de bonnes & sages raisons, cette sorte d'accidens communs à bons & à mauuais indifferemment, ils deuoyent prendre vne plus exacte connoissance de la vie & des actiōs de Paul, auant

que d'en prononcer vne ſentence ſi temeraire. Quant à luy, il ne faut pas douter que la ſurpriſe de cet accident ne luy dõnaſt quelque émotion. Car il eſtoit homme comme les autres & ſujet à meſmes paſſions qu'eux. Or naturellement tout peril de mort, principalement quand il eſt ſi ſubit, & ſi impreueu, & meſmes ſi ineuitable que celuy là ſembloit eſtre, ſaiſit l'imagination des hommes de quelque ſentiment de crainte & d'horreur, auant que la raiſon ait eu le loiſir de ſe reueiller, ny de mettre en vſage les habitudes de vertu dont elle peut eſtre imbuë. Neantmoins, il eſt certain que ceux en qui ces bonnes habitudes ſont bien enracinées, s'émeuuent beaucoup plus moderément que les autres, de la ſurpriſe de tels accidens, & que la vertu venant prontement au ſecours de la Raiſon, elle luy ai-

Verſ. 5. Mais iceluy ayant ſecoüé la beſte dedãs le feu n'eut aucun mal.

de si puissamment à regler la perturbation de l'appetit sensitif, que la crainte qu'il en reçoit, n'est ny trop violente ny de durée. De sorte que Paul ayant en l'ame de si admirablement belles impressions des vertus Morales, principalement des Chrestiẽnes, qu'il auoit receües, non de la Philosophie humaine, mais de la Grace de l'Esprit de Christ, & qu'il auoit cõfirmées, non par la reïteration de telles quelles actions, mais par vne suite continuelle de grandes & de terribles souffrances, où il s'estoit toûjours monstré inuincible depuis vn long temps, il ne fit voir aucune marque d'estonnement en cette rencontre, & secoüant la beste dans le feu sans en changer de contenance ny de couleur, il demeura dans la place où il estoit, & n'en sentit mal quelconque. Or pource que le venin de la

Vers. 6. *Or cuidoient*

vipere, principalement quand elle eſt irritée & échauffée, eſt extremement viſte & violent en ces contrées là, ces barbares s'attendoyent que Paul deuſt enfler tout auſſi toſt, ou meſme tomber ſubitement roide mort à terre. Mais quand apres auoir attendu long-temps, ils virent qu'il ne luy en arriuoit aucun incõuenient, ils firent comme font tous peuples, qui changent d'aduis en vn inſtant, & ployent leurs iugemens & leurs diſcours ſelon la diuerſité des euenemens des choſes. Ils changerent donc de propos, & comme ſuperſtitieux & idolatres qu'ils eſtoyent, ils ſe ietterent à vne autre extremité encore plus vicieuſe. Car pource qu'ils eſtoyent abreuués de cette folle creance, que leurs Dieux deſcẽdoyent quelquesfois du Ciel en terre, & qu'ils conuerſoyẽt entre les humains, & qu'ils

ils qu'il deuſt s'enfler ou ſubitement cheoir tout mort : mais quand ils eurent longuemẽt attendu & veu que nul inconuenient ne luy en aduenoit ils changerẽt de propos diſans qu'il eſtoit Dieu.

penſoyent que de ſe garentir de l'effect d'vn venin ſi preſent & ſi mortel, ſans en ſentir la moindre incommodité, & ſans y appliquer aucun remede, c'eſtoit choſe qui ſurpaſſoit la condition de l'humanité, ils ſe prirent à dire que c'eſtoit vn Dieu, dire que S. Paul deteſta, comme il auoit fait la fureur de ceux de Lycaonie. Cependant, ce ſaint ſeruiteur de Dieu eſtant deuenu celebre en cette Iſle par ce miracle, qui meſmes donna occaſion à ceux qui auoient nauigé auec luy, dépandre ce qu'ils auoyent connu de luy & de ſes reuelations, il deuint ſouuerainemẽt cher & recommandable & à grands & à petis, & receut beaucoup de témoignages de leur bien-veillance. De ſorte que le Premier de l'Iſle, c'eſt à dire, celuy qui y tenoit la place du Magiſtrat, & qui auoit nom Publius, ayant

Verſ. 7. Or eſtoient en cét endroit là les poſſeſſions du principal de l'iſle nommé Publius, lequel nous receut, & par trois iours nous logea benignement.

des possessions en cet endroit là mesme où nous estions descendus, & ayant ouï parler de nous, il s'y en vint, & nous y recueillit fort gracieusement, nous obligeant d'aller loger en sa maison, où il nous retint trois iours entiers, & nous traitta auec toute la faueur & toute la ciuilité imaginable. Ce que Paul desirant reconnoistre s'il se pouuoit, & donner à ce personnage quelque bonne impression de l'Euangile & de la vertu de nostre Seigneur, il s'en presenta vne occasion aussi importante & aussi fauorable qu'il la pouuoit souhaitter. Car le pere de Publius, qui demeuroit auec luy en cette Isle, estant malade & gisant au lit, detenu de fievres & de dysentetie, maladie douloureuse tout ce qui se peut, & perilleuse tout ensemble, Paul y alla pour le visiter. Et comme le don des guerisons es-

vers 8.
Et aduint que le pere de Publius gisoit detenu de fieures & de flux de sang, vers lequel Paul alla: & quand il eut prié, & mis les mains sur luy, il le guerit.

toit vn de ceux dont Dieu auoit gratifié sa personne, & honoré son ministere, comme nous l'auons desja remarqué en diuerses occasions, il se mit à prier auec ardeur au prés du lit du malade, pour obtenir l'assistance de la vertu du Seigneur Iesus en cette rencontre. En quoy il fut exaucé d'vne façon fort signalée. Car aussi tost qu'il eut prié, & qu'il eut imposé ses mains au malade, selon la coustume des Apostres, & le commandement mesme de Christ, ce personnage fut remis dans vne santé toute entiere. La qualité de celuy en faueur de qui le miracle auoit esté fait, aida beaucoup à en augmenter la reputation, & à le diuulguer par toute l'Isle, dõt la longueur n'est pas de plus de dix lieuës, & la largeur d'enuiron six. De sorte que cela estant ainsi aduenu, & le bruit s'en estant espandu par

Vers. 9. *Cela faict, tous les autres de l'isle qui estoient malades vinrent à luy & furẽt gueris.*

par tout, il n'y eut pas vn malade dans le territoire de Malte, qui ne vint vers Paul pour estre gueri, & qui n'en remportast aussi la consolation qu'il en auoit attenduë. Aussi les habitans du lieu nous firent-ils tout l'honneur dont ils se peurent aduiser, & quand il nous fallut partir de là, & mettre la voile au vent, ils nous fournirent toutes les choses qui nous estoyent necessaires. Ce que Paul, qui d'ailleurs faisoit tous ses miracles gratuitemēt, ne refusa pas, par ce que c'estoit vn témoignage de leur bonne volonté, qu'il pouuoit receuoir sans soupçon d'auarice, & sans tache de sa reputation, & que leur ayant communiqué de si grands biens, ils estoyent bien obligés de luy fournir ces petis là, en vne occasion necessaire. Ce qui pourtant n'arriua de long-temps apres, parce que la rigueur

Vers. 10. Lesquels aussi nous firent grand honneur: & au départir nous fournirent de ce qui estoit necessaire.

Vers. 11. Et trois mois apres nous

partismes en vn nauire d'Alexãdrie qui auoit hyuerné en l'isle & auoit pour enseigne Castor & Pollux.

de la saison nous tenoit, comme i'ay dit, la mer fermée; de sorte que nous fusmes contraints de sejourner là. Mais trois mois s'estant passés, & le temps estant deuenu propre à la nauigation, nous partismes dans vn nauire d'Alexandrie, qui s'estant sauué de la tempeste en cette Isle, y auoit aussi passé l'hyuer. Et comme c'est la coustume de mettre à la prouë des nauires quelque enseigne considerable, dont ordinairement ils prennent le nom; celuy-là auoit pour enseigne Castor & Pollux, que les Payens appelloyent les Dioscures, ou les Dieux & les freres Tyndarides, dont leurs fables leur faisoyent accroire qu'ils mouroyent & ressuscitoyent tour à tour. Mais nous ne fismes point de scrupule d'y entrer, parce qu'outre que nous ne pouuiõs euiter d'aller, puis qu'il nous estoit enjoint par le

Capitaine, & que d'ailleurs il n'estoit pas en nous de disposer du nauire ny de ses enseignes ; les noms ne font rien aux choses, & c'eust esté estre bien delicat & bien superstitieux, que de ne pouuoir souffrir la veuë de quelque broderie dans vn estendard, deuant qui on ne faisoit ny genuflexions ny offrandes. Car autre chose est *l'enseigne*, & autre *la tutelle* d'vn vaisseau. A celle-cy, qui se mettoit à la pouppe, on deferoit quelques honneurs ; à l'autre, qui se mettoit au deuant, on n'en rendoit du tout point, & elle ne seruoit qu'à rendre le nauire reconnoissable. Sortis que nous fusmes de Malte, le premier port où nous entrasmes fut celuy de Syracuse, ville capitale de la Sicile, & fort renommée dans les histoires des Grecs, des Carthaginois, & des Romains. Et pource que le maistre

Vers. 12. Et estans arriuez à Syracuse, nous demeurasmes là trois iours

de nostre nauire auoit quelques affaires là, nous y demeurasmes trois

Vers. 13. De là ayans tournoye, nous arriuasmes à Rhege. Et vn iour apres le vent de midy soufflant nous vinsmes le deuxiesme iour à Puzol

iours. De là, ayans vn peu tournoyé, pour entrer plus facilement dans le destroit que l'on a depuis nommé le Far de Messine, nous arriuasmes à Rhege, ville non eloignée de la derniere pointe de l'Italie, qu'on appelle le promontoire de Blanchepierre, autrement le Cap de Armi. Et vn iour apres, le vent de Midy, qui estoit propre pour nous faire passer le destroit, estant suruenu, nous leuasmes l'ancre, & nous estans fauorablement iettés entre les deux terres, nous vinsmes le deuxiéme iour à Pouzol, où les

vers. 14. Auquel lieu ayans trouué des freres nous fusmes priez de demeurer auec eux 7. iour. Et ainsi vinsmes à Rome,

nauires d'Alexandrie auoyent accoustumé d'aborder. Mais ce qui sembloit nous estre arriué par hasard, auoit esté ainsi conduit pour nostre consolation par la Prouidence diuine. Car nous trouuasmes

que la semence de l'Euangile s'estoit desja prouignée si loin, que dans cette ville là, qui est bien auãt en Italie, dans le territoire de Capouë, il y auoit des Chrestiens. Nous estans donques reconnus pour freres mutuellement, nous eusmes vne ioye singuliere de cette bonne rencontre, & eux prenans beaucoup de cõtentemẽt en nostre cõuersation, ils nous prierent de demeurer auec eux sept iours. Nous n'estions pas en nostre propre puissãce, puisque nous dependions de la volonté du Centenier. Neantmoins, n'ayans plus affaire du nauire, que nous laissasmes là tout à fait, pour acheuer nostre voyage par terre, & le Centenier ayant tant de bonne volonté pour Paul, & tant de confiance en sa prudomie, qu'il ne luy vouloit rien refuser, il nous accorda volontiers cette gratification. Puis ce temps

Vers. 15. Et quand les freres de là eurent ouï nouuelles de nous, ils vindrent au deuant de nous iusques au marché d'Appius, & aux Trois tauernes: lesquels Paul voyant rendit graces à Dieu, & prit courage.

là estant passé, nous prismes le chemin de Rome. Or y auoit-il desja long-temps que Paul estoit prisonnier, & son embarquement pour s'en aller de la Syrie en Italie, auoit esté si diuulgué & si connu, & en fin son sejour à Malte, & son partement de là, auoit esté si public, & à la veuë de tant de monde, que les Chrestiens qui estoyent à Rome, ne pouuoyent ignorer qu'il ne fust en chemin pour y aller. Et neantmoins ils ne furent bien particulierement informés du temps de sa venuë, sinon depuis que nous fusmes venus à Pouzol, d'où ils receurent l'aduis que nous y estions arriués, & sceurent exactemét le iour auquel nous auions deliberé d'en sortir. Ayans donc ouï ces nouuelles, ils se sentirent obligés de venir au deuant de nous, pour rendre cet honneur à Paul, dont ils connoissoyent le

merite par sa reputation, & de qui mesmes ils auoyent receu cette diuine Lettre qu'il a escrite à leur Eglise. Ce n'est pas qu'en vn si mauuais temps, auquel le nom Chrestien estoit odieux, il n'y eust du danger à se declarer ouuertement, & mesmes en faisant honneur à vn homme qui estoit mortellement haï de la nation des Iuifs, & prisonnier à leur sollicitation pour la cause de l'Euangile. Mais il n'y auoit aucune consideration qui pûst empescher des gens de bien & genereux comme ils estoyent, de s'acquitter de ce deuoir enuers vn si grand Apostre de Iesus Christ, qui souffroit persecution pour la gloire du Nom de Dieu, & à qui ils auoyẽt des obligations particulieres. Ils vinrent donc les vns iusques au marché d'Appius, lieu ainsi nommé parce qu'Appius Claudius l'a-

uoit basti, les autres iusqu'aux Trois-loges, nommées en Latin Trois-tauernes, qui sont vn peu plus prés de Rome, & sur le mesme chemin. Et quand ils nous eurent rencontrés, & que Paul les eut veus & embrassés, il rẽdit graces à Dieu de ce qu'il nous auoit amenés iusques là parmy tant d'effroyables dangers; & voyant que ses liens n'auoyent point tellement intimidé ses amis, qu'ils n'eussent la hardiesse de luy donner ces témoignages de leur bonne volonté, il conceut bonne esperance du succés de ses affaires, & sentit en soy mesme quelque extraordinaire gayeté, & quelque renouuellement de courage.

vers. 16. Quand donc nous fusmes venus à Rome il fut permis à Paul de demeurer à part soy a

Continuans donques nostre chemin auec eux, nous vinsmes enfin à Rome, où quand nous fusmes arriués, le Centenier qui nous conduisoit, mit les autres prisonniers

entre les mains de Burrus, Capitaitaine general des gardes de l'Empereur, ou, comme l'on parloit à Rome, Grand Preuoſt du Palais de Ceſar. Car c'eſtoit à luy qu'on donnoit les priſonniers en garde. Mais quant à Paul, parce que les lettres de Feſtus ne le chargeoyent d'aucune choſe conſiderable, & que le Centenier, qui l'aymoit, parla de luy fort auantageuſement, il luy fut permis de demeurer à part-ſoy, auec le ſoldat qui le gardoit, & neantmoins attaché d'vne chaine auec luy, comme c'eſtoit alors la couſtume. Dans vne grande ville comme Rome, il faut du temps pour ſe débaraſſer des affaires qu'on a ordinairement à l'arriuée, & pour eſtablir ſon logement. C'eſt pourquoy Paul fut trois iours auant que de rien entreprendre qui fuſt d'importance. Mais ces trois iours là

uec vn gendarme qui le gardoit.

vers. 17.

Le 3. iour apres Paul appella les principaux des Iuifs, & quand ils furent aſſéblez il leur dit: Hommes freres, combien que ie n'aye rien commis contre le peuple, ne contre

les couſtumes des Peres: toutesfois eſtant empriſonné dés Ieruſalem i'ay eſté liuré és mains des Romains.

paſſés, il commença à penſer aux choſes qui regardoyent l'edification de tous. S'il euſt eſté homme qui euſt eu quelque reſſentiment des outrages qu'on luy faiſoit, il euſt bien peu laiſſer là les Iuifs, qui luy procuroyent tant de mal, & trauailler à la conuerſion & à la conſolation des Gentils, pour leſquels principalement il auoit receu ſon miniſtere. Mais il auoit vne ame exempte de toutes telles ſortes de paſſions ; les affections qu'il auoit pour ſa nation eſtoyent tout à fait inuiolables; il ſçauoit que les delicts ſont perſonnels, & que les Iuifs de Rome n'eſtoyent pas cauſe des trauaux que ceux de Ieruſalem luy auoyent cauſés ; il auoit touſiours deuant les yeux de l'eſprit que Chriſt ayant bien voulu eſtre le miniſtre de la Circonciſion, il eſtoit raiſonnable que ſes ſeruiteurs com-

mençassent leur predication par offrir le saint Euangile à ce peuple; enfin il estoit à Rome pour le témoignage de la Verité, & pour en auancer la connoissance tant qu'il pourroit, c'est pourquoy il falloit tascher d'adoucir l'esprit de ceux dont la haine & l'auersion luy pouuoit donner beaucoup de trauerses. Il donna donc ordre que l'on appellast les principaux d'entr'eux, comme ayant à communiquer auec eux de quelque chose d'importance, puis quand ils furent venus vers luy, il leur parla en cette sorte. Hommes freres : Combien que ie n'aye rien commis contre le peuple, & que l'on ne me puisse legitimement accuser d'auoir non plus rien fait contre les anciennes coustumes de nos ancestres, en ce qui est de la religion, toutesfois, ayant esté emprisonné dés la ville de Ierusa-

lem, i'ay esté liuré entre les mains des Romains, comme il se peut faire que vous en aués esté informés
vers. 18. *Lesquels apres m'auoir examiné m'ont voulu lascher, pource qu'il n'y auoit aucune cause de mort en moy.*
d'ailleurs. Ils m'ont donc examiné selon les formes ordinaires de leur iustice, & n'ont rien laissé en arriere de ce qui estoit necessaire pour sçauoir la verité de mes actions. Et parce qu'ils n'ont trouué en moy aucun crime digne de mort, leur intention & leur inclination estoit bien de me relascher, comme vous le pourrés apprendre si vous voulés vous enquerir de ce que Festus, gouuerneur de la Iudée, en a escrit à
vers. 19. *Mais les Iuifs contredisans, i'ay esté cõtraint d'appeller à Cesar: non point que i'aye dequoy accuser ma nation.*
l'Empereur. Mais les Iuifs s'y estans opposés, & ayans demandé que ie leur fusse mis entre les mains, pour estre iugé dans leur Conseil, i'ay esté contraint d'en appeller à Cesar. Ce n'est pas que i'aye dessein d'accuser icy ma nation de chose quelconque, non pas mesmes de

me plaindre des torts que i'ay receus de quelques vns. Mais c'est que ie voyois vne telle brigue & vne telle passion contre moy, que si ie ne me fusse serui du priuilege de ma naissance, i'eusse esté, par maniere de dire, homicide de moy mesme, en m'abandonnant volontairement à mes ennemis. C'est là la raison pour laquelle ie vous ay fait appeller & prier de venir icy, afin d'auoir le bien de vous voir, & de parler à vous de ce qui me touche, en vous informant de la vraye cause pour laquelle ie suis icy prisonnier, de peur que mes ennemis ne vous preuiennent de quelques mauuais preiugés, & ne vous donnent quelques fausses impressions de ma personne & de ma conduite. Car on m'a accusé d'auoir profané le Temple, ce que ie n'ay iamais fait, & ne voudrois pas y auoir pen-

℣. 20. Pour ceste cause donc i'ay prié pour vous voir & parler à vous car ie suis enuironné de ceste chaine pour l'esperãce d'Israel

ſé. On a dit que i'eſtois ennemy des inſtitutions de la Loy; & toutes fois quand on m'a pris priſonnier, i'eſtois dans l'obſeruation de l'vne des plus ſolennelles. On s'eſt plaint que i'auois excité de l'émeute & de la ſedition: mais on n'en a ſceu rien prouuer, & les Gouuerneurs meſmes, que vous ſçaués eſtre fort ialoux & fort chatouilleux en cette matiere, ont reconnu mon innocence en cela. Enfin, on m'a reproché que i'ay embraſſé & que i'ay preſché la doctrine de la ſecte des Nazariens; & veritablement ie ne le nie pas; mais c'eſt vne choſe fort eſtrãge que l'on me le vueille tourner à crime. Car qu'enſeignent les Nazariens ſinon l'eſperance de la vie de la haut, & l'attente de la reſurrection des corps, & la manifeſtation du Chriſt, de la grace duquel toutes ces choſes là depen-

dent ? Et n'est-ce pas cela proprement que nostre nation espere depuis si long-temps ? N'est-ce pas cela à quoy elle vise par le Culte qu'elle rend à Dieu? N'est-ce pas ce dont elle se console dans ses afflictions, & dans les persecutions qui luy sont faites en la terre ? A dire le vray donques c'est pour l'esperance d'Israel que l'on me liure tous ces assauts ; c'est pour cela, & non pour aucun autre sujet, (& en disant cela il ietta les yeux sur l'endroit par lequel il estoit attaché auec le Soldat) que ie suis enuironné de cette chaisne. Il n'est pas besoin de s'enquerir de la raison pour laquelle les Sacrificateurs, & le Sanhedrin des Iuifs de Ierusalem, n'auoyent point écrit à ceux de Rome pour les aduertir de l'accusation intentée contre S. Paul. Quand ils le virent vne fois entre les mains des Romains, &

vers. 21. *Or eux luy dirent: Nous n'auõs point receu lettres de Iudée touchant toy: & personne des freres n'est venu qui ait annoncé ou dit quelque mal de toy.*

condamné à passer en Italie, ils le tinrent pour plus de demy perdu, & ne s'imaginerent pas qu'il leur retournast iamais faire de la fascherie en Iudée. Tant y a que ceux à qui il parloit luy respondirent ainsi. Nous n'auons point receu de lettres de Iudée touchant toy, & aucun des freres, c'est à dire, de nostre nation, n'est venu, qui ait rapporté de la part de qui que ce soit aucun mal de toy, ny qui de son chef nous ait imbus d'aucune mauuaise opinion contre ta personne. Tellement que pour ce qui regarde les crimes que tu dis que l'on t'a imputés, nous ne t'en disons rien du tout, sinõ que iusques à cette heure nous

vers. 22. t'en tenons pour innocent. Neantmoins, pour ce qui est de la doctrine que tu as embrassée & que tu presches, nous entendrons bien volontiers de toy mesme quels en peuuent

Mais nous priõs d'ouir de toy ce que tu sens : car quant à ceste secte, il nous est notoire

uent estre tes sentimens. Car quant à cette secte de Nazariens, ou, comme on parle icy, de Chrestiens, nous ne te celerons pas que nous sçauons fort bien qu'on y cõtredit par tout: preiugé qui ne semble pas luy estre fort auantageux ny fort fauorable. Quoy que nous n'ignorons pas aussi qu'il ne faut pas toûjours prononcer definitiuement d'vne chose sur de semblables preiugés. C'est pourquoy nous sommes contens de tenir là dessus nos entendemens en suspens, iusques à ce que tu nous en ayes plus exactement esclarcis, & que de nous mesmes nous voyïons quel iugement il en faudra faire. La matiere estant d'vne importance incomparable, & le temps ne permettant pas à Paul de la leur déduire pour lors, ils conuinrent ensemble d'vn certain iour, auquel ils en pourroyent entrer en conference

qu'on luy cõtredit par tout.

Vers. 23. Et quand ils luy eurent assigné iour plusieurs vinrẽt à lui au logis ausquels il exposoit par temoignages le Royaume de Dieu & leur mõstroit

ce qui est de Iesus, tant par la Loy de Moise, que par les Prophetes depuis le matin iusqu'au vespre.

plus particuliere. Et quand le iour qu'ils auoyent assigné fut venu, plusieurs d'entr'eux ne manquerent pas de se rendre à son logis, afin de l'entendre. Luy donques ayant vne si belle occasiō, où ceux qui auoyēt accoustumé de le fuïr, le venoyent chercher pour l'ouïr parler de l'Euangile, fit vn effort extraordinaire pour s'en seruir à l'auantage de la gloire de nostre Seigneur, & de leur salut. Car il leur exposa premieremēt quelle est la nature du Royaume de Dieu, lequel a esté promis par les oracles des Prophetes : afin de deliurer leurs esprits de ces imaginations grossieres dont tous les Iuifs sont ensorcelés touchant vn regne terrien, & leur faire comprendre que le Royaume des Cieux consiste au sentimēt de la paix de Dieu, en la consolation qui naist de l'asseurance de sa reconciliation auec

luy par la propitiation des offences, en la sanctification de l'Esprit, qui range toutes les pensées sous l'obeissance des loix du Seigneur, en la constance inuincible de l'ame au milieu de tous ses combats, & en l'esperance inesbranlable de la bien heureuse immortalité, nonobstant tous les efforts de nos ennemis, & la puissance de la mort mesme. Et outre les raisons prises de la comparaison de ce royaume, auec cet autre regne charnel qu'ils attendent, pour en voir faire l'auantage inestimable, & pour le leur faire gouster, il employoit principalemēt enuers eux les témoignages de l'Escriture où cette matiere est enseignée, & les pressoit auec beaucoup d'efficace, & d'euidence d'esprit & de verité. Apres cela il vint à parler de la personne de Iesus; de sa conuersation dans la Iudée, de la merueille de sa

doctrine, & de ses grandes & miraculeuses actions. Il leur representa comment il auoit esté crucifié, & quel auoit esté le conseil de Dieu en ses souffrances, quelle la demõstration de sa puissance en sa resurrection d'entre les morts : & leur raconta comment il auoit esté glorieusement enleué au Ciel, en la presence de plusieurs témoins irreprochables. Il leur expliqua en suite quelle est la vertu de sa mort, quelle celle de sa resurrection & de son ascension là haut, & leur discourut de son office de Mediateur, & de ses principales fonctions en qualité de Sacrificateur & de Prophete. Puis il s'estendit sur sa dignité de Roy, & leur monstra comment le Pere celeste l'a oinct & couronné pour tel, & qu'il est veritablement celuy qui a establi dans la terre ce royaume spirituel dont il

leur auoit desja parlé, iusques à ce qu'il en reuele la magnificence dans les lieux celestes. Et pour les induire à croire en cet Euangile du Seigneur Iesus, il ne se contenta pas de leur mettre toutes ces choses deuant les yeux, quoy que leur éclat, & leur splendeur, & la majesté de la verité, qui d'elle mesme y reluit, leur deust donner beaucoup d'admiration & de reuerence pour elles; il les leur demonstra, & les leur illustra magnifiquement, tant par l'interpretation mysterieuse qu'il donnoit aux histoires, & aux ordonnances que Moyse nous a laissées en sa Loy, que par l'explication des oracles des Prophetes, & par l'application viue, iuste, & euidente qu'il en faisoit à toutes ces diuines doctrines, & à tous ces admirables euenemens. Et parce qu'il les y voyoit attentifs, & qu'il esperoit

que cela produiroit quelque bon effect, il ne relaſcha rien, tant que le iour dura, de la vigueur de ſon propos, & depuis le matin iuſqu'au ſoir, il leur eſtala deuant les yeux, tant les richeſſes de la doctrine de ſalut, que l'incroyable varieté, & la force inuincible de ſes preuues.

Verſ. 24. Et aucuns croioiēt aux choſes qui eſtoient dictes & les autres ne croioient point.

S'ils euſſent tous eu l'ame bien diſpoſée, il euſt eſté impoſſible que cette predication ne les euſt tous également conuertis. Mais ils eſtoyent corrompus naturellement, comme ſont tous les autres hommes. Si Dieu les euſt tous abandonnés à leur corruption naturelle, il euſt eſté pareillement ineuitable qu'ils ſe fuſſent également obſtinés contre la verité. Car l'homme animal ne comprend point les choſes qui ſont de Dieu, & meſmes ne les peut comprendre. Mais Dieu agit par la vertu de ſa Grace en

quelques vns d'eux seulement, & laissa les autres à eux mesmes. De là vint que cette predication reüssit fort diuersement: car quelques vns furent persuadés par les choses que Paul disoit; mais les autres n'y creurent point, & ceux là faisoyent le plus grand nombre. Et là, comme en beaucoup d'autres occasions, parut manifestement ce que le Seigneur auoit predit, que son Euangile produiroit des dissensions entre les hommes. Car ces Iuifs estoyent bien d'accord ensemble quand ils vinrent au logis de Paul: & auant que d'en sortir, ils entrerẽt en discord,& eurent de la contestation, les vns approuuans hautement ce qu'il disoit, & les autres soustenans des sentimens tous contraires. Mais l'Euangile n'estoit que l'occasion de leur diuision, la vraye cause en estoit dans la passion des

vers. 25. *Parquoi estans en discord l'vn auec l'autre, ils se partirẽt apres que Paul leur eut dit vn mot, Le S. Esprit a bien parlé à nos peres par Isaie le Prophete.*

incredules. Le soir donques estant venu, auquel chacun se deuoit retirer en sa maison, ils se departirent d'auec S. Paul, apres qu'il eut dit vn mot trãchant à ceux qui s'estoyent obstinés contre la Parole. Car tandis qu'il y auoit quelque esperance de les conuertir, il traitta auec eux le plus doucement qu'il se puisse imaginer. Quand il les vid desesperés tout à fait, il creut qu'il estoit obligé de leur representer les iugemens de Dieu, tels qu'ils auoyent esté predits autrefois & prononcés par les Prophetes. Et afin que ce qu'il leur diroit eust plus de poids, & qu'il descendist plus auant dãs leurs esprits, comme s'il eust eu dessein d'y faire vne incision bien profonde, il cita sous le nom mesme de Dieu, ce qui ailleurs est allegué sous celuy du Prophete Esaie. Il leur parla donc en cette sorte. C'a bien esté certes

auec ſa ſageſſe accouſtumée,&auec cette infaillible preuoyance par laquelle il apperçoit tout ce qui eſt dans l'auenir, que le S.Eſprit a jadis ainſi parlé par la bouche d'Eſaïe le Prophete, aux peres dõt nous ſommes deſcendus. Va, dit-il, vers ce peuple là, & en les exhortant à leur deuoir, predi leur quand & quand qu'ils n'y obtempereront pas, afin que lors que la choſe aduiendra, aucun n'ait occaſion de ſe ſcandaliſer de voir en eux vne obſtination ſi extreme. Car les choſes predites ne ſurprenent &ne choquent pas, dautant qu'on ſe remet deuant les yeux que celuy qui les a preueuës, en a par ſa Prouidence,& par ſa permiſſion, ſagement diſpenſé les cauſes. Di leur donc : Vous orrés la predication de ma Parole de vos oreilles, mais vous ne l'entendrés point du cœur: vous verrés mes merueilles de

Vers. 26. Diſant ; Va à ce peuple. & dis: Vous oirez de l'oreille,& n'entendrés point & en regardant vous verrez & n'apperceuerez point.

vos yeux, mais vos entendemens n'y reconnoistront point ma puissance. Car le cœur de ce peuple est cõme s'il estoit tout couuert & tout enueloppé de graisse, qui luy oste le sentiment & le iugement : les oreilles de leurs ames sont appesanties, comme quand quelque obstacle empesche les fonctions de celles du corps ; & comme lors qu'on cligne les yeux on ne void point les obiects qu'on a deuant soy, ils ferment ceux de leurs entendemens, de sorte qu'ils ne reconnoissent point les choses que ie leur presente. Ainsi, ils ne verront point de leurs yeux, ils n'orront point de leurs oreilles, ils n'entendrõt point du cœur, & toutes les facultés de leurs ames estant ainsi bouchées, & comme estouppées à mes exhortations & à ma voix, ils ne se conuertiront point, & parce qu'ils ne se conuertirõt point,

vers. 27. *Car le cœur de ce peuple est engraissé. & ont oui dur des oreilles, & ont fermé leurs yeux, afin qu'ils ne voyent des yeux, & qu'ils n'oyent des oreilles : & qu'ils n'entendent de cœur, & se conuertissét, & que ie les guerisse*

ie ne les gueriray point de leurs maux, & ne les deliureray point des calamités qui les talonnent. Cela estant ainsi, & l'euenement le confirmant si manifestement en nos temps, desormais nous vous declarons hautement, afin que vous n'en ignoriés point, & que vous ne vous offensiés point de nos actions à l'auenir, que ce salut, lequel nous vous auons offert, comme à ceux à qui il deuoit premierement estre annoncé, est par nostre ministere enuoyé aux autres peuples, que vous appellés les Gentils. Et l'euenement fera voir la verité de ce que nous vous en disons; car ils receuront ce que vous rejettés, ils écouteront cela à quoy vous fermés l'oreille; & quoy que la foy ne soit pas de tous, & que Dieu la donne à qui il luy plaist, le grand nombre de Gentils qui croira, au prix de ceux qui se

vers. 28. *Qu'il vous soit donc notoire, que ce salut de Dieu est enuoyé aux Gentils, & ils l'oiront,*

conuertissent d'entre les Iuifs, monstrera manifestement que Dieu a retranché les vns pour mettre les autres en leur place. Quand donc il leur eut dit ces choses, les Iuifs, comme i'ay déja dit, se retirerent d'auec luy, disputans entr'eux auec beaucoup de chaleur & d'animosité d'vne part, & beaucoup de fermeté & de constance de l'autre. Dequoy ces dernieres paroles leur fournissoit encore vn nouuel argument. Car les vns disoyent que Paul abusoit de ce passage d'Esaïe, parce qu'il leur appliquoit ce qui n'auoit esté dit sinon à leurs peres, & à l'occasiõ des choses qui concernoyent les temps d'alors. Et les autres respondoyent, qu'il les employoit fort à propos, parce que toute l'ancienne dispensation n'ayant esté qu'vne representation enigmatique de ce qui deuoit auoir vn entier accom-

Vers. 29. Quãd il eut dit ces choses les Iuifs se partirent d'auec luy ayãs grande dispute entr'eux.

plissement à la manifestation de Christ, toutes les reuelatiōs des Prophetes, & particulierement les plus illustres, comme est celle qu'Esaïe nous rapporte en cet endroit là, regardoient beaucoup plus à l'auenir, qu'elles ne faisoyent au present d'alors; & que leurs plus grands Docteurs en auoyent toûjours ainsi iugé, lors qu'ils interpretoyent les anciens oracles. Quant à Paul, comme il eut cette affliction d'estre là prisonnier long-temps, aussi eut il cette consolation d'y estre traitté fort doucement; car on luy donna la liberté de demeurer dans la ville, là où il voudroit, ayāt toûjours pourtant vn soldat attaché à luy pour sa garde : de sorte qu'il fut deux ans entiers dans vn logis que l'on peut appeller aucunement sien, parce qu'il le tenoit à loüage. En quoy Dieu, qui dispose de toutes choses,

Vers. 30. Mais Paul demeura deux ans entiers en son logis qu'il auoit loüé, & receuoit tous ceux qui venoient à luy.

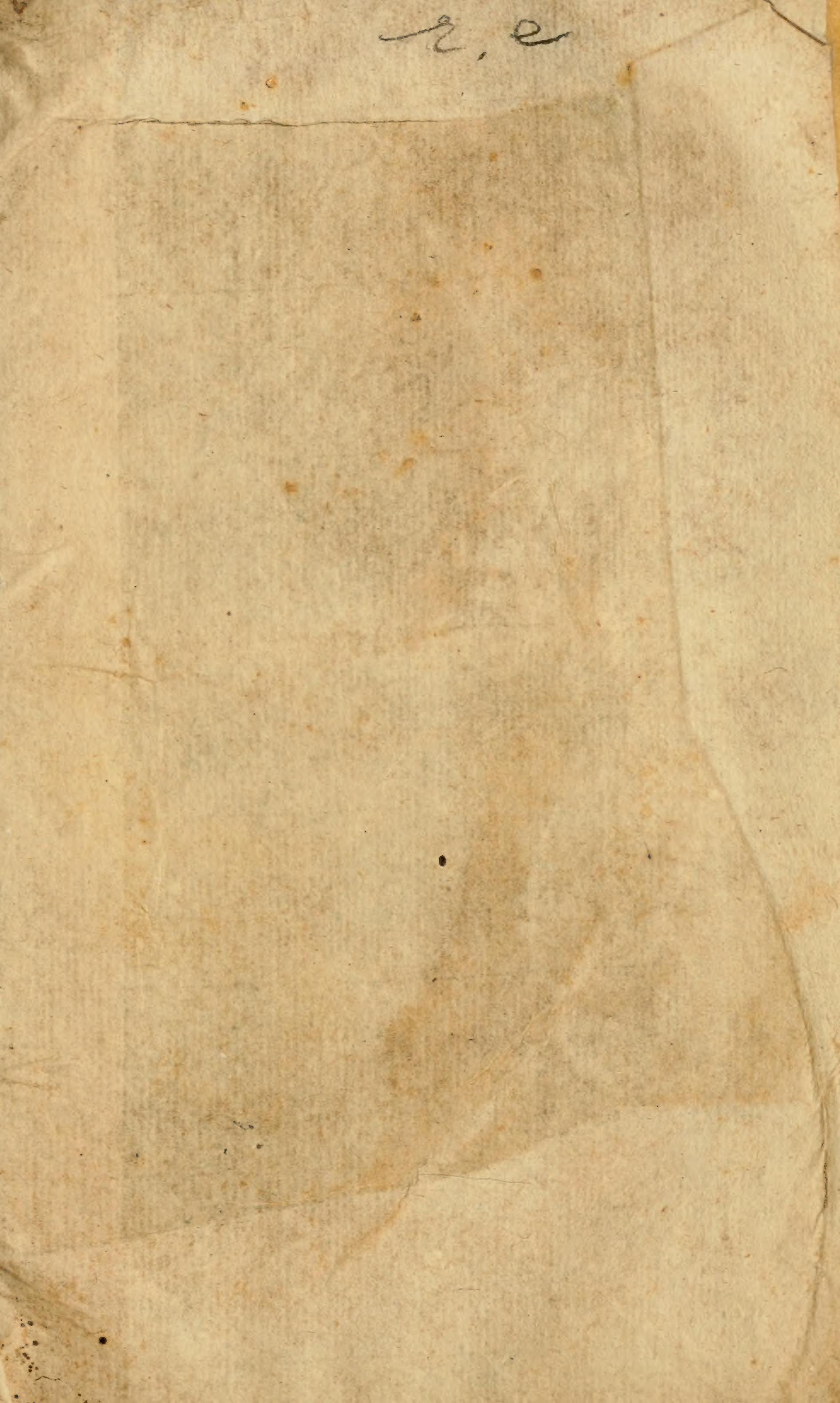
& particulierement de celles qui concernent ses enfans, regardoit bien sans doute à ce que son seruiteur iouïst de quelque satisfaction en cette tribulation : mais le principal égard qu'y auoit sa Prouidence, consistoit en ce qu'il luy donnoit ainsi la commodité d'annoncer son Euangile ; ce qu'il n'eust pas pû faire de mesme s'il eust esté plus resserré. Aussi employoit-il à cela la grace que Dieu luy faisoit. Car il receuoit vniuersellement tous ceux qui venoyent vers luy ; tellement que sa maison estoit comme vne Escole publique, ou toutes sortes de gens abordoyent : Et là il preschoit, non pas la sapience humaine, laquelle est folie deuant Dieu ; mais le royaume des cieux, & la doctrine de salut, en laquelle consiste la seule vraye sagesse. Et dautant que le Seigneur Iesus Christ

Vers. 31. Preschant le Royaume de Dieu, & enseignant les choses qui sont du Seigneur Iesus-Christ, auec toute asseurance de parler sans empeschement.

est le fondement de ce royaume, le Mediateur par lequel Dieu l'establit, & le Roy qui le gouuerne souuerainement en l'autorité du Pere celeste, il ne cessoit d'enseigner les choses qui le concernent, & particulierement ce qui touche ses souffrances & sa resurrection. Or comme d'vn costé il monstroit en cela beaucoup de courage, que dans vne telle ville que Rome, au milieu de ses ennemis, prisonnier & enchaisné, & attendant de iour à autre qu'on le produisist deuant l'Empereur, comme s'il eust esté enfermé dans la cage d'vn grand lion auide de sang & de carnage, neantmoins il parloit de l'Euangile du royaume, & du Nom du Seigneur Iesus, auec toute hardiesse, comme s'il n'y eust point eu de danger : Aussi d'autre costé Dieu le fauorisoit-il d'vn singulier soin de sa Prouidence, en ce

qu'encore qu'il fust accusé d'estre le chef d'vne secte à qui on contredisoit par tout, & que la liberté auec laquelle il parloit, fust, ce semble, pour irriter la passion de ses aduersaires, neantmoins il luy donnoit vne telle protection, & gouuernoit tellement les pensées de ses ennemis, qu'il vacquoit à cet exercice auec vne entiere liberté, & sans que petit ny grand luy donnast aucun empeschement tant soit peu considerable.

FIN.




BS2625 .A531 v.1
Paraphrase sur les Actes des saints
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00066 2843